★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9323 | 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 5 - LUNDI 6 JANVIER 1975

SOUS LA PRESSION AMÉRICAINE

Le Mexique renonce à adhérer à l'OPEP

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

L'AGGRAVATION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN OCCIDENT

Montée des périls

Alors que le monde occidental paraît, en ce début d'année, plus inquiet et plus morose que jamais, la gravité de la crise économique dans laquelle il est entré, et qui a été engendrée de longue date par une extraordinaire détérioration de ses structures financières, se précise, hélas ! chaque jour. Quoique admise quasiment comme un dogme dans un passé très récent par la plupart des esprits, la croyance dans la capacité des gouvernements modernes à maintenir le plein-emploi se révèle de plus en plus illusoire. Les statistiques qui viennent d'être publiées aux Etats-Unis sont à cet égard alarmantes. Au mois de décembre, le nombre des personnes privées de travail est brusquement passé de 6,5 % à 7,1 %.

Il faut remonter à quatorze ans en arrière pour retrouver un chiffre aussi élevé. Là, cependant, s'arrête la comparaison, car les circonstances d'aujourd'hui et celles d'alors sont à l'opposé les unes des autres. En 1961, les Etats-Unis venaient de subir une cure sévère d'assainissement qui avait eu au moins le mérite d'abaisser aux environs de 1,5 % le rythme annuel de hausse des prix. La stabilité rétablie devait fournir une base solide au président Kennedy pour faire redémarrer la machine.

Rien de tel actuellement. Aucun « avantage » ne vient contrebalancer l'inexorable montée du chômage. Le ralentissement de l'activité ne permet pas aux entreprises, comme c'était le cas lors des précédentes récessions, d'améliorer leur bilan. Bien qu'elles investissent moins, le coût des équipements nouveaux dont elles ne peuvent se passer augmente tellement vite qu'elles sont obligées de s'endetter encore davantage.

Ce phénomène se constate dans tous les grands pays industriels, où il est encore aggravé par l'effondrement des bourses de valeur, qui empêchent les sociétés de se procurer par des moyens orthodoxes les ressources dont elles ont besoin. Au cours de la seule semaine qui vient de s'écouler, trois firmes britanniques se sont déclarées incapables de faire face à leurs échéances. La débâcle de Burmah Oil a été suivie de celle du célèbre constructeur de voitures Aston-Martin et du fabricant de camions Fodens. Dans un long éditorial paru samedi matin, le « Times » se demande si l'on ne risque pas d'assister à une panique dans les milieux d'affaires.

Mais le secteur privé, encouragé au cours des années précédentes par les banques à financer par les méthodes les plus imprudentes des opérations de plus en plus risquées, n'est pas seul en cause. Au cours d'une récente déclaration, le président Gerald Ford n'a pas hésité à faire allusion au possible écroulement financier de tel ou tel allié européen des Etats-Unis. Mettant les points sur les « i », M. Henry Kissinger vient de citer nommément la Grande-Bretagne et l'Italie, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à emprunter pour financer le déficit énorme de leur balance des paiements.

Pour freiner la chute de la livre sterling, la Banque d'Angleterre a dû sacrifier plus d'un milliard de dollars de ses réserves pendant le seul mois de décembre, et tout indique qu'elle a dû continuer à intervenir depuis lors. Un brusque retrait des fonds arabes sur la place de Londres risquerait de créer une situation chaotique, à moins que les Américains, comme ils l'ont fait par le passé, ne renflouent alors la City par une injection massive de crédits (« swaps ») propre à alimenter encore l'inflation.

En attendant, pour essayer de relancer l'activité, les autorités américaines abaissent le taux officiel de l'intérêt, mais, sur les marchés, le besoin universel de nouvelles liquidités suscité par l'inflation a constamment tendance à faire remonter le loyer de l'argent, comme on vient de le voir à New-York. Le moment approche peut-être où la situation deviendra totalement incontrôlable si les nations occidentales ne savent pas, à temps, réduire leur niveau de vie.

Le chômage atteint aux États-Unis son plus haut niveau depuis 1961

Les réserves britanniques ont diminué de 1 milliard de dollars en un mois

Pour la première fois depuis la grande dépression des années 30, les Etats-Unis comptaient à la fin de 1974 plus de six millions de chômeurs, soit 7,1 % de la population active. Le président de la puissante centrale A.F.L.-C.I.O. a décidé de réunir, pour la première fois depuis six ans, les dirigeants de ses cent dix syndicats membres le 23 janvier afin de réclamer une « action immédiate et massive » *du gouvernement pour relancer l'économie. M. Gerald Ford étudie actuellement avec ses conseillers la mise au point d'un ensemble de mesures de lutte contre la récession.*

En Grande-Bretagne, où une forte détérioration des réserves monétaires a été enregistrée en décembre, le nombre des entreprises en difficulté s'accroît chaque jour. M. Wilson a lancé une mise en garde aux travailleurs contre la multiplication des grèves dans les secteurs en crise.

En revanche, l'Allemagne fédérale a enregistré un excédent de sa balance des paiements courants de 22,4 milliards de DM (9,2 milliards de dollars) au cours des onze premiers mois de 1974.

Six millions et demi d'Américains étaient sans emploi à la fin de 1974, ce qui représente 7,1 % de la population active contre 6,5 % en novembre 1974 et 4,9 % en décembre 1973. Il s'agit là à la fois de la plus forte augmentation du chômage en un mois (+ 500 000 personnes) depuis octobre 1960 et du niveau le plus élevé depuis quatorze ans : en mai 1961, le taux de chômage était également de 7,1 % ; il avait atteint 7,4 % en août 1958.

Cette poussée, plus forte que prévu, provient pour l'essentiel des licenciements dans l'industrie automobile, où près de 300 000 personnes ont été mises en chômage technique au cours des dernières semaines. En un an, le nombre des sans-emploi a augmenté de plus de 2 millions, alors que l'économie américaine est entrée dans une phase de récession, la plus longue et la plus grave depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le taux de chômage pourrait continuer d'augmenter, pour atteindre au printemps 8 % de la population active, soit plus de 8 millions de personnes.

L'aggravation de la situation sur le marché du travail pourrait amener le gouvernement américain à prendre de réelles mesures de relance. Le président Ford a réuni, le 4 janvier, ses conseillers économiques afin de mettre au point un plan de redressement qu'il présentera au Congrès à la fin du mois.

(Lire la suite page 4.)

M. Giscard d'Estaing à la Cour de cassation

Les magistrats sont invités à mieux faire comprendre leurs décisions

M. Valery Giscard d'Estaing a reçu, vendredi 3 janvier, les vœux de la presse française et étrangère et ceux du corps diplomatique. A cette occasion, il a défini l'esprit de sa politique extérieure tournée vers la « conciliation », le « dialogue » et la « paix », et précisé le calendrier de ses rencontres internationales en 1975.

Le chef de l'Etat a assisté, d'autre part, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation : il a mis l'accent sur l'indépendance de la magistrature, mais aussi sur la nécessité de mieux faire comprendre et accepter par le corps social les décisions des juges.

Les deux langages

Du discours du président de la République devant la Cour de cassation, on pourrait penser d'abord qu'il est ambigu. Ou plutôt y voir le résultat de sa propre dualité. Elu de la nation, mais aussi premier magistrat de France, sommet de la hiérarchie administrative, il use alternativement des deux langages auxquels correspond cette fonction double : la fermeté et le progrès.

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 5.)

SUCCÉDANT LUNDI A L'O.R.T.F.

Les nouvelles sociétés de télévision présenteront chacune en cas de grève un programme minimum distinct

Sans être totalement écartée, la menace de grève qui planait sur les programmes de radio et de télévision pour le lundi 6 janvier, jour inaugural des nouvelles sociétés héritières de l'O.R.T.F., semble s'éloigner.

Cependant, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, a adressé vendredi 3 janvier aux présidents des sociétés, dont le mandat, précise le Journal officiel *du 4 janvier, sera de trois ans, une lettre contenant les nouvelles instructions sur le « programme minimum » en cas de conflit : elles prévoient notamment un programme réduit distinct pour chacune des chaînes et un programme plus étoffé dans la journée pour les week-ends et les jours fériés.*

L'assemblée générale des délégués syndicaux de la nouvelle Fédération du syndicat national des journalistes de l'audio-visuel (ex-O.R.T.F.) a décidé, vendredi, de ne pas donner suite au préavis de grève déposé pour le lundi 6 janvier. M. Edouard Guibert a précisé : « *Les réponses de principe aux questions des syndicats ont dans l'ensemble été jugées favorables. De nouvelles entrevues auront lieu au début de la semaine prochaine pour poursuivre les conversations et établir des calendriers de rencontres.* »

En revanche, les organisations S.N.R.T.-C.G.T. et SURT-C.F.D.T. ont décidé « *de soumettre aux délégués des organisations constitutives les réponses apportées par les présidents des sociétés aux questions qu'elles avaient posées, et suspendent dans cette attente toute décision d'action* », sans exclure des mouvements partiels, lundi, dans certains secteurs.

Simple coïncidence ? Les présidents des sociétés ont reçu, vendredi 3 janvier, les nouvelles instructions relatives au « programme minimum » en cas de conflit du travail.

Les présidents sont invités à prévoir, désormais, un « programme minimum » distinct s'inspirant, quantitativement, de ce qu'il était à l'O.R.T.F. En cas de grève sur les trois chaînes de télévision le même jour, les téléspectateurs bénéficieraient cependant de trois programmes différents.

Si le conflit éclate pendant un week-end ou un jour férié, ce « programme minimum » sera obligatoirement étoffé : par exemple, un film le dimanche après-midi en plus des programmes du soir.

A charge pour chacun des présidents, après concertation avec les syndicats notamment, de mettre au point les modalités précises du « programme minimum » sur chaque chaîne, en s'inspirant de ces instructions.

Enfin, les spots publicitaires ne pourront pas être diffusés en cas de « programme minimum », mais les chaînes seront autorisées à augmenter la durée des séquences publicitaires au moment de la reprise normale des émissions.

Les conditions d'exercice du droit de grève pourraient être encore plus sévères pour l'Office de diffusion, où l'éventualité de « couper l'antenne » serait totalement exclue. Tout au plus, en cas de conflit avec ses techniciens, l'Office de diffusion pourrait-il contraindre les chaînes à déclencher le « programme minimum ».

Pour sa part, le président de la République adressera, la semaine prochaine, une lettre aux présidents des sociétés sur la manière dont il conçoit les rapports entre le gouvernement et les organismes de radiotélévision, précisant — comme il l'a dit vendredi en recevant la presse — que « *la responsabilité des pouvoirs publics à leur égard sera celle que l'on a avec les autres moyens d'information* ».

Mais la principale préoccupation des présidents des sociétés de programmes est d'ordre financier : ils appréhendent quelque peu d'avoir à boucler leurs budgets avec des ressources qu'ils estiment insuffisantes.

CLAUDE DURIEUX.

L'U.D.R., des idées et des hommes

par YVES GUENA (*)

Il y a six mois, au lendemain de l'élection présidentielle, c'était à l'U.D.R. rancœur, tristesse, interrogation sur soi-même et flottement. On n'aurait pas donné cher de notre avenir, et deux dangers semblaient nous guetter. Le premier, illusoire, phantasme né de notre découragement, était qu'une nouvelle majorité se constituât, dont nous aurions été en tout ou partie exclus : encore aurait-il fallu trouver ailleurs l'appoint, car il ne suffit pas de lorgner vers les socialistes pour les détacher de leurs alliés communistes. La querelle qui se développe entre eux depuis trois mois n'y change rien : le nombre de députés socialistes qui doivent leur élection aux voix communistes mesure le degré d'humiliation que le parti de M. Mitterrand est prêt à endurer pour maintenir l'alliance.

Le vrai danger pour l'U.D.R. aurait pu venir plutôt de ses alliés, qui sont vis-à-vis d'elle et par la force des choses dans une situation frontalière. Nous pouvions craindre voilà six mois que notre groupe parlementaire ne s'effrite, que nos militants ne nous abandonnent, que nos électeurs ne glissent vers les autres formations de la majorité. Or, rien de ce que nous constatons, rien de ce que nous ressentons, ne traduit une telle hémorragie. Le groupe parlementaire a pu connaître des états d'âme, les militants jusqu'à ces dernières semaines ont pu se sentir portés plus à l'attentisme qu'à l'activisme, au total, en décembre, la situation de l'U.D.R. était meilleure qu'en mai, et l'heure était venue, le creux de la vague étant franchi, de repartir de l'avant.

(Lire la suite page 6.)

(*) Secrétaire général adjoint de l'U.D.R.

La réforme régionale un an après

L'État cherche à transférer ses charges et à dégager sa responsabilité

nous déclare M. Pierre Pranchère au nom du P.C.

Les assemblées régionales (comités économiques et sociaux et conseils) vont se réunir à partir du 6 janvier afin d'examiner les projets de budget pour 1975 préparés par les préfets de la région. Aux termes de la loi du 2 juillet 1972, les conseillers seront autorisés cette année à prélever des ressources pouvant aller jusqu'à 25 francs par habitant (contre 15 francs en 1974), ce qui implique évidemment une pression fiscale régionale plus forte.

Etant donnée la situation économique actuelle, on peut s'attendre à une certaine réserve de la part des élus pour s'engager sur cette voie si la part des impôts d'Etat transférée aux régions n'est pas accrue. Il faut s'attendre aussi, sur cette question, à des divergences entre les partis de gauche, notamment dans les régions présidées par un socialiste (Nord - Pas - de - Calais, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur) ou un radical de gauche (Corse). Récemment (*le Monde* du 19 décembre), un incident a opposé les socialistes aux communistes au conseil du Languedoc - Roussillon. Des « accrochages » du même genre ont eu lieu dans les conseils généraux du Gard et de la Dordogne.

Dans l'interview qu'il a accordée à François Grosrichard et qu'on lira page 8, M. Pierre Pranchère, député de Corrèze, responsable des questions régionales au comité central du parti communiste (1), dénonce dans la région actuelle une « *nouvelle pompe à finances* ». Il considère que dans sa forme actuelle la réforme permet à l'Etat de transférer ses charges et de dégager sa responsabilité.

(1) *Le Monde*, enfin ... réunion ... la réforme régionale ... M. Chaban-D... de M. Pierre ...

AU JOUR LE JOUR

DÉSARMEMENT

En retirant aux scouts le droit de porter le poignard au côté, le gouvernement de Sa Majesté britannique est le premier au monde à avoir attaqué le problème du désarmement à la racine.

D'ailleurs, les enfants de Baden-Powell se remettront très bien de ce coup porté à leur dignité. Mieux que le poignard, il leur restera, pour l'émulation des âmes, l'exaltante course aux badges et aux rubans de couleur, largement compensatrice si l'on en juge par l'attrait qu'exercent les distinctions et les médailles chez les adultes toujours prêts.

A cet égard, la suppression du couteau scout n'est qu'un début en matière de désarmement. Apparemment, en effet, il n'y a pas que les enfants qui jouent aux petits soldats.

BERNARD CHAPUIS.

Au rendez-vous du 6 janvier

Liberté, fraternité. En adressant ses vœux à la nation, le chef de l'Etat a fait lever une espérance. Les Français sont sensibles à l'opinion du premier d'entre eux. Le général de Gaulle les voulait grands et généreux. Georges Pompidou les voyait occupés d'eux-mêmes. C'est bien l'image que nous renvoyaient sous ce triste éclairage nos écrans miroirs. Le reflet sans éclat, sans noblesse, sans passion d'un peuple de nantis, ne songeant qu'à tenir boutique, à cultiver son jardin, à faire des économies et à se gargariser de son Histoire.

Et c'est bien la leçon qui s'inscrivait soir après soir sur nos écrans tableaux noirs. L'enseignement de la réussite, de la richesse et de la gloire. Une société — la bonne société — repliée sur elle-même, curieuse de sa seule démarche vers l'opulence, sourde et aveugle aux plaintes de ces traînards, de ces exclus enfin inclus par le président de la République dans « une communauté vivante, chaleureuse, fraternelle ».

Oui, à l'aube de l'année nouvelle, un espoir est permis, celui d'assister à la naissance, au-delà des aménagements de structure, de grilles et de programmes, d'une nouvelle télévision.

Liberté, fraternité. Ces mots d'ordre lancés le 31 décembre par le chef de l'Etat s'inscriront-ils véritablement au fronton de nos nouvelles sociétés de télévision ? Dans quel esprit, de quel cœur les responsables de nos trois chaînes envisagent-ils leur mission ? Ils y songent depuis trois mois. Ils demandent trois mois encore pour apporter les preuves concrètes d'un désir de progrès qui doit tenir compte et de l'indice des prix et des indices d'écoute et de satisfaction. Et qui devra se situer — ils l'ont plusieurs fois affirmé — au niveau des hommes, des programmes et des idées. J'entends bien, mais, pratiquement, comment cela va-t-il se passer ? Je vais plus loin : la notion de progrès, de changement dans la continuité, n'est-elle pas déjà périmée ? Et n'est-ce pas une véritable mutation qu'il va falloir opérer ?

Et cela dans trois domaines-clés : l'information, la jeunesse et l'autre France, la France dont on distinguait si mal l'image à l'écran, celle des immigrés, des handicapés, des personnes âgées ; celle des ouvriers agricoles ou spécialisés ; celle des marginaux, celle de tous ceux qui couraient sans réussir à les rattraper derrière les locomotives de la société d'abondance et de profit.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 11.)

AMÉRIQUES

METTANT A PROFIT SES ÉNORMES RESSOURCES PÉTROLIÈRES

Le Venezuela entreprend une offensive diplomatique à l'échelle du continent

De notre envoyé spécial

Caracas. — Le gouvernement que préside, depuis le mois de mars 1974, M. Carlos Andres Perez a commencé à appliquer dans le domaine de la diplomatie une politique à la mesure des énormes ressources financières dont il dispose. Les recettes provenant des exportations de pétrole — *10 milliards de dollars en 1974* — permettent en effet au Venezuela, qui fut l'un des promoteurs de l'OPEP, de jouir aujourd'hui d'une *liberté d'action* croissante à l'égard des pays industrialisés. Encore fallait-il qu'existe une volonté de mettre à profit et surtout de secouer la tutelle des Etats-Unis.

Cette volonté, le président Carlos Andres Perez, un homme que ses propres *adversaires qualifient* d'« *audacieux* », semble l'avoir. A la conférence de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) qui s'est *tenue à Quito au mois de* novembre pour examiner une résolution tendant à la levée des sanctions *prises* en 1964 contre Cuba, *le gouvernement* de Caracas, qui avait parrainé cette résolution, a subi un demi-échec. Le texte n'a pas été approuvé à la *majorité requise* des deux tiers, et l'Organisation pan-américaine, que par sa démarche, le Venezuela prétendait renforcer, en est sortie *affaiblie*.

A la suite de ce faux pas — que les sociaux-chrétiens au pouvoir jusqu'en mars dernier n'ont pas manqué d'exploiter, — le chef de l'Etat s'est rendu à Lima à l'occasion *des fêtes marquant le cent* cinquantième anniversaire de la bataille d'Ayarucho, qui avait consacré l'indépendance des *anciennes colonies sud-américaines* du général Juan Velasco Alvarado à cette manifestation, qui a donné, comme auparavant, celle de Quito, la mesure des divergences de vues entre Latino-Américains. M. Carlos Andres Perez, qui a rompu le protocole pour prendre des bains de foule, s'est cependant taillé un beau succès de popularité. Il a obtenu des représentants des pays présents dans la capitale péruvienne un appui résolu à l'idée de réunir au début de 1975, à Caracas, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Amérique latine.

Cette invitation, les présidents des six petites nations d'Amérique centrale, qui s'étaient donné rendez-vous les 12, 13 et 14 décembre à Puerto-Ordaz, sur les bords de l'Orénoque, avec M. Perez, l'ont également acceptée. Ils avaient, il est vrai, de bonnes raisons de donner satisfaction à leur hôte vénézuélien. Le gouvernement de Caracas a, en effet, en particulier, offert aux pays de l'isthme, gravement affectés par la hausse du prix du pétrole, de financer leurs importations d'hydrocarbures.

Pour une relation plus équilibrée

Le Venezuela a déjà placé une partie — le dixième environ — de ses recettes pétrolières dans des institutions financières internationales (Banque mondiale) ou interaméricaines (BID, Corporation andine, Banque d'intégration centro-américaine, Banque de développement des Caraïbes). Mais la politique extérieure de Caracas, qui commence à se préciser, va plus loin. En mettant son expérience en tant que membre du puissant syndicat des exportateurs de pétrole et ses pétro-dollars — ou plutôt ses pétro-bolivars ! — au service d'autres producteurs de matières premières ou de produits agricoles de la région comme du reste du tiers-monde, le gouvernement vénézuélien prétend, sinon assumer un rôle de « leader » du moins exercer une influence croissante. Pour répondre à tous ceux qui, à l'extérieur mais surtout à l'intérieur du pays, dépeignent déjà M. Perez sous les traits du bourgeois gentilhomme et soulignent les risques d'une politique de « nouveau riche », les porte-parole du gouvernement ne cessent de mettre en relief le caractère *purement « coopératif »* de la politique vénézuélienne.

« *Notre objectif, qui a commencé à se réaliser à Puerto-Ordaz, est, nous a dit* M. Efrain Schacht, ministre des affaires étrangères, *de développer une politique de coopération. Il s'agit pour nous de renforcer ou de créer des organisations visant à régulariser et à orienter le commerce international des matières premières et les produits de base : café, bananes, fer, cuivre, étain, etc.* » Avec les chefs d'Etat des pays des Caraïbes qui doivent se réunir dans le courant du mois de janvier, M. Perez aura sans doute l'occasion d'aborder le problème de la bauxite. La Jamaïque, la Guyane et le Surinam figurent en effet parmi les principaux producteurs mondiaux de ce produit. Ils ont formé au début de 1974 une association internationale de la bauxite. A la même époque, le gouvernement vénézuélien exposera ses vues à Alger, où sont convoqués les membres de l'OPEP, et à Dakar, où se réuniront les producteurs de matières premières.

Stimuler les associations de producteurs afin de maintenir, voire d'améliorer, les termes de l'échange *en faveur* de leurs matières premières, mais aussi fixer des quotas entre celles-ci pour remédier à la situation anarchique du marché : telle sera la position de Caracas vis-à-vis de ses « *amis naturels* » du tiers-monde. Conseillé par M. Manuel Perez Guerrero, ancien secrétaire général de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), actuellement ministre d'Etat chargé des relations économiques internationales, le président Perez a, d'autre part, déjà fixé sa position à l'égard des pays industrialisés. Dans une lettre qu'il a envoyée à M. Gerald Ford en réponse au discours menaçant que ce dernier avait prononcé à l'Assemblée générale des Nations unies, le chef de l'Etat vénézuélien a réclamé l'établissement d'« *une relation équilibrée entre les matières premières d'un côté, les produits manufacturés et la technologie de l'autre* ».

Hostiles à tout affrontement, et résolus à trouver un terrain d'en*tente par le dialogue*, les dirigeants vénézuéliens souhaitent sincèrement trouver un remède à la crise économique mondiale, *ce remède ne devant toutefois pas être* le simple replâtrage d'un système économique qu'ils estiment injuste et périmé. Il faut, disent-ils, discipliner les forces du marché, bref, planifier. Les dirigeants vénézuéliens exposent à ce sujet deux idées maîtresses : la première *concerne la création d'un fonds* international alimenté par des prélèvements aux exportations chargé en particulier de régulariser l'offre des matières premières à long terme et d'accorder des compensations aux pays victimes *de fluctuations incontrôlables* de leur production. Seconde idée : il faut un « *redéploiement industriel* » à l'échelle mondiale.

On cite en exemple l'accord intervenu récemment entre le gouvernement, d'un côté et, d'autre part, les compagnies *Orenoco* Mining et Iron Mines (filiales de la U.S. Steel et de la Bethlehem Steel, dont les concessions dans *l'Etat de Guayana ont été annulées* et les installations nationalisées). Le Venezuela s'est engagé à continuer de fournir le minerai *brut aux compagnies américaines*, mais en quantités décroissantes. A mesure que la sidérurgie, en pleine expansion, augmentera sa *production*, c'est le produit transformé et non plus le minerai qui sera expédié aux Etats-Unis. La question, nous a-t-on expliqué, a fait l'objet de pourparlers préalables avec les représentants des compagnies, qui ont parfaitement compris le point de vue vénézuélien et pris leurs dispositions en conséquence.

Des liens d'égal à égal

Les dirigeants vénézuéliens ne sont pas peu fiers d'être parvenus à nationaliser à l'amiable les filiales de deux puissantes compagnies américaines, qui seront dûment remboursées, et d'éviter un affrontement avec Washington. Ils espèrent qu'un accord direct sera également possible avec les compagnies pétrolières, les filiales d'Exxon et de Shell notamment, dont les concessions fabuleuses passeront prochainement à l'Etat, et les avoirs — plusieurs centaines de millions de dollars — seront nationalisés. « *Les compagnies ont accepté le fait de la nationalisation*, dit M. Fernando Baez Duarte, vice-ministre des mines et hydrocarbures ; *le rapport établi par la commission chargée d'étudier le projet de réversion des concessions a été remis très récemment au président de la République. Il prévoit l'intervention de la Cour suprême, mais nous avons des conversations avec les responsables des compagnies. Il y a des possibilités de négociations. Du côté vénézuélien, nous avons intérêt à conserver les liens techniques et technologiques avec les entreprises américaines et nous pouvons assurer la continuité des fournitures de pétrole.* » C'est, selon M. Baez, cette sécurité que recherchent actuellement les consommateurs.

● A propos de la réduction de la production pétrolière du Venezuela, de 11 % en 1974 par rapport à 1973, et des rumeurs selon lesquelles la production serait ramenée, en 1980, à deux millions de barils/jour, le vice-ministre nous a déclaré : « *Nous pensons maintenir la production en 1975 au niveau de 1974, soit environ trois millions de barils/jour. Pour l'avenir, plusieurs facteurs entrent en considération : le niveau des réserves, les besoins extérieurs, notre consommation intérieure, les nécessités financières du pays. Tout cela rend les calculs très aléatoires.* »

Il nous est apparu clairement, en tout cas, que les gouvernants vénézuéliens ne souhaitent pas de conflits, et surtout pas avec les Etats-Unis. « *L'intérêt manifesté par le président de la République pour l'unité et l'intégration de l'Amérique latine n'implique en aucune manière un affrontement avec Washington* », nous a dit M. Schacht. « *A aucun moment le président Perez n'a envisagé de réduire les rapports avec les Etats-Unis. Tout au contraire* » « *Nous souhaitons*, a ajouté le ministre des affaires étrangères, *renforcer nos liens avec eux, mais sur des bases nouvelles, d'égal à égal, et établir nos relations économiques et commerciales sur des fondements équitables* »

L'approbation par le Congrès américain d'une loi sur le commerce *qui exclut* les pays membres de l'OPEP du « système de références généralisées » a toutefois provoqué un mouvement d'humeur chez les dirigeants à Caracas « *C'est une contradiction, et c'est très peu élégant* », nous a dit, à ce sujet, M. Perez Guerrero, *qui craint, par ailleurs*, que la réévaluation de l'or ne porte préjudice aux pays du tiers-monde. Mais le conseiller du président est optimiste *et voit favorablement* les contacts se multiplier entre les dirigeants des pays développés. Ces contacts, espèrent-ils, « *devraient un jour aboutir à une négociation générale dans le cadre des Nations unies.* »

PHILIPPE LABREVEUX.

[Rappelons que M. Giscard d'Estaing a indiqué, vendredi 3 janvier, que des entretiens franco-vénézuéliens « au sommet » auront lieu à Paris en 1976.]

Chili

L'afflux de réfugiés dans les ambassades se poursuit

Une trentaine de personnes environ ont trouvé refuge à l'ambassade du Venezuela à Santiago-du-Chili durant la période des fêtes de fin d'année. L'annonce en a *été faite officiellement* par le ministre des affaires étrangères vénézuélien, M. Efrain Schacht.

L'ambassadeur de Caracas à Santiago, M. Antonio Arellano, a déclaré, à l'issue d'un entretien avec le ministre chilien des affaires étrangères, le vice-amiral Patricio Carvajal, que l'âge des réfugiés oscillait entre vingt-cinq et vingt-six ans, et qu'il s'agissait, *pour la plupart, de membres* du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), du parti communiste et du parti socialiste. Quelques personnes avaient également tenté de se réfugier dans les ambassades du Costa-Rica et de l'Uruguay.

Ce sont donc désormais plus de trois cents personnes qui sont abritées par des représentations diplomatiques étrangères à Santiago : deux cent vingt et une se trouvent à l'ambassade d'Italie, et une soixantaine à l'ambassade de Colombie.

Le départ de ces réfugiés pour l'étranger est suspendu à la délivrance d'un sauf-conduit par les autorités chiliennes. Selon ces dernières, la sortie des réfugiés, *tout comme, d'ailleurs, celle des* personnes — trois cents en principe — qui figurent sur des listes de détenus politiques « libérables », dépend uniquement de la bonne volonté des pays éventuellement prêts à accueillir les exilés chiliens. En ce qui concerne les personnes réfugiées à l'ambassade d'Italie, pourtant, aucun départ n'est envisageable avant la conclusion de l'enquête sur la mort d'une jeune militante du MIR, Mlle Lumi Videla, dont le cadavre avait été découvert, le 3 novembre 1974, dans les jardins de l'ambassade.

Un porte-parole du ministère chilien des affaires étrangères a, d'autre part, déclaré le 3 janvier que *M. Henry Kissinger*, secrétaire d'Etat américain, viendra en particulier au Chili lors de la tournée latino-américaine qu'il *doit faire en février prochain* en vue de préparer la réunion des ministres des affaires étrangères du continent, prévue pour mars à Buenos-Aires. Le même porte-parole s'est inscrit en faux contre l'affirmation d'un journal américain selon laquelle M. Kissinger menacerait les dirigeants chiliens de lier la poursuite de l'aide des Etats-Unis à un rétablissement de la démocratie dans le pays. Rappelons que le Congrès américain a supprimé l'aide militaire et réduit l'aide économique au Chili pour 1975.

Le 2 janvier, M. Alberto Vignes, ministre argentin des affaires étrangères, avait déclaré que M. Kissinger visiterait l'Argentine au cours de la deuxième semaine de février. Les autres étapes du secrétaire d'Etat américain pourraient être Rio-de-Janeiro, Caracas, et Lima. Interrogé sur ce *thème*, un *porte-parole du département* d'Etat américain est demeuré relativement évasif sur le futur programme de M. Kissinger en Amérique latine. Il a, en revanche, formellement écarté la possibilité d'une étape à La Havane, bien que M. Fidel Castro ait déclaré, le 3 janvier, qu'un « *léger changement était récemment intervenu* » dans les relations entre les Etats-Unis et l'île caraïbe : « *La différence entre Nixon et Ford*, a déclaré M. Castro, *vient de ce que ce dernier n'est pas formellement compromis avec des contre-révolutionnaires cubains.* » *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Les États-Unis n'emploieraient la force que si les producteurs de pétrole cherchaient « à étrangler le monde industrialisé »

PRÉCISE M. HENRY KISSINGER

Washington *(A.F.P.)*. — Les déclarations de M. Henry Kissinger sur un éventuel emploi de la force contre les pays pétroliers et la « grogne » des Européens (*le Monde* du 4 janvier) ont provoqué une cascade de mises au point du président Ford, du vice-président Rockefeller, du secrétaire d'Etat lui-même, à trois reprises, et du Pentagone.

Les ambiguïtés de l'interview du chef de la diplomatie américaine ne paraissent cependant pas avoir été entièrement dissipées par cette succession de commentaires officiels. Ceux-ci n'ont en tout cas pas effacé le caractère d'avertissement des propos que l'on cherche à replacer dans leur contexte « hypothétique ».

M. Kissinger, commentant vendredi soir 3 janvier pour la troisième fois en moins de vingt-quatre heures ses propres déclarations, a souligné qu'il ne s'attendait pas à ce que la situation puisse devenir assez grave pour justifier une intervention militaire américaine contre les puits de pétrole. Il faudrait pour cela que les producteurs « *cherchent délibérément à étrangler le monde industrialisé* », l'Europe et le Japon, a-t-il dit. « *Nous ne considérons pas que tel soit le cas* », a-t-il ajouté, assurant que les Etats-Unis croient « *fortement* » que la coopération producteurs-consommateurs portera ses fruits.

Mais M. Kissinger, tout en remarquant qu'il n'y avait pas de quoi faire naître de ses propos une crise internationale, a poursuivi : « *Je m'en tiens à ce que j'ai dit.* »

De son côté, le président Ford, dans une déclaration lue par son porte-parole, a fait remarquer que les propos de son secrétaire d'Etat ont un caractère « *des plus circonstanciés* » et ne peuvent s'appliquer qu'« *à la plus grave des urgences* ».

Enfin, le porte-parole du Pentagone a assuré, pour sa part, que le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger, reste sur les positions qu'il avait exprimées le 25 septembre : les Etats-Unis croient à la méthode des « *discussions amicales* » avec les pays pétroliers et ils « *n'envisagent aucune action* » militaire, malgré l'existence, qu'il a refusé de commenter, de « *plan de contingence* ».

S'agissant de l'Europe et du « sentiment d'impuissance » qu'il a attribué aux Européens, M. Kissinger a, d'autre part, assuré vendredi qu'« *il n'avait pas à l'esprit les dirigeants européens actuels* ».

Les propos du secrétaire d'Etat, en dépit de ces mises au point, suscitent de vives critiques aux Etats-Unis mêmes. Le sénateur démocrate Henry Jackson, notamment, a déclaré : « *Je ne pense pas qu'une grande puissance doive s'adresser publiquement au monde en termes menaçants.* »

M. HOVEIDA : une grande catastrophe s'ensuivrait

Le premier ministre iranien, M. Amir Hoveida, a déclaré dans une interview au quotidien du Caire *Al Ahram* que l'intervention militaire de l'une des superpuissances dans le golfe Persique *entraînerait automatiquement* l'intervention militaire de l'autre, et qu'« *une grande catastrophe s'ensuivrait* ».

« *L'Iran ne croit pas qu'une telle chose puisse arriver*, a poursuivi M. Hoveida. *Une invasion militaire des* [illegible] *pétrolières est impossib*[illegible] *qu'il en soit, il faut s'at*[illegible] *tout en ce monde.* »

PROCHE-ORIENT

A LA CONFÉRENCE DU CAIRE

L'Égypte et la Syrie s'efforcent de réconcilier la Jordanie et l'O.L.P.

Les ministres des affaires étrangères des pays arabes dits du « *champ de bataille* » (Egypte, Syrie, Jordanie) se sont réunis vendredi soir 3 janvier au siège de la Ligue arabe au Caire, en présence du chef du département politique de l'O.L.P., pour tenter de combler le fossé qui sépare la Jordanie de la résistance palestinienne. A *l'issue* de cette première réunion préparatoire, le secrétaire général de la Ligue arabe s'est déclaré « *très satisfait* » *des entretiens, affirmant* qu'il était optimiste quant à l'avenir des relations jordano-palestiniennes.

De nombreux observateurs estiment pourtant que ces entretiens sont voués à l'échec, tant sont importantes les divergences *séparent les dirigeants hachémites* des leaders de la résistance palestinienne. On note d'ailleurs que deux bombes ont explosé vendredi soir à *Damas* à proximité des ambassades d'Egypte et de Jordanie, tandis qu'au Caire même l'O.L.P a distribué, dans *les environs immédiats du siège* de la Ligue arabe, des tracts accusant la Jordanie d'appuyer un « *nouveau complot américain* » visant à *restituer* la Cisjordanie au roi Hussein.

Malgré l'unanimité qui s'est dégagée au dernier « sommet » arabe de Rabat, au cours duquel la Jordanie a décidé de reconnaître l'O.L.P. comme l'« *unique représentant du peuple palestinien* », *il n'y a pratiquement* pas eu de rapprochement concret entre les deux parties. Réuni au début de décembre, à Damas, pour définir les bases éventuelles d'une entente avec la Jordanie, le comité exécutif de l'O.L.P a estimé qu'une réconciliation ne serait possible *que si le roi* Hussein autorisait le retour des fedayin en Jordanie. A cet effet, les Palestiniens voudraient que soient remis en vigueur les accords du Caire et d'Amman de septembre et octobre 1970, qui réglementaient leur présence en Jordanie.

Le roi Hussein estime, pour sa part, que ces accords sont caducs. La thèse *jordanienne* sur ce point est que la résistance à l'occupation israélienne doit s'exercer de l'intérieur des territoires occupés. Les Jordaniens redoutent en fait qu'un retour en masse des organisations de résistance palestinienne à Amman n'aboutisse *finalement* à une *nouvelle* confrontation jordano-palestinienne. Les affirmations réitérées d'Abou Ayad, bras droit de M. Arafat, *sur la nécessité de « liquider le régime hachémite »* ne facilitent guère un compromis sur ce point.

D'autre part, les mesures de « *jordanisation* » *prises* par le gouvernement d'Amman à la suite de la décision de Rabat de reconnaître à l'O.L.P. la voca*tion à contrôler la Cisjordanie* ont été vivement critiquées par la résistance palestinienne, qui les considère comme un moyen de *pression intolérable sur les neuf* cent mille Palestiniens qui vivent en Transjordanie. Dès que les nouvelles institutions de l'Etat *transjordanien seront mises en* place, les Palestiniens devront opter, ainsi que l'a souligné récemment le roi Hussein, « *pour ou contre nous* ».

Un troisième point litigieux est la représentation jordanienne à une éventuelle conférence de *paix*. Prenant au mot les *dirigeants* arabes réunis à Rabat, qui lui ont contesté toute autorité sur la Cisjordanie, le roi Hussein a déclaré *que la Jordanie n'avait plus* de raison d'être présente à Genève. Comme les Israéliens refusent de s'asseoir à la même table de *négociations* que les Palestiniens, cette prise de position jordanienne condamne pratiquement les travaux de la conférence de *Genève à la paralysie. Les dirigeants* hachémites estiment, cependant, qu'ils pourraient réviser leur attitude sur ce point, si les *Egyptiens et les Syriens se montraient* plus compréhensifs à leur égard dans le conflit qui les oppose à l'O.L.P. — J. G.

Libye

Le colonel Kadhafi : nous avons besoin de relire les enseignements du Christ

Tripoli *(A.F.P.)*. — Dans un message adressé, en ce début d'année à « *la plupart* » des chefs d'Etat, et diffusé par l'agence Arna, le colonel Kadhafi déclare notamment : « *Les peuples de la Terre, et probablement les anges du ciel, sont épuisés par la répétition du prétendu vœu de « bonne et heureuse année ». Chacun des chefs d'Etat adresse un tel vœu à ses homologues tout en s'écartant, lui-même, de ce souhait par ses actes, rendant ainsi la nouvelle année mauvaise et malheureuse*

« *Jusqu'à cette année, nous n'avons cesse de répéter ce souhait hypocrite. Ne pouvons-nous pas réfléchir profondément à la signification de certains versets du Coran, de la Bible et de l'Evangile, où il est dit :* « Unissez-vous dans le bien et la pitié, et écartez-vous du péché et de l'agression » ?

« *Monsieur le président, étant donné que nous n'avons pas de Christ pour dénoncer ceux qui ont oublié Dieu..., il ne nous reste plus qu'à nous reprocher mutuellement* nos péchés *et à battre notre coulpe pour nos offenses. Nous devons réaliser que nous sommes très éloignés des préceptes du Christ et que nous sommes très proches des propos de Satan*

« *Les grandes et riches puissances dépensent des sommes fabuleuses pour la fabrication de bombes atomiques, le développement des fusées intercontinentales, la réalisation de programmes spatiaux et la mise au point de plans de propagande et de guerre psychologique, au moment où les peuples de la planète souffrent de la maladie, de la famine et de la hausse vertigineuse des prix. Ces pays sont effectivement guidés par le diable, et leur livre sacré est Malthus et non la Bible. Nous avons besoin de relire les enseignements du Christ pour y retrouver la voix nous disant* : « Renoncez à la Palestine, au Sud-Est asiatique, à l'Irlande, à l'Allemagne et aux colonies africaines. »

Le colonel affirme que « *le monde* a *besoin du Christ à nouveau* ». Il s'insurge contre « *les festivités et la débauche* » des fêtes de fin d'année, et conclut par ce message de l'Evangile : « *Au commencement était le Verbe.* »

NOUVEAUX INCIDENTS A LA FRONTIÈRE ISRAÉLO-LIBANAISE

La tension monte au Sud-Liban, où de nouveaux incidents ont eu lieu, vendredi 3 janvier, pour la troisième journée consécutive. Selon Beyrouth, l'artillerie israélienne a pilonné en début de matinée, pendant plus d'une heure, la zone située entre Majidiyeh et Tell-Khyam. D'autre part, vers *8 heures*, des appareils israéliens ont tenté, selon la résistance palestinienne, de bombarder le camp de réfugiés palestiniens de Aïn-Heloué, à Saïda (30 kilomètres au sud de Beyrouth).

Selon des témoins cités par l'A.F.P., des Sam-7 ont été tirés à partir de ce camp contre les appareils israéliens. C'est la seconde fois, note-t-on à Beyrouth, que les Palestiniens utilisent de tels missiles. Ils en avaient déjà tiré quelques-uns le 12 décembre.

Les raids israéliens ont fait, depuis le début de l'année, six morts, dont un militaire, et cinq *blessés, du côté libanais*. A Tel-Aviv, un communiqué du porte-parole des forces de défense a annoncé qu'un soldat israélien avait été tué et sept autres blessés, vendredi matin, au cours de deux incidents à la frontière israélo-libanaise, dans le secteur de Har-Dov, sur les pentes du mont Hermon, à l'extrémité nord-est de la frontière. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Selon un hebdomadaire égyptien

SOIXANTE-DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES A LA SUITE DES MANIFESTATIONS DU CAIRE

Le Caire (A.F.P.). — Les manifestations de rue au Caire le 1er janvier avaient pour objectif de renverser le régime, et non uniquement de provoquer des troubles dans la capitale, écrit samedi matin 4 janvier *l'hebdomadaire égyptien* « Akhbar El Yom », citant une source bien informée.

Selon le journal, soixante-deux personnes ont été arrêtées jusqu'à présent. Parmi elles figure un juif égyptien, qualifié par le journal de gauchiste (1)

L'hebdomadaire indique qu'une infime minorité a tenté, en vain, en descendant dans la rue, d'entraîner la population à commettre des actes sanglants. Il estime qu'il incombe au peuple tout entier, et pas seulement aux forces de l'ordre, de s'opposer aux émeutiers.

« Akhbar El Yom » *annonce également que la police égyptienne* a saisi des tracts hostiles au régime ainsi que des documents secrets au domicile des principaux organisateurs dont l'idéologie « est bien connue des autorités », affirme le journal.

(1) Selon le journal libanais *Al Anouar*, il s'agirait de *M. Chebata* Haroun, un avocat égyptien de confession israélite.

هكذا من الأصل

...E-ORIENT

CONFÉRENCE DU CAIRE

Syrie s'efforcent de réconcilier ... et l'O.L.P.

Libye

...: nous avons besoin ... enseignements du Christ

ASIE

Inde

Après l'assassinat du ministre des chemins de fer
Le président du Congrès dénonce « les forces fascistes qui veulent détruire la démocratie »

De notre correspondant

New-Delhi. — Saura-t-on jamais qui a tué M. Mishra, le ministre des chemins de fer? *(Le Monde* du 4 janvier.) Toutes les personnalités publiques, tous les partis demandent que la lumière soit faite. Mais chacun exploite l'événement en fonction de ses intérêts. Mme Gandhi estime que cet assassinat est dû à l' *« atmosphère de violence »* qui règne en Inde, et que le deuil qui frappe le pays devrait l'inciter à *« reprendre le droit chemin »*.

Le président du Congrès s'estime en mesure d'assurer que *« les forces fascistes qui veulent détruire la démocratie ont fait leur première victime »*.

Une sourdine a cependant été mise aux insinuations selon lesquelles ce crime révélerait la *« vraie nature »* du mouvement de protestation contre la corruption, animé par M. Narayan, dans l'Etat du Bihar, où a été assassiné M. Mishra. Le leader du Sarvodaya (Mouvement du peuple) s'est indigné de ces insinuations et a demandé que l'enquête soit menée par la police fédérale et non par la police du gouvernement de Patna, dont il se méfie.

Les quotidiens de New-Delhi, qui, il y a encore quelques jours, consacraient leurs manchettes à l'affaire des licences de Pondichéry, dans laquelle était impliqué M. Mishra, sont d'une grande prudence dans leurs commentaires. Un seul, *Motherland*, se réfère au passé politique de l'ancien ministre pour chercher à savoir qui avait intérêt à sa disparition. Rappelant que M. Mishra avait fait preuve d'une grande dureté pendant la grève des chemins de fer qui avait paralysé le pays durant des semaines l'année dernière, le quotidien de droite évoque la possibilité d'une vengeance de cheminot. *Motherland* craint d'autre part que la mort du ministre n'interrompe le cours de la justice dans l'enquête sur le scandale des licences. *« Quelques-uns sont d'avis que M. Mishra était devenu un personnage embarrassant pour le pouvoir »*, poursuit l'éditorialiste...

L'hypothèse d'une exécution par un *« gouvernement d'assassins »* formulée par *Motherland* n'est pas retenue par les observateurs. En revanche, on n'écarte pas celle d'une provocation policière dans l'Etat du Bihar pour discréditer le mouvement Sarvodaya.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tortures et détention sans procès dans « la plus grande démocratie du monde »

« La plupart des femmes furent emmenées, un mois après leur arrestation, alors qu'elles participaient à des manifestations contre la hausse des prix au siège de la police de Calcutta. Là, elles furent conduites dans un cachot souterrain pour y être interrogées... et furent immédiatement l'objet de tortures physiques. Elles furent déshabillées complètement et allongées sur une table, brûlées à la cigarette — au cou, à la poitrine, au ventre et sur d'autres parties du corps plus intimes, — ces tortures étant accompagnées de toutes les humiliations concevables. Après cela, si l'une de ces femmes refusait de parler, une barre de fer était insérée dans son rectum..., la victime était ensuite reconduite, inconsciente, dans son cachot.. » Ce témoignage ne provient pas d'un Etat totalitaire, mais du pays qui se veut la *« plus grande démocratie du monde »*, l'Inde Il est fourni par des membres de la section du Bengale-Occidental de l'Association des femmes indiennes — organisation qui n'éprouve pas de sympathies particulières pour l'extrême gauche — et rapporté par le très sérieux hebdomadaire de Bombay, *Economic and Political Weekly*.

Dans l'une de ses dernières livraisons, le même journal révèle, d'autre part, les conditions dans lesquelles sont interrogés les prisonniers politiques à Trivandrum, au Kérala (Inde du Sud). L'interrogatoire a lieu dans une villa du quartier résidentiel de la ville. *« Dès son arrivée, le détenu est poussé dans l'une des pièces, qui ne contiennent aucun meuble. Le niveau des tortures et leur sadisme varient selon l'importance politique accordée au* suspect. *Ordinairement, elles prennent la forme d'une volée avec les mains, une canne de bambou ou la crosse d'un fusil, les coups sont le plus souvent assénés dans le dos, la tête du prisonnier étant maintenue enserrée entre les genoux de l'officier de police.* » Une victime affirme avoir été frappée ainsi pendant huit heures. Après quoi, des questions, plus particulièrement politiques, lui étaient posées, accompagnées de coups.

L'interrogatoire était ensuite poursuivi dans une autre salle par un autre groupe de policiers, jusqu'à ce que le détenu, ruisselant de sang, devienne méconnaissable. *« Une forme de torture plus terrible*, écrit encore le journal, *est connue dans le jargon policier comme le « truc du manche à balai vert » (green broomstick trick) et consiste à enfoncer un manche à balai neuf dans le pénis du prisonnier...* »

Ces vices cachés de la démocratie indienne sont largement dénoncés par Amnesty International. Dans son dernier rapport, cet organisme estime que quinze mille à vingt mille personnes, accusées d'appartenir au mouvement naxalite (marxiste-léniniste), préconisant la lutte armée, sont actuellement détenues sans jugement au Bengale-Occidental. La plupart de ces prisonniers ont été arrêtés en 1969 et 1970, époque d'intense violence à Calcutta. Considérés comme membres ou sympathisants du mouvement naxalite, ils ne sont toutefois pas reconnus coupables de délits criminels spécifiques. Mille sept cents quarante avaient été libérés en avril 1973, mais un certain nombre d'entre eux furent à nouveau arrêtés par la suite *(le Monde* du 15 mai 1973). Les gouvernements de New-Delhi et des Etats fédérés s'appuient sur plusieurs dispositions exceptionnelles autorisant la détention préventive : la loi sur la défense de l'Inde, en vigueur depuis le conflit indo-pakistanais de 1971, la loi sur le maintien de la sécurité intérieure, renforcée récemment sous prétexte de lutter contre la contrebande et la corruption.

Amnesty International a également souligné que les conditions de détention dans les prisons indiennes étaient le plus souvent épouvantables. Celles-ci sont insalubres, surchargées — c'est particulièrement le cas au Bengale-Occidental — et se situent bien au-dessous des normes minima admises par les Nations unies. Elles datent généralement, il est vrai, de l'époque britannique et n'ont guère été modernisées depuis. Ceci explique le nombre des incidents : mille trois cent quarante-six blessés, notamment au cours de *« tentatives d'évasion »* ou de *« rixes »*, rapporte un journal de Calcutta ; quatre-vingt-huit tués dans les mêmes circonstances, entre décembre 1970 et juin 1972 précise Amnesty International.

Comme à chaque fois qu'il est porté atteinte à l'image d'une Inde libérale, le gouvernement de New-Delhi fait la sourde oreille ou dément, sans convaincre. Le ministre de l'intérieur a, par exemple, qualifié le rapport d'Amnesty International de *« manifestation d'une imagination insensée »*. Néanmoins, on admet généralement que les accusations contenues dans ce rapport sont, pour l'essentiel, fondées, même si le chiffre de vingt mille prisonniers politiques, pour le seul Bengale-Occidental, est parfois jugé « exagéré ». Mais nul ne peut savoir avec précision combien de personnes sont incarcérées pour des raisons politiques. Sans doute leur nombre est-il limité par... les capacités d'hébergement des prisons indiennes et le fait que les autorités se refusent à leur reconnaître la qualité de prisonniers politiques. Selon New-Delhi, il y a seulement, dans toute l'Inde, cinq cent quatre-vingt-douze « suspects » naxalites détenus sans procès, et mille dix-sept en cours de jugement, ou purgeant des peines de prison. *« Les accusations de tortures et de cruautés ont fait l'objet d'enquêtes qui ont montré qu'elles étaient absolument sans fondement »*, a tenu à préciser un porte-parole du gouvernement du Bengale-Occidental, ajoutant que les conditions d'incarcération ne pouvaient être comparables qu'à la manière dont vivaient la majorité des Indiens... — G V

Vietnam du Sud

Washington condamne vivement l'offensive des forces communistes

Le porte-parole du département d'Etat américain, M. Robert Anderson, a donné vendredi 3 janvier lecture d'une déclaration dans laquelle les Etats-Unis condamnent en termes très vifs l'offensive des forces qu'il a qualifiées de nord-vietnamiennes dans la province de Phuoc-Long (une centaine de kilomètres au nord de Saigon), qui menacent maintenant la capitale provinciale, Phuoc-Binh.

« Cette offensive, a-t-il dit, *effectuée à l'aide d'un soutien massif de blindés et d'artillerie, et d'assauts de régiments d'infanterie, a porté le niveau des pertes et des destructions à ce qu'il était avant les accords de Paris... Venant juste avant le second anniversaire des accords de cessez-le-feu, elle dément les assertions de Hanoï suivant lesquelles ce sont les Etats-Unis et la République du Vietnam qui violent les accords et empêchent le rétablissement de la paix.* »

Le gouvernement de Saigon a, de son côté, publié une déclaration protestant contre les attaques déclenchées par les « forces communistes » dans le courant du mois de décembre, et dénonçant cette *« politique d'escalade »* de la guerre.

A Saigon, le colonel Vo Dong Giang, chef adjoint de la délégation du gouvernement révolutionnaire provisoire dans la capitale sud-vietnamienne, a déclaré que la province de Phuoc-Long avait été déclarée *« zone de bombardement libre »* pour l'aviation gouvernementale. Il a accusé cette dernière, ainsi que l'artillerie, de *« massacrer la population de la région et même ses propres soldats »*. Evoquant le rôle des Etats-Unis, il a déclaré qu'il était *« impossible de trouver une solution par la guerre »* et que les actions présentes du Front n'étaient accomplies *« que pour rappeler aux Américains qu'ils doivent mettre fin à toute ingérence dans nos affaires »*.

Selon les autorités militaires de Saigon, les éléments des forces communistes qui avaient pénétré à l'intérieur même de Phuoc-Binh ont été repoussés. La ville demeure cependant encerclée et ne peut plus être ravitaillée que par parachutages.

● AU CAMBODGE, les quartiers nord de Phnom-Penh sont désormais sous le tir des roquettes lancées par les forces communistes. Les Khmers rouges sont d'autre part parvenus à 3 kilomètres de l'aérodrome international de Pochentong, une dizaine de kilomètres à l'ouest du centre de Phnom-Penh. Plusieurs centaines de militaires cambodgiens ont été tués, annonce-t-on de source militaire dans la capitale.

Bangladesh

LA POLICE ANNONCE LA MORT D'UN DIRIGEANT EXTRÉMISTE

Dacca (Reuter, A.F.P.). — La police du Bangladesh a présenté, vendredi 3 janvier, le corps criblé de balles d'un jeune homme qu'elle affirme être le dirigeant d'un mouvement clandestin extrémiste, de tendance maoïste, Seraj Sikdar. Selon le communiqué officiel, cet opposant aurait été arrêté deux jours plus tôt à Chittagong et ramené à Dacca pour y être interrogé. Après avoir fait des aveux, il aurait tenté de s'enfuir, et serait alors tombé sous les balles des policiers.

Insaisissable depuis 1967, Seraj Sikdar était devenu, bien avant l'indépendance, une figure légendaire dans le pays. Brillant ingénieur, âgé d'une trentaine d'années, il avait pris le maquis pour y diriger le mouvement des « déshérités de l'est du Bengale ». Selon certaines rumeurs, les affirmations de la police pourraient être mises en doute, et il n'est pas certain que le corps exposé soit celui de Seraj Sikdar.

On annonce d'autre part à Dacca l'arrestation, jeudi, d'un député de la ligue Awami, M. Abdul Amman, accusé de détournement de fonds.

AFRIQUE

La conférence « au sommet » entre le Portugal et les trois mouvements de libération de l'Angola pourrait avoir lieu le 10 janvier

Le gouvernement portugais a annoncé vendredi 3 janvier son intention d'organiser le 10 janvier au Portugal une conférence réunissant les dirigeants des trois mouvements de libération de l'Angola. Cette conférence pourrait avoir lieu à Sagres, choix symbolique s'il devait être confirmé puisque c'est de Sagres que le prince Henri le Navigateur organisa, au quinzième siècle, les premières découvertes de l'Afrique par les Portugais.

Un porte-parole du gouvernement a cependant précisé que cette conférence « au sommet » n'aurait pas lieu si les leaders des mouvements de libération réunis depuis vendredi à Mombasa, au Kenya, ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur une politique commune. Le porte-parole a ajouté que l'impossibilité pour les trois mouvements de libération de surmonter leurs divergences bloquait, depuis le mois de novembre, toutes les négociations sur la décolonisation de ce territoire.

Les participants de la conférence de Mombasa sont MM. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, Roberto Holden, dirigeant du F.N.L.A., Front national de libération de l'Angola, et Jonas Savimbi, leader de l'Unita, union pour l'indépendance totale de l'Angola. M. Neto est arrivé jeudi à Mombasa venant de Dar-Es-Salaam. Les deux autres dirigeants angolais ont fait le voyage ensemble depuis Kinshaha. Ils ont tous les trois été reçus par le président Jomo Kenyatta qui les a exhortés à tout faire pour rechercher l'unité afin de présenter un front commun devant le gouvernement portugais.

Un porte-parole de l'Unita a déclaré samedi matin, au cours d'une conférence de presse, que les trois mouvements de libération seraient tombés d'accord pour que chacun d'entre eux ait trois portefeuilles dans le gouvernement de transition. De bonne source, on indique que ce gouvernement de transition envisagé par les dirigeants portugais comprendrait douze ministres.

M. Jorge Campinos, secrétaire d'Etat portugais aux affaires étrangères, est rentré vendredi à Lisbonne après un bref séjour à Kinshaha. Il a déclaré à la presse : *« Nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec le Zaïre et nous ne provoquerons aucun friction. »* M. Campinos a ajouté qu'il était certain que le Zaïre ne voulait pas de tension avec l'Angola. *« Un conflit dans cette région de l'Afrique*, a-t-il dit, *serait extrêmement sérieux.* » Le secrétaire d'Etat a ajouté que le président Mobutu devait accepter le choix des réfugiés zaïrois, anciens partisans de Tshombe, qui préfèrent rester en Angola. Le président zaïrois a accusé les autorités portugaises de faire pression sur ces réfugiés pour les empêcher de rentrer au Zaïre.

Éthiopie

La plus importante centrale syndicale apporte son soutien au régime militaire

Addis-Abeba *(A.F.P.)*. — La Confédération des travailleurs éthiopiens (CELU), la plus puissante organisation syndicale du pays, a manifesté publiquement son soutien au régime militaire, vendredi 3 janvier, pour la première fois depuis l'emprisonnement de ses dirigeants par les militaires, en novembre dernier.

Le CELU a publié un communiqué dans lequel il déclare notamment apporter *« son soutien total au conseil militaire provisoire dans la réalisation des objectifs socialistes de la révolution éthiopienne »*. La centrale syndicale approuve également le contrôle par le peuple des industries vitales du pays et la lutte contre le chômage et l'augmentation du coût de la vie

D'autre part, un porte-parole du conseil militaire provisoire a annoncé vendredi que 922 personnes emprisonnées sous l'ancien régime avaient bénéficié d'une mesure de clémence; 116 ont été amnistiées et 806 ont obtenu des réductions de peine en raison de leur bonne conduite.

Le jour même où cette mesure était annoncée, seize anciens fonctionnaires du ministère des finances, arrêtés en septembre dernier pour activités politiques illégales — ils avaient réclamé dans un tract la constitution d'un gouvernement populaire civil, — ont comparu devant une cour martiale de district, à Addis-Abeba. En l'absence des défenseurs des accusés, le procès a été reporté à lundi. Jeudi, cette même cour martiale de district avait acquitté le président de l'Union des travailleurs, M. Ato Tesfaye Belayneh, qui avait appelé à la grève.

Guinée

M. SEKOU TOURÉ : nous sommes disponibles pour une coopération totale avec la France.

La Guinée est *« disponible pour une coopération totale et sincère »* avec la France et l'Allemagne fédérale, et, *« dans un avenir que nous souhaitons proche »*, avec le Portugal, a déclaré, vendredi 3 janvier, le président Sekou Touré dans un discours prononcé à l'occasion de sa nouvelle élection à la présidence de la République.

M. Sekou Touré a, d'autre part, annoncé un réaménagement prochain du prix de vente des produits miniers guinéens (bauxite, alumine et fer). Il a déclaré, notamment, que *« la bauxite exploitée en Guinée est propriété exclusive du peuple guinéen et n'appartient pas à parts égales à la Guinée et aux compagnies étrangères associées à son exploitation »*. Il a indiqué, en outre, que le code des investissements sera « bientôt » adapté aux exigences du développement rapide de la Guinée, car le code actuel comporte des insuffisances qui *« portent préjudice aux intérêts économiques de la Guinée »*. — (A.F.P.)

Afrique du Sud

M. CALLAGHAN RENCONTRE M. VORSTER A PORT-ÉLIZABETH

Le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, rencontre, ce samedi 4 janvier après-midi, le premier ministre d'Afrique du Sud, M. John Vorster, dans un hôtel de Port-Elizabeth, à l'est du Cap. M. Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, devait assister à l'entretien.

A l'issue de sa visite de quatre jours en Zambie, M. Callaghan a déclaré, vendredi, à Lusaka, au cours d'une conférence de presse, qu'il y avait encore *« un long chemin à parcourir »* avant le règlement du conflit rhodésien et que ses entretiens avec le président Kaunda l'avaient convaincu de la nécessité d'une rencontre avec M. Vorster.

M. Callaghan est la plus importante personnalité officielle britannique à se rendre en Afrique du Sud depuis la visite du premier ministre Harold Macmillan en 1960, la proclamation de la République et le retrait de l'Afrique du Sud du Commonwealth.

Outre l'affaire rhodésienne, qui sera le principal sujet abordé par MM. Callaghan et Vorster, la question namibienne (Sud-Ouest africain) et la dénonciation par la Grande-Bretagne de l'accord militaire de Simonstown seront évoquées, estiment les observateurs.

A la question de savoir si une entrevue avec M. Ian Smith était possible, M. Callaghan a répondu que le premier ministre rhodésien n'avait pas demandé à le voir. Avant son départ pour le Botswana, dans l'après-midi, M. Callaghan a souligné que jamais les politiques de la Grande-Bretagne et de la Zambie sur la question rhodésienne n'avaient été *« plus proches »*.

Vendredi après-midi, le secrétaire au Foreign Office a rencontré à Caberones son homologue botswanien, M. Mogwe.

A travers le monde

Espagne

● LA DIRECTION DES FABRIQUES D'AUTOMOBILES SEAT a fermé son usine de Barcelone le 4 janvier, sept mille trois cents travailleurs ayant, la veille, repris le mouvement de grève qu'ils avaient commencé avant les fêtes de fin d'année pour appuyer leurs revendications de salaires. D'autres entreprises espagnoles importantes connaissent, au début de cette année, des conflits sociaux qui avaient débuté avant les fêtes. C'est le cas d'Hispano-Olivetti, à Barcelone, où les trois mille ouvriers travaillent depuis quelques jours à cadences réduites; des Potasses de Navarre et de différentes entreprises de la région où sept mille personnes sont en grève; de la mine de Cuenca del Nalon, aux Asturies, enfin, où plusieurs centaines de travailleurs ont arrêté la production depuis plusieurs jours. — *(A.F.P.)*

● QUATRE DES AUTEURS PRESUMES DE L'ASSASSINAT DE L'AMIRAL CARRERO BLANCO ont fait l'objet d'un mandat d'amener délivré le 3 janvier par un juge madrilène. Il s'agit de quatre Basques, soupçonnés d'appartenir à l'organisation révolutionnaire ETA. Cet acte de justice porte à seize le nombre des personnes inculpées après l'attentat du 20 décembre 1973 contre le chef du gouvernement espagnol. Seules deux d'entre elles sont détenues. Les autorités espagnoles pensent que la plupart des autres sont en France. Le gouvernement français a rejeté plusieurs demandes d'extradition formulées par Madrid — *(A.F.P., Reuter.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT FORD pourrait nommer une commission d'enquête sur les activités que la C.I.A. aurait déployées à l'intérieur des Etats-Unis, ont déclaré, le vendredi 3 janvier, de hauts fonctionnaires du gouvernement américain M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué que M. Gerald Ford ferait très prochainement une déclaration à ce propos. Le 3 janvier, le président américain a eu des entretiens sur ce sujet avec M. Kissinger et M. James Schlesinger, secrétaire à la défense. Il devait recevoir samedi M. Richard Helms, ambassadeur des Etats-Unis en Iran, et ancien directeur de la C.I.A., ainsi que M. William Colby, actuel responsable de l'Agence centrale d'informations. — *(A.F.P., A.P., Reuter U.P.I.)*

● LE PRESIDENT FORD A SIGNE LA LOI SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL, le 3 janvier, à la Maison Blanche en présence de deux cents invités, dont des parlementaires, des dirigeants syndicaux, des représentants des consommateurs et de diverses organisations juives américaines. Le *Trade bill*, qui avait été voté le 19 décembre, admet pour l'Union soviétique le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, en échange d'une libération de la circulation des personnes (notamment des Juifs) et des idées dans les dix-huit prochains mois. La loi permet une normalisation des relations commerciales avec les autres pays communistes; elle accorde également au président américain des pouvoirs plus étendus pour entamer des négociations douanières avec les pays étrangers dans la perspective de la prochaine réunion du Gatt; elle retire, enfin, les avantages douaniers jusqu'ici accordés à certains pays en voie de développement, qui, appliquant la politique décidée par l'OPEP, ont augmenté leurs tarifs pétroliers. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● M. WILSON se rendra à Ottawa le 29 janvier, puis à Washington, les 30 et 31 janvier, où il rencontrera le président Ford et M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. — *(Reuter.)*

Italie

● LES GONDOLIERS DE VENISE ont déclenché, vendredi 3 janvier, une grève illimitée pour protester contre leur *« situation précaire »*. Les salaires n'ont pas été versés par la municipalité depuis plusieurs mois. — *(A.F.P.)*

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a été commis, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 janvier, à Cercola, près de Naples, contre un poste de carabiniers. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● QUARANTE PERSONNES, en majorité des Noirs, sont détenues depuis plus de trois mois par les autorités sud-africaines, pour avoir tenté d'organiser à Durban en septembre dernier, une manifestation en faveur du FRELIMO. L'association sud-africaine pour les réformes sociales précise que les détenus sont privés de toute assistance juridique et sont coupés de leur famille et de leurs amis. — *(A.F.P.)*

Philippines

● M. MOHAMMED AL TOHAMY, secrétaire général de la conférence islamique, arrivé le vendredi 3 janvier à Manille pour une visite de médiation de plusieurs jours aux Philippines, a déclaré que le chef des rebelles musulmans philippins avait donné son accord de principe pour des conversations directes avec le gouvernement du président Marcos. Cette visite est la troisième effectuée en un an par M. Tohamy depuis le début de sa mission de médiateur pour tenter de résoudre le problème des musulmans aux Philippines. — *(A.F.P.)*

Selon un hebdomadaire ...

SOIXANTE ... PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES ... DES MANIFESTATIONS ...

EUROPE

Union soviétique

M. Mario Soares a été reçu à Moscou avec une certaine discrétion

De notre correspondant

Moscou. — M. Mario Soares, le ministre portugais des affaires étrangères, a quitté Moscou vendredi 3 janvier, à l'issue d'une visite officielle de vingt-quatre heures, sans avoir rencontré M. Brejnev (1), ou M. Podgorny, ou M. Kossyguine. Il s'agit là d'une entorse aux habitudes soviétiques qui soulève de nouvelles interrogations à Moscou. La pratique veut, en effet, que tout ministre des affaires étrangères invité en U.R.S.S. soit reçu par l'un des trois principaux dirigeants du pays. Pour ne citer que des exemples récents, rappelons que M. Malik, le ministre des affaires étrangères indonésien, avait été reçu par M. Podgorny à la fin du mois de décembre, et que M. Macovescu, le ministre roumain des affaires étrangères, avait rencontré M. Kossyguine lors de son séjour à Moscou dans la première moitié du mois de décembre.

Le traitement réservé à M. Soares — qui ne s'est entretenu qu'avec M. Gromyko — est d'autant plus étonnant que M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais et ministre d'Etat sans portefeuille dans le gouvernement de Lisbonne, avait été reçu par M. Podgorny au début du mois de novembre dernier. M. Soares est secrétaire général du parti socialiste. De source portugaise, on affirme qu'il n'a pas pu voir M. Podgorny, car celui-ci était absent de Moscou. Notons, cependant, que la presse soviétique ne mentionne aucun déplacement du président du présidium du Soviet suprême. Cette même presse précise, en revanche, que M. Kossyguine était bien vendredi matin au Kremlin, puisque le chef du gouvernement soviétique y a reçu le nouveau directeur de l'UNESCO, M. Amadou M'Bow. Quant à M. Brejnev, il est supposé être malade.

Rien pour l'instant ne permet de dire avec certitude si cette anomalie est due à un changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard de la coalition au pouvoir à Lisbonne, ou s'il faut l'ajouter aux « signes extérieurs » d'une possible crise politique dans la hiérarchie soviétique. Les deux interprétations sont possibles, encore qu'il faille noter que M. Kossyguine a bien repris ses activités publiques et que la Pravda — pour ne citer que l'organe du parti communiste — continue de mentionner régulièrement le nom de M. Brejnev. Le communiqué publié à l'issue du bref séjour du ministre portugais ne permet pas de trancher la question. Il s'agit d'un texte constatant que « le renversement du régime de la dictature fasciste au Portugal a ouvert des possibilités favorables au développement de relations multiformes entre l'U.R.S.S. et la République du Portugal ».

Depuis quelques jours, cependant, on note une modification sensible du ton de la presse soviétique lorsqu'elle traite du Portugal. Ce changement est sans doute dû à la détérioration des relations entre socialistes et communistes portugais. C'est ainsi, par exemple, que l'hebdomadaire *Novoïe Vremia*, mis en vente vendredi 3 janvier, dans un long article consacré au Portugal et intitulé « En avant, camarades ! », ignore résolument l'existence d'un parti socialiste portugais. On peut lire dans ce texte : « *Depuis la révolution du 25 avril, les rangs du parti communiste ne cessent de grossir. Parce qu'il n'y a pas d'autre parti qui, dans la situation politique actuelle extrêmement complexe, occupe une position aussi claire et conséquente sur toutes les questions : décolonisation, démocratisation, rapports avec les autres partis, avec le Mouvement des forces armées...* » Cet article contient, d'autre part, un éloge inconditionnel de M. Cunhal, qui est décrit comme « *l'un des hommes les plus populaires dans le nouveau Portugal* », dont « *toutes les interventions font date* ». « *On l'écoute attentivement, parce qu'il parle au nom du parti le plus uni et le plus valeureux, parti qui exprime les espoirs vitaux du Portugal travailleur* », écrit aussi *Novoïe Vremia*.

JACQUES AMALRIC.

(1) Les Portugais pensaient qu'avant de quitter Moscou M. Soares pourrait rencontrer M. Brejnev et non M. Bryners, comme une coquille l'a fait dire hier dans notre dernière édition.

Grande-Bretagne

M. Wilson adresse une sévère mise en garde aux grévistes de l'industrie automobile

De notre correspondant

Londres. — Vendredi soir 3 janvier à Liverpool, M. Wilson a lancé un avertissement très sévère contre les « *grèves manifestement évitables* » qui risquent d'accroître le chômage. Le premier ministre s'adressait avant tout aux ouvriers de l'industrie automobile, et notamment à ceux de la compagnie British Leyland, qui a dû faire appel au soutien financier de l'Etat. Il a dressé un sombre bilan des grèves qui paralysent périodiquement, chez British Leyland, la production des voitures Austin et Morris : trois cent cinquante mille journées de travail ont été perdues en 1974. M. Wilson a également imputé aux grèves l'accroissement des ventes de voitures étrangères réalisées dans le Royaume-Uni : plus de 35 % selon les dernières statistiques.

Quelques heures avant le discours du premier ministre, la direction de British Leyland, à Oxford, avait encore dû mettre à pied douze mille salariés à la suite d'une grève déclenchée par deux cent cinquante spécialistes.

Le chef du gouvernement a ainsi présenté la politique d'intervention de l'Etat dans l'économie sous un jour nouveau : il a déclaré qu'il n'est pas possible d'utiliser l'argent des contribuables pour maintenir en activité des entreprises défaillantes si les ouvriers, de leur côté, refusent « *de faire une journée de travail honnête pour un salaire honnête* ».

Le premier ministre a d'autre part condamné les revendications de salaires sans cesse croissantes. Non seulement celles-ci ne peuvent être satisfaites qu'aux dépens des travailleurs moins fortement organisés, a-t-il dit, mais elles ne tarderont pas à perdre toute valeur réelle en stimulant l'inflation et en accélérant le chômage.

Les conservateurs et les libéraux ont eu beau jeu de souligner le contraste entre les propos tenus par M. Wilson et la propagande du Labour durant la campagne électorale. Mais un député de la gauche travailliste a déjà déclenché une contre-attaque : selon M. Huckfield, qui représente une circonscription des Midlands, le discours de M. Wilson est « *un début déplorable pour 1975* » et démontre que son auteur « *sait très peu de choses sur l'industrie automobile* ».

JEAN WETZ.

LE GOUVERNEMENT VA AIDER LE FABRICANT DE CAMIONS FODENS

Fodens, importante société britannique de construction de poids lourds et de véhicules spécialisés, vient de lancer un S.O.S. au gouvernement britannique. En moins d'un mois, c'est la troisième grande firme, après British Leyland et Burmah Oil, à demander une aide financière aux pouvoirs publics.

Le ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, a annoncé, le 3 janvier, que dans un premier temps le gouvernement allait garantir le découvert bancaire de Fodens qui avait fait un bond impressionnant ces derniers mois, passant de 800 000 livres sterling à plusieurs millions de livres. Cette garantie des pouvoirs publics permettra à l'entreprise de continuer à bénéficier des concours bancaires, en attendant la mise en place d'un programme d'assainissement.

Les difficultés de Fodens (trois mille employés et 160 millions de francs de chiffre d'affaires) sont dues à des investissements trop importants ces cinq dernières années (55 millions de francs au total) à un moment où le marché des véhicules spécialisés et des camions enregistrait une diminution sensible de la demande du fait du ralentissement économique.

La cotation des actions de la société a été suspendue à la Bourse de Londres avant l'annonce de l'aide gouvernementale.

L'aggravation de la crise économique

(Suite de la première page.)

Ainsi, ce programme comporterait des incitations aux investissements et une réduction des impôts des particuliers et des entreprises, qui pourrait atteindre quelque 10 milliards de dollars, ce qui ne se traduirait toutefois que par une augmentation moyenne de 90 dollars du revenu disponible de chaque contribuable américain.

Pour compenser la diminution des recettes fédérales, éviter une aggravation du déficit budgétaire, qui atteindrait déjà une trentaine de milliards de dollars, et aussi pour freiner la consommation américaine d'énergie, la Maison Blanche envisage d'augmenter les droits de douane sur les importations de pétrole et les taxes sur le « brut » produit aux Etats-Unis. Les droits de douane seraient portés de 1 à 3 dollars par baril, et la taxe subirait une augmentation du même ordre. Ces relèvements n'entraîneraient qu'une hausse de 7,5 cents par gallon d'essence (environ 9 centimes par litre), ce qui laisserait encore le prix du carburant aux Etats-Unis à un niveau très inférieur à celui atteint dans les autres pays industriels.

Ainsi, après avoir donné la priorité à la lutte contre l'inflation, le gouvernement américain paraît s'orienter vers le combat contre la récession, alors qu'en novembre les commandes nouvelles de produits manufacturés ont diminué de 2 % et que les dépenses de construction ont baissé de 3 %. La Réserve fédérale a annoncé, le 3 janvier, une réduction d'un demi-point du taux d'escompte, ramené de 7,75 % à 7,25 %. Cette décision, applicable à partir du 6 janvier dans la moitié des districts américains, a été prise « *en raison du ralentissement de l'activité économique* ». Le taux d'escompte, qui se situait à 5 % au début de 1973, avait été relevé jusqu'à 8 % début décembre 1974. Néanmoins la First National City Bank, qui avait ramené ces derniers mois son taux de base de 12 à 10 % l'a relevé le 3 janvier d'un quart de point.

M. George Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. a décidé de réunir le 23 janvier, pour la première fois depuis plus de six ans, les présidents des cent dix syndicats membres, afin de définir « *un programme destiné à stabiliser l'économie et à remettre l'Amérique au travail* ». M. Meany a affirmé à cette occasion qu' « *une action immédiate et massive du gouvernement était impérative pour mettre fin aux temps difficiles* ».

Chute des réserves britanniques

D'autres pays industriels sont encore plus touchés par la récession que les Etats-Unis. C'est le cas de la Grande-Bretagne, où le nombre de grandes entreprises en difficulté se multiplie. Le gouvernement, qui n'était pas intervenu pour soutenir la société automobile Aston-Martin a décidé, en revanche, de venir en aide à la firme de camions Fodens, qui emploie trois mille personnes, comme il l'avait fait tout récemment pour d'autres entreprises, notamment pour Burmah Oil. M. Wilson a néanmoins lancé une mise en garde aux travailleurs, en particulier à ceux de l'automobile, déclarant que le gouvernement ne pourrait subventionner des entreprises dont les difficultés seraient directement liées à « *des arrêts de production parfaitement évitables* », c'est-à-dire à des grèves.

Cette mise en garde intervient alors que la Grande-Bretagne enregistre une chute très importante de ses réserves en or et en devises. Elles ont diminué de 1 035 millions de dollars en décembre — plus de 13 %. — pour se situer à la fin de ce mois à 6 789 millions de dollars contre 7 824 millions fin novembre. Cette hémorragie est liée aux pressions subies par la livre sterling depuis que l'Arabie Saoudite a décidé, le mois dernier, de ne plus accepter la devise britannique en règlement de son pétrole. Ont joué également la dégradation de la balance commerciale et la menace d'une nouvelle grève des mineurs.

En Italie, un préavis de grève générale de quatre heures, qui doit affecter quelque quatorze millions de salariés des secteurs public et privé, vient d'être lancé par les syndicats pour le 23 janvier. Ce mouvement a été décidé pour appuyer les revendications portant sur la revalorisation de l'échelle mobile en faveur de certaines catégories de travailleurs, le relèvement des retraites les plus basses et la défense de l'emploi.

POLITIQUE

LES CÉRÉMONIES

M. Giscard d'Estaing commente

M. Valéry Giscard d'Estaing a clos les traditionnelles cérémonies du Nouvel An en mettant à profit les trois occasions, qui lui étaient offertes vendredi 3 janvier, pour rappeler les grandes lignes de sa politique intérieure et extérieure. Devant les journalistes français et étrangers, d'abord, venus lui présenter ses vœux, il a défini, une nouvelle fois, sa méthode de gouvernement, qui suppose un contact constant avec l'opinion publique : c'est l'esprit des « déjeuners mensuels » que le chef de l'Etat se propose de prendre dans des familles françaises, c'est aussi le sens qu'il veut donner aux déplacements du conseil des ministres en province, c'est également le moyen par lequel il entend mener à bien les « vraies réformes », c'est enfin la raison d'être de ses voyages à l'étranger, qui n'ont d'intérêt, a-t-il dit au cours d'une sorte de conférence de presse impromptue, que « s'ils sont souhaités par les populations des pays visités ».

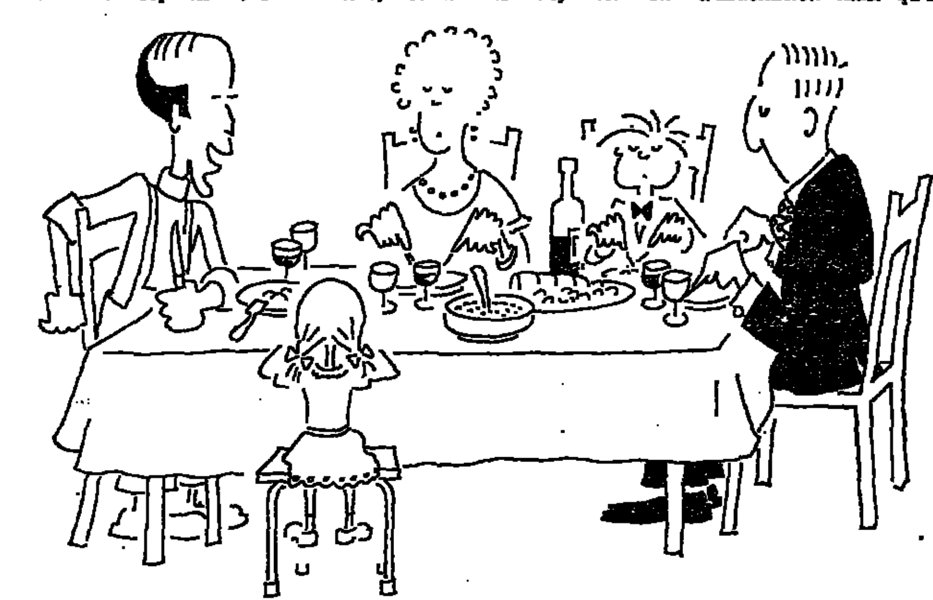
Devant la Cour de cassation, ensuite, à l'occasion de son audience solennelle de rentrée, fixée en janvier depuis l'alignement de l'année judiciaire sur l'année civile, M. Giscard d'Estaing — premier président de la République à prendre la parole en une telle circonstance — s'est adressé à la fois aux magistrats et aux justiciables. Aux premiers, il a rappelé leur devoir d'indépendance et d'impartialité, en les invitant à ne pas « donner libre cours à des préférences personnelles ». En faveur des seconds, qui doutent parfois, a-t-il dit,

DEVANT LES JOURNALISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Les objectifs de la lutte contre l'inflation seront atteints en 1975

Il ne saurait y avoir un porte-parole unique des pays consommateurs de pétrole

En réponse à notre collaborateur André Passeron, président de la presse présidentielle, qui, en lui présentant les vœux des associations de la presse française et étrangère, vendredi 3 janvier (nos dernières éditions du 4 janvier), avait exprimé le souhait des journalistes d'être « *traités avec plus d'égards, plus de fraternité donc, parfois aussi moins de désinvolture* », et mis l'accent sur le nécessaire maintien de « *l'indépendance politique et économique de la presse et sa diversité* », M. Giscard d'Estaing a précisé sa conception de l'information : elle devrait se faire en France « *dans la qualité, la diversité et la liberté* ».



(Dessin de KONK.)

LA QUALITE : « *Je souhaite* a-t-il dit, *que vous ayez rapidement l'information nécessaire.* »

LA DIVERSITE : « *Elle est une garantie de l'accès de l'opinion à une information complète.* » Le président de la République a fait observer qu'il était bon que les moyens d'information soient multiples et qu'il y ait des journaux, des radios, et, à partir de 1975, des télévisions. Il a précisé qu'il enverrait aux présidents des nouveaux organismes de télévision une lettre pour leur expliquer que les pouvoirs publics exerceraient à leur égard la même responsabilité qu'à l'égard des autres moyens d'information et que leurs rapports seraient d'une nature identique.

LA LIBERTE « *Il s'agit,* a-t-il noté, *non seulement de la liberté de publier, qui est complète en France, mais aussi de la liberté économique, qui doit éviter que ne s'exerce le poids des contraintes et des conformismes.* » Il a enfin exprimé le vœu que l'année nouvelle contraste avec la précédente par une plus grande sérénité et qu' « *après les remous sévères de 1973 et 1974, 1975 donne ainsi l'impression qu'une certaine lumière revient sur le monde* ».

Le chef de l'Etat a ensuite répondu à diverses questions. Il a apporté quelques précisions sur le projet de révision de la loi électorale municipale. Il s'agit, a-t-il expliqué, de remédier aux inconvénients de la loi actuelle en trouvant un système de liste majoritaire qui permette une représentation des minorités. On pourrait envisager, par exemple, selon M. Giscard d'Estaing, que les deux listes arrivées en tête à l'issue du premier tour se partagent, après le second tour, les sièges à la proportionnelle. Cependant, il a précisé que le ministre de l'intérieur, chargé d'étudier cette réforme, n'y avait pas encore réfléchi. Il a indiqué, d'autre part, à propos du programme de travail gouvernemental adopté par le conseil des ministres : « *Les vraies réformes sont celles qui prennent un certain temps, qui permettent, d'une part, une prise de conscience de l'opinion publique et, d'autre part, un véritable débat au Parlement. Je prends pour exemple le projet sur l'avortement, qui, s'il avait été adopté l'année dernière, n'aurait pas permis le large débat qui a eu lieu cette année.* »

M. Giscard d'Estaing a aussi indiqué qu'il commencerait dès ce mois-ci ses déjeuners dans des familles françaises. « *Je compte commencer par la région parisienne,* a-t-il dit, *puis aller en province, et en faire un par mois. A mon avis, il faut reconsidérer les relations d'un chef d'Etat avec la population de son pays. Il faut bien montrer que les chefs d'Etat ont les mêmes caractéristiques humaines que les autres citoyens, et mon but, par ces repas, est de parler avec l'opinion publique.*

» *Je crois que la meilleure formule, serait de déjeuner en compagnie de huit à dix personnes. Les déjeuners seront annoncés à la presse après.* » Le chef de l'Etat a précisé que ses goûts n'étaient pas difficiles à satisfaire et qu'il aimait par dessus tout les œufs brouillés.

M. Giscard d'Estaing a confirmé qu'au cours de chaque intersession un conseil des ministres se réunirait en province. Afin de tenir compte de l'expérience du conseil réuni à Lyon en septembre dernier, il faudrait, a ajouté le président de la République, que de tels déplacements soient l'occasion pour les ministres de prendre un contact plus long avec les autorités et la population.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a affirmé que « *les objectifs de la lutte contre l'inflation seront tenus en 1975* », que la hausse des prix sera inférieure à 10 % et que les résultats du commerce extérieur pour l'année qui commence seront meilleurs que les prévisions ne le laissaient penser.

En politique étrangère, le président de la République a abordé les points suivants :

— LA SANTE DE M. BREJNEV. M. Giscard d'Estaing a dit qu'il n'avait aucune indication particulière sur ce sujet, mais que le secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique lui avait paru en effet fatigué au moment de son séjour à Rambouillet.

— LA CONFERENCE SUR LA SECURITE EUROPEENNE. A ce propos le chef de l'Etat a déclaré que les Soviétiques avaient été « *énervés par l'obstruction des Occidentaux* » et que M. Brejnev y tenait parce que, selon lui, « *une conférence « au sommet » consacrerait la détente en Europe* ». Pour les Soviétiques, a-t-il ajouté, il y a deux problèmes importants : celui des frontières et celui de la coopération. Enfin, des discussion « byzantines » qui se déroulent à Genève il faut retenir, surtout, selon M. Giscard d'Estaing, l'importance des questions d'échanges de personnes, qui ont un aspect humain, et des problèmes d'éducation.

— PROCHE-ORIENT. M. Giscard d'Estaing a souhaité que soient multipliés les efforts pour éviter qu'un conflit ne se déclare. Il a estimé qu'après ses entretiens avec MM. Brejnev et Ford, il constatait une plus grande convergence de vues qu'on ne le pense sur ce que pourrait être une solution, mais la question est de savoir si l'on a la capacité de mettre en œuvre ces possibilités.

— ENERGIE. M. Giscard d'Estaing, à qui l'on demandait s'il pourrait y avoir des positions communes aux pays consommateurs, a répondu qu'il y avait, en tout cas, des analyses communes, mais qu'il ne saurait y avoir un porte-parole unique des pays consommateurs sinon la conférence trilatérale n'aurait aucun objet. Parmi les sujets sur lesquels apparaissent des orientations communes, il a cité la garantie de revenu à offrir aux producteurs. Il a indiqué qu'il ne souhaitait pas employer le terme d'indexation mais qu'il préférait parler d'une relation entre les prix des produits et le prix des importations. Le problème est de savoir, a-t-il conclu, à partir de quel équilibre des prix on est obligé de fournir cette garantie. Il a également souligné que les pays participant à la conférence devraient organiser leur concertation avec l'agence de l'énergie sur un plan bilatéral.

— ETATS-UNIS. M. Giscard d'Estaing s'est dit persuadé que M. Ford se présenterait aux élections présidentielles de 1976. « *La manière dont il m'en a parlé à la Martinique,* a-t-il dit, *m'en a convaincu.* » « *J'estime aussi,* a-t-il ajouté, *que le président Ford est injustement maltraité par la presse américaine. J'ai constaté qu'il connaissait bien les problèmes. J'ai constaté aussi que les rapports entre lui et M. Kissinger étaient plus détendus, moins nerveux qu'entre M. Kissinger et M. Nixon.* »

— EUROPE. A ce sujet, le chef de l'Etat a déclaré : « *Le problème de la Grande-Bretagne sera l'un des grands problèmes du premier semestre.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : l'exemple du chef de l'État doit être suivi.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical socialiste, a évoqué, vendredi 3 janvier, au micro d'Europe 1, le style adopté par le chef de l'Etat : « *Si M. Giscard d'Estaing pense que, par des gestes nouveaux, qui traduisent en effet une rupture avec le protocole et la rigidité du passé, il donne suffisamment aux Français le goût du changement et l'espoir d'un avenir meilleur, il se trompe ; mais si ce qu'il fait, par exemple dîner avec les Français, aller dans les villes de province, serrer la main de telle ou telle catégorie de Français ou les inviter chez lui, si cela est suivi et considéré comme un exemple* » par « *des centaines de responsables élus dans toutes les régions de France (...), alors c'est majeur, c'est un changement très important.* »

Le député de Meurthe-et-Moselle a également affirmé que la formation qu'il préside est à l'origine « *de l'essentiel des idées qui fondent l'action gouvernementale* » et qu'elle constitue « *une force de stimulation et un aiguillon pour le gouvernement* ».



هكذا من الأصل

POLITIQUE

CÉRÉMONIES

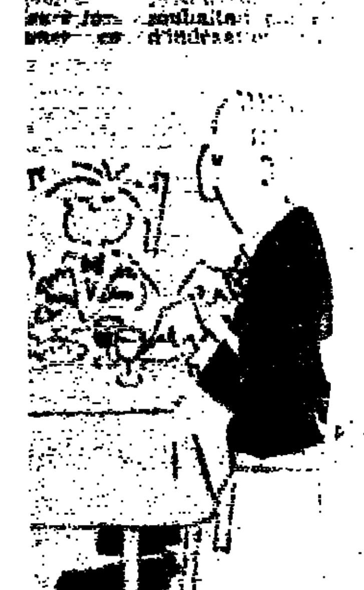
ng comment

ANÇAIS ET ÉTRANGERS

tion seront atteints en 197

orte-parole unique

rs de pétrole



M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER

l'exemple ... doit être ...

DE VŒUX A L'ÉLYSÉE

son programme d'activités intérieures et extérieures

de la justice, il a confirmé sa volonte de rendre celle-ci plus efficace et plus moderne, en accélérant les procédures dans la region parisienne et en modifiant les règles de désignation des jures. deux mesures annoncées dejà à l'issue du dernier conseil des ministres. « Le juge, a-t-il ajoute, doit faire comprendre sa décision et, dans toute la mesure du possible, la faire accepter par le corps social et par le justiciable lui-même. »

Devant le corps diplomatique, enfin, qui lui présentait ses vœux, le chef de l'Etat a souhaité que les vingt-cinq années qui viennent « soient pour toutes les nations celles de la découverte et de la pratique de leur solidarité ». Pour sa part. la diplomatie française se propose d'être « un facteur actif de conciliation, de dialogue et de paix ». Cette activite conduira M. Giscard d'Estaing a participer à de nombreuses rencontres internationales, dont il a précisé, devant la presse, le calendrier.

Parmi les projets figurent un voyage du president de la République au Zaïre au debut d'août et en Grèce au début de juillet : M. Chirac avait annoncé ce dernier projet lors de son passage a Athènes en décembre, mais la date n'en etait pas fixee. Il en est de même de la visite à Paris en mai de M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois. M. Giscard d'Estaing avait fait allusion à la venue d'un important dirigeant de Pekin lorsqu'il s'etait rendu à l'ambassade de Chine le 1er octobre dernier. Le voyage du president de la République en Pologne, que M. Poniatowski avait préparé l'an dernier à Varsovie, aura lieu à la mi-juin. Enfin, dès le mois de fevrier, M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre dans un pays africain non encore désigne pour participer à un « sommet » des chefs d'Etat francophones convoqué à l'initiative de ces derniers. Une reunion de ce genre avait eu lieu à Paris en novembre 1973, en presence du president Pompidou, mais ce sera la première fois qu'un chef d'Etat français sera invite à y participer dans une capitale africaine.

M. Giscard d'Estaing a enfin confirmé les visites en France du president Sadate (fin janvier ou début février), de M. Scheel, président de la Republique fedérale allemande (en avril), ainsi que ses propres voyages en Algérie (fin mars ou debut avril) et en U.R.S.S. (dans la première quinzaine d'octobre). Une rencontre franco-allemande « au sommet » est par ailleurs prévue a Paris pour les 3 et 4 février, ainsi qu'une réunion des chefs de gouvernement de la Communaute europeenne a Dublin. Pour 1976 sont prévus entre autres une visite en France du président venezuelien et des voyages du president de la Republique francaise en Iran, en Egypte et aux Etats-Unis.

Le chef de l'Etat a précisé qu'il prendrait la parole devant le Congrès américain et que, dans cette perspective, il suit deux fois par semaine des cours de perfectionnement d'anglais.

DEVANT LES MAGISTRATS DE LA COUR DE CASSATION

Le juge doit faire comprendre la décision qu'il rend

Après avoir indiqué que chacun doit œuvrer *« dans un esprit de franchise »*, *« vous* (les magistrats) *qui rendez la justice et moi sur qui repose le soin de garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire »* M. Valéry Giscard d'Estaing observe notamment :

« Pour apprécier comment la justice est rendue, nous devons nous demander comment elle est reçue et comment elle est ressentie et il est vrai qu'un doute pénètre parfois dans l'esprit du justiciable. Tantôt il s'émeut des lenteurs de la justice : tel qui ne contesterait pas une condamnation si elle intervenait peu de temps après l'infraction qu'il a commise ne la comprend plus lorsqu'elle est prononcée deux ou trois ans plus tard. Tantôt il s'étonne des rapports difficiles avec un juge lointain. Tantôt il s'effraie de certaines attitudes personnelles qui lui semblent incompatibles avec l'impartialité qu'il est en droit d'attendre de son juge. De ce constat découlent certaines obligations.

» La première, c'est de préserver l'acquis de notre tradition judiciaire, et d'abord l'indépendance de la magistrature. L'indépendance qu'il faut comprendre dans le sens plein du terme (...), de tous les pouvoirs, de tous les penchants personnels. Elle est pour les magistrats à la fois un droit fondamental reconnu par la Constitution et un devoir essentiel. » Mais ce droit, indique le président de la République, implique pour le magistrat de ne pas *« donner libre cours à ses sentiments personnels »*, sinon, *« quel juge pourrait sans confusion se réclamer de son droit à l'indépendance »*.

Cependant, remarque M. Giscard d'Estaing, *« maintenir l'acquis ne saurait suffire. Un effort de transformation et de progrès est encore nécessaire pour établir des rapports pleinement confiants entre le citoyen et la justice »*, transformation que le chef de l'Etat envisage selon trois axes.

« 1) Que les pouvoirs publics sachent adapter rapidement le droit à l'évolution des mœurs et des esprits, en ne perdant pas de vue (..) les limites de la jurisprudence. Le juge ne doit pas pouvoir statuer contre la loi. L'avortement a démontré clairement que la modification législative était la seule solution.

» 2) Donner à la justice les moyens humains et matériels de son efficacité. L'effort entrepris depuis trois ans sera poursuivi. »

M. Giscard d'Estaing rappelle alors son désir que soit applicable dès le 1er janvier un plan destiné à accélérer la procédure dans la région parisienne : d'autre part, que le nécessaire soit fait pour que les jurés *« représentent le plus fidèlement possible la population »*.

3) *« L'effort que doivent faire les magistrats eux-mêmes (...) pour le débarrasser de certaines habitudes anciennes qui ne sont plus adaptées à ce que les citoyens attendent de la justice. »*

« Dans la société plus libre, plus instruite, plus homogène, plus responsable qui est la nôtre, conclut le chef de l'État, *le juge moins encore qu'autrefois ne peut se contenter de l'autorité que lui donne la loi pour imposer sa décision. Il doit aussi la faire comprendre et, dans toute la mesure du possible, accepter par le corps social et, en définitive, par le justiciable lui-même. Cela implique de sa part un énorme effort pour simplifier son langage et adapter ses méthodes de travail. Cet effort de rénovation doit être celui de tous les magistrats. Je crois que les jeunes magistrats pourront aider leurs aînés dans cette voie sans que ceux-ci puissent en prendre ombrage. »*

LES DEUX LANGAGES

(Suite de la première page.)

Parfois aussi, simultanément, comme il le fit a l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation. A croire que le discours est le fruit de deux inspirations.

Aux magistrats, la fermeté et, là encore, dans une double direction. L'affaire Dujardin — du nom du magistrat lillois accusé de trop pratiquer une certaine « politique d'ouverture » à l'égard du public — n'est probablement pas étrangère à la première partie du propos, fidèle en tout point a la tradition séculaire d'une magistrature apparemment imperturbable, inaccessible aux passions et, en toutes circonstances, ne donnant jamais « *libre cours* (public) *à ses sentiments personnels* », ne statuant jamais contre la loi.

Pour le « *dernier message* », puisqu'il part prochainement en retraite, qu'il a adressé à ses collègues, M Maurice Aydalot, premier président, avait, lui aussi, craint les effets d'une « *justice grisée du mirage de sa propre jeunesse et affranchie trop brutalement du long cortège de traditions et de sagesse de ses devanciers* ».

Comme M. Aydalot est aussi le president du Conseil supérieur de la magistrature, lorsqu'il siege en formation disciplinaire, ses remarques alors que le Conseil va bientôt se prononcer sur le cas de M. Dujardin, ne sont pas de trop bon augure.

Mais, « *maintenir l'acquis ne saurait suffire* », comme l'a remarque le chef de l'Etat. Ce qui revient à dire que le juge traditionnel, même conforté dans ses certitudes, doit prendre en compte davantage que sa seule fonction. En d'autres termes, que cette fonction est de nature sociale, donc publique.

Dès lors que le juge doit « *faire comprendre et même accepter* » ce qu'il fait, il n'est plus en droit de s'en tenir à une position qui reviendrait à affirmer : « *Ma décision est légitime, parce qu'elle est légale, elle est légale parce que je le dis.* » Mais c'est une voie bien étroite qui est laissée à la magistrature, où chacun risque plutôt de ne retenir du discours que ce qui renforce ses convictions.

En peu de mois, M. Giscard d'Estaing a parlé de la justice plus que ses deux predecesseurs durant tout leur mandat. Il l'a, jusqu'à présent fait excellemment : peu de mots, beaucoup de sens. Il n'était pour s'en convaincre que de voir qui louait qui blâmait. Il a encore innove en s'adressant directement aux magistrats de la Cour de cassation, ce qui est sans précédent. En revanche, n'a-t-il pas trop sacrifié a la tradition en voulant que, chacun l'ayant entendu, chacun reparte content ? Ou mécontent ?

PHILIPPE BOUCHER.

QUATRE MINISTRES

Le bruit avait couru que M. Valéry Giscard d'Estaing rechignait à assister à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, vendredi 3 janvier. Il y vint.

Dès lors, on s'y précipita et jamais sans doute on ne vit en un jour, sous les décors de la première chambre civile, autant de ministres rassemblés. Le premier d'entre eux, d'abord, dont la présence était si bien prévue que les discours du premier président, M. Maurice Aydalot, et du procureur général, M. Adolphe Touffait, s'ornèrent au dernier moment, au profit de M. Jacques Chirac, de quelques fleurs supplémentaires. Mme Simone Veil, ensuite, dont on ne saurait dire si ce qui la conduisait au Palais de justice était son état de magistrat (en détachement, certes, mais inscrite cependant au « tableau d'avancement » de la magistrature pour l'année 1975 comme en fait foi le « Journal officiel » du 3 janvier), ses anciennes fonctions de secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature, (« Simone Veil, notre collègue », dire M. Aydalot), ou bien encore le désir qu'on lui prête d'accéder « ne fût-ce que vingt-quatre heures » au poste de ministre de la justice.

Pour l'heure, c'est l'actuel ministre que l'on vit, accompagné de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire et, non loin d'eux, M. Roger Frey, president du Conseil constitutionnel, le premier président de la Cour des comptes, le vice-président du Conseil d'Etat et tant d'autres...

Ph. B.

M. Aydalot décrit la « situation inconfortable » du « juge de la transition »

« Le juge doit vivre dans le siècle et dans la cité », ce qui *« comporte pour lui de perpétuels efforts d'adaptation, d'accommodation »*, rappelle M. Maurice Aydalot, premier président, dont c'est le *« dernier message »* avant son départ à la retraite.

Car, explique-t-il, le temps n'est plus celui du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle où le juge pouvait s'appuyer *« sur des certitudes reposantes »* pour être le *« juge de la stabilité »*. A présent, *« le monde s'est mis à tourner plus vite »*.

« Et, dans ce monde qui danse autour de lui, le juge est resté à la même place : un point de convergence des intérêts opposés, au centre de cet équilibre que requiert la sûreté des relations entre les citoyens.

» Alors le juge de la maintenance est devenu le juge du mouvement, le juge de la tradition est devenu le juge de la transition.

» ...Et c'est une situation inconfortable que d'être un juge de la transition.

» Le procès est de moins en moins ce duel judiciaire, ce combat singulier, où se vide d'un coup une très vieille querelle. Il est le plus souvent un test, choisi par l'une des parties, au moment le plus opportun, sur le terrain qui lui paraît le meilleur, pour faire dire le droit qui engagera des milliers d'autres citoyens. »

« Si du moins, dit encore M. Aydalot, *je pouvais continuer à m'appuyer sur mes connaissances, pense le juge de la transition. Mais ce qu'il a appris devient très vite anachronique. Le droit de la famille a craqué sous les coups de la vérité biologique et de la simple réalité. Le droit du travail est apparu, et son autonomie s'accommode mal de règles dépassées du code civil. Le droit de propriété lui-même, le droit par excellence, le plus sacré de tous dans l'esprit des rédacteurs du code civil, s'est effiloché pour ne plus devenir dans bien des cas qu'une sorte de droit « éminent »*

» C'est en l'espace d'une génération que cette mutation a bouleversé les rapports de droit entre les hommes, et, parce qu'elle n'est pas achevée, le juge restera longtemps encore le juge de la transition. »

Toutefois, déclare le premier président :

« Au rythme actuel des promotions d'auditeurs de justice, nous aurons demain la justice la plus jeune du monde (...)

» En sera-t-il fini alors du juge de la transition, et le juge de 1985 sera-t-il redevenu le juge d'une nouvelle stabilité, le juge de l'âge d'or, du paradis retrouvé ?

» Mais que sera cette justice la plus jeune du monde ? Ne risque-t-elle pas de se griser du mirage de sa propre jeunesse et de s'affranchir trop brutalement du long cortège de traditions et de sagesse qui avait accompagné ses devanciers ? La politique de la table rase n'est ni plus exaltante ni plus payante que la tactique de la terre brûlée. »

M. Aydalot tempère alors son propos en disant : *« Je fais confiance à demain »*, et, citant Oscar Wilde : *« On n'évite pas l'avenir. »*

Vingt-cinq mille dossiers en souffrance à la cour d'appel de Paris

Au cours de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Paris, M. Jacques Simon, avocat général, n'a pas hésité à employer, devant le garde des sceaux et le secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire qui y assistaient, le mot de « crise » en faisant le bilan des travaux de la cour en 1974.

Soulignant l'augmentation régulière du nombre des causes pénales et, surtout, *« une envolée de la courbe des affaires civiles et commerciales »*, M. Simon a déclaré : *« Si elle doit rester limitée à ses effectifs actuels, la cour est condamnée à connaître un encombrement de plus en plus important, et, par voie de conséquence, un retard insupportable dans le jugement des affaires »*. Le chiffre total (arrondi) des affaires à juger, qui était de 46 000 en 1972, est passé à 51 500 en 1973, puis à 55 000 en 1974, soit une augmentation de 20 % en deux ans. Parallèlement, le nombre des affaires terminées était de 30 000 contre 27 000 en 1972. Tout en notant une *« encourageante amélioration »*, l'avocat général devait déclarer que sous la poussée du nombre des affaires nouvelles, le reliquat de celles restant à juger atteignait la *« cote d'alerte »* : 19 000 au 31 décembre 1972, 25 000 à la fin de 1974.

Cette progression « inquiétante » est particulièrement notable dans l'activité des chambres civiles et commerciales, où l'augmentation du nombre des affaires à juger atteint 40 %. Sur ce point, M. Simon a mis nettement en cause les difficultés d'application de la réforme de la procédure civile. Dans le nouveau régime de la mise en état, *« le bénéfice obtenu par une meilleure régulation de la phase d'instruction risque d'être perdu en raison du véritable « blocage » se produisant au stade de l'audiencement »*, a ajouté l'avocat général.

Faute d'effectifs suffisants, les chambres civiles et commerciales ont de plus en plus de mal à absorber les affaires qui proviennent de la mise en état à une cadence de plus en plus élevée et celles-ci doivent être « stockées » avant d'être inscrites aux rôles des audiences. Il en résulte *« une situation intolérable pour les justiciables »*, a conclu M. Simon avant d'ajouter qu'il s'agissait d'une *« conséquence grave quant à la portée pratique d'une réforme qui est en passe de manquer ses buts si des créations de chambres nouvelles n'interviennent pas rapidement »*.

Avant l'avocat général, M. Auguste Bavoux, président de chambre, avait lui aussi reconnu *« qu'il existe une crise de la justice »*, et relevé notamment l'écart grandissant entre le monde économique et le monde judiciaire, la *« prolifération législative et réglementaire qui crée une sorte de divorce entre les Français et leur justice »*, l'insuffisance des moyens et *« l'absence d'information »* dont souffre le monde judiciaire.

Selon M. Bavoux, les orientations proposées et les réformes déjà réalisées se groupent autour de trois principaux objectifs : l'accessibilité, la disponibilité et l'efficacité du juge civil. *« Il faudrait permettre à tous les plaideurs un égal accès à la justice »*, a-t-il déclaré. *« Pour garantir son droit à la santé, l'assuré social, qu'il soit directeur ou balayeur, bénéficie du même système d'assurance. Ne conviendrait-il pas d'accorder au justiciable la même sécurité ? »*

Abordant ensuite le problème de la criminalité, le président Bavoux a souhaité que les sanctions mises à la disposition des tribunaux fussent diversifiées, afin de pouvoir *« proscrire les courtes peines d'emprisonnement qui, sans permettre un traitement positif des petits délinquants, risquent au contraire de les dégrader moralement et socialement »*. L'orateur a également évoqué les problèmes touchant à la formation et à l'indépendance des magistrats, au rôle des avocats, proposant notamment qu'une *« grande école nationale judiciaire »* assure aux futurs magistrats et avocats, avant toute spécialisation, une formation commune pour éviter *« que ne se dresse un mur d'incompréhension »* entre eux.

Le procureur général suggère une réforme des structures de jugement de la juridiction

« La chambre criminelle a rendu, du 1er août 1973 au 31 juillet 1974, énonce M. Adolphe Touffait, procureur général, *3 775 arrêts éteignant 3 629 affaires alors qu'elle en a reçu 3 768, elle a donc réglé sensiblement le même nombre de pourvois qu'elle a reçus. Son bilan est donc satisfaisant.*

» Les cinq chambres civiles ont terminé 6 154 affaires, alors qu'elles en ont reçu 6 931, elles voient donc leur stock augmenter de 777 et, comme l'an dernier, il restait à juger 6 926 affaires. Cette année, leur fonds de roulement sera de 7 703. »

Mais M. Touffait estime que le nombre des pourvois est appelé à s'accroître dans les années à venir. Il fait donc la proposition suivante :

« L'idée — facile — peut venir de demander une augmentation substantielle des effectifs de la Cour, mais nous ne nous engagerons pas dans cette voie, car nous connaissons trop le risque de la démultiplication à laquelle elle aboutirait : des contrariétés de décisions si perturbatrices pour notre rôle d'unificateur de la jurisprudence.

» Il est nécessaire de faire alors — avec prudence — une recherche de réformes de structures de notre vieille maison, et je soumets à la réflexion de mes collègues celle qui consisterait en la création dans chaque chambre d'un filtre institutionnel — s'inspirant de l'ancienne Chambre des requêtes (1) et de ce que nous appelons le petit rôle — avec une composition spécifique bénéficiant de l'apport à part entière des conseillers référendaires sous la présidence du doyen ou d'un conseiller de ladite chambre, ce qui ne réserverait à chaque chambre que les affaires délicates. »

(1) La Chambre des requêtes opérait un filtrage des pourvois civils. Elle rejetait d'emblée ceux qui étaient manifestement sans objet. Elle admettrait ceux qui paraissaient sérieux et les transmettait à une chambre civile qui pouvait à son tour les admettre ou les rejeter. Pour éviter les pertes de temps qui résulteraient de ce double examen, la Chambre des requêtes a été supprimée par une loi du 23 juillet 1947.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'État aux départements et territires d'outre-mer, a commenté vendredi 3 janvier les déclarations des responsables de la mission envoyée par le parti socialiste en Guyane après l'arrestation et le transfert à la prison de la Santé de huit militants autonomistes et indépendantistes *(le Monde* du 3 janvier). Après avoir noté qu'il s'agit d'*« une affaire uniquement judiciaire qui dépend du garde des sceaux »*, le secrétaire d'État a déclaré : *« La situation ne me paraît pas explosive en Guyane. Les attentats et les manifestations ont cessé depuis les arrestations. »*

● *Le maire de La Garenne-Colombes* (Hauts-de-Seine), M. Albert Fabbi, conseiller général U.D.R., et deux conseillers municipaux U.D.R., MM. Marty et Sarrazin, ont remis leur démission mercredi 1er janvier.

DEVANT LE CORPS DIPLOMATIQUE

La France sera un facteur actif de conciliation de dialogue et de paix

M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu vendredi 3 janvier aux vœux du corps diplomatique.

A M. Appagny Tanoe, ambassadeur de la Côte-d'Ivoire, qui lui présentait les vœux des Etats ayant conclu des accords particuliers avec la France, le président de la République a déclaré :

« Entre la France et les pays que vous représentez, il existe des liens étroits et solides et d'une nature originale. Ils ne sont pas politiques à proprement parler. Ils ne sont pas exclusivement économiques ni simplement culturels. Ils ne sont pas davantage idéologiques. Disons que ce sont des liens de famille. C'est un cousinage auquel nous tenons beaucoup, car il nous laisse à chacun une complète liberté d'action et constitue cependant une garantie d'aide et de compré*hension, une assurance pour les cas de difficultés. Ainsi pouvons-nous constamment échanger des idées et confronter nos vues sur les problèmes du monde avec la certitude que notre langage sera entendu, que nos convictions seront respectées et quelquefois aussi avec l'espérance que des points de vue communs pourront être dégagés. J'aurai moi-même au cours de l'année qui vient l'occasion d'effectuer en Afrique plusieurs voyages qui me vaudront la joie de retrouver plusieurs présidents de vos Etats. J'aurai donc la joie de retourner une fois de plus dans un continent que j'aime, vous le savez, profondément. J'y parlerai un peu, j'y écouterai beaucoup, car vos chefs d'Etat auront beaucoup à me dire sur le présent et sur l'avenir. »*

Gravité et espoir

En réponse à Mgr Egano Righi-Lambertini, nonce apostolique, qui, au nom du corps diplomatique, s'est dit très sensible à la suggestion de M. Giscard d'Estaing *« d'agir avec plus de simplicité, plus de confiance et plus d'optimisme »*, le chef de l'Etat a souligné :

« Les vingt-cinq années qui s'achèvent ont été, pour un grand nombre de peuples, celles de leur libération. Mon souhait est que les vingt-cinq années qui viennent soient pour toutes les nations celles de la découverte et de la pratique de leur solidarité.

» Solidarité d'abord, face aux drames et aux épreuves du présent : c'est pourquoi nos pensées se tournent en premier lieu vers les peuples qu'accable le fléau de la misère et de la faim et ceux sur lesquels pèse le poids de la guerre, ouverte ou larvée, effective ou menaçante. Mais, solidarité aussi devant l'avenir que façonnent sous nos yeux le progrès des sciences et des techniques, l'interpénétration croissante des économies et des sociétés, la puissance sans précédent des armes modernes. Aux problèmes qui résultent de ces transformations, il n'est de solutions que mondiales ; aux menaces qu'elles font peser, il n'est de réponse que collective ; aux promesses dont elles sont chargées, il n'y aura d'accomplissements que solidaire.

» L'année 1974 s'ouvrait, vous vous en souvenez, monsieur le nonce, dans l'incertitude. La France salue l'année 1975 avec gravité mais non sans espoir. Qu'il s'agisse du développement de la Communauté européenne, de l'entente entre l'Est et l'Ouest de notre continent, de la concertation entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole et de matières premières, des progrès ont été réalisés, des initiatives prises, des perspectives ouvertes. Ce ne sont encore que les fragiles semences d'un monde nouveau. La France souhaite que l'année qui vient en fasse mûrir les fruits. Pour y contribuer, elle mettra toute la détermination et toute l'énergie dont elle est capable. Elle sera, comme elle entend l'être, un facteur actif de conciliation, de dialogue et de paix. Tel est le langage que je tiendrai en son nom. »

POLITIQUE

L'U.D.R., des idées et des hommes

(Suite de la première page.)

Si l'on s'interroge sur cette espèce de chance, nous constatons que nous avons tenu parce que nous disposons d'un double capital, nous avons des idées et nous avons des hommes ; c'est en approfondissant nos idées et en resserrant les liens entre les hommes que nous allons nous retrouver.

* *

Il est vrai, et c'est un rare privilège, que nous pouvons nous référer à une doctrine qui nous a été transmise par le général de Gaulle. Elle est fondée sur la notion d'indépendance nationale et sur la volonté de réforme.

L'indépendance nationale est la plus féconde des idées, puisqu'elle implique à la fois une ligne diplomatique, qui dans chaque dossier difficile nous trace la voie ; une politique militaire, avec la théorie de la dissuasion nucléaire; des institutions stables assurant la prééminence de l'exécutif ; une économie rénovée nous conférant la dimension industrielle qui sous-entend notre volonté d'indépendance. Idée féconde, idée admise aussi. La triste affaire Stehlin a eu l'avantage d'accuser, à la façon d'une caricature, les traits d'une autre politique, où nous serions sous-traitants dans l'industrie, sous-ordres sur les champs de bataille. Dans cet épisode, la vivacité et la spontanéité de la réaction de l'U.D.R. avaient rencontré l'adhésion de l'opinion publique, et ont été portées à notre crédit.

Nous avons appris aussi du général de Gaulle et de ses premiers ministres que gouverner c'est réformer. Le bilan des gouvernements animés par l'U.D.R. est à cet égard impressionnant : institutions rénovées, décolonisation accomplie, réforme régionale engagée, aménagement du territoire plus qu'esquissé, agriculture transformée, etc. Or, le pays mesure aujourd'hui que, en France, pour réformer il faut la volonté farouche du gouvernement, et au Parlement une majorité fidèle. Réformer exige du courage, encore que l'expérience prouve que les réformes, une fois votées, sont finalement acceptées. Nous avons été, durant quinze ans, de courageux réformateurs, et l'opinion nous en sait gré.

Mais rien ne serait plus navrant, même devant ce satisfecit, que d'en rester là et de nous complaire dans la contemplation de ce que nous fîmes. Le gaullisme n'est pas une doctrine figée ; son fondateur n'a pu approfondir ou même aborder tous les sujets. Il nous appartient de relancer l'œuvre doctrinale. Dans l'immédiat, l'U.D.R. doit s'engager en ce domaine dans trois directions.

En premier lieu, tout ce qui touche à la participation, mot magique, mais qui ne recouvre encore qu'une espérance ; or, s'il y a deux siècles, le grand bouillonnement des idées s'est résolu dans la participation politique, aujourd'hui l'angoissante interrogation sociale doit aboutir à un autre type de participation. C'est poser le problème du syndicalisme dans l'Etat ; c'est poser le problème de la réforme de l'entreprise.

En second lieu, la condition féminine. Il est significatif, par exemple, que dans le débat sur l'avortement, l'U.D.R. n'ait pas su dégager une position de principe, quitte à laisser ensuite à chacun la liberté de son vote. Dans cette société qui bascule, quelle sera notre doctrine sur la femme au travail et sur la femme mère de famille ? Nous devons répondre à ces questions.

Enfin, sur la jeunesse. Faute d'un grand danger ou d'un grand dessein qui la mobiliserait naturellement, il nous faut une réponse aux interrogations posées depuis 1968 sur l'enseignement et, depuis peu, sur le service militaire et l'organisation de la défense.

Voilà une grande tâche pour les semaines qui viennent. Nous pourrons alors dire au pays : vous constatez que nous n'avions pas si mal gouverné la France durant ces quinze années ; vous ne rejetez pas ce passé récent ; mais vous voulez d'autres changements ; c'est nous qui sommes capables de vous les apporter.

* *

Nous en sommes capables aussi parce que nous avons les hommes. Notre groupe à l'Assemblée nationale, principale force de la majorité parlementaire, a fait la preuve de sa maturité politique en parvenant à se maintenir et à ne pas se dévoyer. Dès le premier vote, il a su ce qu'il devait faire, mais il a longtemps flotté sur la théorie de sa propre action. Il fut question, dans les premiers temps, d'une sorte d'équilibre de la terreur ; le groupe soutenait le gouvernement, mais il le tenait sous la menace de sa censure. Nous savons désormais que cette analyse est factice ; sauf cataclysme national, le groupe U.D.R. ne renversera pas le gouvernement. Il ne pratiquera pas non plus, même s'il en eut parfois la tentation, la politique des coups d'épingle ; une telle attitude n'est pas dans notre nature, car nous sommes un parti de gouvernement et nous avons le sens de l'Etat. Au cours de cette dernière session, nous avons compris que notre rôle était de débattre, d'amender, d'améliorer, donc de coopérer avec le gouvernement, et c'est un jeu que nous mènerons avec aisance et bonne conscience.

Les parlementaires U.D.R. ont la chance de s'appuyer dans le pays sur un appareil qui mérite considération. Dans la majorité, l'U.D.R. est le seul mouvement qui dispose d'une telle infrastructure. Nos militants ne sont sans doute pas des notables ; peut-être semblent-ils à certains moins représentatifs parce qu'ils sortent des couches populaires, mais c'est justement là leur force, c'est là notre force. Ils sont toujours prêts, et seuls dans la majorité, pour les fatigues et les tâches ingrates d'une campagne ; ils seraient prêts, comme ils l'ont montré en 1968, à se dresser pour défendre la République, s'il le fallait. Ces hommes et ces femmes sont notre chair et notre sang ; c'est à travers eux et non par des marchandages ou des tractations que nous touchons cet électorat populaire et ouvrier que le général de Gaulle avait détaché du parti communiste. Ces militants ne nous ont pas quittés ; ils attendaient un signe, et ce signe est venu.

En effet, dès lors que nous voulions poursuivre notre tâche pour le pays et dans la ligne du gaullisme, il importait que les trois forces dont nous disposons fussent rassemblées : le premier ministre, le groupe parlementaire, l'appareil du mouvement. Les conditions en sont aujourd'hui réunies et le temps des interrogations est révolu.

* *

Appuyée sur ses idées, forte de ses hommes, l'U.D.R. doit, si elle veut survivre et continuer à servir la France, s'imposer trois disciplines : maintenir, rénover, s'affirmer.

Maintenir, c'est éviter toute exclusive envers quiconque ; tous ceux qui se sont battus sous le drapeau gaulliste doivent se rassembler pour cette nouvelle étape; que nul ne s'écarte et nul ne sera écarté. Maintenir, c'est resserrer les liens entre les trois composantes de notre force dans un acte de confiance des parlementaires envers les militants ; des militants envers leurs élus, des uns et des autres à l'égard du premier ministre. Maintenir, c'est éviter de se donner la fausse élégance des chapelles ou des clans sous prétexte d'études, de recherches ou d'affinités.

Rénover, c'est bien entendu renouveler les hommes, non point que personne ait démérité, mais telle est la cruauté de la vie politique que, comme le disait de façon si émouvante Alexandre Sanguinetti, *« c'est le roi qui porte les péchés de son armée »*. C'est fait dans nos instances dirigeantes, n'en parlons plus. Rénover, c'est aussi renouveler les dirigeants locaux par la seule voie qui soit de rénovation, la voie démocratique. C'est en cours, on en parlera. Rénover, c'est en plus et surtout approfondir et remodeler dans le choc des circonstances la doctrine qui est notre foi.

S'affirmer enfin, c'est cesser de parler du passé ; l'élection présidentielle est un événement acquis, et il ne sert à rien de rêver aujourd'hui que ce qui est aurait pu ne pas être. S'affirmer, c'est cesser d'épier peureusement nos alliés en leur prêtant les plus noirs desseins, alors que nous avons en six mois fait la preuve de notre existence, de notre pérennité et de notre force. S'affirmer, c'est partir de l'avant dans le combat contre une opposition qui se survit et contre le parti communiste, ce vieil adversaire à notre mesure.

YVES GUÉNA.

Pour le centenaire de la IIIe République

MM. GISCARD D'ESTAING MONNERVILLE ET MITTERRAND INTERVIEWÉS LUNDI A ANTENNE 2

Le président de la République s'entretiendra avec MM. Jacques Sallebert et Georges Leroy, responsables de l'information sur Antenne 2, au cours de la soirée inaugurale de cette chaîne, lundi 6 janvier, à 20 h. 30. Pour célébrer le centième anniversaire de l'amendement Wallon qui, voté le 30 janvier 1875, marqua la naissance de la IIIe République, M. Valéry Giscard d'Estaing exposera sa conception de la république. MM. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, et François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, seront également interviewés. A cette occasion, *l'Humanité* du samedi 4 janvier proteste contre le fait qu'aucun représentant du P.C.F. n'ait été invité à participer à cette émission.

D'autre part, « Tribune libre », la nouvelle émission diffusée sur FR 3 et réservée aux partis politiques, aux organisations syndicales et aux grands courants de pensée, sera consacrée au parti communiste. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et MM. Georges Gosnat et Louis Odru, députés, ont l'intention d'évoquer le « scandale pétrolier ».

A L'U.D.R.

Certains dirigeants envisagent un report de plusieurs mois des assises nationales

La nouvelle direction de l'U.D.R., mise en place après l'accession de M. Jacques Chirac au secrétariat général du mouvement, a tenu, vendredi 3 janvier, une première réunion de travail autour du premier ministre.

Les rôles respectifs des trois niveaux de cette nouvelle direction — secrétaires généraux, adjoints, délégués nationaux, chargés de missions nationaux — ont été précisés à cette occasion. C'est ainsi, par exemple, que M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint à l'action politique, a été plus particulièrement chargé, parmi d'autres tâches, du secteur des entreprises et des problèmes de l'emploi, tandis que M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint aux études, doit animer et coordonner l'effort de réflexion doctrinale de l'U.D.R.

Chaque délégué national, d'autre part, doit, dans le champ d'activité qui lui a été imparti, préparer un plan d'action précis et le soumettre au bureau exécutif, dont la prochaine réunion est prévue pour le 8 janvier .

Les chargés de missions nationaux, enfin, devront suivre, dans la région dont ils ont la responsabilité, la vie interne du mouvement, d'une part ; l'adaptation de son action aux données régionales de la vie publique, d'autre part.

Les questions d'organisation matérielle ont été peu évoquées au cours de la réunion, qu'il s'agisse des problèmes de presse, de la démocratisation des procédures internes ou de la réunion d'un prochain conseil national et des assises. A propos de ces dernières, il semble de plus en plus probable à plusieurs membres de la nouvelle direction de l'U.D.R. qu'elles ne puissent avoir lieu à la date initialement prévue (fin du mois de février). Ils fondent notamment leur conviction sur les délais nécessaires pour mener à bien l'organisation matérielle d'une telle manifestation et estiment que, même si la préparation des assises nationales était lancée sans plus tarder, le délai restant à couvrir jusqu'à la date précédemment fixée serait de toute façon insuffisant. Certains envisagent un report à la fin du printemps ; d'autres, même à la rentrée d'octobre.

Placée *« sous le signe de l'apaisement et de l'union après les remous récents que le mouvement a connus »*, selon les termes employés par un des délégués nationaux, la réunion de vendredi a été consacrée en grande partie aussi à la mise au point d'un plan d'action qui permette à l'U.D.R. de ne pas être prise de court par le calendrier de réformes, récemment annoncé par le chef de l'Etat, et de fournir au gouvernement, sur les différents sujets envisagés, des propositions précises. Les dirigeants du mouvement, réunis autour de leur nouveau secrétaire général, font état de la volonté de ce dernier de mener à bien très rapidement les travaux de réflexion entrepris avant et depuis son accession à la tête de l'U.D.R. Les résultats de ces réflexions pourraient être rassemblés prochainement dans un document qui deviendrait, pour la formation gaulliste, à la fois une sorte de charte doctrinale et un plan d'action politique.

TROIS VUES

« Le Vieux, la Crise,

A l'heure où le parti communiste s'interroge sur le parti socialiste et affirme voir derrière le nouveau parti socialiste de M. François Mitterrand le visage traditionnel de la social-démocratie, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du secrétariat du P.S., développe dans un livre intitulé « le Vieux, la Crise, le Neuf » (éditions Flammarion) sa propre vision de son parti. Chef de file du CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste), qui se veut l' « aile gauche » du P.S., cet « énarque » de trente-cinq ans milite pour la construction d'un

par JEAN-PIERRE

Est-il si sûr que le parti socialiste de 1975 n'ait plus rien à voir avec l'ancienne S.F.I.O. ? D'où tirons-nous la certitude qu'il sera mieux que ses devanciers à la hauteur des enjeux ?

Depuis la signature du programme commun, il n'y a plus à la direction de François Mitterrand de véritable opposition. Un certain unanimisme est revenu que ne rompent guère les cris discordants. Le programme commun est devenu en effet la référence commune de tous les courants de pensée au sein du parti socialiste, même si certains ont tendance à y voir plus volontiers comme un symbole, celui de l'union de la gauche, qu'un engagement ferme pour l'avenir.

Ces légères dissonances, toujours étouffées depuis deux ans par le fracas des batailles électorales, n'ont d'ailleurs aucune importance autre que celle que le parti communiste, par sa propre interprétation du programme commun, voudra bien leur donner. Ces nuances n'apparaissent pas aux yeux des milliers de nouveaux militants et encore moins à ceux des millions de gens qui ont voté socialiste. La ligne du parti socialiste apparaît simple, claire, cohérente. Elle répond à l'attente des masses.

Le nombre des adhérents en trois ans a doublé. Le potentiel électoral a été multiplié. De nouveaux élus se pressent aujourd'hui à l'Assemblée et dans les préfectures, demain dans les mairies. Un esprit militant a gagné le parti presque tout entier. Des sections mortes revivent d'une vie qu'elles n'avaient plus connue depuis le Front populaire et la Libération. Dans le parti, le poids relatif des grandes fédérations a commencé de diminuer. Dans les régions traditionnellement rebelles à l'implantation socialiste, l'Est, la région parisienne, l'Ouest et la Bretagne, le nouveau parti est une force neuve avec laquelle il faut compter. Le flot des chrétiens de gauche est venu bouleverser les clichés et renouveler le sang du vieux parti.

Les socialistes, à nouveau présents dans les entreprises, ont reconquis dans la classe ouvrière une influence qu'ils avaient perdu depuis le Front populaire. Sur le plan électoral, elle équivaut à peu près à celle du parti communiste : un bon tiers des électeurs ouvriers, même si elle est encore loin derrière pour ce qui est de l'implantation dans les usines et des liaisons syndicales.

Depuis la signature du programme commun, c'est aux militants qu'il appartient désormais de jouer le premier rôle. C'est d'eux que dépendra en effet dans les prochaines années la capacité du parti socialiste à relever le défi qui monte à l'horizon (...).

Depuis septembre 1973, trois faits commandent la réflexion : la fin tragique de l'Unité populaire chilienne, la crise économique dont l'ombre menaçante s'étend à nouveau sur le monde, la puissance nouvelle de la gauche enfin, illustrée par le score de François Mitterrand aux dernières élections présidentielles, et qui rend désormais probable son accession au pouvoir dans les années prochaines.

Le problème en effet n'est plus de savoir si la gauche peut ou non y parvenir : elle le peut de toute évidence et d'autant mieux que la situation est plus difficile. La véritable question est de savoir pour quoi faire.

La réponse dépendra de ce que sera devenu le parti socialiste à l'heure des choix. Son image est aujourd'hui l'image renversée de la S.F.I.O. à laquelle nous avons adhéré en 1964, non plus un épouvantail mais un appeau pour attirer les oiseaux de passage : les nouveaux adhérents se reconnaissent généralement dans l'actuel parti, dans ses thèmes, dans sa direction. Ils y adhèrent au sens fort du terme. Et c'est un bien, car un parti de masses ne peut vivre qu'à cette condition.

Toutefois la réalité n'est jamais tout miel ni tout vinaigre. De même que la S.F.I.O. des années soixante, enlisée dans ses alliances centristes, restait quand même le lieu privilégié de la reconquête socialiste, de même aujourd'hui le nouveau parti, bouillonnant d'ardeur, reste exposé à la facilité politique et à la tentation du succès à bon marché.

Ce n'est pas la création du parti socialiste à Epinay qui a permis l'unité de la gauche. C'est l'inverse qui s'est produit : c'est l'unité rendue irréversible au congrès d'Epinay et matérialisée par la signature du programme commun de gouvernement en juin 1972 qui a permis mais aussi imposé au parti sa résurrection militante. Mais le parti socialiste aujourd'hui n'est pas encore le parti de la transition au socialisme. C'est un parti de transition.

D'une certaine manière, on pourra nous accuser d'avoir mis la charrue avant les bœufs : n'était-il pas téméraire de lancer le pari du programme commun de gouvernement, dont le but n'est rien de moins que d' « ouvrir la voie au socialisme », sans disposer encore de l'outil capable de conduire un processus historique d'une telle ampleur ? En réalité, nous n'avions pas les moyens de faire autrement. Les deux objectifs que nous avons poursuivis simultanément depuis dix ans : affirmer la stratégie de rupture avec le capitalisme et construire un parti pour le socialisme étaient dialectiquement liés.

Aujourd'hui, sont-ils remplis ? En politique, ce sont les actes qui jugent. Le programme commun n'est pas encore passé dans les faits. Ce que nous savons du Chili nous avertit (...).

Est-il vraisemblable d'imaginer que la maturation de la crise économique précipite la gauche au pouvoir moins pour y réaliser son programme que pour y gérer la pénurie ? A l'heure des choix, c'est le parti socialiste qui tranchera. C'est de ses milliers de militants que dépendra le sursaut salvateur ou l'affaissement complice.

Ce réflexe emportera toutes les tendances. Non que je sous-estime

Mieux vivre

par BERNARD

L'ANNEE 1975 sera celle de la crise. Personne n'en doute et tout le monde s'y prépare. Sera-t-elle aussi, pour notre pays, celle du changement — de ce changement qui devait marquer l'ère nouvelle de la politique française, annoncée par le président de la République dans l'allégresse toute neuve de son printemps victorieux ?

Cette ère nouvelle, elle avait bien commencé, souvenons-nous... C'est sans doute aux yeux de ceux qui n'avaient pas cru, pendant la campagne électorale, qu'elles pouvaient éclore, que parurent le plus éclatantes les promesses qu'avaient fait naître les premières semaines du nouveau septennat. Car il est vrai, comme l'affirmait le président de la République dans une de ses allocutions télévisées, que beaucoup de ceux qui avaient voté pour lui, en mai dernier, ne croyaient pas en la réalité du changement. Visiblement, il n'était pas mécontent de leur jouer un bon tour.

Oui, souvenons-nous... En quelques semaines furent adoptées des réformes réclamées depuis longtemps par ceux qui, appartenant à la majorité ou à l'opposition, voulaient, pour le moins, mettre la France à jour. Les réactions furent diverses. Certains, qui avaient cru voter pour l'ordre établi et les situations acquises, proclamèrent bien haut, avec effroi et indignation, qu'ils n'avaient pas voulu cela. D'autres s'interrogèrent en toute bonne foi, prêts à saluer dans le *nouveau* président l'homme de progrès et de réforme auquel ils n'avaient pas cru. D'autres, enfin, s'efforcèrent de *minimiser* la portée des *décisions* prises en affirmant que le changement en question ne dépassait pas le niveau du style et des apparences.

Le changement et le style

C'est vrai que le changement porta d'abord *sur* le style. Mais, en politique, le style, c'est bien plus que le style. Il engage le fond.

Désacraliser le pouvoir, faire en sorte que le chef de l'Etat n'apparaisse plus comme un personnage mythique, entouré d'un halo de *mystère*, c'est aller dans le sens de la démocratie, laquelle exige que le chef descende du piédestal où l'avaient hissé d'antiques et solennelles habitudes. Le comportement extérieur d'un homme politique, *a fortiori* d'un chef d'Etat, reflète sa conception de la nature des fonctions qu'il exerce et du pouvoir qu'il détient ; il indique le type de relations qu'il entend établir avec ses mandants, relations avec des sujets fascinés ou avec des citoyens lucides.

Un président de la République qui serre la main à un détenu, ce n'est pas seulement une question de style. C'est reconnaître qu'un prisonnier est, aussi, un homme, est, aussi, un citoyen.

Un président de la République qui parle de l'opposition, et à l'opposition, en termes courtois, c'est plus que de la simple courtoisie. Dans un pays où la vie politique, jusqu'à une date récente, relevait d'une conception manichéenne et empruntait au langage et aux réflexes de la guerre civile, c'est, presque, une révolution.

Il serait d'ailleurs inexact d'affirmer que, au cours des premières semaines de son mandat, le président de la République s'est contenté d'innover dans le domaine des signes, n'a pas dépassé le niveau des symboles.

Le droit de vote à dix-huit ans, la libéralisation de la contraception, puis, ultérieurement, l'assouplissement des dispositions concernant l'avortement, ce sont des réformes profondes. Elles impliquent un choix délibéré pour une société de confiance et de responsabilité, alors que tant de nos habitudes et de nos lois, de nos réflexes et de nos institutions relèvent encore d'une conception opposée, forment la trame d'une société de méfiance et de soumission. Par ailleurs, mettre en œuvre un processus devant aboutir à une transformation des structures de l'entreprise, annoncer une taxation des plus-values sur le capital, c'est manifester la volonté de s'attaquer à deux des pièces maîtresses de l'ordre établi.

Le changement et la crise

Cela avait donc bien commencé, mais survint la crise... Et contre cette dure réalité, le processus de changement engagé depuis plusieurs mois paraît désormais buter.

La crise met effectivement à rude épreuve la volonté réformatrice du président. Il est difficile de mener une lutte vigoureuse sur le front économique et, en même temps, de réaliser de *profondes* réformes de structure. Il peut paraître dangereux d'imposer à un pays, déjà traumatisé par la conjoncture, le trouble et les secousses que provoque immanquablement toute véritable réforme. En somme, il s'agirait, dans les temps où nous sommes, d'éteindre au plus vite le feu, et *non* pas d'abattre les cloisons ou de changer les meubles à l'intérieur de la maison, ni même de ravaler la façade...

De plus, les difficultés du présent et les menaces de l'avenir donnent des armes et fournissent des alibis aux adversaires de la politique de changement, à ceux qui, par conservatisme, s'opposent à toute transformation de la société, comme à ceux qui, par dogmatisme, ne la croient possible qu'à travers leurs schémas.

Mais, si la poursuite d'une politique de réforme est effectivement plus difficile dans la conjoncture actuelle, elle est, aussi, plus nécessaire.

Plus nécessaire parce que l'inflation accroît les injustices, creuse les écarts entre les individus comme entre les catégories.

Plus nécessaire, parce que la discipline indispensable ne sera consentie par la grande majorité des citoyens que si ceux-ci ont le sentiment que les sacrifices sont répartis de façon équitable — ce qui suppose un certain nombre de réformes profondes, notamment dans le domaine fiscal.

Plus nécessaire, parce que la nature et l'ampleur de la crise appellent et exigent des changements profonds dans nos habitudes de consommation, dans la structure de notre économie, dans l'organisation de notre vie sociale, dans notre façon de vivre.

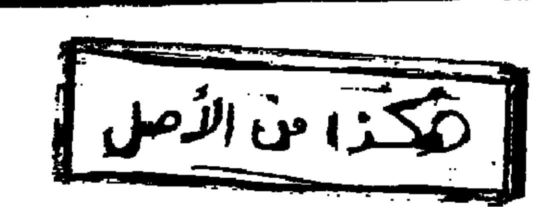
Il apparaît donc que, loin de constituer une pause dans la transformation de la société française — une pause qui, d'ailleurs, *risquerait* fort de durer longtemps, — la crise doit être, dans cette entreprise, un facteur d'accélération.

En vérité, il ne s'agit pas seulement d'aller plus vite. Il faut aussi aller plus loin, plus profond.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, l'opinion publique le comprend chaque jour davantage, ce n'est pas seulement les prix dont il faut freiner l'ascension ou la balance commerciale dont *il* faut *rétablir l'équilibre* ; ce qui est en jeu, c'est une forme de civilisation. Après celui de mai 1968, la crise de l'énergie a donné un deuxième coup de boutoir à nos dogmes et à nos illusions. Etrange complicité objective entre les émirs du pétrole et les constructeurs de barricades du quartier Latin !

En présence d'un tel bouleversement, la mission de l'homme politique est de capter, de comprendre, d'accueillir les idées, parfois vagues, qui traînent dans l'air du temps, ou celles, parfois folles, qui fusent dans le cœur des hommes, afin de les traduire en actions, de les concrétiser en réformes.

Une fois de plus dans son histoire — mais avec plus d'impatience qu'à d'autres époques, — l'homme cherche à se libérer de l'oppression que le progrès même de la société a fait peser de plus en plus lourdement sur lui. Ce « progrès » s'est traduit essentiellement par des phénomènes de concentration qui ont eu diverses causes et *ont revêtu* divers aspects : densification de la population, urbanisation accélérée, prolifération de toutes sortes de structures de plus en plus complexes, de plus en plus pesantes, multiplication et perfectionnement des techniques d'infor-



POLITIQUE

…ROIS VUE… DE L'AVENIR

…ux, la Crise… « … le Neuf »

parti fortement implanté en milieu ouvrier et doté de structures lui permettant éventuellement d'assurer des mobilisations populaires complétant et relayant l'activité parlementaire, plus conforme aux traditions du mouvement socialiste français. Dans l'extrait que nous publions, M. Chevènement juge le P.S. né en juin 1971 au congrès d'Epinay-sur-Seine et dirigé depuis cette date par M. Mitterrand, en alliance avec le CERES. Le prochain congrès du P.S., du 31 janvier au 2 février à Pau, aura notamment pour enjeu de savoir si cette alliance peut être maintenue

CHEVÈNEMENT

l'importance des débats internes. Tout ce que je sais de la vie des organisations me montre au contraire que les choix décisifs sont préparés bien à l'avance par le travail patient et opiniâtre des militants : le travail de termites de l'ancienne C.G.T.U. au sein de la vieille C.G.T., l'œuvre de « Reconstruction » dans la C.F.D.T., ont fait la C.G.T. et la C.F.D.T. d'aujourd'hui. Au sein de la FEN, la conquête du S.N.E.S. par Unité et Action comme la résistance victorieuse d'Unité, Indépendance et Démocratie dans le SNI illustrent les fortunes diverses mais significatives de deux conceptions différentes du syndicalisme, également soutenues par une pratique militante.

Les directions ne font pas plus marcher les syndicats et les partis qu'elles ne font marcher les usines. La réalité politique comme la réalité sociale, c'est d'abord à la base qu'il faut la chercher. Comment pourrait-on comprendre l'actuel parti socialiste autrement qu'à travers la rencontre de trois éléments : d'une structure politique solidement enracinée, la S.F.I.O. de Pierre Mauroy, du combat tenace d'un grand leader, François Mitterrand et de l'apport idéologique et militant d'un courant, le CERES, dont l'originalité a été de ne jamais dissocier l'unité de la rénovation ?

Je ne sous-estime pas l'importance des combats de tendance dès lors qu'ils mettent en jeu des choix politiques vrais. Je n'ignore certes pas avec quelle duplicité les dirigeants maquillent souvent, à l'usage d'une base sous-informée, la réalité des enjeux.

Me fatiguent les disputes internes qui ne traduisent rien d'autre que l'exacerbation de la lutte pour le pouvoir, mais je respecte les débats d'idées dès lors qu'ils mettent au jour non pas des hypothèses fumeuses mais des avenirs plausibles.

Sans doute il est peu de joutes moins glorieuses que ces combats obscurs qui souvent n'engagent que des susceptibilités blessées mais quelquefois aussi commandent les cheminements de l'histoire. Si je ne partage pas le mépris facile de ces aristocrates à peu de frais qui, en dehors des organisations, prétendent dépasser leurs clivages et ignorent en fait la réalité des luttes, je crois aussi à la nécessité de prendre du champ quand il le faut. Mais prendre du champ, ce n'est pas déserter. C'est refaire ses forces pour les engager à nouveau, tout entières au bon moment et au bon endroit, dans la bataille.

Je plains le parti qui a cessé d'être capable d'une réflexion collective sur les choix qu'il ne peut éluder. On peut bien ne pas s'intéresser à la politique : la politique, elle, finit toujours par s'intéresser à vous. Lénine a guerroyé impitoyablement, des décennies durant, contre des hommes dont le nom aujourd'hui n'évoquerait rien s'il n'avait fustigé dans d'obscures salles de congrès leur manque de clairvoyance. Qui se souviendrait de Martov si Lénine était mort dans un accident de chemin de fer avant d'être parvenu à la gare de Finlande ? Si le débat n'est jamais mineur dans un parti entre deux conceptions différentes de l'avenir, inversement, quand survient l'événement, les enjeux se trouvent soudain éclairés d'une lumière si violente que le choix cesse pratiquement d'exister : c'est alors l'entraînement de presque tous vers l'abîme ou vers les sommets.

C'est pourquoi me passionne l'avenir de ce nouveau parti socialiste. Il n'a pas connu et ne soupçonne même pas cet effondrement de toutes les illusions, briseur de vies et d'âmes auquel la S.F.I.O., qui eut sa gloire, avait cependant fini par s'habituer : la guerre de 1914, la scission de 1920, la pause de 1937, les pleins pouvoirs à Pétain en 1940, l'éviction des communistes et la troisième force en 1947, le 6 février 1956, le 13 mai 1958. Si la méfiance stérilise l'action, la vigilance s'impose, moins à l'égard des hommes — ceux-ci épousent le terrain sur lequel les circonstances les ont placés et prennent leur bien là où ils le trouvent — que vis-à-vis des forces obscures qui implacablement ont presque toujours tiré vers le bas ceux en qui les masses avaient confié leur espérance. Peut-être est-ce là le vice profond de ce qu'il est convenu d'appeler la social-démocratie : celle-ci repose par définition sur la confiance passive des masses envers quelques leaders, coincés dans les superstructures et que l'événement prend toujours au dépourvu soit qu'ils se laissent entraîner par le mouvement des masses quand celles-ci vont vers l'ordre établi : le nationalisme en 1914 ou la résignation à la défaite en 1940, soit que, empêtrés dans leur fidélité à ce qui existe, ils doivent pour gouverner aller contre elles et s'épuisent (...)

Au-delà de ces capitulations qui se suivent et ne se ressemblent pas, c'est en fait aujourd'hui le rapport dirigeant-dirigé qui au sein même du parti socialiste doit être remis en cause. C'est toute la conception de l'autogestion et de la transition au socialisme qui se trouve engagée dans le type de parti qu'aujourd'hui nous formons.

Si celui-ci n'exprime pas la maturation du socialisme qui précède son éclosion dans la société mais aussi dans les consciences, s'il n'est pas à même de servir de trait d'union spontané après la conquête du pouvoir entre le mouvement d'en haut et le mouvement d'en bas, entre un gouvernement d'unité populaire et le mouvement des masses, alors il n'est qu'une clientèle ou un ramassis d'usurpateurs, ingénieur de l'histoire qui s'est diplômé lui-même sans rien connaître à la machine, et qu'un jour les OS de l'histoire renverront à juste titre à ses études. (...)

La seule chance du socialisme en France aujourd'hui est dans le cours bondissant de l'histoire. A nous donc de faire jaillir les torrents.

Mieux vivre ensemble

STASI (*)

mation (qui rétrécissent la planète) et d'investigation (qui enserrent l'individu).

Pour s'évader, pour se libérer, l'homme tente d'ouvrir plusieurs fenêtres, d'emprunter plusieurs voies à la fois. C'est une nouvelle conquête de l'espace, par la fuite hors des grandes villes et la redécouverte de la campagne. C'est une nouvelle conquête du temps, contre tout ce qui le morcelle et l'écartèle. C'est le souci d'une vie plus équilibrée, où l'épanouissement physique des individus serait recherché en même temps que leur enrichissement intellectuel et leur promotion sociale. C'est le désir d'appartenir à des communautés vivantes, d'adhérer à des groupes où les visages sont connus, où chacun se sent reconnu.

C'est le refus des hiérarchies trop rigides, de l'autorité sans partage. Sans doute, il conviendra d'éviter une anarchie dissolvante pour le corps social et susceptible de provoquer, en réaction, un brutal accès d'ordre. Sans doute, aussi, la vie d'une nation — voire, dans le trouble et la difficulté des jours à venir, sa simple survie — exige un peu plus de discipline que celle que beaucoup de nos compatriotes sont prêts à supporter...

Il n'en demeure pas moins que la nouvelle autorité doit, de plus en plus, venir d'en bas. Le nouveau responsable est celui qui sait comprendre et exprimer les aspirations de tous, celui qui coordonne plus souvent qu'il n'ordonne, celui qui associe et partage.

Une plus grande diffusion des responsabilités, à tous les niveaux et dans tous les domaines, cela doit être, en effet, la ligne de force de la politique du changement. L'évasion, la libération, c'est aussi, pour l'homme d'aujourd'hui, la revendication de son identité, une identité trop souvent estompée, parfois même broyée, dans le mouvement général d'uniformisation. L'individu, quel qu'il soit, quels que soient son sexe ou son âge, sa classe ou sa race, aspire à être reconnu pour ce qu'il est, un homme parmi les autres, et réclame en même temps — ce qui n'est nullement contradictoire — le droit à la différence.

Sans doute, pas plus que par la croissance accélérée, le bonheur ne sera donné automatiquement par le ralentissement de la croissance. Le bonheur est essentiellement une aventure individuelle. Mais en poussant les hommes à concevoir leur devenir sous d'autres formes et suivant d'autres schémas, en apaisant les tensions et les frustrations que provoquait l'escalade de la consommation, le changement du rythme de la croissance créera les conditions qui permettront plus facilement au bonheur de voir le jour. Et la fête pourra plus librement s'épanouir dans nos cœurs et dans nos cités.

Le changement et le centre

Il faudra plusieurs années, et il faudra de multiples réformes, pour que l'existence des Français et l'organisation de notre société correspondent à ces désirs et à ces élans. Peut-être le président de la République ne se doutait-il pas, en proclamant sa volonté de changement, qu'il lui faudrait aller aussi loin, que la logique du changement, dans notre monde en effervescence, l'entraînerait dans cette vertigineuse escalade.

Quoi qu'il en soit, aussi grande que soit la concentration des pouvoirs, le président — et c'est heureux — ne peut, à lui tout seul, transformer le pays. L'adhésion de la majorité de la nation, de la majorité de ses représentants, lui est nécessaire. En bénéficiera-t-il ?

Certes, c'est une simplification abusive que de présenter l'opposition comme constituant, suivant la distinction classique, le parti du mouvement, tandis que la majorité serait le parti de l'ordre. Malgré un récent et indéniable effort de renouvellement doctrinal, qui constitue un apport intéressant au débat politique et à la pensée économique de notre pays, l'opposition, du moins dans certaines de ses composantes, est encore trop prisonnière de schémas périmés et de doctrines vieillottes. Et le seul aspect progressiste de certaines des dispositions du programme commun consiste en ce que, à défaut d'être en avance sur notre temps, elles étaient en avance de deux ans sur la mode rétro.

Il n'en demeure pas moins que si la majorité, sous l'impulsion du président, ne se montre pas capable de répondre aux aspirations profondes du pays, d'accomplir les réformes que les Français attendent, elle est condamnée à terme — à un terme rapproché. Assaillie par la crise, mais aussi par une opposition qui, malgré quelques tiraillements, semble avoir le vent en poupe depuis l'élection présidentielle, la majorité est doublement sur la défensive. Elle donne parfois le sentiment de ne pouvoir faire davantage que parer les coups, colmater les brèches et limiter les dégâts. Elle ne deviendra crédible et attrayante que si elle adopte une attitude ouverte et dynamique à l'égard des nécessaires transformations de la société.

Certains bons esprits redoutent que des réformes trop audacieuses, en mécontentant la base électorale de la majorité, ne soient fatales à cette dernière. C'est, effectivement, un risque. Mais si elle se crispe dans une attitude de crainte devant le changement, la majorité disparaîtra vite et sans gloire, laissant la place à la coalition du programme commun ou à une formule autoritaire de droite. C'est, là, une certitude.

C'est sans doute aux centristes qu'il appartient d'assumer la plus large part de la vocation réformatrice de la majorité, en apportant à la politique de changement du président le soutien qui lui est nécessaire.

Dans une majorité qui cherche encore sa voie et semble parfois avoir perdu sa foi, dans une majorité qu'alourdissent certaines pesanteurs sociologiques et que tourmentent certaines rancœurs nostalgiques, et faire face à une opposition en grande partie figée dans ses certitudes idéologiques, le centre doit aujourd'hui rassembler les hommes décidés à aborder, avec ouverture d'esprit et générosité de cœur, les difficiles problèmes du temps présent.

Le centre n'est rien. Il n'est qu'un mot vide de sens, un mythe inutile, il n'est qu'un marais où s'enlisent les bonnes volontés et les bons sentiments, s'il ne constitue pas cette force imaginative et stimulante, capable de soutenir et d'animer la politique du changement.

Ce centrisme-là, nulle formation politique n'en a le monopole. Des hommes de cet esprit et de cette foi se battent sous des bannières différentes. Qu'ils se battent vigoureusement pour tirer la majorité des ornières où elle risque de piétiner et la mener aussi loin que possible sur la voie de la réforme.

A-t-on oublié la crise, c'est-à-dire les prix qui montent et le chômage qui s'accroît, au fil de ces propos ? Certes pas.

Mais au moment où les Français sont de plus en plus obsédés par les difficultés qu'ils rencontrent dans la vie de chaque jour et où leur avenir paraît bouché par de sombres murailles, le rôle du responsable politique est, plus que jamais, de les aider à lever la tête et à voir plus loin, de les aider à mieux comprendre ce vers quoi, au-delà des troubles du présent et des menaces pour demain, ils aspirent — et de les aider à se mettre en marche. Plus que jamais, le combat politique est, suivant la formule de Jacques Duhamel, le combat de la volonté des hommes contre l'apparente fatalité des choses.

Ce ne sera, certes, pas une tâche facile que d'utiliser la crise, et le malaise qu'elle révèle et l'ébranlement qu'elle provoque, à donner aux hommes le goût et les moyens de mieux vivre ensemble. Pour l'entreprendre, peut-être suffit-il de vouloir mais fortement, que ce soit possible.

(*) Ancien ministre, maire d'Epernay (C.D.P.).

LES RELATIONS ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

M. MITTERRAND : les dirigeants communistes ont pris seuls la responsabilité de la polémique.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a répondu à la lettre que la C.F.D.T. avait adressée au P.S. et au P.C.F. pour s'inquiéter de la polémique née au sein de l'union de la gauche. M. Marchais avait déjà répondu à cette lettre en reprochant au P.S. de refuser les actions communes (*le Monde* du 24 décembre). M. Mitterrand indique pour sa part à la C.F.D.T. :

« Quant à votre souci de voir l'union de la gauche, condition nécessaire de la mobilisation victorieuse des travailleurs, se raffermir et dominer ses difficultés actuelles, nous ne pouvons que vous souhaiter d'être entendus par les dirigeants du parti communiste qui ont pris et eux seuls la responsabilité d'une polémique qui reste à sens unique. Nous n'avons pas à répondre, nous semble-t-il, d'une situation que nous déplorons comme vous.

» Le parti socialiste propose au pays le programme commun de gouvernement de la gauche. Il entend le réaliser en accord avec les organisations politiques qui l'ont signé comme avec tous ceux qui en ont accepté la stratégie et les options. »

« L'HUMANITÉ - DIMANCHE » : l'union est un combat permanent.

Le magazine communiste *l'Humanité - Dimanche* explique, à propos des relations entre le P.C. et le P.S. :

« Il ne s'agit pas, pour les communistes, d'une polémique contre le parti socialiste, mais d'une bataille pour l'union. Si nous estimons indispensable de la mener sans relâche, sans équivoque, c'est précisément que l'attitude du parti socialiste, au niveau de dirigeants et d'instances responsables, telle qu'elle se traduit dans les faits, suscite de légitimes inquiétudes. (...) Nous le disons fermement : tout se passe comme si le but visé par le parti socialiste était de se renforcer davantage au détriment du parti communiste qu'à celui de la droite. C'est ce qui est apparu après les élections partielles d'octobre. (...) C'est un vieux rêve de la social-démocratie que de réduire le parti communiste à une simple force d'appoint. C'est un vieux rêve de la droite que de récupérer le parti socialiste.

» La signature du programme commun, en ramenant le parti socialiste dans le camp du progrès social et de la démocratie véritable avait fait échec à cette double spéculation. Mais si l'union est l'action, elle est aussi un combat permanent. »

En réponse à M. Attali

« L'HUMANITÉ » : et le programme commun ?

Jean-Pierre Gaudard répond dans *l'Humanité* du 4 janvier à l'article publié par M. Jacques Attali dans *le Monde* daté du même jour. Le quotidien communiste reproche au collaborateur de M. François Mitterrand d'« *ignorer totalement les solutions que le programme commun apporte à la crise* ». Il écrit : « *On éprouve quelque difficulté à établir une distinction bien franche entre les objectifs de M. Attali et ceux exposés avant-hier par le gouvernement. Côté Elysée, on parle de « réduire les » inégalités ; poursuivre la mo- » dernisation de l'économie ; » améliorer la qualité de la vie. »*

» Pour dissiper cette ambiguïté, M. Attali devrait répondre franchement à cette question : considère-t-il, oui ou non, que les mesures proposées par le programme commun conservent aujourd'hui comme hier, et plus qu'hier, toute leur validité ? »

Nous ne pensons pas qu'il existe de « modèle chinois »

déclare M. Edmond Maire à son retour de Pékin

MM. Edmond Maire et Jacques Moreau, respectivement secrétaire général et responsable du secteur politique de la C.F.D.T., ont fait part à *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, des impressions qu'ils ont rapportées de leur récent voyage en Chine, où ils étaient invités par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger.

La C.F.D.T. est au nombre des premiers syndicats européens dont la délégation a été reçue en Chine depuis la révolution culturelle.

« Il se trouve, expliquent les deux dirigeants syndicaux, que, parmi les organisations européennes, la C.F.D.T. est placée à un certain nœud stratégique : nous avons d'excellentes relations avec de nombreuses organisations du tiers-monde, dont certaines sont d'ailleurs en contact avec les Chinois. Nous entretenons d'autre part de bonnes relations avec un certain nombre d'organisations qui pèsent lourd en Europe, notamment avec le D.G.B. allemand, les syndicats scandinaves, les syndicats anglais.

» Enfin, les Chinois savent très bien que la C.F.D.T. est une organisation qui recherche le type de socialisme, le type de développement qui conviendrait à un pays développé. A leurs yeux, nous sommes en France l'organisation anticapitaliste dégagée de toute influence de l'U.R.S.S. »

Interrogés à ce sujet, MM. Maire et Moreau notent que les conditions de travail des ouvriers et ouvrières dans les entreprises chinoises les ont « *souvent choqués* », notamment dans une usine de dévidage de coton, une raffinerie et une fonderie. Ailleurs les conditions de travail leur ont paru « *convenables* ».

Quant à la conclusion générale qu'ils tirent de leur voyage, les représentants de la C.F.D.T. déclarent notamment : *« Il est certain que le socialisme chinois n'est pas du tout la forme de socialisme à laquelle nous aspirons. D'autre part, ils en sont à un stade tout à fait différent du nôtre : il s'agit pour eux de jeter les bases d'une société industrielle.*

« Nous pensons, d'autre part, qu'il n'existe pas de modèle chinois. Ceux qui s'y réfèrent font une très grave erreur... Mais il existe une voie chinoise qui tient compte des contraintes que ce pays a rencontrées sur son chemin. La Chine a très bien su marier l'agriculture et la production industrielle tout en se référant sans cesse à Marx, Engels, Lénine, Staline : le tout en mobilisant la population par des moyens qui peuvent nous choquer à certains moments. Mais ce qui est certain, c'est que chaque Chinois, quand il ne fait pas preuve de rébellion, dispose d'un minimum. »

MÉDECINE

A CAUSE DU MANQUE D'INFIRMIÈRES

Le service de réanimation de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon refuse des malades

De notre correspondant régional

Lyon. — Comme le service des grands brûlés de l'hôpital Edouard-Herriot, qui n'accepte plus d'admission depuis la mi-octobre (*le Monde* du 25 novembre), le centre des insuffisants respiratoires à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon sera-t-il contraint de refuser, et pour les mêmes raisons — manque d'infirmières — tout nouveau malade ? Dans un communiqué publié le 2 janvier, la section C.F.D.T. des personnels hospitaliers de cet établissement vient d'attirer l'attention sur ce problème, en indiquant qu'une lettre avait été adressée, le 16 décembre, au directeur général des hospices civils de la ville pour signaler « *une situation qui ne peut plus durer* » et demander qu'elle soit examinée et discutée le plus rapidement possible.

Le centre des insuffisants respiratoires de l'hôpital de la Croix-Rousse a un service de réanimation spécialisé dans le traitement de malades victimes d'affections respiratoires aiguës, consécutives aussi bien à des opérations qu'à des accidents de la circulation ou du travail, ou à des maladies infectieuses graves comme le tétanos et la méningite. Il compte normalement trente lits, qui ne sont pas de trop s'agissant comme le service des grands brûlés d'un centre à vocation régionale et même extra-régionale. Mais pour un fonctionnement normal, il lui faut un effectif de vingt-cinq infirmières. Il les a comptées entre 1972 et 1973, époque où l'on avait pratiqué une politique de priorité en faveur du centre, vers lequel on orientait systématiquement le maximum d'infirmières. Depuis, cette politique a été abandonnée et le nombre des infirmières n'a cessé de diminuer : des vingt-cinq infirmières d'il y a deux ans, il n'en reste plus aujourd'hui que huit.

Par voie de conséquence, il n'a plus été possible de maintenir en service qu'une dizaine de lits sur les trente qui étaient occupés voici encore deux ans ; du même coup, on en est réduit à refouler quotidiennement des malades. Selon le syndicat C.F.D.T., trente patients, dont l'état justifiait pourtant une admission, ont été refusés depuis le 16 décembre 1974, dont treize âgés de moins de cinquante ans entre le 16 et le 18 décembre. Ils ont trouvé place tant bien que mal, soit à l'hôpital militaire Desgenettes, doté d'un service comparable à celui de l'hôpital de la Croix-Rousse, mais déjà aux limites de ses possibilités, soit à l'hôpital Edouard-Herriot, dont le service des urgences est pourtant lui aussi, et depuis longtemps, plus que surchargé, soit dans des établissements privés.

Cette nouvelle illustration de la crise hospitalière, particulièrement aiguë à Lyon, inquiète autant les médecins que le personnel infirmier, puisque le docteur Bolot, adjoint au professeur Bertoye, chef du service, a de son côté demandé à être reçu par le directeur général des hospices civils, tandis que les médecins-assistants approuvaient, pour leur part, la lettre du personnel sollicitant une rencontre et une discussion urgentes.

On ne pense pas en effet qu'il puisse suffire des quatre nouvelles infirmières diplômées, qui normalement devraient être affectées au service des insuffisances respiratoires après la sortie de la promotion de février 1975, pour régler la situation. Le personnel du centre estime que c'est maintenant une affaire de choix. S'agissant d'un service hautement spécialisé, parfaitement équipé, installé dans un hôpital public, il considère qu'il doit être maintenu et que pour cela il faudra y orienter en priorité les infirmières des prochaines promotions, mais aussi leur assurer des temps de repos plus importants et de meilleures conditions aussi bien de salaire que de travail si l'on ne veut pas courir le risque, cette fois encore, de les voir partir les unes après les autres en moins de deux ans.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UN HOTEL DE VINGT-DEUX CHAMBRES EST OUVERT AUX FAMILLES DES PERSONNES HOSPITALISÉES

A Lyon, un hôtel de vingt-deux chambres, réservé aux familles des personnes hospitalisées dans les établissements de la ville, a été ouvert à l'initiative d'une association de visiteurs de malades. Les visiteurs sont admis après avoir présenté un billet de l'hôpital attestant leur qualité.

Le service est totalement assuré par une trentaine de bénévoles qui ont établi un roulement sur un mois. De plus, les clients de l'hôtel mettent également « *la main à la pâte* », entretiennent leur chambre pendant leur séjour et participent aux travaux ménagers.

Animé par le Frère Grank, membre de la communauté de Taizé (Saône-et-Loire), l'hôtel fonctionne depuis le mois d'octobre. Les prix sont de 18 F pour la nuit et le petit déjeuner et de 7 F pour le repas du soir. La clientèle est composée essentiellement de Français venant de régions éloignées, mais on remarque également un nombre important d'étrangers, Italiens notamment et Allemands.

SCIENCES

Le F.B.I. redoute un chantage nucléaire

Washington (*A.F.P.*). — Dans un rapport publié cette semaine à Washington, le Bureau américain de sûreté fédérale, le F.B.I. (Federal Bureau of Investigation), redoute que les informations répandues dans le public sur l'énergie nucléaire, les matériaux radioactifs ou le stockage ou le transport d'armes nucléaires, ne renforcent « *la possibilité d'un chantage nucléaire par des terroristes* ». (*Le Monde* du 31 décembre.)

La Commission américaine de l'énergie atomique (A.E.C.) a récemment édicté de nouvelles règles concernant le transport par route, par voie ferrée et par air, des matériaux nucléaires, ainsi que de nouvelles normes de surveillance des installations où sont manipulés des matériaux radioactifs. Ces nouvelles règles sont sévères, et l'A.E.C. continue de dépenser des crédits considérables de recherche dans ce domaine. En 1974, la commission américaine aura consacré 370 millions de francs aux problèmes du transport des matériaux nucléaires et de la vérification des quantités de matières radioactives produites et manipulées dans les usines. En 1975, ces crédits atteindront 500 millions de francs.

Le F.B.I. s'inquiète aussi de la comptabilité imprécise des matériaux radioactifs des usines, et notamment de pertes de plutonium dans une usine de la société Kerr-McGee, dans l'Oklahoma. Selon un représentant démocrate au Congrès américain, l'usine serait incapable de préciser ce qu'il est advenu des 20 à 30 kilogrammes de plutonium, et le représentant a demandé qu'une enquête soit ouverte.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Pas de fantaisie sur les avions de Mao

Pékin (A.F.P.). — L'administration de l'aviation civile chinoise (A.A.C.C.) — ainsi se nomme la compagnie chinoise — qui exploite de fraîche date quelques lignes internationales, notamment vers Moscou, Tokyo et Paris, fait parler d'elle parmi les étrangers en poste à Pékin. Son sens des « relations publiques » laisserait à désirer.

Depuis l'ouverture, l'année dernière, par cette compagnie des premières liaisons entre la Chine et quelques pays occidentaux, des dizaines d'anecdotes sur son compte — toutes vérifiées — circulent dans les milieux diplomatiques de la capitale.

Elles proviennent de voyageurs étrangers, résidant à Pékin ou y transitant lors de vols intercontinentaux, qui ont eu recours pour la première fois aux services de la compagnie chinoise.

« Allo, je voudrais reporter de deux jours mon voyage Pékin-Tokyo-Toronto » explique *par téléphone à un employé de l'A.A.C.C. une voyageuse étrangère.* « Certainement, madame, *lui répond-on,* mais il vous faudra payer un supplément de 25 % sur le prix du trajet total Pékin-Toronto. Ce sont les règlements de notre pays en cas d'annulation moins de quarante-huit heures avant le départ », *précise l'employé de la compagnie, devant les protestations de la jeune femme. Celle-ci, qui n'avait pu partir le jour prévu pour des raisons de santé, dut produire, à la demande de l'A.A.C.C., un certificat médical précisant la nature exacte de son indisposition afin de pouvoir être exemptée de cette surtaxe.*

Tous les passagers de la compagnie chinoise n'ont pas la possibilité de se voir ainsi exemptés. Ce fut le cas, notamment, d'un diplomate étranger qui, étant arrivé à l'aéroport de Pékin légèrement après l'heure limite d'enregistrement pour un vol sur Tokyo, se vit délivrer sans difficulté un billet pour le vol suivant, mais majoré de 25 %.

Ces majorations automatiques en cas de changements de projets ne sont pas les seules particularités de l'A.A.C.C. propres à surprendre le voyageur habitué à plus de souplesse de la part d'autres compagnies. Un homme d'affaires quittant Pékin par un vol d'une compagnie étrangère dut payer, au départ de la capitale chinoise, conformément aux règlements internationaux, une somme considérable pour des excédents de bagages évalués au demi-kilo près. Il reçut ensuite cette confidence de l'employé de l'A.A.C.C. au comptoir d'enregistrement : « Monsieur, si vous aviez emprunté notre compagnie, cela ne vous serait pas arrivé. »

Complet

En cours de vol, les surprises continuent : un voyageur se rend compte, en prenant à Tokyo un avion de l'A.A.C.C. pour Pékin, que les sièges de la classe économique sont pour moitié inoccupés, alors qu'il avait été contraint de prendre un billet de première classe, car « l'appareil, *lui avait-on dit,* était plein ». *Cette expérience fut d'autant plus malheureuse que l'achat d'un billet de première ne signifie pas, sur la compagnie chinoise, champagne ou caviar. Ni boissons ni repas ne furent servis à bord. Mais, à l'escale de Changhaï, les passagers furent invités à dîner au restaurant de l'aéroport... et à régler l'addition avec leurs propres deniers.*

Deux autres étrangers, qui devaient prendre à Osaka un vol de l'A.A.C.C. pour rentrer à Pékin, eurent la mauvaise surprise d'apprendre, deux heures avant l'arrivée de l'avion, que l'escale d'Osaka avait été annulée car ils étaient les deux seuls à monter dans l'appareil. Ils durent gagner Tokyo de toute urgence par le train pour y rejoindre l'avion chinois.

Il est devenu malaisé de retenir une place d'avion sur les compagnies étrangères, qui sont de plus en plus nombreuses — notamment Air France — à desservir Pékin. Les voyageurs s'entendent dire régulièrement par les employés de l'A.A.C.C., par qui passent obligatoirement toutes les réservations faites à partir de Pékin, que tous les avions autres que chinois sont « complets ». *Il leur est souvent difficile de prouver le contraire, même s'ils apprennent par les représentants à Pékin de la compagnie qu'ils auraient voulu emprunter que tel n'est pas le cas.*

Cela explique peut-être, en partie, que les avions de la compagnie chinoise sur l'Europe, et sur la France notamment, soient régulièrement remplis, alors que les passagers d'autres compagnies, au désespoir de leurs agents en Chine, peuvent souvent se compter sur les doigts de la main.

Une autre raison de cet état de choses est le fait que les Chinois, qui forment la plus grande partie de la clientèle au départ de Pékin, empruntent automatiquement les avions de l'A.A.C.C. Les journaux chinois n'ont-ils pas affirmé récemment que la compagnie chinoise était « la meilleure du monde » ?

Lorraine

Les difficultés économiques risquent de remettre en cause la politique de conversion

De notre correspondant

Metz. — 1975 sera une année difficile pour la Lorraine. Dans une région qui est encore en pleine conversion industrielle, ce que *les pouvoirs appellent* pudiquement « un retournement de conjoncture » ou encore « un ralentissement d'activité » risque de prendre, dans les mois à venir, des allures de crise véritable, qui risque *d'obliger les responsables* de l'économie régionale à remettre en cause certaines de leurs orientations de fond.

Ainsi, au niveau de l'emploi, la situation est-elle devenue franchement mauvaise. *Depuis septembre,* les offres d'emploi ont chuté de plus de 20 %, cela au moment même où les jeunes arrivent sur le marché du travail. Fin novembre, les offres d'emploi *non* satisfaites avaient diminué de 78 % par rapport à la même période de 1973, *au lieu* de 60 % pour l'ensemble de la France. En revanche, il est vrai, les demandes d'emploi non satisfaites *ne se sont* accrues que de 44 % en une année (50 % pour l'ensemble du pays). En chiffres absolus, on comptait, fin novembre, 20 450 demandes d'emploi non satisfaites et 8 272 offres non satisfaites. En d'autres termes, la situation de l'emploi s'est inversée *en moins d'une année (en 1973,* on notait presque deux offres pour une demande) et cette crise frappe surtout les jeunes et les femmes.

En fait, malgré tous les efforts en faveur de l'industrialisation et, parallèlement, de la formation, la situation *de l'emploi* en Lorraine reste toujours soumise à une très forte inadaptation. Inadaptation due à un manque de qualification de la majorité des demandeurs d'emploi. En fait, le ralentissement d'activité a fait réapparaître une situation masquée, *ces dernières années, par une* conjoncture des plus favorables.

C'est ce qui explique que, du côté des pouvoirs publics, on s'inquiète beaucoup de la situation outre-Rhin. Qu'arriverait-il, en effet, si les frontaliers qui vont travailler en Allemagne (quinze *mille* officiellement, plus de vingt *mille officieusement)* revenaient, même en partie, en France ? Jusqu'à présent, heureusement, malgré quelques difficultés dans le textile sarrois, une telle éventualité n'est pas à envisager, tout au moins dans les mois à venir.

Un autre sujet d'inquiétude pour les pouvoirs publics est la situation actuelle de l'industrie lourde. La présence de ce genre d'industrie, moins sensible *à la* conjoncture que les entreprises de transformation, a permis à la Lorraine de gagner quelques mois. Cependant, *la* sidérurgie, qui a vu ces dernier mois ses carnets de commandes *baisser dans des proportions* inquiétantes, a été obligée de mettre en « chômage conjoncturel » quelques milliers d'ouvriers à la fin de l'année 1974. *Une reprise* est *attendue* par les sidérurgistes pour le mois de février. Que se passerait-il si elle n'intervenait pas ?

12 000 actifs par an

« Nous continuerons à créer 13 000 à 14 000 emplois nouveaux dans la région en 1975 », affirme le préfet de région, qui, chiffres à l'appui, tente de démontrer que la politique de diversification industrielle permet à la Lorraine d'aborder favorablement les mois à venir. *« De 1968 à 1973, 46 000 emplois supplémentaires ont été créés, dont 25 800 ont reçu une aide de l'Etat. (...) Les créations des cinq dernières années ont plus que compensé les diminutions de personnel des industries lourdes au cours de la même période. Les création d'emplois ont enfin permis à la Lorraine d'avoir une industrie jeune. Un emploi sur cinq a moins de dix ans. Deux mille entreprises qui n'existaient pas en 1963 emploient aujourd'hui 45 000 personnes, dont 12 000 femmes. »*

Ces chiffres convaincront-ils élus ou syndicalistes ? On peut en douter. *Un rapide coup d'œil sur les objectifs* du VI[e] Plan permet, d'ores et déjà, de dire que le « pari lorrain » lancé il y a quelques années sera difficile à gagner.

Le VI[e] Plan prévoyait la création supplémentaire de 60 000 emplois, dont 10 000 dans l'industrie. Compte tenu du déficit accumulé ces dernières années, ce ne sont, au total, *que 30 500 emplois supplémentaires* qui auront été créés entre 1971 et 1974. En d'autres termes, à la fin de l'année dernière, les objectifs du Plan n'avaient été réalisés qu'aux trois cinquièmes. Toute la question est maintenant de savoir si le chiffre de 13 000 emplois en *1975* pourra être atteint. L'arrêt de la majorité des investissements risque de rendre la tâche *difficile. En 1974,* 4 800 emplois ont pu être créés grâce à l'aide de l'Etat en Lorraine. Combien le seront en 1975. En réalité, pour les pouvoirs publics, le problème se pose en quelques chiffres : entre 1968 et 1973, 7 700 emplois ont été créés par an en *moyenne, alors que* 12 000 à 12 500 actifs se présentent chaque année sur le marché du travail.

Tout permet de penser que ces éléments vont provoquer dans les semaines à venir quelques bouleversements dans les choix que la Lorraine avait faits jusque-là. Au cours du VI[e] Plan, une forte proportion *des crédits avait été affectée aux* communications. Il est permis de penser que les élus pourraient être amenés à donner la priorité à la formation. Reste à savoir s'ils seront suivis par les pouvoirs publics.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

RABODEAU, une vallée dans la crise

De notre correspondant

Nancy. — *Dans les vallées vosgiennes, où l'équilibre économique est fragile, la crise est ressentie d'une manière aiguë. Près de Saint-Dié, dans celle du Rabodeau, l'inquiétude, accrue par le chômage technique de fin d'année déferlant sur le textile vosgien, est sensible depuis longtemps.*

Comme d'autres vallées vosgiennes, celle-ci a été et demeure un lieu de mono-industrie textile, où l'on travaille de père en fils. Sur une population d'environ treize mille habitants, neuf mille personnes vivent actuellement du textile. La vallée n'en est pas à sa première crise. Après l'annonce de trois cents licenciements à l'usine de bas et collants S.A. Colroy, de Senones, ancien siège de la principauté de Salm, des tracts ont circulé, indiquant : « *Notre vallée est en danger !* »

La fibre a fait les beaux jours de cette vallée. En 1805, la *première machine à filer,* amenée par un Anglais, est installée à Senones. Les implantations progressent, surtout après l'arrivée, de 1871 à 1914, des cotonniers alsaciens fuyant l'Allemagne, et la création, dès 1918, d'usines Boussac. Puis vint la crise...

« *Deux furent importantes,* indique M. André Valentin, conseiller général du canton de Senones. *D'abord, le départ de certaines activités Boussac après la libération, et, d'autre part, la fermeture des établissements Laederich il y a dix ans. La population s'étiole et se vide de ses jeunes. L'exode s'effectue en deux temps : depuis les villages des « hauts » jusqu'à Senones ou Moyen-Moutier, puis vers Saint-Dié, l'Alsace et Sochaux. La vallée vivote.* »

Les syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T., se partagent l'essentiel des salariés, au demeurant faiblement syndiqués. La forte majorité — 80 % des salariés, — disent-ils, sont considérés comme des O.S. avec des salaires horaires allant de 6,75 F (le SMIC textile) à 10 francs (1). La majorité des emplois sont féminins.

Un cycle infernal

Dans la vallée du Rabodeau l'histoire semble perpétuellement se répéter. Il y a dix ans, les établissements Laederich ferment à Senones, entraînant une grave crise de l'emploi. La S.A. Colroy, du groupe bonnetier Pierre Lévy, de Troyes, s'implante *dans* leurs locaux et apparaît comme le « sauveur ». Dix ans plus tard, avec les trois cents licenciements auxquels s'ajoute une crainte sur l'ensemble de l'unité de production (six cent cinquante emplois), on risque de revenir au point de départ. Durant les deux dernières années, la vallée a perdu plus de trois cent cinquante emplois.

« *Ceux qui ont quarante ans,* confiait un salarié, *en sont déjà à leur troisième ou quatrième conversion, avec toutes les pertes d'avantages (ancienneté par exemple) qui en découlent. Nous sommes inquiets.* »

En effet, hormis l'affaire de la S.A. Colroy, d'autres motifs d'inquiétude sensibilisent la vallée. « *L'avenir du groupe Boussac demeure une inconnue,* précise un syndicaliste. *Il emploie mille deux cents personnes dans la vallée du Rabodeau et possède deux usines importantes : la blanchisserie de Moyen-Moutier et le tissage ultra-moderne de Senones.* » Par ailleurs, une autre entreprise, la COPLAC, qui a deux unités de fabrication, est à la merci d'une crise de l'automobile.

Pour sauver la vallée, qui ne peut jouer la carte touristique, il s'agit de maintenir l'agriculture sur les hauts et d'industrialiser le fond avec l'arrivée d'usines diversifiées offrant des salaires corrects et une qualification élevée.

Pourtant, depuis un an, une commission d'emploi groupant élus, patrons et syndicats avait tenté de régler les problèmes « à froid ». Elle n'a abouti à aucun résultat. M. Valentin déclare sans ambages : « *Nous avons tiré la sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics, mais avons l'impression de ne pas avoir été pris au sérieux.* »

Des salariés répliquent : « *Lorsqu'il y a le feu, on met en place un plan ORSEC. Pourquoi ne pas le faire en cas de licenciement ? Nous sommes attachés à notre vallée et à nos sapins. On est un peu poète ici... Nous estimons qu'il n'y a aucune raison de rompre avec la tradition. Pour nous, la mobilité doit consister à rapprocher les usines des ouvriers et non le contraire.* »

Puisqu'on parle tant maintenant de mettre des usines — propres — à la campagne au nom de la qualité de la vie, on attend ici de voir les effets concrets de ces bonnes intentions. — C. L.

(1) Taux de l'automne 1974.

UN AN APRÈS

La réforme vue par les communistes

Voici le texte de l'interview que nous a accordé M. Pierre Pranchère, responsable des questions régionales au comité central du parti communiste :

« Nous allons entrer dans l'an II de la réforme régionale. Cette réforme vous apparaît-elle utile ? Une plus large décentralisation peut-elle servir la démocratie ?

— Après *une première année* de fonctionnement, les résultats de la nouvelle institution régionale n'ont vraiment pas de quoi *surprendre* qui *que ce soit,* et surtout pas les communistes. Autant la question régionale est un vrai problème économique et social, *autant la réponse du pouvoir* n'est qu'une manœuvre politicienne, mesquine et désuète.

» A *l'heure* où les crises régionales s'approfondissent, à l'heure où les travailleurs prennent conscience qu'au-delà de ces crises, c'est la nature même du système qui est en jeu, la prétendue réforme régionale, par sa viduité, apparaît comme une réforme giscardienne avant la lettre, de celles qui ne coûtent rien et peuvent même, le cas échéant, être « rentables.

» Nous avons dénoncé en son temps le triple aspect de l'opération ; un bref rappel suffira.

» La réformette régionale est le *cache-sexe « démocratique »* de l'autoritarisme étatique renforcé entre les mains des préfets de région. Les préfets ont tout le pouvoir réel, en particulier sur l'utilisation des crédits dits de catégorie 2, c'est-à-dire les crédits d'équipement d'intérêt régional. Les conseils donneront des « avis ». Il est intéressant de noter que le premier ministre qui fit alors voter la loi reconnaît aujourd'hui qu'une véritable régionalisation implique l'autorité du conseil sur ces crédits. Les budgets avec lesquels on amuse les conseils régionaux sont dérisoires et hors de proportion avec les véritables crédits régionaux gérés par l'Etat.

» La région, c'est essentiellement une nouvelle « pompe à finances » amorcée prudemment, mais destinée à se développer. La pression fiscale des collectivités locales donnant des signes de saturation, le transfert peut se poursuivre avec une nouvelle source fiscale. Les trois partis de gauche ont fermement dénoncé cette manœuvre.

» *Cette institution régionale* constitue enfin le minimum de régionalisation nécessaire à la mise en œuvre du Fonds régional européen, instrument *particulièrement* grave de l'intégration dans l'Europe des monopoles. La région servira de prétexte à des abandons de *souveraineté* que nous dénonçons solennellement.

— Plusieurs hommes politiques, à gauche ou du côté du pouvoir et des responsables économiques, critiquent l'étroitesse du budget régional. Faudrait-il en accroître les ressources ?

— Que s'est-il passé ? Le transfert de charges s'est opéré dans tous les domaines (voirie, téléphone, hôpitaux, etc.). Sans transfert de ressources d'Etat (à l'exception de produits dérisoires couvrant à peine les maigres frais de fonctionnement), les régions prennent en charge des dépenses qui incombent à l'Etat ; elles comblent les lacunes les plus flagrantes dues soit aux retards de réalisation du Plan, soit aux décalages creusés par l'inflation entre prévisions budgétaires et coûts réels.

» Certaines régions ont limité pour 1974 leur pression fiscale, mais c'est souvent pour se lancer dans des emprunts qui se traduiront forcément par une pression accrue à court terme.

» Elles ont créé un véritable chantage mis en place par le pouvoir. Il est prêt à reconnaître les retards d'équipement, la non-satisfaction des besoins, mais pour inviter les régions à y faire face par leurs « propres moyens ». Il vise à détourner la pression des besoins vers le niveau régional pour l'amener à accroître constamment sa fiscalité, dégageant d'autant la responsabilité de l'Etat.

— Vous craignez que l'Etat ne demande à des régions encore fragiles d'endosser la responsabilité de la crise et de trouver les moyens de la combattre ?

— La mini-région apparaît bien comme un élément cohérent du dispositif global du capitalisme *monopoliste d'Etat, instrument de* surexploitation et désormais d'austérité pour les travailleurs. La restriction des crédits d'équipement publics dans le budget de l'Etat sera un « argument » supplémentaire pour l'« effort » régional.

» Il s'agit en fait de réserver plus encore le financement d'Etat aux monopoles et à leurs projets d'ampleur transnationale en rejetant sur les collectivités locales la satisfaction des besoins sociaux.

» La région *s'encadre* parfaitement dans la logique de la crise : c'est un instrument de gestion régionalisée *de la crise* du capitalisme. La manœuvre est d'autant plus dangereuse qu'elle s'appuie sur un besoin authentique de participation régionale dévoyé dans les impasses de la collaboration de classes au profit des monopoles.

— Comment, alors, selon vous, doit être conçu le pouvoir régional ?

— Face à cette situation, le parti communiste réaffirme avec force :

» — La région, actuellement, est antidémocratique, car le conseil n'a rien de représentatif. Sans parler des comités économiques et sociaux taillés sur mesure pour le patronat et la droite (et la C.F.T.) ;

» — La région est inefficace, car elle n'a pas de moyens réels ;

» — La région est un piège, qui place d'emblée la participation sur les rails du transfert de charges.

» Nos propositions sont connues : elles s'appuient totalement sur le programme commun de la gauche, explicitées dans la déclaration commune des trois partis de gauche du 28 février dernier.

» La région doit être une collectivité territoriale à part entière, dirigée par une Assemblée élue au suffrage universel direct et à la proportionnelle.

» *Le préfet sera supprimé* et remplacé par un commissaire du gouvernement.

» La région sera compétente pour tous les équipements et les problèmes économiques de niveau régional, en particulier ceux qui concernent les crédits de catégorie 2.

» Les ressources nécessaires seront transférées du budget d'Etat *pour faire face* à ces responsabilités, dans le cadre d'une réforme démocratique globale de la fiscalité et des financements.

» La région constituera un élément de la planification démocratique, niveau d'expression des besoins, d'orientation et de contrôle du Plan, d'intervention économique et sociale.

— Etes-vous favorable à la reconnaissance d'une sorte de « droit des régions à la différence et à la diversité » ?

— Nous concevons la région comme une instance démocratique de décentralisation. Elle ne portera atteinte ni à l'unité nationale, ni à l'autonomie par ailleurs renforcée des départements et des communes. Dans la proposition de loi des députés communistes sur l'organisation régionale, une large place est faite à l'activité des régions dans le domaine culturel, notamment pour l'épanouissement des cultures. A côté de l'assemblée régionale, le comité économique et social deviendrait le conseil économique, social et *culturel.* Le mouvement démo*cratique français a su se garder* des antagonismes culturels. Il est important qu'il conserve la même clairvoyance. Les communistes français, comme d'autres courants démocratiques, sont attachés à la sauvegarde des patrimoines culturels spécifiques, qui ont contribué à la diversité dans notre pays.

Concernant la question de la langue, l'on connaît notre attachement passionné aux mesures appropriées qui permettront par l'étude du français, langue nationale, l'accès de tous à l'éducation et à la culture. Mais lorsqu'une question se pose comme en Alsace, les communistes ont depuis longtemps proposé l'adoption de mesures bilinguistes tendant à ne pas faire de la ségrégation par la langue le redoublement de la ségrégation sociale. Ils interviennent pour que soit donnée la possibilité, pour qui le désire, d'étudier une langue régionale en même temps que le français.

— Faut-il au chapitre de l'organisation régionale remettre « à jour » le programme commun ?

— Défendre les régions, ce n'est donc aucunement aller voter de nouveaux centimes ou des emprunts dans le cadre de ces conseils. C'est lutter dans tous les domaines de la vie régionale contre les effets malfaisants de la politique du pouvoir. Le conseil régional, quant à lui, se doit de dénoncer les responsabilités véri*tables dans* l'aggravation des crises régionales : crise de l'emploi, chômage, crise agricole, crise des P.M.E., etc. Il doit déjouer la manœuvre régionale du pouvoir qui vise à faire payer aux travailleurs les conséquences de sa politique.

» Ce nouveau front de la lutte contre le régime des monopoles est du même coup un excellent terrain de mise en pratique des principes du programme commun de la gauche. Il ne s'agit pas de disserter sur la chute du pouvoir, mais de mener clairement le combat contre ses manœuvres. Cela implique le refus instransigeant de tout nouveau centime régional et la dénonciation devant les travailleurs et toute la région de *la politique* en vigueur et de ses effets régionaux. Ainsi on fera avancer réellement l'heure des changements. Faute de quoi, on sombrerait directement dans la cogestion au rabais de la crise.

» Il ne peut être question de gérer les crises régionales ou de gérer la crise au niveau régional. Le droit fil du programme commun de la gauche, c'est la lutte résolue contre la politique antisociale et en fait antirégionale du pouvoir. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

DÉFENSE

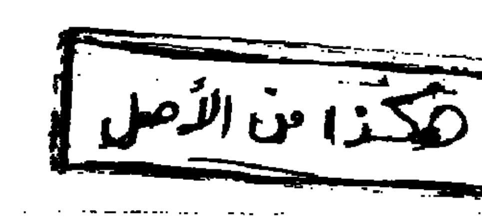
Avant le procès de Draguignan

LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX SOLDATS ORGANISE UNE MANIFESTATION A PARIS

Le comité de soutien aux soldats de Draguignan communique : « *Le mardi 7 janvier à Marseille, trois soldats de Draguignan : le brigadier Pelletier, militant C.F.D.T., le soldat Ravet et le soldat antillais Taurus comparaîtront devant le tribunal permanent des forces armées pour avoir manifesté avec leurs deux cents camarades le 11 septembre à Draguignan. Ils risquent deux ans de prison ferme. Il est nécessaire que la solidarité des organisations ouvrières et démocratiques, qui s'est déjà exprimée, se renforce à la veille du procès. C'est pourquoi le comité de soutien appelle à une manifestation unitaire le lundi 6 janvier, à 18 h. 30, au métro Oberkampf, pour exiger : la libération immédiate de Pelletier, Ravet et Taurus et de tous les soldats emprisonnés ; la levée de toutes les sanctions.*

Ce communiqué est signé par le Comité de soutien aux soldats de Draguignan et à tous les soldats emprisonnés soutenus par les Comités de défense des appelés, de soutien aux objecteurs de conscience, d'information pour les droits des soldats (CAM, C.D.A., C.S.C.O., C.I.O., I.D.S.) ; par des organisations de gauche et d'extrême gauche et par le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté.

Dans un communiqué commun, la C.F.D.T., la C.G.T. et la FEN déclarent, de leur côté, que « *la répression ne saurait d'aucune manière régler les problèmes de fond posés par le service militaire ; elles exigent l'annulation des mesures répressives et la libération de Pelletier, Taurus et Ravet (...)* ». Elles demandent en outre « *à leurs organisations d'informer longuement les travailleurs sur les revendications légitimes des appelés* ».



Le Monde aujourd'hui

CROQUIS

Gentils caboulots

IL paraît que les Japonais achètent les bistrots parisiens, tout compris : tables de marbre, comptoirs de zinc, banquettes de moleskine, chaises cannées, antiques percolateurs, etc. Mais qu'est-ce qu'un bistrot sans son patron, ses habitués ? Rien, une coquille vide, un parfum éventé, une promesse creuse. A quoi bon installer à Tokyo *le Chien qui fume* ou *la Lumière de Belleville*, suspendre la pancarte annonçant l'arrivée du beaujolais nouveau, celle qui interdit de faire ses devoirs entre midi et deux heures, et celle (que seuls les pilotes de Boeing parviennent à déchiffrer) qui reproduit la loi sur la répression de l'ivresse publique et la protection des mineurs, si l'essentiel, c'est-à-dire l'esprit, ne s'acquiert pas ?

Peu importe l'altitude où il souffle, sa présence suffit à ennoblir ou même à effacer les décors. Réchauffant le néon, patinant le plastique, il rend aux drugstores et aux pubs leur dignité de cafés. C'est pour lui qu'on passe la porte, pour rêver sous son aile qu'on s'accoude au bar, en marge de la rue, du bureau, du foyer. Ecoutez-les, ces pélicans lassés d'un long voyage qui s'accordent un instant de répit, juste le temps de réinventer le monde, de vider leur cœur, d'échanger les derniers tuyaux de Vincennes contre les derniers potins de l'Elysée.

Avant de leur demander : « *Et pour Monsieur, ce sera ?* », tout patron digne de ce nom lance une remarque sur la pluie, sur les embouteillages, ou, si les circonstances s'y prêtent, sur l'expression du nouvel arrivant « *qui n'a pas l'air d'aller* », et qui répond aussitôt, stoïque, par le rituel « *quand ça va pas, on fait aller* ». Il n'en faut pas davantage pour délier les langues. Les propos fusent, si riches, si variés, qu'ils englobent en quelque sorte l'éventuel consommateur muet. Il n'a qu'à sourire, qu'à hocher la tête, pour mériter un clin d'œil du patron. En vain le juke-box serine-t-il une chanson intitulée : *Mélancolie*, dont le refrain répète, avec une autorité croissante : « *Raconte pas ta vie !* », la plupart des clients ne sont ici que pour se raconter.

— *Moi*, dit un Méridional aux cheveux gris, *j'aurais aimé être Doriot. Attention, pas à cause des idées, je ne les partage pas ! D'ailleurs, les idées... on les pique, on les transforme, on les retourne, pure question de vocabulaire. Non, ce qui m'aurait plu, c'est le côté tribun, la tripe, électriser les foules, j'ai l'impression que j'en aurais été capable.*

— *La politique, c'est d'abord affaire de tempérament*, reconnaît son voisin. *Mon grand-père, qui a été à l'école avec le père de Giscard, non, c'est mon père qui a été à l'école avec le grand-père Giscard...*

— *Ça remonte à Louis XV*, interrompt spirituellement un jeune buveur de Coca-Cola.

A l'autre bout du comptoir, un banlieusard coiffé d'un béret basque livre sa méthode pour obtenir l'humus de qualité qui fait les champignons de concours. Une marchande de journaux l'écoute, pensive.

— *Quand j'étais gosse...*, commence-t-elle.

Equidistants du tribun et de l'éleveur de champignons, deux employés de bureau discutent à la fois de retraite et de pêche à la ligne. La truite semble poser moins de problèmes que la Sécurité sociale. Une dame entre, remorquant une énorme chienne dont le patron demande des nouvelles.

— *Le vétérinaire penche pour une grossesse nerveuse*, confie la dame. *A quatorze ans, rendez-vous compte !*

L'amateur de Coca ricane, faute de trouver une facétie, la marchande de journaux évoque le souvenir d'une chatte qui... cependant qu'un des futurs retraités condamne « *cette existence qui nous rend tous dingues* ». De loin en loin, quelqu'un soupire : « *C'est pas tout ça, mais le boulot m'attend* », phrase qu'il convient de prononcer trois ou quatre fois, pour s'y habituer, avant de conclure par le fatidique : « *Payez-vous !* ».

La récréation terminée, chacun réintègre sa peau, sa solitude. Mais on se quitte sur un « *A la prochaine !* » consolateur. Voilà le très modeste art de vivre que ni les Japonais ni même le chah d'Iran ne peuvent nous acheter. Alors, que nous chaut qu'ils enlèvent les murs et les meubles ?

GABRIELLE ROLIN.

MŒURS

L'Espagnole, une femme nouvelle ?

« *L'ÉMANCIPATION, qu'est-ce que c'est* » demande Maria Dolorès, étudiante à l'université de Valence. De taille moyenne, mince, de longs cheveux blonds, elle est de ces Méditerranéennes marquées par un patriarcat ancestral, mais qui refusent néanmoins un mot qui fait courir le monde féminin.

Autrefois enfermées dans leurs rôles de fille, de sœur, d'épouse et de mère, les femmes espagnoles commencent à peine à prendre conscience de leurs possibilités d'épanouissement et d'affirmation. Le code civil va se trouver impuissant, il l'est déjà, devant le bouleversement qui s'annonce des structures sociales et mentales. Le statut juridique de la femme y est fixé, pour toutes les périodes de sa vie, par des lois qui l'aliènent entièrement au profit des parents ou du mari et, d'une manière générale, au profit de l'homme. Ainsi, pour la famille, l'article 321 décide : « *Les filles aînées dont l'âge est inférieur à vingt-cinq ans ne peuvent quitter le domicile paternel, si ce n'est, avec l'autorisation des parents, pour se marier ou pour fréquenter un institut approuvé par l'Eglise.* » Pour ce qui a trait au mariage, la loi du 24 avril 1958 stipule : « *Dans la société conjugale, pour la sauvegarde de l'unité matrimoniale, il existe un pouvoir de direction que la nature, la religion et l'histoire attribuent au mari...* »

En 1974, les termes de ce code civil, qui ne répond plus aux exigences de la vie moderne, ne gênent guère les femmes dans leur vie quotidienne, mais elles sont quand même déchirées constamment entre le passé et le présent.

Le passé, c'est la tradition et la morale religieuse qui imprègnent tout le mode de vie espagnol avec leur carcan, les notions de bien et de mal.

Le présent et même le futur, c'est le changement, c'est une soif de vivre, d'avoir un rôle à jouer soit en restant indépendante (ce qui est encore peu accepté par les unes et les autres), soit au sein du couple. Le mariage reste le but de toute jeune fille, de la bourgeoisie à la classe la plus modeste. Il est incontestable que l'influence de la religion, ancrée depuis des siècles avec une force peu commune, sera difficile à écarter.

Un exemple de réussite

A moins que l'Eglise, plus lucide que le législateur, ne consente à sortir de l'histoire pour entrer dans le présent, ce qui semble être possible si l'on considère l'action sociale réformatrice menée dans les régions industrialisées d'Espagne, action qui est à l'origine de ce qu'on nomme le malaise de l'Eglise. Or c'est justement dans ces régions que la condition féminine d'aujourd'hui se distingue de la condition féminine d'hier.

Certains nostalgiques de l'époque héroïque du « machismo » s'esclaffent, arguant que la femme sera toujours la femme, c'est-à-dire rien de plus que ce qu'elle a toujours été. Pourtant, les faits sont là. Depuis dix ans, l'essor économique du pays s'est accompagné d'un changement de mentalité qui [illegible] favorisé un important courant de migration i[illegible]rne. Les campag[illegible]es [illegible] de la tradition la plus stricte, se sont vidées. Comme l'homme, la femme est partie à la ville, elle en a affronté les problèmes nouveaux et durs. Elle a quitté le [illegible] so[illegible] éducation, par nécessité certes, et c'est le premier c[illegible] que reçoit la tradition. Plus encore : elle a quitté le pays pour l'Europe industri[illegible] elle s'est trou[illegible] livrée à elle-même, maîtr[illegible] de ses faits et gestes et de ses pensées.

Lorsqu'elle rentre à [illegible] maison elle voit les choses différemment [illegible] aide à les voir ainsi. Elle devient surtout un exemple de réussite. Elle [illegible] no[illegible] [illegible]up d'argent par rapport à celles qui sont restées. On veut l'imiter.

Voilà quatre ans que Célia travaille en France. Cette année elle y [illegible] tourn[illegible], accompag[illegible] de plusieurs de [illegible]s amies, pour des travaux saisonniers. « *Ici, il n'y a pas assez de travail pour tout le monde ; à plus forte raison pour les femmes.* » Chaque année la proportion de femmes qui travaillent augmente sensiblement. Pourquoi travailler ? Bien sûr, pour gagner de l'argent ; mais aussi, comme toute femme quelle qu'elle soit, pour dépendre un peu moins des autres.

Dans l'enseignement, le nombre des étudiantes augmente. Pourtant, elles sont encore moins de 30 % à l'université. C'est peu ; le coût élevé des études supérieures favorise les familles aisées. Il est fréquent de trouver une majorité de filles à un cours. Beaucoup d'entre elles prennent conscience, quel que soit leur milieu, des difficultés sociales qui agitent le pays et n'hésitent pas à en discuter. La femme lit, regarde, écoute, elle est obligée de penser. Nous sommes loin, en vérité, de l'Espagnole traditionnelle, effacée, emmurée vivante.

Une institution, cependant, demeure sacrée : le mariage. L'Espagne a hérité, des longs siècles de colonisation musulmane, une certaine idée du mariage. L'amour, la femme face à l'homme, les enfants, ce sont là des sujets tabous auxquels il ne fallait pas toucher. A présent, c'est fait. Les jeunes gens ne se fiancent plus aussi tôt qu'auparavant, où dès l'âge de six ans, plus tôt parfois, une fille était promise à un garçon. Ces mœurs existent encore dans certaines régions déshéritées, mais presque partout elles tendent à disparaître.

Désormais, il est rare qu'une fille épouse son premier « flirt ». Le mariage ? Oui, mais avec une liberté de choix, agrémentée d'une éducation sexuelle qui va s'intensifiant, dispensée par le canal de la presse féminine (encore un peu timide) et du livre spécialisé qui fleurit aux vitrines des grandes librairies, présentés éventuellement sous forme de livre de poche. Dédaignant les interdits, le futur couple consulte volontiers, avant ou pendant le mariage, ces ouvrages : une nouvelle manière, en quelque sorte, de fonder un foyer.

Une prise de conscience

Alors, l'émancipation qu'est-ce que c'est ? « *En Espagne, on ne peut pas parler d'émancipation féminine,* m'a confié Maria Dolorès. *Pour qu'il y ait émancipation, il faut qu'il y ait libération morale et physique. Chez nous, la femme n'est pas encore libérée moralement, et par conséquent pas libérée physiquement. Par exemple, au village où je vis, récemment une fille s'est trouvée enceinte pendant ses fiançailles. La réaction des parents a été classique. Ils l'ont reniée. La fille est partie vivre chez son fiancé, elle y a trouvé de la pitié mais pas de compréhension. On les a mariés à 4 heures du matin au fond de l'église, la famille ne cessant de pleurer de honte. Alors parlons plutôt de prise de conscience, car il y en a une, et ceci n'est déjà pas mal.* »

L'évolution de la femme espagnole ne se traduit pas de manière tapageuse, par des gestes spectaculaires, des propos intempestifs. Elle se ressent plus qu'elle ne se voit, même si la silhouette s'est allongée, si la tenue vestimentaire s'est mise au goût du jour, si le nombre des permis de conduire féminins s'est multiplié par milliers. C'est toute une condition sociale qui se trouve en mutation, limitée par des contraintes énormes de toutes sortes.

Sur la route, j'ai rencontré Maria-Jésus. Elle fume trop, porte des jeans, a les cheveux fous. Pour parcourir les 12 kilomètres qui séparent son village du bord de la mer, elle fait de l'auto-stop. Son désir : « *Aller de l'avant.* »

EVELYNE GARCIA.

Au fil de la semaine

L'ANGOISSE OU LA FÊTE ?

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DE Bonn : « La saison de Noël a commencé cette année en République fédérale plus tôt et avec davantage d'élan que le commerce de détail n'osait l'espérer... » (Werner Lichey, « Die Welt »). De Londres : « Les achats de Noël ont commencé exceptionnellement tôt. Les trois derniers mois de l'année... devraient être au moins aussi bons sinon meilleurs que l'an dernier. » (Patricia Tisdall, « The Times »). De Paris : « L'ensemble de l'année a été excellent pour le commerce. » (Josée Doyère, « le Monde »). Un exemple parmi dix autres qui tous confirment la tendance : le volume d'affaires des deux semaines de fêtes de fin d'année aux Halles de Rungis, qui sont le garde-manger de la région parisienne, a excédé de plus de 20 % et, dans certains secteurs, de 25 % et même 30 % les chiffres de l'an dernier.

C'est un fait : en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et dans presque toute l'Europe occidentale, à l'exception de l'Italie, la foule s'est ruée avec une ardeur inattendue dans les magasins, et les achats de fin d'année n'ont jamais été aussi importants. Toutes proportions gardées, et cette indication se retrouve un peu partout, le public a recherché la qualité, préféré les meilleurs produits et boudé le tout-venant, le bon marché. C'est à peine si on relève ici ou là que des articles utilitaires, appareils ménagers, vêtements ou chaussures à la mode, ont été parfois préférés aux jouets et cadeaux très coûteux, aux gadgets et aux articles de luxe, aux produits rares et chers.

Chez nous, les ventes de récepteurs de télévision en couleurs et de machines à laver la vaisselle ont battu tous les records ; les dindes de Noël et les huîtres du Jour de l'an, le champagne et les vins fins ont atteint des sommets ; les parfumeurs, fourreurs, bottiers et habilleurs en tout genre s'avouent agréablement surpris. Des restaurants qui ne sont pas toujours les meilleurs, en tout cas pas de hauts lieux de la cuisine française, affichaient des réveillons à 300, 400, 500 francs par couvert, et ils ont refusé du monde. Les stations de sports d'hiver étaient pleines à craquer et les organisateurs de voyages conviennent qu'ils ont vendu plus de séjours au soleil, d'évasions vers les rêves lointains qu'ils ne s'y attendaient. A Paris, tout au long de la soirée du 31 décembre, et de même dans toutes les grandes villes, on a brûlé plus d'essence en restant sur place, dans le tintamarre des klaxons qui saluaient l'an nouveau, qu'en un beau week-end d'été.

Il n'est pas besoin d'ajouter que toutes ces richesses, toute cette abondance, toutes ces possibilités de gaspillage même, demeurent inégalement réparties, que des taches de misère, des zones de pénurie, une France pauvre, subsistent scandaleusement à côté de nous, les favorisés, et même parmi nous. Ceux qui ne réveillonnent pas, n'achètent pas, ne dépensent pas, on ne les voit ni ne les entend. D'autre part, il faudra évidemment quelques semaines pour que les statistiques de consommation mesurent exactement ce qu'il en fut et disent si ces premières impressions — car il ne peut s'agir encore que d'approximations — sont fondées.

Mais, même si les chiffres définitifs nuancent le propos, le fait est là : dans un pays où l'inflation commence à peine à reculer, où le chômage croît dangereusement, où l'expansion s'essouffle, où l'approvisionnement en énergie pose un problème à terme insoluble, où — c'est le moins qu'on puisse en dire — l'avenir s'annonce incertain, l'appétit de mieux-être, la soif de confort, le besoin non plus du nécessaire, à peine de l'utile, mais surtout du superflu fût-il inutile, ne cèdent nullement, bien au contraire. Pourquoi ?

***

« Les gens ne sont pas malheureux, ni autant qu'on voudrait le leur faire croire, ni autant qu'ils le disent. D'ailleurs toutes les statistiques sont fausses, celles du chômage comme celles des revenus — avec les doubles, les triples salaires par foyer, les avantages en nature, le travail noir, — sans parler de la fraude fiscale. Et puis, moins ils gagnent, plus ils dépensent. Bernés par la publicité, taraudés par la frénésie de briller, de paraître, d'éblouir ou, au moins, d'égaler le voisin, de gâter exagérément les enfants au risque de les pourrir, ils achètent n'importe quoi en choisissant le plus cher parce qu'ils pensent que ce sera meilleur, ce qui est loin d'être toujours le cas. Ils mangent trop et trop bien, gâchent énormément, bougent et s'agitent sans cesse, en demandent toujours davantage et perdent leurs nerfs, leur santé, leur équilibre dans cette course épuisante et qui n'a pas de fin. Ils n'épargnent plus, ils ne font pas d'économies, ils s'endettent bien au-delà de leurs possibilités, les jeunes surtout, qui veulent tout et tout de suite. Après quoi, ils viendront se plaindre ! »

Cela, c'est le vieux refrain conservateur à la mode 1900. Les riches sont faits pour s'enrichir, les pauvres pour s'appauvrir. Aux premiers, la sagesse de l'économie bourgeoise ; pour les seconds, la frugalité, et qu'ils prennent leur mal en patience. C'est simple, et même vraiment sommaire.

Une autre explication, de circonstance, et un peu plus vraisemblable celle-là : l'angoisse. « Encore une qu'ils n'auront pas », ont répété rituellement pendant les vingt années de l'entre-deux-guerres les rescapés de 1914-1918 chaque fois qu'ils achevaient une bouteille de bon vin. Et ils ont fini, entre 1940 et 1945, par avoir raison. « Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain », conseillait déjà Ronsard. Cueillir dès aujourd'hui les roses de la vie, c'est un très vieux réflexe de prudence. Et Dieu sait que les Français sont prudents !

Alors le pétrole qui risque de manquer, le travail qui est menacé, les prix qui ont la fièvre et les tristes lendemains que l'on prédit, ce sont là d'excellentes raisons de profiter de ce qui reste et même de se dépêcher. Il sera bien temps de subir les restrictions, le rationnement peut-être, la misère même et les ennuis quand l'heure sonnera si elle doit venir. Puisque les Cassandre disent que nous vivons le dernier quart d'heure de la société d'abondance, les cinq dernières minutes de la civilisation de consommation, profitons de cette abondance et consommons pour que ces ultimes instants au moins soient agréables. Epargner, compter, se serrer la ceinture pour économiser des miettes alors que l'essentiel risque d'être en cause, à quoi bon ? Les Français vivent au-dessus de leurs moyens ? Belle formule en vérité, qu'on entend depuis un siècle au moins. L'année qui commence s'annonce mal ? On verra bien quand on y sera ; ce n'est pas une raison pour gâcher et sacrifier le présent.

***

Mais il y a autre chose, et plus. Et si, tout simplement, cette dépense déraisonnable aux yeux des calculateurs, ces achats excessifs à en croire les prévoyants, ce petit coup de folie qui nie les difficultés, efface les soucis, fait oublier la peur du lendemain, si c'était la fantaisie, si c'était la fête ? Un rayon de soleil dans la grisaille de la vie quotidienne, une revanche sur les tracas, un entracte en somme.

Ce sont, dit-on pour s'en étonner, voire s'en indigner, les moins bien pourvus qui se sont montrés souvent, par rapport à leurs ressources, les plus imprudents, les plus prodigues. Parbleu ! ne sont-ils pas précisément tout au long de l'année ceux qui sont les plus privés, les moins heureux ?

Qui ne se souvient des menus pantagruéliques des repas de noces d'autrefois, même dans les milieux les plus modestes ? Alfred Sauvy rappelait mercredi à la télévision que pendant la crise de 1929 et des années suivantes la consommation des Français n'avait cessé de croître, tandis que s'effondraient les investissements, la construction de logements, l'aménagement du cadre de vie, l'épargne. D'une certaine façon, ce sont même les périodes les plus sombres qui voient, par compensation, se dérouler les réjouissances collectives les plus bruyantes et dispendieuses. Cette ruée dans les magasins, ne serait-ce pas la forme moderne et finalement assez sage des grands défoulements de jadis, des carnavals du Moyen Age ?

Crise ou pas crise, n'en déplaise aux procureurs, d'ailleurs généralement bien nantis et protégés, qui requièrent si âprement contre la publicité, l'abondance, la consommation, cette hâte des acheteurs, cette poussée des ventes, toute cette fièvre joyeuse qui dément les prévisions et contraste si fort avec le pessimisme de rigueur, c'est au fond, mal orienté peut-être et égoïste à coup sûr, un élan vers le bonheur.

ETRANGER

Reflets du monde entier

TRIBUNA

La supériorité des hommes d'Eglise

Répondant vertement à l'un de ses lecteurs, *TRIBUNA*, l'hebdomadaire du comité central du parti communiste tchécoslovaque, assure que « *l'Etat n'opprime pas l'Eglise* » et que « *les prêtres n'ont aucune difficulté à diffuser la foi* ». La raison en est, affirme le journal, qu'ils occupent dans le pays une situation tout à fait privilégiée :

« *Nous avons commencé par comparer les installations culturelles (clubs) et celles de l'Eglise*, explique *TRIBUNA*. *Même visuellement, c'est l'Eglise qui mène. Ses églises et, parfois, d'autres bâtiments, sont dans leur majorité des trésors architecturaux, non seulement à l'extérieur mais surtout à l'intérieur (...). En revanche, les maisons de la culture et les clubs sont, dans la plupart des cas, mal placés, peu convaincants et manquant souvent de plan. Seules certaines maisons de la culture plus nouvelles ont un niveau bon ou très bon. Mais même là, il y a beaucoup d'insuffisances. Rien qu'en Bohême-Moravie, on compte, pour un district, quelque trente installations culturelles, mais quatre-vingt-quatorze bâtiments religieux.*

» *D'autre part*, poursuit *TRIBUNA*, *dans vingt-neuf districts de Bohême-Moravie choisis au hasard, il y a un animateur culturel ayant une formation supérieure pour six membres du clergé avec ce même niveau de formation (...). D'autres choses encore favorisent l'Eglise : par exemple, le fait qu'elle exerce, jusque dans les petites localités, une influence sur ses « brebis » et leurs problèmes individuels (ce rôle est joué notamment par la confession). Les prêtres ont le temps de préparer leurs discours, leurs visites dans les familles, les hôpitaux, etc., et ils ne donnent pas aux gens des tâches à remplir, mais passent leur temps à les rassurer.* »

ECONOMIE et POLITIQUE



Des jeux hors de prix

Selon le bulletin de coopération franco-allemande *ECONOMIE ET POLITIQUE*, le bilan définitif des Jeux olympiques de Munich n'est pas près d'être établi. La Cour des comptes fédérale a en effet découvert que « *des escroqueries et abus de confiance de haut vol y auraient été à l'ordre du jour. Des droits d'entrée s'élevant à 500 000 F, perçus sur un total de 20 millions de francs, ont filé dans des poches jusqu'à ce jour inconnues. Aucun impôt n'avait été prélevé sur des salaires dont la somme s'élevait à 700 000 F. Lors de la liquidation des bureaux, on a assisté à une fuite éperdue des machines à écrire, des dictaphones et des postes de télévision. La longue liste des pertes est close par la disparition de papier hygiénique d'une valeur de 75 000 F.*

» *Un employé des services olympiques a reçu une voiture d'un concessionnaire de restaurant et la promesse d'une somme de 20 000 deutschemarks (40 000 F). Cette dernière promesse n'ayant pas été tenue, l'intéressé a réclamé par voie de justice le paiement du pot-de-vin* ».

The Economist

Le caribou n'a pas d'odeur

« *Les Neuf vont être obligés d'engager des spécialistes en zoologie comme officiers des douanes* », prophétise l'*ECONOMIST*. Selon l'hebdomadaire anglais, la Cour de justice de la Communauté européenne à Luxembourg tente désespérément de trouver une différence officielle entre le renne et le caribou — qui sont exactement le même animal. La raison en est que « *les règlements tarifaires de la Communauté prévoient des droits de douane plus bas pour le gibier que pour la viande de boucherie*

» *Le cabinet d'avocats Mielke, Mielke et Mielke, de Hambourg, tente de faire admettre que la viande qu'attend M. Otto Witt, un grand importateur, est en réalité du « caribou » sauvage tué par des chasseurs groenlandais. Mais pour les douanes de Hambourg, comme pour la Commission européenne, le caribou n'est que le nom canadien français du renne. Comme la plupart des rennes européens sont domestiques, la viande importée par M. Otto Witt ne saurait être considérée comme gibier...*

» *Dans un très long document, la Cour européenne distingue le* rangifer tarandus tarandus *(le renne domestique) du* rangifer tarandus caribou *(l'espèce sauvage). En conséquence, les douaniers allemands auraient tout à fait tort de considérer le ragoût de caribou sauvage comme du goulash de renne domestique uniquement parce qu'ils ne sont pas capables de les distinguer à l'odeur...* »

L'OPINION

Fonction publique et usages privés

Le quotidien marocain *L'OPINION* juge sévèrement certains abus de la fonction publique

« *Tout « chef » dans une administration a pratiquement une voiture de service ; ne parlons pas des directeurs qui, eux, peuvent en avoir deux ou même trois. A l'origine, ces voitures étaient destinées à des déplacements du lieu de travail à un lieu de travail bien déterminé pendant les heures de bureau ou d'une ville à l'autre pendant les jours de travail*

» *Mais voilà que, depuis des années, la voiture de service est devenue une voiture personnelle et aucun autre fonctionnaire ne peut en user pour des raisons réelles de service. Elle appartient purement et simplement à M. le directeur ou M. le chef de service, pour leurs besoins personnels et familiaux.*

» *C'est ainsi qu'on voit ces voitures devant les écoles quatre fois par jour, les marchés, les souks, les clubs privés, les plages, les cinémas et même, tard dans la nuit, devant des boîtes de nuit. Les week-ends, elles sillonnent les routes nationales (Rabat-Fès-Ifrane, Rabat-Marrakech-Oukaïmeden, etc.). (...)*

» *Si nous considérons que le parc automobile de l'Etat compte uniquement 2 000 voitures dans le pays, on constate que l'Etat dépense ainsi 1 700 000 000 de centimes par an.*

» *Que peut représenter cette somme pour vous, messieurs les directeurs et chefs de service : dix écoles ? Un dispensaire ? 5 667 bourses pour étudiants ? Quelques centaines de logements ? A vous de décider !* »

L'OPINION précise, en post-scriptum, qu'il n'y a pas 2 000, mais en réalité 15 000 *voitures de service* au Maroc.

Lettre de Wuhsi

La vie au pays de Wou



LE pays du riz et du poisson. Une immense plaine hachurée de cours d'eau et piquetée de saules et de peupliers. Tous les tons du gris et du vert se déploient entre les villages crépis de blanc. Tout au fond du décor, barrant le paysage, le Grand Canal agite ses eaux bourbeuses entre les barques et les chalands. Le trafic est incessant. Toutes voiles dehors, par vent favorable, les bateaux glissent parmi les rizières, chargés de pierres, de foin, d'engrais, de grains ou de sable. Une femme remue la godille, debout à l'arrière, les pieds au ras de l'eau ; le marinier ou son fils, trente mètres plus haut sur le bord du canal, hâle le bâtiment, courbé vers l'avant par l'effort, le front durci, levant sans mot dire le long filin par-dessus la tête de ceux, moins pressés, qu'il dépasse.

Nous sommes au légendaire pays de Wou, plusieurs fois réformé dans l'histoire nationale chinoise : à l'époque du Printemps et de l'Automne, six siècles avant notre ère ; au moment des Trois Royaumes, peu après la mort de la République romaine ; enfin au dixième siècle, à l'époque des Cinq Dynasties, lorsque les princes de Wou et de Yue faisaient resplendir la plus belle culture alors au monde dans la florissante cité de Hangchou.

Depuis plus d'un millénaire, le Grand Canal relie à la plaine poussiéreuse de Pékin 700 kilomètres plus au nord, cette terre où l'eau surabonde. Au loin, tout au fond de l'horizon, des montagnes posées sur la brume. A nos pieds, par milliards, les pousses de blé qui donneront avant juillet la première récolte de l'année.

Les terres du Bas-Yangtsé, les plus riches de la Chine, contraignent leurs occupants à un incessant travail. Sur les diguettes qui séparent les parcelles inondées courent des jeunes filles, sous la palanche chargée d'herbes noires, pourries dans la vase du fossé. Cet engrais traditionnel et gratuit va macérer encore quelques mois dans une espèce de petit puits en coin de champ. Ailleurs, un groupe de femmes bien en ligne sarclent les choux. L'eau est presque au niveau des terres. Un réseau capillaire, qui permet à peine le passage d'un bateau plat, l'amène de proche en proche jusqu'au bout de la plaine. Un enfant pêche. Près du village, des tentes d'osier abritent des canetons nouveau-nés qui piaillent et trébuchent dans la boue. Une lumière éclatante rajeunit toutes les couleurs, y compris le jaune, terni et usé par les siècles, de la terre non ensemencée.

Avec trois récoltes par an (le riz suivra bientôt le blé), le rendement de céréales est élevé. Il ne se calcule pas à l'hectare, surface trop grande pour mesurer le champ dans la société ancienne, mais en mou, quinze fois plus petit. La plaine donne dix quintaux parfois au mou, sept et demi en moyenne, soit plus de cent quintaux à l'hectare. La population s'amasse dans cette Chine fertile, et les villages parsèment le paysage, un paysage enluminé de bleus et de verts. Immobile dans son immensité et qui évoque les « très riches heures » de nos princes médiévaux.

LA terre ne suffit pas à employer tout le monde. Insensiblement, d'année en année, les communes rurales sont de moins en moins agricoles ; l'artisanat et l'industrie y occupent une part croissante de la main-d'œuvre. A quelque kilomètres de Wuhsi, l'évolution de la brigade de Hela est significative. Un peu moins de mille ménages, un peu moins de quatre mille âmes. La brigade élève des poissons dans des mares soigneusement entretenues à la sortie du village : on en retire 60 kilogrammes par mou, qui relèvent le régime alimentaire des paysans. On procède quatre fois par an à la pêche miraculeuse de ces carpes et les mares tranquilles se mettent soudain à bouillonner devant le filet et à se contorsionner dans des reflets d'argent. Dans l'étang voisin les gens de Hela élèvent des huîtres perlières de la grosseur des coquilles Saint-Jacques, et se procurent ainsi un complément de revenu. Une quarantaine de femmes, propriétaires de machines à coudre, ont décidé de ne plus participer aux travaux des champs, sauf dans la période critique des labours et des récoltes : installées avec leur petite Singer dans un local de la brigade, elles brodent ; les commandes arrivent régulièrement de Wuhsi. Leur salaire ? Le même que celui d'une femme qui travaille aux champs. Ces ouvrières sont aussi des paysannes, et trois mois par an en moyenne elles laissent dormir leur machine pour rejoindre leurs compagnes

Dans la petite maison blanche d'à côté, vingt-cinq jeunes filles découpent et cousent ces dessus de chaussures en feutre, populaires dans toute la Chine. Les machines, cette fois, appartiennent à la brigade, mais les salaires sont identiques à ceux des brodeuses. Autres initiatives encore : une petite fabrique de médicaments.

Il n'y a là nulle part de prouesse technique, et pourtant il s'agit d'une grande innovation d'une portée sociale considérable. Une économie intégrée fonctionne dans le village, sur la base d'une large autonomie. L'exode rural est remplacé par le passage graduel, selon les nécessités du moment, de la rizière à l'atelier, avec retour possible à l'agriculture. La population rurale se développe en transformant son cadre naturel ; le pays évite le traumatisme industriel.

BIEN entendu, il ne faut pas exagérer les résultats obtenus : toute la Chine n'a pas le dynamisme de la brigade de Hela, et n'en connaît pas la prospérité. Il s'agit évidemment d'une unité d'avant-garde. Mais ce qui compte ici c'est plus l'ardeur et l'imagination villageoises que les résultats sur le plan de la production. Les progrès certes sont rapides, mais au niveau permis par un sous-équipement encore fort visible. Les quatre mille villageois ne disposent que de huit tracteurs — des motoculteurs plus exactement, — de quatorze décortiqueuses et de treize pompes hydrauliques. La mécanisation n'en est donc qu'à ses débuts. Mais elle est autonome, ne doit rien à l'Etat. Elle repose sur les ressources financières procurées précisément par les activités annexes : les perles et les pantoufles paient le tracteur, si bien qu'on arrive à résoudre peu à peu la « contradiction », comme on dit ici de l'agriculture et de l'industrie.

La plaine du Bas-Yangtsé s'en va jusqu'au Chekiang, l'ancien pays de Yue, longtemps rival du royaume de Wou. A la frontière des deux pays, Hangchou, la ville des sages, des poètes, celle des moines et des temples, et plus récemment, le lieu de repos des gangsters de Changhaï, protégés par leurs armées privées qui rôdaient tout autour de la cité. Les souvenirs d'un passé glorieux hantent le lac de l'Ouest mille fois chanté, où se mirent saules et bambous éclairés de loin en loin par la blanche flamme du magnolia. Depuis mille cinq cents ans, l'on chante :

Sur la digue dorée, le tapis des
[saules pleureurs...
l'étang des nénuphars aux eaux
[surabondantes,
dans un essaim de fleurs, la sente
[avec les pêchers, les pruniers.

LE lac de l'Ouest a vu venir à lui les plus hautes figures de la littérature nationale, et les grands personnages de ce monde. Il y a deux ans, M. Nixon y marchait sur les traces de Marco Polo. Les formes douces des collines reflétées dans l'onde annoncent déjà le relief mouvementé de la Chine du Sud. Loin de la côte, comme peintes sur fond de forêts, des vallées encaissées où des trains de bois flottent sur des fleuves majestueux. Les cultures escaladent les pentes, à l'arrière des villages : thé, mûrier, riz et arbres fruitiers. La brouette, véhicule par excellence du paysan, lui sert entre autres à transporter son cochon béatement assoupi en attendant la saignée prochaine. Les buffles labourent dans la gadoue. Des tuyaux sortis des mares recrachent l'eau sur les champs en terrasses. Beaucoup d'activités partout dans le paysage et des forêts de plus en plus épaisses à mesure qu'on s'éloigne dans les collines.

PAYS de Wou, pays de Yue, Kiangsu et Chekiang, gardent leur charme millénaire. Les vagues dansent sur le lac Taihu, à Wushi, et vont se perdre dans les blés, mais ce sont les hélices des navires qui les provoquent, tout autant que la brise. Pas un seul village qui ne s'éveille à la vie publique ; partout, et dans le moindre hameau, ce slogan étonnant, étalé en lettres rouges sur les murs : « *La Chine se doit d'apporter une contribution encore plus grande à l'humanité.* » Dans les ateliers improvisés derrière la grange ou la porcherie collective, le sexe « faible », naguère ravalé au rang d'une humanité de second ordre, affirme sa dignité par un slogan révolutionnaire : « *Ce que les hommes font, les femmes aussi peuvent le faire.* » Et que dire de ces réflexions idéographiées sur les murs d'une brigade modèle : « *La matière devient l'esprit, et l'esprit devient la matière.* » ?

Les campagnes de Wou et de Yue avaient toujours connu la grande division entre ceux qui pensent et commandent et ceux qui font et obéissent. De cette faille sociale, l'empire est mort, incapable de répondre aux exigences de la révolution industrielle. Le socialisme a apporté l'unité, les nouveaux dirigeants vont aux champs, de cent à deux cents jours par an, et les mains terreuses des paysans se hasardent à feuilleter Engels.

ALAIN BOUC.

JAPON

Initiation à l'entrecôte bordelaise

CE jour-là, ses valises bourrées d'ingrédients, Yvon Aubert s'envola pour le Japon. Le nez soupçonneux du douanier de Roissy n'avait pas manqué de flairer l'étrange contenu des bagages d'où s'élevaient d'agréables senteurs de truffes, de foie gras, d'escargots, d'herbes aromatiques, de fonds de sauce et de cognac. Autant de denrées introuvables au pays du mikado, interdites à l'exportation, mais parfaitement justifiées quand le maître queux du Trianon-Palace de Versailles s'en va inaugurer un hôtel à Aomori, quatrième ville nippone.

« *Lorsque j'ai débarqué là-bas, je ne m'attendais pas à être reçu comme un ambassadeur*, avoue Yvon Aubert. *Dès ma descente d'avion, j'ai été assailli par vingt journalistes qui sur le champ m'ont entraîné à l'hôtel Alaska où le patron avait convoqué la télévision. Deux heures plus tard, après avoir été bombardé de questions et sans avoir eu le temps de reprendre mon souffle, j'exécutais devant les caméras une entrecôte bordelaise* »

L'hôtel Alaska — dont le propriétaire fit un stage dans les cuisines du Trianon-Palace — est à l'échelle japonaise. C'est-à-dire immense : mille six cents chambres de grand luxe, avec un hall aussi vaste que la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare. Soixante cuisiniers — divisés en brigades — approvisionnent quatorze salles de restaurant, chacune affichant un menu d'un pays différent : Chine, Italie, Mexique. A un étage, on ne sert que des plats froids. Et, tout là-haut, au dix-septième étage, le Fontainebleau est dirigé par un chef français qui, dans la nostalgie des sauces natales, attend en vain l'heure de la relève...

Au pays du poisson cru, la confection de l'entrecôte bordelaise a fait l'effet d'une bombe. La télévision s'est assuré le concours d'Yvon Aubert pour une série d'émissions. Les « chers téléspectateurs » ont droit à des cours de cuisine d'une durée de vingt minutes. Des millions de Japonais installés devant le petit écran retiennent leur souffle, fascinés par ce magicien auréolé du prestige de la cuisine française.

Puis toutes les grandes villes réclament le « chef ». Il mitonne à Sapporo, à Nagoya, à Kyoto (l'ancienne capitale avec ses mille six cents temples) et à Tokyo, faisant chaque jour preuve d'une grande ingéniosité pour composer ses plats :

« *Car*, dit-il, *je n'avais ni veau, ni agneau. Les Japonais n'ont pas de cultures, pas de prairies. Leur cheptel est bien trop maigre pour qu'on puisse se permettre de tuer le bétail avant qu'il ait engraissé. On donne, par conséquent, le nom d' « escalope de veau » à du filet de bœuf payé deux fois plus cher qu'en France. Les poireaux, les épinards, les aubergines, le fenouil, sont autant de légumes à peu près inconnus. Les petits pois sont encore plus gros qu'en Angleterre et le fromage n'existe pas.*

» *Les Japonais ont la phobie de ce qui traîne, à plus forte raison de ce qui fermente. Pas de mise en cave et de moisissures. Toujours la hantise de la pollution. Mieux vaut ne pas leur parler du roquefort ! Que mangent-ils ? Du poisson, du porc, énormément de volaille, des crevettes de culture. (Tout ce que le Japonais découvre à l'étranger est reproduit chez lui à l'échelle industrielle.) Des choux, des algues crues, que je n'ai jamais pu avaler, et, naturellement, du riz.*

» *Le long des routes, on ne voit que ça : des kilomètres et des kilomètres de rizières en terrasses séparées par d'énormes tas de terre. Quand une rizière est épuisée (elle donne deux récoltes par an), on la comble avec ce que j'appellerai le terril, et on fait une nouvelle rizière là où était le tas de terre. C'est pourquoi les routes sont encombrées de camions charriant des tonnes de terre en un incessant chassé-croisé terril-rizière, rizière-terril.* »

La tombe des ancêtres

A Aomori, Yvon Aubert loge dans une très honorable famille qui le traite avec tous les égards dus à un Français venu « sublimer » la cuisine de son pays.

« *Mon hôte*, raconte-t-il, *m'a réservé le plus grand honneur qu'un Japonais puisse faire à un étranger. Il m'a emmené sur la tombe de ses ancêtres. Arrivés au cimetière, il m'a remis un bracelet — objet de piété dont je n'ai pas bien saisi le sens — et un paquet de biscuits que j'ai dû déposer sur la pierre tombale. C'était le cadeau aux morts. Puis, il a déplacé une grosse pierre et a tiré une sorte de tiroir dans lequel se trouvaient des cendres qu'il a triturées avec beaucoup de respect. « Ce sont*, m'a-t-il dit, *» les restes de mon grand-père. » Après quoi, il a refermé le tiroir, a repris le bracelet, a remis les biscuits dans un panier et nous sommes repartis.* »

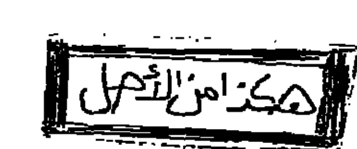
Mais Yvon Aubert n'a pas tellement de temps à consacrer au tourisme. Pour former son armée de mitrons peu habitués au « rythme » des cuisines françaises, (les Japonais n'ont pas toujours la patience de mijoter), il ne quitte pratiquement pas ses fourneaux. Il est de service de 5 heures du matin à 10 heures du soir, le plus souvent harcelé par une meute de journalistes qui lui posent mille questions auxquelles il répond par l'intermédiaire d'une interprète. Il découvre alors que l'intérêt de ses hôtes pour cette cuisine française qu'ils portent aux nues est loin d'être superficiel. Poussés par un constant besoin de perfectionnement, des cuisiniers sexagénaires restent huit heures debout pour écouter les conseils de ce maître dans l'art du bien-manger. La plupart connaissent tous les termes de notre cuisine : ils ont pour livre de chevet le *Guide culinaire* du grand Escoffier dont ils ont étudié les meilleures recettes. Aussi, quand le chef Aubert veut révéler à ses élèves les secrets de la pêche Melba, il n'en croit pas ses oreilles. La réponse est unanime : « *On connaît, on connaît...* »

Pour un restaurateur japonais, le label français est une source de réussite. S'il décroche un diplôme en France, il commence par l'encadrer, puis il l'expose dans sa salle, y ajoute sa photo et braque un projecteur sur le tout. Pour peu que la gratinée des Halles et le canard à l'orange figurent au menu sa fortune est assurée.

Après quinze jours de réceptions, de conférences et de démonstrations, reçu partout comme une vedette, un immense portrait de lui dans le hall de l'hôtel Alaska et une enseigne lumineuse à son nom sur la façade, fait citoyen d'honneur d'Aomori par le gouverneur en personne, poursuivi par les geishas avides d'autographes et de recettes, rentré comblé de cadeaux, le chef Yvon Aubert garde la tête froide :

« *Là-bas*, dit-il, *j'ai eu des offres un peu partout. J'aurais pu vivre comme un prince. Mais je suis marié, j'ai deux enfants et... j'aime trop le beaujolais !* »

SUZANNE-EDITH PEUMERY.



RADIO-TELEVISION

Au rendez-vous du 6 janvier

(Suite de la première page.)

Au chapitre de l'information, une initiative venue d'en haut : la tribune libre, les quinze minutes qui seront accordées cinq jours par semaine par FR 3 aux représentants des formations politiques et des organisations professionnelles ou confessionnelles. Ainsi verrons-nous se succéder dans les jours qui viennent, derrière une carafe et un verre d'eau, les représentants de la Grande Loge, du parti communiste, de l'Eglise catholique, de Force ouvrière, de la Ligue des droits de l'homme, de la C.F.D.T. et d'un mouvement féministe. C'est mieux que rien. A condition qu'on ne s'en tienne pas là, qu'on nous accorde très librement un droit de réponse dont, curieusement, les modalités n'ont pas encore été fixées. Et, surtout, qu'on suscite systématiquement, quotidiennement, des points de vue contradictoires sur toutes les grandes questions d'actualité.

Rien ne s'y oppose, nous a avoué très franchement M. Jean-Louis Guillaud, directeur de TF 1. On aurait sûrement les moyens, on aurait sûrement l'autorisation de le faire. On pourrait organiser, à l'exemple de l'étranger, des débats, encourager des controverses sur quelque sujet que ce soit. On devrait voir à l'écran le reflet de ce qu'on a lu, de ce qu'on a entendu de plus polémique dans la presse ou à la radio. Le verra-t-on ? Oui et non. TF 1 va s'efforcer de réduire dans ses magazines la part dévolue aux conflits armés du tiers-monde pour augmenter celle que l'on accordait jusqu'ici aux conflits sociaux de la région parisienne.

FR 3 sortira d'ici peu un grand mensuel d'information dont le thème variera de mois en mois. Elle prépare des « mises au point » permettant de connaître le dernier état d'une question. Ainsi, héritée de l'ex-O.R.T.F., l'émission en deux parties sur les travailleurs immigrés dans le sud de la France est-elle bien dans la ligne suivie par M. Maurice Cazeneuve. Il voit grand, il voit loin. Il parle de lancer une encyclopédie du vingtième siècle, du secret du passé, de l'analyse du présent et de la connaissance de demain. Il se dit l'inventeur de l'écriture par l'image et, dans cette perspective, désire accrocher une fois par mois, le samedi, de la « fiction informative à sa grille », grille derrière laquelle il refuse au demeurant de se laisser enfermer.

Ses collègues ne l'acceptent pas davantage. Cette fenêtre ouverte à l'imprévu, à l'actualité, où, quand et comment la percer ? Après avoir beaucoup rêvé, ils se sont tous retrouvés au même endroit, à la même heure : les journaux de 20 heures ou les actualités de 22 h. 15.

On a beau faire de nécessité vertu en comptant sur le direct pour brancher notre télévision sur le courant force de la vie, le pas reste à franchir qui conduirait à changer radicalement d'esprit et à prendre le service public pour ce qu'il est, un simple organe d'information au service du public, non justement du pouvoir.

Dans une entreprise de cette taille, de cette importance, tout se tient. Si elle était plus audacieuse et plus libre, les jeunes ne refuseraient pas la « télé » ; si elle leur proposait des émissions qui ne seraient faites ni pour eux, ni sur eux, mais par eux, peut-être se sentiraient-ils davantage concernés et n'attendraient-ils pas de se mettre en ménage avant de reprendre — toutes les statistiques l'affirment — un semblant d'intérêt à ce qu'on raconte à l'antenne.

Marcel Jullian, de tous les nouveaux venus quai Kennedy le plus sympathique, le plus crédible — il est plein d'idées, d'intuitions, — compte, sans y compter tout en y comptant, sur l'après-midi du samedi animé par Michel Lancelot pour fixer sur sa chaîne l'attention distraite des jeunes de seize à vingt-quatre ans. Est-ce suffisant ? Ne faudrait-il pas revoir avec leurs yeux la totalité des programmes, peser à leur juste poids les valeurs qu'on leur propose pour en modifier insensiblement l'échelle ? Donner la primauté à la justice sur la charité, à l'égalité sur l'argent, à la solidarité sur la réussite. Et faut-il vraiment espérer voir nos enfants s'identifier aux vedettes du barreau, du cinéma, du théâtre, de l'édition, de la boxe ou de la chanson qui vont défiler plus nombreux, plus infatués que jamais à l'invitation des Bouvard, des Tchernia, des Chancel et autres José Artur et Pierre Bouteiller chargés d'égayer nos soirées. Ce serait un peu dommage. Tout le monde en convient. Seulement voilà, la télévision dont nous rêvons, personne ne semble vraiment décidé à la faire. Au lieu de préférer les contenus neufs aux formules neuves, on semble devoir se contenter de doubler les mises et de redistribuer les cartes d'un jeu usé.

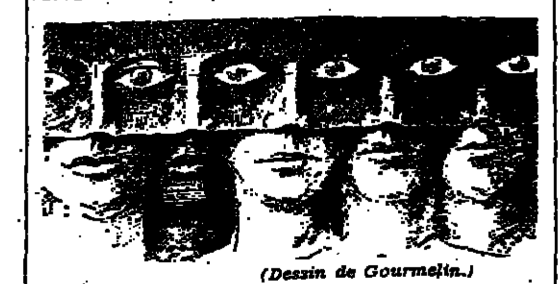
A ce titre, la soirée du 6 janvier, soirée programme, soirée manifeste, à laquelle participera en se partageant entre TF 1 et Antenne 2 le Tout-Paris, encore une fois confondu avec le Tout-Télé, fait craindre le pire. A moins d'un sérieux coup de barre, on doute que le pays dans sa vérité, dans sa diversité, reconnaisse pour sien le visage à la fois déformé et flatté que lui renverront, dans un jour, dans un mois, dans un an, nos écrans.

CLAUDE SARRAUTE.

	TF1	Antenne 2	FR3
LUNDI	● 12 h. 30 « Midi première » (animé par Danièle Gilbert). 13 h. Le journal d'Yves Mourousi. 14 h. 45 En alternance, un film ou une série. 18 h. 15 « Au fil des jours » (un nouveau magazine du consommateur). 18 h. 40 Enfantines. 18 h. 50 Pour les jeunes. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 « Au théâtre ce soir » suivi d'une émission musicale (trois fois par mois) ou un débat d'information. Vers 22 h 40 Journal.	● 14 h. 30 Flash d'informations. 14 h. 35 Aujourd'hui Madame (sans changement) ; à 15 h. 30, Série quotidienne. 16 h. 20 Hier, Aujourd'hui, Demain : les après-midi d'Armand Jammot. Avec des jeux, un journal et des émissions pour les jeunes, des invités. 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Dramatique. 22 h. 15 Documentaire de « création ». 23 h. Journal.	● 18 h. 55 FR 3 Actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Informations régionales. 19 h. 40 Tribune libre. 19 h. 55 FR 3 Actualité. 20 h. Emissions régionales. ● 20 h. 30 Film. 22 h. FR 3 Actualité.
MARDI	● 12 h. 30 « Midi première ». 13 h. Journal. 18 h. 15 « Au fil des jours ». ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 « Les animaux du monde » de F. de la Grange. 21 h. Jeu littéraire : « le Blanc et le Noir ». 21 h. 30 Deux émissions littéraires en alternance ; « Best seller » de J. Ferniot et Ch. Collange (rencontre avec les auteurs à succès) ; « Pleine page ». Vers 22 h. 40 Journal.	● 14 h. 30 Flash d'informations. 14 h. 35 Aujourd'hui Madame. 16 h. 20 Hier, Aujourd'hui, Demain, d'A. Jammot. 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Les dossiers de l'écran (film suivi d'un débat, comme d'habitude). 23 h. Journal.	● 18 h. 55 Actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Régionales. 19 h. 40 Tribune libre. 19 h. 55 Actualité. 20 h. Documents. ● 20 h. 30 Connaissance. 21 h. 30 Dossiers : « Horizons ». 22 h. FR 3 Actualité.
MERCREDI	● 12 h. 30 « Midi première ». 13 h. Journal. 13 h. 35 « Les visiteurs du mercredi ». 18 h. 15 « Au fil des jours ». 18 h. 20 Enfantines. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 Dramatique. 22 h. Emissions scientifiques, ou sur les sciences humaines ou sur la médecine (en alternance). Vers 22 h. 40 Journal.	● 14 h. 30 Flash d'informations. 14 h. 35 Aujourd'hui Madame. 16 h. 20 Hier, Aujourd'hui, Demain (Dossier de l'écran pour les jeunes). 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Série américaine. 21 h. 30 Point II (magazine d'information, suivi d'un magazine sportif. Cette émission remplace Actuel 2). 22 h. 40 Journal.	● 18 h. 55 FR 3 actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Régionales. 19 h. 40 Tribune libre. 19 h. 55 FR 3 Actualité. 20 h. Emissions régionales. ● 20 h. 30 Film. 22 h. FR 3 Actualité.
JEUDI	● 12 h. 30 « Midi première ». 13 h. Journal. 18 h. 15 « Au fil des jours ». 18 h. 40 Enfantines. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 Série française (ou en co-production). 21 h. 30 « Satellite » (magazine de grand reportage de J.-F. Chauvel, trois fois par mois) ou dossier (une fois par mois). 22 h. 30 Variétés Vers 22 h. 45 Journal.	● 14 h. 30 Flash d'informations. 14 h. 35 Aujourd'hui Madame. 16 h. 20 Hier, Aujourd'hui, Demain. 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Dramatique ou un feuilleton. 21 h. 35 ou 22 h. 5 Documentaire ou émission historique présentée par Alain Decaux. (Une fois par mois, à 20 h. 35, Echiquier 2, la nouvelle émission de Jacques Chancel.) Vers 22 h. 35 ou 23 h. Journal.	● 18 h. 55 FR 3 Actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Informations régionales. 19 h. 40 Tribune libre. 19 h. 55 FR 3 Actualité. 20 h. Jeu. ● 20 h. 30 Film : « Cinéma d'auteur. » 22 h. FR 3 Actualité.
VENDREDI	● 12 h. 30 « Midi première. ». 13 h. Journal. 18 h. 15 « Au fil des jours ». 18 h. 40 Enfantines. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 « Chefs-d'œuvre du cinéma français », d'A. Panigel , Films historiques (suivis d'un débat) ; Films de science-fiction (complétés par des avis de spécialistes) , Films comiques. Vers 22 h. 40 Journal.	● 14 h. 30 Flash d'informations. ● 14 h. 35 Aujourd'hui Madame ; à 15 h. 30, série quotidienne. ● 16 h. 20 Hier, Aujourd'hui, Demain. ● 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Variétés : « Bouvard en liberté ». ● 21 h. 40 Magazine littéraire : « Apostrophes ». ● 22 h. 50 Ciné-Club. Vers 24 h. Journal.	● 18 h. 55 FR 3 Actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Informations régionales. 19 h. 40 Tribune libre. 19 h. 55 FR 3 Actualité. 20 h. Régionales. ● 20 h. 30 Film. 22 h. FR 3 Actualité.
SAMEDI	● 12 h. 30 « Midi première ». 13 h. Journal. 14 h. 15 « Samedi est à vous ». 18 h. 40 Enfantines. 18 h. 50 Pour les jeunes : un magazine auto-moto. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 40 « la Vie des animaux », de Frédéric Rossif. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 Variétés, de G. et M. Carpentier. 21 h. 30 Série étrangère. 22 h. 30 Un spectacle de ballets ou de cabaret. Vers 23 h. 30 Journal.	● 12 h. 55 Sports. ● 14 h. 30 Flash d'informations. ● 14 h. 35 Les après-midi de Michel Lancelot 19 h. Des chiffres et des lettres. ● 19 h. 20 Actualités régionales. 19 h. 45 Feuilleton. 20 h. Journal. ● 20 h. 35 Série. 21 h. 30 Pièces à conviction (un jeu de Pierre Bellemare). où les téléspectateurs sont invités à participer). 22 h. 35 Banc public (Pierre Bouteiller et José Artur). 22 h. 35 Journal.	● 18 h. 55 Actualité. 19 h. Jeunesse. ● 19 h. 20 Régionales. 19 h. 40 Actualité. 20 h. Festival court métrage. ● 20 h. 30 En alternance : dramatiques, fiction à épisodes, retransmission de dramatiques lyriques. 22 h. FR 3 Actualité.
DIMANCHE	● 9 h. « Tous en forme. » 9 h. 15 Emissions religieuses. 12 h. La séquence du spectateur. 12 h. 30 « Midi Martin ». 14 h. « Les Rendez-vous du dimanche », de Michel Drucker. 17 h. 30 Film ou grande émission documentaire. 20 h. Journal. ● 20 h. 30 Film. 22 h. Une émission de l'Institut de l'audiovisuel. Vers 22 h. 40 Journal.	● 12 h. 30 Le dimanche illustré, de Pierre Tchernia (à 13 h., le journal). Un après-midi familial, avec à 14 h. 30 le film dominical ; à 16 h. 10, un documentaire, suivi de « Vive la télé ! », un magazine où seront présentées les émissions de la semaine ; et, à 18 h., Le défi, le jeu des frères Rouland. 18 h. 45 Sports. ● 19 h. 20 Variétés animées par Guy Lux (à 20 h., le journal). 21 h. 30 Documentaire. 22 h. 30 Journal.	● 18 h. 55 FR 3 Actualité. 19 h. Série. 19 h. 55 FR 3 Actualité. 20 h. En alternance : documentaire cinéma, découverte du monde... 20 h. 55 FR 3 Actualité.

« Mises au point »

Le racisme « ordinaire »



(Dessin de Gourmelin.)

POUR inaugurer son magazine « Horizons », la troisième chaîne FR3 présente une série d'émissions sur le racisme réalisées par Daniel Lecomte.

Daniel Lecomte a un souvenir. Un souvenir de gosse. « *C'était l'occupation*, dit-il. *Un petit village du Nord. La disette. Une rue en enfilade, très longue, déserte. Un marchand de charbon passe. Son cheval tombe, raide mort. L'homme part chercher de l'aide. Dans la rue, rien ne bouge, sauf un rideau, puis deux. Puis, dans le silence, quelqu'un descend, avec un couteau et une bassine — ce fut comme un signal. En quelques instants, toute la rue était là.* » « *C'était abominable : un carnage* », répète Daniel Lecomte. Le carnage peut toujours recommencer...

Le 25 août 1973, un Algérien dément tue un conducteur d'autobus marseillais. Le 26 août, un « Comité de défense des Marseillais » engage, avec le Front national, une campagne contre « l'immigration sauvage ». Le 27 août, une cinquantaine de parachutistes mènent une chasse à l'homme dans les rue de Toulouse. Leur cible, les Maghrébins. En quinze jours — affirme l'Amicale des travailleurs algériens, — une dizaine de travailleurs immigrés sont assassinés en France après les « évènements de Marseille » : Laadj Lounes, seize ans (coup de feu tiré d'une voiture), *Rachid Mouka*, *vingt-six ans* (*tué* par balles), Saïd Aounallah, trente-sept ans (tué par balles)... sans parler des « ratonnades » nocturnes organisées par des petits commandos d'extrême droite, ou des vengeances obscures qui auraient été commises dans certains commissariats. Il a suffi d'un mort — événement tragique il est vrai — pour que tout recommence comme dans le souvenir de Daniel Lecomte. *Mais ce n'était ni l'occupation ni la* disette. Alors pourquoi ?

C'est pour voir clair en lui. — « *Je m'efforçais de ne pas être raciste, mais je l'étais* » dit-il — que Daniel Lecomte a décidé, il y a quatre ans, de s'attaquer méticuleusement, scientifiquement, au phénomène du racisme : « *Je voulais faire un bilan*, dit-il. *Trier, voir ce qu'on peut garder, rejeter.* » Comme on avance dans une forêt inconnue dont on voudrait répertorier tous les arbres avant de les classer, Daniel Lecomte voit des biologistes, lit Dobzhansky, prend des contacts aux Etats-Unis avec les Black Panthers Il veut traiter le sujet globalement, mondialement. Des considérations économiques, mais aussi le désir peu à peu d'être « précis » dans son discours, le ramènent à une dimension « hexagonale », puis « régionale ». Il y a quatre millions de travailleurs étrangers en France. Ils sont particulièrement nombreux dans certaines régions. Daniel Lecomte ne veut pas évacuer cette réalité. Il « l'interroge » au contraire dans deux *villes où le « seuil de tolérance »* (les fameux 12 % chers aux sociologues) est dépassé : Aix-en-Provence et Marseille. Il réalise « Mise au point », un reportage en trois émissions.

Reportage difficile pour différentes raisons. « *Beaucoup de gens se sont dérobés*, dit-il, *même les travailleurs immigrés pour qui le mythe de la police et de l'appareil de photo existe. D'autres, qui voulaient parler, m'ont fait cette réflexion : Comment peut-on avoir confiance en la télévision ?* » Il a fallu vaincre les méfiances, les résistances à tous les échelons, jusqu'à l'intérieur de la télévision, mais il fallait aussi pour que le débat avance aborder le racisme sans passion. Avec méthode.

Daniel Lecomte a vu et questionné tout le monde, « les rouges et les noirs » selon ses propres termes, marchands de sommeil, assistantes sociales, avocats, prêtres, syndicalistes, psychologues, psychiatres, procureur de la République. Témoins et victimes. Il nous restitue leurs témoignages tels qu'ils sont. Terribles comme celui du Français « raciste » avec sa panoplie de fusils accrochés au mur. Bouleversants, comme ceux de ces anciens harkis, ces « parias » oubliés de tous, oubliés de l'histoire, refusés par les *Français, refusés par les Algériens, niés*

Dossier abondant, foisonnant, parfois trop — l'émission y perd de sa clarté, de sa densité — mais il prouve à l'évidence que le racisme ne se fonde sur aucune thèse biologique et que tous les arguments racistes (« ils volent, ils violent... ») sont faux, chiffres et faits à l'appui. Emission « pédagogique » au bon sens du terme, cette « *Mise au point* » ouvre la réflexion sur un certain *nombre d'aspects de notre société*, la justice, la violence ; sur les conditions dans lesquelles nous accueillons les travailleurs immigrés (logement, éducation, santé) ; sur les difficultés auxquelles ils doivent faire face, et sur les racines *multiples de ce mal : le racisme. Tout n'est pas* dit, bien sûr, et c'était impossible en trois émissions. On peut regretter, par exemple, le silence de Daniel Lecomte sur les véritables responsables de ce phénomène, qui se trouvent, parfois, aux échelons plus élevés de la hiérarchie sociale.

Reproche secondaire. Il existe un racisme « ordinaire », né de l'ignorance et de l'absence d'information. Les « problèmes des travailleurs immigrés dans le Sud de la France » ne peuvent qu'apporter un peu plus de compréhension et de raison. Convaincra-t-on les racistes « passionnels » ? C'est un combat plus long. La télévision peut et doit le mener. Eliane Victor avait créé « Les femmes aussi » — visages inoubliables et divers de la condition féminine. Pourquoi pas aujourd'hui « Les immigrés aussi » ? Laadj Lounes, seize ans, Rachid Mouka, vingt-six ans, Saïd Aounallah, trente-sept ans, Ahmed Rezki, vingt-huit ans, Rabah Mouzzali, trente ans... sont morts. Mais d'autres vivent.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Première partie, mardi 7 janvier, FR3, 21 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● FEUILLETON : « *l'Enéide* », d'après le poème de Virgile. Réalisation Franco Rossi. — Mardi 7 janvier, FR 3, 20 h. 35.

Ecrit par Virgile (70-19 avant J.-C.), ce poème lyrique, épique, le plus grand de l'Antiquité latine, et qui aurait dû être brûlé selon les vœux du poète, est toujours resté inachevé. Publié par Auguste, il raconte l'histoire d'Enée, soumis par les caprices des dieux à des années de voyages aventureux avant d'arriver en Italie, où sera fondée Rome. Franco Rossi, qui a déjà adapté *l'Odyssée* — un des grands succès de la télévision, — a transposé en six épisodes ce poème immense. Une mer bleue, très bleue, houleuse. Troie très rouge dans les flammes. Enée très triste. Didon très belle. Décors grandioses, costumes somptueux, reconstitution méticuleuse. La vie, la poésie, l'esprit de Virgile, sont devenus, dans cette coproduction R.A.I.-O.R.T.F., des éléments de style hollywoodien.

● MAGAZINE « Satellite ». — Jeudi 9 janvier, TF1, 21 h. 20.

Ce sera « Satellite » : Jean-François Chauvel a trouvé le titre du magazine de grand reportage qu'il dirigera sur TF 1. Il n'a pas eu à chercher son style : l'expérience acquise à la rédaction du « Magazine 52 » de l'ancienne troisième chaîne lui a suffi.

Il la résume sous forme d'idées-chocs : *« Du fracassant, bien sûr ; de l'actualité traitée à chaud, à coups de chance, par des reporters présents au bon moment ; mais, surtout, une présentation différente ; les grands thèmes vus sous un angle restreint ; des sujets précis, traités à fond ; et peu importe le style, pourvu que l'actualité passe, qu'elle évite de saturer un public déjà amplement abreuvé de nouvelles. »*

Une nouvelle écriture de l'information, donc : Jean-François Chauvel ne croit pas à l'objectivité en ce domaine, mais à des vérités confrontées entre elles. Dans ce but, il s'est entouré d'une équipe et de quatre grands reporters : Ladislas *de Hoyos, Jacqueline Dubois,* Raymond Girard et Jacques Grignon-Dumoulin.

● LES SAMEDIS APRÈS-MIDI DE MICHEL LANCELOT. — Samedi 11 janvier, A2, 14 h. 30.

Dérision et insolence, imagination, amour de la musique et de la science-fiction, voilà l'esprit de Michel Lancelot et ce qu'il va tenter d'exprimer tout au long des samedis pendant quelques heures. Il va aussi donner la parole à de jeunes créateurs, réalisateurs, auteurs, peintres, dessinateurs, aux étudiants et aux lycéens, en créant un journal qui leur sera réservé. Il va organiser des débats, présenter des documents au sujet d'un personnage mort ou vivant. Samedi, il s'agira de Lovecraft. Une série américaine, aussi, chaque semaine, à 15 h. 20, et un magazine bouffon intitulé « Ils arrivent ». Des films caustiques, des émissions sur toutes les formes de musique contemporaine, une autre émission appelée « *Juke Box* ». Un désir de secouer la routine.

● LES DIMANCHES DE PIERRE TCHERNIA. — Dimanche 12 janvier, A2, à partir de 12 h. 30.

Le Dimanche illustré était un journal des années 30, avec Zig et Puce et Bicot. C'était un journal pour les enfants et c'est le titre choisi par Pierre Tchernia pour son émission dominicale. Il a plein d'idées et peu de moyens. *« Mais j'engage ce travail,* dit-il, *comme un travail de longue haleine. Je souhaite une entreprise heureuse, souriante, familiale. Et j'espère m'adresser à un public qui prend plaisir à s'amuser ou à s'émerveiller. »* A 13 h. 45, Pierre Tchernia va animer « *Monsieur Cinéma* », un jeu qui retrouve sa formule originale. Le film du dimanche après-midi sera diffusé juste après, afin de ne pas bouleverser les habitudes du téléspectateur. *Mais* Tchernia présentera des grandes œuvres romanesques comme *les Quatre Filles du Dr March, les Voyages de Gulliver, la Guerre des mondes. « Mon rêve,* explique-t-il, *c'est de pouvoir offrir aux gens* les Misérables *ou* Oliver Twist *dans le ton du Théâtre de la jeunesse de Claude Santelli. »* L'émission sera faite en direct d'un studio où Tchernia recevra toutes les semaines des amis, des comédiens. Une fois par mois, il proposera « la Piste aux étoiles » ou « Un ticket de rétro », une nouvelle émission de Jean-Christophe Averty : à partir d'une bobine d'actualités, l'homme à la moulinette fera revivre les grands moments d'une année, avec des chansons bien sûr. Et puis des dessins animés, une série sur la nature, des séquences de montage cinématographique — les différentes apparitions d'Hitchcock dans ses films, par exemple

Enfin, le journal télévisé de 13 heures, qui sera présenté par Léon Zitrone, aura un ton plus décontracté. *« Je voudrais,* dit Tchernia, *que les journalistes aient la possibilité de faire des chroniques, qu'il y ait un lien entre le journal et l'émission. »* L'entente, la cordialité, la bonne humeur seront de règle, quand, le dimanche, Pierre Tchernia prendra l'antenne.

LES FILMS DE LA SEMAINE

● VACANCES ROMAINES, de William Wyler. — Dimanche 5 janvier, première chaîne, 20 h. 50.

« Quand Audrey nous était conté » (1953), par William Wyler, réalisateur de drames psychologiques, prenant des vacances à Rome pour réaliser une vraie comédie américaine. Audrey Hepburn, princesse en rupture de protocole, va courir en sandales et jupe de collégienne les rues de la Ville éternelle, et se laisser entraîner par Gregory Peck, *journaliste - prince charmant*, dans une folle randonnée en scooter.

● NINOTCHKA, d'Ernst Lubitsch. — Dimanche 5 janvier, deuxième chaîne, 23 h. 5.

Greta Garbo, fonctionnaire soviétique austère et mal habillée, vient en mission à Paris, et, à cause d'un chapeau à la mode, d'un homme séduisant et d'une coupe de champagne, choisit la joie de vivre en société capitaliste. La plus brillante et la plus drôle des comédies *américaines* des années 30, avec Garbo qui rit aux éclats, métamorphosée.

● PEAU D'ANE, de Jacques Demy. — Lundi 6 janvier, FR 3, 20 h. 40.

Jacques Demy a illustré le conte de Perrault avec les ressources du cinéma et avec l'aide d'un décorateur plein d'idées. Son film — mis en musique par Michel Legrand — est un grand livre d'images pour enfants d'aujourd'hui, habitués au luxe des vitrines de Noël. *Un grand livre* d'images *plus* sophistiqué que naïf.

● TOPAZE, de Marcel Pagnol. — Mercredi 8 janvier, FR 3, 20 h. 35.

Cette satire de l'affairisme sous la Troisième République ne vaut certes pas, dans l'œuvre de Pagnol, la trilogie marseillaise. Mais la pièce — créée au Théâtre des Variétés en 1928 — fait toujours son petit effet, par ses dialogues et ses personnages typiques.

Un peu « rajeunie » par des allusions au climat de 1950, cette troisième version cinématographique vaut surtout par la création de Fernandel, naïf et honnête Topaze constatant que, contrairement à ses principes, le bien mal acquis peut toujours profiter, puis se transformant en escroc de bonne compagnie, à l'exemple du conseiller municipal prévaricateur qui l'avait pris comme homme de paille.

● « LE MYSTERE DU MUSÉE DE CIRE », de Michel Curtiz. — Vendredi 10 janvier, A2, 22 h. 50.

Parce qu'il a vu s'abîmer et fondre dans les flammes les personnages de son musée de cire londonien, un sculpteur fou reconstitue, à New-York, ses figures historiques en prenant ses modèles à la morgue. Et, parce qu'elle ressemble à la Marie-Antoinette adorée du sculpteur, la fragile Fay Wray, vouée, depuis *les Chasses du comte Zaroff* et *King Kong*, aux aventures horribles, est entraînée dans le cauchemar d'une création aberrante. Délire visuel, en technicolor insolite. Un grand film d'épouvante enfin retrouvé et qui fut *distribué, il y a quarante ans, sous le* titre *Masques de cire.*

● « *Z* », de Costa-Gavras. — Dimanche 12 janvier, TF1, 20 h. 50.

Ou « l'anatomie d'un assassinat politique ». C'est la reconstitution avouée — bien que l'action soit située dans un pays d'Europe non désigné — du meurtre du député grec Lambrakis, à Salonique, en mai 1963. Meurtre organisé par la police et camouflé en accident de la circulation. Un juge d'instruction découvre le pot aux roses et veut faire éclater la vérité, malgré les pressions et les menaces. Comme dans la réalité, le film se termine sur l'échec de la démocratie, mais Costa-Gavras provoque un sentiment de révolte devant les lâchetés des fonctionnaires et les scandales de l'autorité ; il dénonce le principe de toute police politique. Sans romanesque et sans morceau de bravoure. Une œuvre cinématographique efficace comme celles de l'Italien Rosi

Samedi 4 janvier

Un préavis de grève ayant été déposé pour le lundi 6 janvier, les programmes que nous publions risquent d'être perturbés, ces mouvements pouvant entraîner des modifications les jours suivants.

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les petits : Chapi Chapô.
19 h. Magazine : Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 15 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 30 Betty Boop.
20 h. 35 Dramatique : « La mort d'un guide », de J. Ertaud et H. Grangé. Réal. : J. Ertaud, avec P. Rousseau et G. Claisse.
Deux guides, l'un âgé de vingt-trois ans et l'autre de quarante-cinq ans, se sont perdus dans la montagne. C'est un drame qui commence.
22 h. 15 Variétés : Les Copains d'abord, de J.-P. Renard.
Georges Moustaki reçoit S. Reggiani, P. Ibanez, C. Lara, A. Piazzola, F. Leclerc.
23 h. 05 Magazine : Idées à suivre, de J. Lallier. Le froid. Réal. G. Demoy.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Dessin animé : les Nouvelles Aventures de la panthère rose.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco : « la Tragédie de la tour ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : Les gens et leurs idées, de P. Copeau et J. Schreiber.
20 h. 40 Ballet, danse, opéra : Le bel canto, de J.-L. Tam Vaco. Réal. G. Seligmann.
21 h. 30 Documentaire : « la Montagne et ses invités », de R. Darbois.

● FRANCE-CULTURE

20 h. 20 (S.), « Télégramme de Sais », par J.-Ch. Bailly et L.-Ch. Sirjacq, avec R. Blin, J. Louvrais, P. Vaneck (réal. J.-P. Colas) ; 22 h. 20, Micro-concert G.R.M., par M. Chion ; Vers 22 h. 50, Poèmes en liberté ; 23 h. 30, Symphonie du tiers-monde (Tomasi).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1895 : « Paysage » (Chausson), au piano A. d'Arco, « Thème et variations en ut dièse mineur » (Fauré), par J. Doyen, « Menuet antique » (Ravel), par J. Février, « Un grand sommeil noir » (Ravel), par le baryton B. Kruysen ; 21 h. 30 (S.), Orchestre lyrique O.R.T.F direct. M. Fusté-Lambezat. Reynaldo Hahn : « Ciboulette », extraits, « Concerto pour piano et orchestre », par M. Tagliaferro, « la Fête chez Thérèse » ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Edgar Varèse : « Arcana », « Poème électronique » (Varèse), « l'Homme et son désir » (Milhaud), « Pacific 231 » (Honegger), « Amériques » (Varèse) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 5 JANVIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée français » ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Le livre et la terre » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La liberté du Christ » ; 11 h., Messe célébrée à l'église de la Petite-Rosselle ; Prédication du Père Boisson.

Dimanche 5 janvier

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
14 h. Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 5 Film : « Pleins phares », de J. Arnold (1964), avec C. Owens, P. Tiffin.
Un « fils à maman » abandonne ses études d'ingénieur à l'université de Los Angeles pour devenir — c'est sa passion — pilote de voitures de courses. Il invente même un prototype. Recueil de poncifs et esprit boy-scout.
18 h. 40 Concert. Orchestre Bach de Munich, dirigé par K. Richter.
Concerto brandebourgeois nº 1, de J.-S. Bach.
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Betty Boop.
20 h. 50 (★) Film : « Vacances romaines », de W. Wyler (1953), avec A. Hepburn, G. Peck, Ed. Albert.
En visite officielle à Rome, une princesse, excédée par le protocole, s'offre une escapade. Un journaliste américain qui a percé son incognito lui sert de guide, espérant bien réaliser le reportage de sa vie. L'entrée réussie de William Wyler dans la comédie américaine.
22 h. 30 Concert UNESCO, avec W. Kempff (piano), Y. Menuhin (violon) et M. Rostropovitch (violoncelle).
Trio « l'Archiduc » (Beethoven).

● CHAINE II (couleur)

13 h. Concert : Orch. Philh. de l'O.R.T.F. dirigé par V. Torkanovsky.
Première symphonie en mi mineur, de Sibelius.
13 h. 30 Reportage : Les Jules, de Soyez.
Le travail des marins-pompiers.
14 h. 30 Film : « le Shérif d'El Solito » (1957), de G. Marshall, avec G. Madison, V. French et L. Green.
Un shérif, sorti du corps des Texas Rangers, doit mettre au pas un éleveur qui fait la loi à El Solito. L'éleveur est marié à une femme fatale. C'est un western inédit dont il ne faut sûrement pas attendre des surprises
15 h. 50 Emission musicale : Presto, de P. Petit.
Avec l'Ensemble polyphonique Charles Ravier.
16 h. 40 A propos, de M. Droit.
17 h. 10 Jeu : Familion.
18 h. 30 Télé-sports.
19 h. 30 Documentaire : Caméra au poing, de Chr. Zuber : « les Oiseaux du ciel. »
20 h. 35 Documentaire : Les impressionnistes, de M.-P. Fouchet. Vincent Van Gogh.
21 h. 30 Evocation : George Sand, de F. Mallet et P. Philippe. Réal. P. Philippe.
23 h. 5 (★) Ciné-club : « Ninotchka » (1939), d'E. Lubitsch, avec G. Garbo, M. Douglas, I. Claire, B. Lugosi, S. Rumann.
Une austère fonctionnaire soviétique en mission à Paris apprend à rire et découvre la joie de vivre grâce à un aristocrate français, désargenté mais très séduisant et habitué des palaces. Le plus magnifiquement boulevardier des films de Lubitsch et l'extraordinaire révélation d'une Garbo gaie et spontanée.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 15 Magazines régionaux.
19 h. 40 Feuilleton : « la Juive du château trompette », de Ponson du Terrail. Réal. Y. Andrei, avec O. Versois, A. Doucet, N. Silberg.
20 h. 40 Film d'animation : « le Comte de Monte-Cristo ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., *Regards sur la musique, par H. Barraud :* « Requiem » (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur ;

13 h. 45, Le monde insolite. New-York la nuit, par L. Bérimont ; 14 h. 15, « Génousie », de R. de Obaldia, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Disques rares : « Concerto pour violon, piano et orchestre » 1953 (B. Martinu), avec N. Grumlikova, violon, et J. Kolar, piano ; 16 h. 45, Entretien avec A. Malraux ; 17 h. 30, Concert au Théâtre des Champs-Elysées. Association des Concerts Pasdeloup, direct. D. Masson, avec J.-P. Drouet, percussions, C.-R. Alsina, piano : « Coriolan », ouverture, « Concerto » nº 3 pour piano » (Beethoven), « Approach » (C.-R. Alsina), « Symphonie nº 8 » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Hérodiade », opéra en quatre actes, musique de Massenet, avec M. de Channes, N. Denize, M. Malevsky, E. Blanc, P. Thau, M. Philippe, O. Versini, B. Angot, M. Martin, Orchestre lyrique et chœurs de l'O.R.T.F., direct. D. Lloyd Jones ; 22 h. 30, Libre-parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes, par J. Favet et Ph. Soupault.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.) Du Danube à la Seine ; 13 h. (S), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « le Messie », de Haendel ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Douze contredanses » (Beethoven), « Quinze variations et fugue en mi bémol, Eroïca variations » (Beethoven), par W. Kempff, « Cinq pièces pour orchestre » (Webern) ; 17 h. (S.), Festival de Berlin, Orchestre philharmonique de Vienne, direct. C. Abbado : « Passacaille pour orchestre, opus 1 » (Webern) « Trois pièces pour orchestre » (A. Berg), « Symphonie nº 3 en mi bémol majeur héroïque » (Beethoven) ; « Sémiramis », extrait de l'acte I (Rossini), « Bastien et Bastienne », extrait (Mozart), « Adagio de la dixième symphonie inachevée » (Mahler), « Wozzeck », extraits (Berg) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : thèmes et variations (C. Basie, J. Coltrane, les trios L.H.R., l'orchestre de W. Herman) ;

20 h 30 (S.), Grandes réalisations classiques (Détail non précisé) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Concerto en sol majeur pour flûte et orchestre » (K. Stamitz), par K. Redel, « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy), par G. Deplus, « Sonate pour pianos et percussions » (Bartok), par K. et M. Labeque, S. Gualda et J.-P. Drouet ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 50, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Show ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie - parade ; 11 h. 45, Déjeuner-show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-Panorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La *responsabilité sexuelle* ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Cinquante années de chansons ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 11 janvier...

FRANCE-INTER : 5 h., Les quatre volontés ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Opérette ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 14 h. 30, L'art de bien vivre ; 18 h., G. Via ; 20 h. 30, R.-V. Philes ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Ch. Alexandre.

...au dimanche 12 janvier

FRANCE-INTER : 5 h., Les quatre volontés ; 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h. 30, La grande balade ; *16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ;* 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, D. Askain ; 10 h., C'est pour rire ; 12 h., C. Chabrier ; 15 h., Dimanche 15 - 19 ; 19 h., Hit - Parade ; 21 h., Concert.

Les programmes éducatifs

Télévision

PREMIERE CHAINE

Lundi 6 janvier

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 7 janvier

14 h. 5, Eveil à la nature (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Expression française (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 15 h. 15, Emission régionale (Provence - Côte d'Azur) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 8 janvier

9 h. 30, Atelier de pédagogie ; 11 h., Allemand.

Jeudi 9 janvier

14 h. 5, Expression, création (C.E., C.M.) ; 14 h. 25, Maternelle ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 10 janvier

14 h. 5, Eveil à la géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (4e, 3e) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 13 janvier

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais, Environnement.

DEUXIEME CHAINE

Jeudi 9 janvier

10 h., Emission régionale (Provence-Côte d'Azur) ; 17 h. 30, OFRATEME (biologie).

Cours du C.N.A.M.

DEUXIEME CHAINE

Samedi 11 janvier

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., Mécanique fondamentale.

Formation permanente

PREMIERE CHAINE

Mardi 7 janvier

9 h. 30, Midi-Formation.

Mercredi 8 janvier

9 h., Electronique.

Vendredi 10 janvier

9 h. 30, Midi-Formation.

Samedi 11 janvier

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Relations humaines ; 11 h. 30, Magazine de la formation continue.

DEUXIEME CHAINE

Vendredi 10 janvier

14 h., Magazine de la formation continue.

Dimanche 12 janvier

9 h. 30, Economie ; 10 h., Mathé*matiques ; 10 h. 30,* Automatismes ; 11 h., Formation.

Radio

FRANCE-INTER, M.F.

Lundi, jeudi et vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand *(3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ;* 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 6 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Anglais ; 17 h 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 7 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; *16 h. 30, Etudes pédagogiques ;* 17 h., Latin.

Mercredi 8 janvier

14 h. 15, Français ; 14 h. 45, Allemand

Jeudi 9 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h 25, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, C.N.T.E. (Russe) ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 10 janvier

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 11 janvier

9 h. 10, OFRATEME ; 9 h. 30, C.N.T.E. : Russe.

Lundi 13 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; *15 h. 45, Maternelles* ; 17 h., Russe ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

RADIO-TELEVISION

Lundi 6 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Naples au baiser de feu », d'A. Genina (1937), avec T. Rossi, M. Balin, V. Romance, M. Simon.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Soirée spéciale : Première. Réal. J. Audoir, prés. G. de Caunes, avec R. Pierre, J.-M. Thibault, J. Martin, M. Sardou, M. Mathieu, M. Darc, D. Guichard, F. Lemarque, etc.
Le baptême officiel de T.F. 1. Tous les animateurs, tous les producteurs attachés à la chaîne seront là, dans l'intimité et dans le désordre. Georges de Caunes fera les présentations, entre des numéros de variétés, des extraits d'« Au théâtre ce soir », de « Pépé le Moko », de l'« Idiote », de « Z ».
21 h. 35 Série : Jo Gaillard, de R.-M. Arlaud et J. Robert. Réalisation Christian-Jaque. « le Complot » (première partie), avec B. Fresson, D. Briand et P. Préjean.
Le capitaine Jo, officier au grand cœur de la marine marchande, transporte vers l'Amérique du Sud des caisses destinées à une coopérative agricole. Surprise : la cargaison contient des munitions.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 20 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Emission sur la société. Antenne 2.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule, d'après le roman de R. Andry. Adapt. O. Gérard. Réal. P. Goutas. Avec Ph. Brigaud, J. Couturier, C. Marting.
20 h. 35 Soirée spéciale Antenne 2.
Présentation de toute l'équipe d'Antenne 2. Chaque animateur, producteur et réalisateur sera accompagné d'un invité. Avec R. Devos, S. et S. Reggiani, J. Clerc, G. Brassens, Barbara, Ch. Trenet, J. Gréco, G. Béart, Folon, Y. Montand, G. Bécaud, M. Schuman, Bar-A. Weissemberg, Ch. Ludwig, J. Piat, G. Descrières, R. Manuel, Anquetil, Poulidor, J. Tati, J.-L. Barrault, M. Galabru, L. Badie, M. Simenon.
Un entretien de Jacques Sallebert et Georges Leroy, avec MM. Valéry Giscard d'Estaing, Gaston Monnerville et François Mitterrand, sur les vertus principales de la République.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Présentation de la chaîne.
20 h. 45 (★) Prestige du cinéma : « Peau d'âne », de J. Demy (1970), avec C. Deneuve, J. Perrin, J. Marais, D. Seyrig.
Les personnages du conte de Perrault, animés, réinventés par Jacques Demy, dans un spectacle mi-féerie, mi-comédie musicale.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « l'Œuvre de Flaubert », de M. Bardèche, avec l'auteur, J. Mistler, M.-J. Durry ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... André David ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Evénements - musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Dossier ; 15 h., « le Sud », d'Y. Berger, présentation de la R.T.B. au prix Paul Gilson ; 16 h., L'air d'une ville, par Ch. Landgraf : Biarritz ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, Dossier ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Oiseau des origines », de Max Gallo (réal. E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ; 20 h. (S.), Orchestre national de France, direct. J. Martinon : « Symphonie da Caccia » (Gossec), « Dynastie 7 pour cuivres, cordes et percussions » (R. Kœring), « Troisième symphonie » (Roussel), « Métaboles » (H. Dutilleux) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Mes livres préférés, avec René Héron de Villefosse ; 23 h. 15, Libre parcours récital au théâtre de la Gaîté-Montparnasse : Duo de pianistes, Geneviève et Bernard Picavet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de l'ésotérisme en musique, par J. Chailley ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : William Byrd (« Messe à trois voix », Motets, par le Deller Consort) ; 12 h., Folk Songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres.

13 h. 30, Les intégrales : les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Psaume 24 » (H. Schütz), « Sinfonia concertante » (J. Dismas Zelenka) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en la majeur » (Mozart), « Quatuor en la majeur n° 5 » (Beethoven) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Prométhée cantate » (Liszt), « Chants populaires moraves » (Dvorak), par V. de Los Angeles et D. Fischer-Dieskau ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Ouverture scherzo et finale » (Schumann), « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Habillons la flûte ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne (programme non précisé) ; 22 h. (S.), Correspondances. Beethoven : Six variations sur « Nel cor più non mi sento », par W. Kempff, piano, « Adélaïde », « Chants d'amour italiens », par D. Fischer-Dieskau, baryton, et J. Demus, piano, « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » ; 23 h., Reprises symphoniques : « Capriccio pour cordes » (P. Ancelin), « Symphonie pour cordes et timbales » (I. Golowsky).

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie, la marque (●) indique une émission sortant de l'ordinaire.

● *Jacques Chancel* (« Radioscopie », 17 heures, France-Inter) reçoit cette semaine : Jean-Loup Tournier (lundi 6) ; Jo Maso (mardi 7) ; Cathie Dee (mercredi 8) ; Claude Charmes (jeudi 9) ; Madeleine Riffaud (vendredi 10).

Mardi 7 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 35 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapô.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Magazine : Documentaire : Les animaux du monde ; les animaux en péril (première partie : L'Europe).
21 h. Danse : Chœurs et ballets des enfants de Corée du Sud.
Les danses traditionnelles du « tambour » et du « moine pénitent », reconstituées par une troupe de trente jeunes coréens, et accompagnées sur des instruments nationaux. Un reportage de la B.B.C.
21 h. 45 Emission littéraire : Best-Seller.
Jean Ferniot et Christiane Collange, coproducteurs de cette « table ronde » bimensuelle, analysent la notion de réussite littéraire, reçoivent Michel Jobert, Robert Sabatier et écoutent, en interlude, des chansons de Pierre Perret.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les futures émissions.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Requiem ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Opération Heartbeat », de B. Sagal (1969), avec E.-G. Robinson, R. Bradford, J. Daly.
Une émission dramatique de télévision produite par C.B.S. Un chirurgien greffe à un de ses collègues, menacé de mort, le cœur d'un homme décédé à la suite d'une opération. La veuve lui intente un procès.
Débat : Les greffes de cœur.
Avec la participation du professeur Guilmet, chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Foch, de M. Roger Ejarque, transplanté cardiaque, du professeur Cronier, de l'hôpital Necker, du professeur Kreis, représentant de « France Transplant », du professeur B. (qui désire garder l'anonymat), de Mme Riffaudot, veuve d'un transplanté, de Me Lombard, du barreau de Marseille, du professeur Jouve, professeur de clinique cardiologique et de cardiologie expérimentale à Marseille.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Documentaire : Les abeilles. Adapt. A. Leroux.
20 h. 35 (★) Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. F. Rossi, avec Giulio Brogi, Olga Karlatos.
Une tempête jette Enée sur les côtes d'Afrique où l'accueille Didon, reine de Carthage. Enée lui conte ses aventures, la chute de Troie.
21 h. 35 (★) Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. Daniel Lecomte (1re partie).
Qu'est-ce que le racisme ? Cette émission, qui fait partie d'une série, traite du problème général du racisme dans le monde pour se pencher ensuite sur la situation particulière des travailleurs étrangers en France.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada (l'Acadie) ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel : Conférence Stockhausen ; 11 h., Noël orthodoxe ; 12 h., Musique de chambre : « Seize danses allemandes » (Schubert), « Deux danses écossaises », au piano W. Chodack, « Missa brevis » (Gabrieli), Motet « Angeli, archangeli » (Gabrieli) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Reportage ; 15 h., Bilan, par J. Paugham : Gilles Rosset (Conviction et tolérance) ; 16 h., Clefs pour l'Opéra ; 16 h. 30, Concert, par M. Cadieu ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Je m'amuse et je l'aime », de Madeleine Chapsal (réalisation E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Enseigner les littératures, avec Etiemble et Jeanine Kohn-Etiemble ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Navette », de C. Ollier, par R. Farabet ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... l'ésotérisme en musique ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Orlando Gibbons ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : Mozart, Weber ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : l'Irlande ; vers 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Carnaval », ouverture (Dvorak), « Ma patrie » (Smetana) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Annie get your gun », d'I. Berlin ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Habillons la guitare ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec J.-M. Darré, pianiste : « les Francs Juges », ouverture (Berlioz), « Fulgur » (S. Nigg), « Suites de danses » (Bartok) ; A l'entracte : Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste, à 8 h. 30, 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h. ; 13 h., 19 h., 20 h. ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 8 h. 45 ; Inter-emploi à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 25 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 6 h. 50, Vive la vie ; bulletin complet à 13 h. et 19 h. ; Flashes toutes les heures ; Europe-Panorama à 23 h. ; Europe dernière à 1 h.

LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; Flashes toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

Mercredi 8 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
Une avalanche de dessins animés. La rediffusion de « l'Ile mystérieuse » (à 14 h.), avec Omar Sharif, un magazine d'information pour la jeunesse ; une incitation au sport et beaucoup de recettes pratiques pour s'instruire en s'amusant.
18 h. 30 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Dramatique : « L'Idiote », de M. Achard. Réal. F. Villiers, avec D. Carrel, D. Ceccaldi, F. Guérin.
Josefa, l'employée de maison du banquier Beaurevers, a-t-elle tué son amant, le chauffeur espagnol Miguel Ostos ? La police mène l'enquête. Et l'auteur de « Jean de la Lune » complète sa collection de personnages naïfs par le portrait de cette « idiote » attendrissante, fraîchement débarquée de sa Drôme natale pour être broyée par l'appareil judiciaire. A moins que...
22 h. 30 Questionnaire, avec M. Jean Fourastié.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La généalogie.
15 h. 30 Série : Daktari. « Judith et le pur sang ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak, avec T. Savalas. « Dans les griffes de la mort ».
Lieutenant de la police de New-York, Theo Kojak enquête sur un meurtre, avec le détective Nick Ferro.
21 h. 30 Magazine d'actualité : Point II.
Une partie de cette émission sera consacrée à un événement politique non encore précisé, l'autre partie à la coupe d'Europe de basket-ball féminin. Avec la participation de Jackie Chazalon, capitaine de l'équipe de France et du C.U.C.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 (★) Les classiques français : « Topaze », film de M. Pagnol (1950), avec Fernandel, H. Perdrière, P. Larquey, J. Morel.
Troisième adaptation cinématographique de la pièce de Marcel Pagnol, créée en 1928. A voir pour l'interprétation de Fernandel dans le rôle du petit professeur d'honnêteté qui se transforme en affairiste sans scrupules.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Perspectives Canada (le Nouveau Brunswick) ; 9 h. 7, La matinée des sciences et des techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : Prix Jeune France décerné au livre de J.-B. Medina « Papacopain » ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Bibliothèque musicale, par G. Auffray ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Dossier : Les ondes courtes, par J. Pradel (seconde partie à 17 h. 30) ; 15 h., Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : « Autres temps, autres mœurs. De l'amour courtois à l'amour quelquefois » (réalisation O. d'Horrer) ; 16 h. 8, Musiques et sciences humaines ; 16 h. 38, Musique, par M. Cadieu ; 17 h. 30, Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Grimpe », de Henri Spade (réalisation Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance. « Autour des quatuors de Schoenberg » : « Trois pièces pour piano, opus 11 », par M. Pollini ; « Deux ballades pour chants et piano, opus 12 », Extrait n° 2 « Der Verlorene Haufen », par D. Fischer-Dieskau et A. Reimann ; Friede auf Erden « Paix sur terre », chœur a capella, opus 13, par J. Alldis Choir ; « Deuxième quatuor en fa dièse mineur, opus 10 », avec R. Szekeli, chant ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Hommage à un poète vivant : Le traducteur (émission de la R.T.B.).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... l'ésotérisme en musique ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Weelkes ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

12 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse ; 14 h. 35, Airs oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Alceste », extrait (Glück), « Concerto n° 1 pour piano et orchestre », « Bastien et Bastienne » (Mozart), « Symphonie en sol bémol » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Habillons l'orgue ;

20 h. 30 (S.), Orchestre national de France. Direction J. Martinon. Avec J. Fonda et B. Gavoty : « Patrie », ouverture (Bizet), « Concerto n° 1 pour piano et orchestre en ut mineur » (Beethoven), « Symphonie n° 3 en ut mineur avec orgue » (Saint-Saëns) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : « Vingtième concerto pour piano et orchestre en ré mineur » (Mozart), par P. Badura-Skoda, « Mélodies » (Fauré), par J. Herbillon, « Fantaisie en sol majeur » (Bach). A l'orgue P. Vidal : « Menuet en ré majeur » (Mozart) ; 24 h., Musique et poésie : « Ruysbroeck » ; 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) 8 h. 20 et 19 h. 50.

Jeudi 9 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 35 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. Réal. Christian Jaque. « La Peur » (deuxième partie), avec B. Fresson, D. Brian, P. Préjean.
Dans une atmosphère de lune et d'orage (qui évoque un peu celle du Guépard !), les règlements de comptes d'une grande famille sicilienne aux prises avec la mafia et les promoteurs immobiliers. Le capitaine Gaillard essaie sans succès d'intervenir.
21 h. 20 (★) Magazine de reportages : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Une nouvelle écriture de l'information en trois rubriques : « Nelson Rockefeller, un président en or massif » (en exclusivité mondiale) ; « Le peuple Baloutche face aux Pakistanais » et « Pourquoi le sucre », un reportage sur la crise du sucre dans le monde et sur ses répercussions en France.
22 h. 20 A bout portant, de J. Wetzel et des frères Gall. Réal. R. Sciandra : Mort Schuman.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La justice en question.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Affectueusement vôtre ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les brigades du Tigre, de Cl. Desailly. « Collection 1909 ». Réal. V. Vicas, avec J.-Cl. Bouillon.
Clemenceau s'inquiète, car des renseignements secrets ont été divulgués.
21 h. 35 Emission historique : Alain Decaux raconte. L'affaire Philby.
Kim Philby, qui appartenait aux services secrets « alliés » pendant la guerre, était en fait un agent des services secrets soviétiques depuis 1932.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, parle du scandale pétrolier.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'Alain Jérôme et Pierre Vignal.
Un candidat, installé dans une cabine de pilotage « reconstituée », doit identifier des villes, des monuments, des sites géographiques.
20 h. 35 Un film, un auteur : « Le Groupe », de S. Lumet (1967), avec C. Bergen, J. Hackett, E. Hartman, Sh. Knight, J. Pettet.
Longue et ennuyeuse chronique — d'après un roman de Mary McCarthy qu'il vaudrait mieux lire — des destinées de huit jeunes Américaines, entre 1933 et 1940. Fin d'études, amours, mariages, vocations réussies et ratages. On s'y perd.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le Canada (l'éducation au Nouveau-Brunswick) ; 8 h. 50, Université radiophonique : la salubrité des forêts en Pologne ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique de chambre : « Trio en ré n° 97 » (Haydn), « Stabat mater » (Penderecki) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « l'Epouse vertueuse », extraits (Purcell), « Symphonie n° 5 en si bémol » (Schubert) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Etre journaliste aujourd'hui, par Y. Loiseau et J. Montalbetti ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Mademoiselle Sarah », de Pierre Kyria (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche : « l'Assaut », de P. Grainville (réalisation H. Soubeyran) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : Les convulsions de l'enfant ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales, par M. Chion : l'information musicale au G.R.M. ; 23 h. 35, Curieux destins, par M. Ricaud.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... l'ésotérisme en musique ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Gesualdo da Venosa) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « le Messie », de Haendel, avec H. Harper, H. Watts, J. Shirley-Quirk, Chœurs et Orchestre symphonique de Londres. Direction C. Davis ; vers 16 h. 30 (S.), Danse, ballet, musique : « Casse-noisette » (Tchaïkovski) ; 17 h. (S.), « Deuxième suite pour deux pianos » (Rachmaninov), par K. et M. Labeque ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Rameau, Haendel, C.-Ph.-E. Bach, C. Ricciotti) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40, En musique avec... Habillons la harpe ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina », acte I (Pfitzner), avec N. Gedda, D. Fischer-Dieskau, H. Donath, B. Fassbaender, R. Freyer, Chœurs de la radiodiffusion bavaroise, Orchestre, direction R. Kubelik ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : Rééditions de jazz classique de Scott Joplin à Charlie Shavers ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LONGUEURS D'ONDES

France-Inter : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 250 m. (ondes moyennes).
FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).
FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.
FRANCE-MUSIQUE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.
EUROPE 1 : 1 647 m. (g.o.).
SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).
RADIO-LUXEMBOURG : 1 287 m. (g.o.).
RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m.

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) : 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) ; Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche) ; Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR3

ALSACE. — Lundi 6, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 8, 20 h. : Ciconia. Vendredi 10, 18 h. 25 : N'avez-vous rien à déclarer : le Pérou ; 20 h. : Trésors des musées alsaciens. Samedi 11, 18 h. 25 : A tout chœur. Lundi 13, 20 h. : Est-Sports.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

AQUITAINE. — Lundi 6, 20 h. : Gabriel Fauré, cinquante ans après. Mercredi 8, 20 h. : Travail à la carte. Vendredi 10, 20 h. : Sports 25. Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 6, 20 h. : Score 5. Mercredi 8, 20 h. : Les centres régionaux de formation professionnelle. Vendredi 10, 20 h. : Portrait pour une nouvelle grille. Lundi 13, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE. — Lundi 6, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 8, 20 h. : Il faut manger pour vivre. Vendredi 10, 20 h. : Jazz à Rennes. Samedi 11, 18 h. 20, Breiz o veva. Lundi 13, 20 h. : Sports dans l'ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 6, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 8, 20 h. : 3×3... regard neuf. Vendredi 10, 20 h. : Trésors des musées alsaciens. Lundi 13, 20 h. : Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 6, 20 h. : Gabriel Fauré, cinquante ans après. Mercredi 8, 20 h. : la Femme aux champs. Vendredi 10, 20 h. : Sports 25. Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste.

NORD, PICARDIE. — Lundi 6, 20 h. : Nord-Sports. Mercredi 8, 20 h. : L'artisanat renaît. Vendredi 10, 20 h. : Beffrois et carillons. Lundi 13, 20 h. : Nord-Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 6, 20 h. : Gabriel Fauré, cinquante ans après. Mercredi 8, 20 h. : Melle, capitale des montgolfières. Vendredi 10, 20 h. : Sports 25. Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 6, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 8, 20 h. : Non, le chat n'est pas mort. Vendredi 10, 20 h. : Formule 3. Lundi 13, 20 h. Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR - CORSE. — Lundi 6, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 8, 20 h. : Les géomètres. Vendredi 10, 20 h. : Le peintre Seyssaud. Lundi 13, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE, ALPES, AUVERGNE. — Lundi 6, 20 h. : Score 5. Mercredi 8, 20 h. : Le goût du pain. Vendredi 10, 20 h. : Portrait pour une nouvelle grille. Lundi 13, 20 h. : Score 5.

★ Les magazines régionaux de FR3 sont rediffusés le mardi de 13 h. 45 à 14 h. 15 et les jeudi et samedi de 13 h. 35 à 14 h. 5 sur TF1 et A2.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 10 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 33 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 La caméra de l'histoire « Khartoum » (1966), de B. Dearden, avec Ch. Heston, L. Olivier, R. Richardson.
L'antagonisme, au Soudan anglo-égyptien, dans les années 1880, du général Gordon et du Madhi, chef arabe menant ses hommes à la guerre sainte. Imagerie héroïque — et mystique — de l'impérialisme britannique, dont les fastes ne sont perceptibles qu'en couleurs et sur écran large.
22 h. 15 Débat : Le colonialisme, dirigé par J.-F. Chiappe. Les rapports entre l'Europe et le monde musulman, avec Benoit-Méchin et Raoul Girardet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Moi, mère de dix enfants.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « le Visage ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Bouvard en liberté, émission animée par Ph. Bouvard.
Premier invité : Charles Aznavour.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot, A. Bourin, G. Lapouge, Cl. Barma. « Les avocats n'ont-ils pas facilement bonne conscience ? »
Avec la participation de Me Floriot, Me Pollack, auteur de La parole est à la défense, Me Libman, auteur de Justice impossible, de Claude Charmes, auteur du Maximum, et de Paul Lefèvre, auteur des Serviteurs de la justice.
22 h. 50 (★) Ciné-club : « le Mystère du musée de cire », de M. Curtiz (1933), avec L. Atwill, F. Wray, G. Farrell, A. Vincent (v.o. sous-titrée).
Un des plus beaux, un des plus envoûtants — grâce, en particulier, au technicolor — films d'épouvante des années 30. Un sculpteur invalide, amoureux de l'image de Marie-Antoinette, et des mannequins de cire qui ont — pourquoi ? — l'apparence de la vie.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Westerns, aventures, films policiers : « les Cent Fusils », de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas.
Un policier noir américain est converti à la cause des Indiens Yaquis révoltés (Mexique, 1912) par un métis qui a dévalisé une banque pour leur fournir des armes, et par les charmes de Raquel Welch, amazone de la guérilla. Des intentions anti-racistes, ce qui est bien ; une violence très calculée, à la manière des westerns italiens, ce qui est, surtout, « commercial ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; *7 h. 45,* En bref ; *7 h. 50,* Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le Canada *(la terre et la mer* au Nouveau-Brunswick) ; 8 h. 50, Université radiophonique : Le surréalisme en Europe ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jourdan ; 11 h., *Musique de chambre* : « Two fancies » (G. Coperario), « *Musique pour cuivres* » *(I. Dahl),* par *l'American Brass Quintet,* « Humoresque » (L. Bevds), par D. Montell, chant ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direction E. Cosma : « Deuxième symphonie » (Schubert) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Dossier ; 15 h., Bizarre ; 16 h., La musique une et divisible ; 16 h. 30, Ensemble polyphonique O.R.T.F., direction Ch. Ravier ; *17 h. 45,* Un livre, des voix : « Un cri », de Noëlle Loriot (réalisation E. Frémy) ; *18 h. 30, Réflexion faite ;* 19 h. 50, Disques ;

20 h., Patrice Galbeau reçoit... *Michel* Jobert en compagnie de P. Rouanet, S. Mesnil, *M.* Grégoire, *M.* Oliver ; 21 h., Entretien avec *M. Bélart ; 21 h. 20,* Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Le stockage de l'énergie ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, *création,* méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, Demain la paix ? par J. Loisy ; 23 h. 30, Les machines à musique : Radio-Canada.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... l'ésotérisme en musique ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Purcell ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; *12 h. 37 (S.), Nos disques sont* les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de *Fauré ;* 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du *monde ;* vers 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Suite en la mineur » (Telemann), « Concerto pour piano et orchestre » (Ch. Chaynes), avec Y. Loriod, « Airs bohémiens » (Sarasate) ; vers 17 h. (S.), Lyrique : « la Cenerentola », fin (Rossini), avec Th. Berganza, L. Alva, R. Capecchi, P. Montarsolo. Orchestre symphonique de Londres, direction C. Abbado ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40, En musique avec... Habillons le violon ;

20 h. 30 (S.), En direct du studio 105 : *Musique à découvrir.* Avec le concours de H. Puig-Roget, planiste ; J. Castagner, flûtiste ; E. Selig, soprano ; E. Cholnacka, claveciniste : « Quaderna di Anna Libera », « *Mélodies* » (L. Dallapiccola), « Ala pour flûte et clavecin », « *Mélodies* », « Invenzioni pour piano » (G. Petrassi) ; 22 h. (S.), Jardins à la *française ;* 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

> **LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.**
>
> • **LONDRES-MATIN** (276 m ou 1 088 MHz). — 6 h. 30-6 h. 45 : Informations et revue de presse ; 7 h. 30-8 h. : Informations et *revue de presse, puis l'anglais* par la radio.
>
> • **LONDRES-MIDI** (371 m ou 809 MHz). — 12 h. 15, Journal ; 13 h., Disques au choix ; 13 h. 15, L'anglais par la radio.
>
> • **LONDRES-SOIR** (276 m). — 19 h., Journal ; 19 h. 30, Disques ; 19 h. 45, L'anglais par la radio.
>
> • **LONDRES-DERNIERE** (276 m). — 21 h., Journal parlé ; 21 h. 45, L'anglais par la radio.

Samedi 11 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 25 Variétés : Midi première.
14 h. Variétés : Le monde de l'accordéon.
14 h. 15 Pour les jeunes : Samedi est à vous.
« La une est à vous » change de titre. La formule reste intacte.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 Magazine : Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. Réal. M. Fergusson. « Les Invaincus » (première partie), avec E. Hardwicke, J. Golightly, M. Sheard.
Après la défaite de Dunkerque, en 1940, le capitaine Pat Grent est interné en plein cœur du Reich. Il ne peut s'échapper qu'en creusant un tunnel sous sa prison.
22 h. 25 Danse : Portrait d'une étoile, d'A. Mortimer. Christiane Vlassy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 55 Sports : Ski.
Descente hommes en direct de Wengen.
14 h. 30 (★) Les après-midi de Michel Lancelot.
Films d'animation ; reportage sur le premier festival mondial de Super-8 à l'Espace Cardin ; série américaine : « l'Homme qui valait trois milliards » ; « Le personnage et la vie », H.-P. Lovecraft à travers des documents ; Le journal fait par des jeunes.
19 h. Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. « L'Auxiliaire ». Réal. V. Vicas.
En 1909, le docteur Brown veut créer une nouvelle race et fait enlever des jeunes femmes destinées à devenir, en Australie, des épouses modèles.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
Un candidat possède une lettre et des objets : il doit trouver le nom de l'expéditeur et du destinataire. Les téléspectateurs pourront lui téléphoner pour lui donner des informations — qui, si elles sont retenues, leur seront payées par le candidat disposant d'une somme de 5.000 F.
22 h. 35 Magazine : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Yves Montand, Bob Castella, Jacques Prévert, Stéphane Grappelli.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Visages de rapaces », de François Bel et Gérard Vienne, et « la Bleue », de Gérard Zimmermann.
20 h. 30 Dramatique : « les Ailes de la colombe », de Christopher Taylor, d'après Henry James. Adapt. Jean-Louis Curtis, avec Nelly Borgeaud, Marcelle Ranson-Hervé, Annie Ducaux. Mise en scène de Michel Fagadau, réal. D. Georgeot.
A Venise, en 1900, un jeune journaliste sans fortune accepte de faire croire à une américaine, condamnée par les médecins, qu'il est amoureux d'elle afin de l'aider à lutter contre sa maladie.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le piano dans l'œuvre de Bela Bartok ; 8 h., Les chemins de la connaissance : *Histoire de la campagne française ;* 9 h. 7, Le *monde contemporain,* de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Trois livres contre les médicaments ; 12 h. 45, Panorama *culturel de la France ;*

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h 30, Les samedis de France-*Culture : Pour le centenaire de Pierre* Larousse « Dictionnaire, Encyclopédie », par G. Charbonnier ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace ; 17 h. 10, En soliste : Pierre Bernac ; 17 h. 30, Cinémagazine ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « *Tout l'humour du monde* » ; 19 h 50, Sciences humaines : La science *et le pouvoir (1), par E. Laurent ;*

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Geôlier du vent », de D. Solamens (réalisation J.-P. Colas) ; vers 22 h. 20 (S.), Microconcert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : Le désert, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de *France, direction D. Chorafas :* « le Mandarin merveilleux » (B. Bartok).

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
>
> **(Paris 312 mètres)**
>
> **SAMEDI 11 JANVIER**
>
> *9 h., Le Canada ;* 11 h. 30, Histoire de campagne française ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Qu'est-ce que la cabale ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35, Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie ; 11 h. 40 (S.), Orchestre symphonique de la radio-télévision italienne : « Pagardniana », divertimento, opus 65 (A. Casella) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Sérénade » (J. Suk) ; vers 15 h. (S.), Récital d'orgue Georges Robert : « Prélude et fugue en ut majeur » (J.-S. Bach), « Suite du premier ton » (Clérambault) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur. Direction P. *Mule.* Avec J.-J. *Manzone,* violoniste : « Hommage à Raoul Dufy » (R. Loucheur), « Deuxième rhapsodie pour violon *et orchestre* » (Bartok), « Toccata e due canzone » *(Martinu) ; 16 h. 30 (S.),* Concert à l'hôtel du Palais à *Biarritz.* Quatuor Amadeus : « Quatuors en mi bémol majeur et en ut majeur » (Mozart) ; vers 17 h. 30 (S.), Œuvres peu connues de Haydn : « les Saisons », extraits, « Retour de Tobie », ouverture, « Symphonie n° 22 en mi bémol majeur », le *Philosophe ; 17 h. 50 (S.), Musique* des peuples du monde : La Hongrie ; 18 h. (S.), *Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 107. Récital* de piano Lily Bienvenu : « Quatre préludes », « Cinquième Impromptu » (Fauré), « Impromptu nos 2 et 5 », « Troisième *prélude* » (Barraud), « Danse nuptiale », « Danse des héros » (Jolivet) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1896 : « Sites auriculaires » (Ravel), par J. Février et G. Tacchino, « Sainte » *(Ravel), par B. Kruysen et N. Lee,* « Dolly » (Fauré), par W. et B. Klien, « Poème pour violon et orchestre » (Chausson), avec P. Zukermann ; 22 h. (S.), « *Votre Faust* », opéra de H. Pousseur et M. Butor, présenté par R. Koering, avec la participation des auditeurs ; 23 h. (S.), *Musique légère ;* 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Varèse ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 12 janvier

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Dimanche Martin.
Un programme composé et animé par Jacques Martin.
14 h. Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 55 Film : « Picnic » (1954), de J. Logan, avec W. Holden, K. Novak et S. Strasberg.
Quand J. Logan renouvelait le romanesque hollywoodien par une peinture psychologique et sociale de la classe moyenne américaine. William Holden vient bouleverser la vie, apparemment calme, d'une petite ville du Kansas. Les passions éclatent pendant la kermesse locale. Charmes et talent de Kim Novak et Susan Strasberg.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 30 (★) Film : « Z », de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer.
Dans un pays qui ressemble à la Grèce à la veille de la dictature des colonels, le meurtre d'un leader de l'opposition est organisé par la police et maquillé en accident. Le premier des grands films politiques de Costa-Gavras.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 (★) Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : *M. Cinéma.*
14 h. 30 Film : « les Quatre Filles du docteur March » (1949), avec J. Allyson, M. O'Brien, E. Taylor, J. Leigh.
Les rêves, les joies et les peines de quatre adolescentes d'une famille du Massachusetts qui connaît bien des épreuves pendant la guerre de Sécession. Adaptation « romantique » d'un célèbre livre pour jeunes filles de Louisa Alcott. On aurait préféré revoir celle que Cukor réalisa en 1933 avec Katharine Hepburn.
16 h. 10 Le dimanche illustré (suite).
La caméra au poing, de Ch. Zuber, et « Vive la télé », magazine d'information sur la création d'une émission.
18 h. Jeu et variétés : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
19 h. 30 Variétés : Bring Parade et Système 2, de G. Lux (sous réserve).
21 h. 30 Emission artistique : L'impressionnisme, de M.-P. Fouchet. Van Gogh (seconde partie).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : « la Juive du château Trompette », de Ponson du Terrail. Réal. Y. Andrei, avec O. Versois, A. Doucet, L. Vincendon.
20 h. Documentaire cinéma : Rudolph Valentino.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> *DIMANCHE 12 JANVIER*
>
> **FRANCE-CULTURE**
>
> 7 h. 45, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et *christianisme oriental ; 8 h. 30,* Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut des Jeunes Aveugles ; Prédication du Père Besnard.
>
> **TF1**
>
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : « Lyette ou le temps de vivre » ; « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Sainte-Marie de Massy. Prédication du Père Talec.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Protée » (D. Milhaud) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre O.R.T.F. - Nord-Picardie, direction R. Chevreux : « Symphonie en la » (A. *Messager),* « Sarabande » (Debussy), « Rivages » (P. Gaboule), « Louisville concert » (J. Ibert).

13 h. 45, Le monde insolite : Le monde de la Bourse, par P.-J. Laspeyres ; *14 h. 15,* En différé du *Petit-Odéon* : « *Monsieur Teste* », de P. Valéry, avec P. Dux, C. Winter, J. Toja, *M.* Duchaussoy ; 16 h. 15, Grandes réalisations discographiques ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal, par B.-J. Violet (1) ; 17 h. 30, Orchestre national de France. Direction Y. Zallouk. Chœur d'hommes, chef de chœur : J.-P. Kreder, avec J. Etcheberne, ténor : « Faust Symphonie » (Liszt) ; 19 h. 10, Le point du septième jour. *Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45,* Disques.

20 h. (S.), « les Noces d'ombre », de T. *Nikiprowetski ; 21 h.,* Mises en scène par G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Vian (1).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; *9 h.* (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; *16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ;* 17 h. (S.), Orchestre symphonique de l'Etat hongrois. Direction E. Lukacs. Avec le concours de P. Fournier : « Concerto pour violoncelle » (Schumann), « la Moldau » (Smetana), « Concerto n° 1 pour violoncelle » *(Martini) ;* vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (deuxième partie) ; 19 h 35 (S.), Jazz vivant : Le quintette du saxophoniste Joe Henderson ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en sol majeur, opus 76, n° 1 » (Haydn), par le Quatuor Tatrai ; Auf verwaschsenem Pfade « Sur le sentier broussailleux » (Janacek), par R. Firkusny, piano ; Der Gondelführer « le *Gondolier* » *(Schubert),* par E. Singers ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers *sillons ;* 22 h. 30, *Les grandes voix* humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 13 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 33 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Les Malabars sont au parfum », de G. Lefranc (1965), avec R. Pierre, J.-M. Thibault, Ch. Minazzoli, F. Blanche, D. Cowl.
Un ramassis d'idioties autour d'une vache laitière dont un ingénieur agronome a fait une super-productrice, provoquant la méfiance du gouvernement français et l'intérêt d'espions russe et américain. La vulgarité inguérissable d'un certain cinéma français prétendu comique.
18 h. 17 Informations pratiques : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 47 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : « l'Amant de madame Vidal », de L. Verneuil, avec M. Pacôme, J. Monod et M. Roux.
Un document « rétro » sur le Boulevard d'avant guerre et sur la période de gloire d'Elvire Popesco, qui fut une grande Catherine Vidal. Après avoir diverti le Tout-Paris, Louis Verneuil devait devenir la coqueluche de Broadway.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La contraception.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Télé-film : « le Pain noir », de G.-E. Clancier. Adapt. F. Verny. « Les Drapeaux de la ville ». Réal. S. Moati, avec B. Le Saché, H. Virlojeux, D. Manuel, J. Denis.
A vingt-sept ans, Catherine est mère d'un petit garçon. Mariée à Aurélien, elle fête l'avènement de l'année 1900 et, ouvrière, elle prend conscience de l'injustice

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Du haut de la terrasse », de M. Robson (1960), avec P. Newman, J. Woodward, M. Loy, I. Balin, L. Ames.
Paul Newman, type du jeune Américain ambitieux, est en conflit avec son père. Il fait un mariage d'amour qui tourne mal, sacrifie tout à son arrivisme, puis s'aperçoit que le bonheur est préférable à l'argent. C'est faussement audacieux dans l'étude sociale (d'après un roman de John O'Hara) et réellement lourd dans l'exécution.

● FRANCE-CULTURE

7 h., Disques ; *7 h. 50,* Echec au *hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance* : Regards sur la science, par *M.* Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Or et monnaie dans l'Histoire », de P. Vilar, avec l'auteur, P. Toubert, J. Bouvier, L. Bergeron, B. Bennassar ; 11 h., *Instruments rares ;* 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Marcelle Auclair ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

*13 h. 30, Les après-midi de France-*Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 15, Dossier ; 15 h., « Ecoute », Prix Paul Gilson (production de la radio Suisse romande) ; 16 h., Musique ailleurs, par *M.* Cadieu ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « *Furia* », de J.-L. de Vilallonga (réalisation G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ;

20 h. (S.), Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction K. Koisumi. Avec Y. *Boukoff, piano* : « *Prélude* à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Concerto n° 3 pour piano et orchestre », création (P. Wissmer), « Quatrième symphonie en fa mineur, opus 36 » (Tchaïkovski) ; 21 h. 30, *Indicatif futur,* de P. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. *Malson ;* 22 h. *45,* Bureau de poésie, par A. Beucler ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Vincent Malettra (Festival estival de Paris).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; *7 h. 40 (S.),* Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), *Au programme cette semaine ;* 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 *h.,* Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 *h. 30,* Les *intégrales* : Les mélodies de Fauré ; *14 h. 30* (S.), Sonorités d'autrefois : « Requiem » (Mozart) ; vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en sol majeur » et « Quatuor en mi bémol majeur » (Haydn), par le Quatuor Eolien ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie en ut majeur » (P. Dukas), « Troisième quatuor » (A. Lameland) ; vers 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Roméo et Juliette » *(Tchaïkovski, Prokofiev, Berlioz) ;* 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h. (S.), Correspondances ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : R. Loucheur, A. Lameland, A. Tansman, Ch. Brown ; 24 h. (S.), Molto cantabile : R. Strauss, *Mahler, Puccini, Debussy, Stravinski ;* 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> **PREMIERE CHAINE** : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
>
> 19 h. 40, Une minute pour les femmes.
>
> **DEUXIEME CHAINE** : éditions complètes à 20 h. et enfin de soirée (vers 22 h. 45).
>
> **TROISIEME CHAINE** : flash à 18 h. 55, 19 h. 55 ; Bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30)

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 6 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *l'Indic,* film de K. Annakin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Du burlesque à l'opéra,* film de H. Koster.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *le Chien du général,* pièce de H. Kippaardt ; 22 h. 25, Sciences et Livres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h., La voix au chapitre ; 21 h. 30, Ski.

Mardi 7 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Un homme, un cheval, un pistolet,* film de V. Lewis.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Cinq mille dollars sur l'as,* film d'A. Balcazar.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 21 h. 5, Situation 75 ; 21 h. 50, Concert.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les Brigades du tigre ; 21 h. 10, En direct avec ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 8 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Fontaine des amours,* film de J. Negulesco.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *la Chaste Suzanne,* film de L.C. Amadori.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *l'Affaire Mattei,* film de F. Rosi.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *A la française,* film de R. Parrish.

Jeudi 9 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *le Champignon,* film de M. Simenon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Envahisseurs ; 21 h., *la Fille qui en savait trop,* film de M. Bava.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *les Cent Fusils,* film de T. Gries ; 22 h., Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Les charmes de l'été.

Vendredi 10 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Violettes impériales, film* de R. Pottier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Brenno le tyran,* film de L. Mondello et G. Gentilomo.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Situation 75 ; 21 h. 45, Voulez-vous jouer ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Vipère au poing,* d'après H. Bazin ; 21 h. 35, Jazz.

Samedi 11 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *le Virage du diable,* film de C. Wilde.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 15, Le cheval de fer ; 21 h., *Pourquoi Paris ?,* film de D. de la Patellière ; 22 h. 25, Handball.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Vagabond des mers,* film de W. Keighley ; 22 h. 10, De mémoire d'homme

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Les olympiades du fantastique ; 21 h. 30, Christos, peintre ; 21 h. 55, Ski.

Dimanche 12 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *le Canard en fer blanc,* film de J. Poitrenaud ; 21 h. 40, S.O.S. village d'enfants.

TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les faucheurs de marguerites ; 21 h. 10, Lebensborn ; 22 h. 5, Cinéma.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Il y a cent ans Docteur Schweitzer ; 22 h. 20, Vesperales.

Lundi 13 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *le Zinzin d'Hollywood,* film de J. Lewis.

TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Charlie et ses deux nénettes,* film de J. Seria ; 22 h., Pulsars.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Destins du siècle ; Weimar ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 21 h. 45, Hockey sur glace ; 22 h. 10, Ski.

LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.

FRANCE-MUSIQUE

HORAIRE DES INFORMATIONS À LA TÉLÉVISION

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

DES ARCHIPELS EN PÉRIL

LES îles de la Grèce, quelque grand air de famille que leur donnent les roches et les ciels, constituent un assez inextricable fouillis. On ne s'étonnera pas que M. Emile Y. Kolodny, qui a eu le courage de les considérer toutes et d'en visiter la plupart, ait laissé, dans le plan de son gros ouvrage, un écho de cette confusion. Peut-être aurait-il avantageusement simplifié son propos en négligeant les marges du domaine insulaire de l'Hellade, comme ces îles Ioniennes, qui sont d'un autre versant, et l'Eubée, qui n'est guère une île, voire la Crète, déjà excentrique et hors du commun par une superficie qui la fait l'égale de la Corse. Ne nous plaignons pas, tout cela étant pour nous du neuf. Kolodny a le sens de la vie et des couleurs. Je lui reprocherai de sacrifier parfois aux modes jargonnantes de la spécialité : il y a dans ces pages trop de laides substitutions verbales, le « fait urbain » pour la ville, le « fait insulaire » pour l'insularité, le « facteur polémologique » pour la guerre... Mais le discours, jamais ennuyeux, vit, captive et instruit, ce qui est bien l'essentiel (1).

Une histoire dramatique, faite de brusques renversements, est le lot de ces archipels émiettés dans l'Egée, où les événements de trois continents se répercutent intensément, comme exagérés par la médiocrité de petits organismes fragiles qui peuvent être d'un coup portés à quelque fortune ou menacés de perdre jusqu'à leur dernier habitant. On connaît le sort de Délos, un îlot rocailleux sans eau, que la religion appelle au commerce d'entrepôt et au succès politique, mais que Mithridate ravage après huit siècles de vie brillante, la laissant en proie aux pilleurs de marbres façonnés ou aux pirates. Tout à côté, la découverte d'une icône miraculeuse, en 1823, fait de Tinos le sanctuaire de la Grèce libérée, et Mykonos devient brusquement, il y a quelque vingt ans, en dépit de ses paysages dénudés, de ses plages « *médiocres* », de son eau « *exécrable* », l'île grecque typique pour touristes étrangers. Qui sait jusqu'à quel point peuvent être portés ces avatars ? Il suffit à une île étriquée des Cyclades d'être quelque peu négligée, hors de la belle saison, par les navires de ces lignes « stériles » que l'Etat doit bien continuer d'entretenir afin de ramasser ses territoires, pour que s'ouvrent des perspectives d'abandon. Kolodny raconte joliment le cas de Donoussa, une des Cyclades orientales, qui n'a d'habitat permanent que depuis 1830, que l'occupation allemande ignora, tout en la coupant du monde pendant quatre ans, et qui, saignée aujourd'hui par l'émigration, risque, si elle ne voit pas surgir quelque « complexe hôtelier ravitaillé par hélicoptère », ou une colonie de *hippies*, d'être complètement abandonnée. Les derniers gardiens de Donoussa s'éteindront : « *L'île reprendra alors sa nature première, égratignée par deux siècles d'implantation humaine.* »

Cette histoire d'organisations précaires et de substitutions incessantes, d'ascensions rapides et de brusques abandons, a fait de l'ensemble insulaire de la Grèce un domaine singulièrement mélangé. Le vieux fond agricole reste important : l'Egée a des « *îles de terriens* » (Naxos, Samothrace, Skyros, Kéa, Samos...) qui peuvent hésiter, selon l'époque, entre la culture commerciale et le repli autarcique ; elle a des « *îles de navigateurs* », qui ont pu exercer à la fois la fonction d'armement et le rôle d'entrepôt. Il y a aussi des étiquettes plus spéciales, en dehors de la *touristique* : entre Icarie et Samos, le micro-archipel des Phourni tire depuis 1912 sa subsistance de la pêche ; dans les Sporades du Sud (le Dodécanèse des Italiens), Kalymnos a gardé ses pêcheurs d'éponges, ailleurs à peu près disparus ; Yaros, dans les Cyclades, Aghios Efstratios, dans le Dodécanèse, sont des « *îles d'exil et de déportation* », tristes témoignages de temps troublés. Il y a enfin Léros, l'italienne, réduite à néant par cinquante-deux jours consécutifs de bombardements allemands dans l'automne de 1943, et qui, vivant aujourd'hui d'institutions pour inadaptés, d'un immense hôpital psychiatrique et de la présence d'internés politiques (« *pour trois personnes libres... il y en a deux enfermées à l'asile ou en prison* »), est « *l'unité insulaire qui a connu la croissance démographique la plus forte (28,5 pour 100) pendant la décennie 1961-1971* ».

.˙.

Comment croire que ce capharnaüm ait pu compter beaucoup dans la vie de l'Hellade ? Et pourtant, les îles ont longtemps fait le poids en face d'un continent lui aussi très morcelé. Au fond, les archipels étaient à l'image de la Grèce traditionnelle, « *agrégat de microcosmes qui ont su affirmer à maintes reprises une extraordinaire vitalité* ». Sans doute, même, l'environnement marin, plus favorable aux relations qu'une topographie continentale chaotique, donnait-il la supériorité à l'ensemble insulaire. Il n'y avait guère de routes, au milieu du siècle dernier, dans le royaume grec, et l'on circulait surtout par voiliers-caboteurs. A cette époque, les îles d'Hydra et d'Egine étaient plus peuplées qu'Athènes. Le port principal de la Grèce n'était pas Le Pirée, qui ne comptait en 1850 que cinq mille quatre cents habitants, mais l'*emporium* d'Hermoupolis, dans l'île de Syra, qui en recensait près de vingt mille et venait de supplanter d'autres comptoirs insulaires ruinés par la guerre d'indépendance. Hermoupolis est l'escale des paquebots à vapeur qui mènent d'Europe occidentale à Constantinople, et c'est là qu'Edmond About, en 1952, jette un premier regard sur « *la Grèce contemporaine* » avant de s'embarquer sur un voilier pour l'Attique.

Il ne reste plus aujourd'hui grand-chose de cette fortune d'une île qui, partie de fort peu (à la fin du dix-huitième siècle, Syra est « *un bourg perché sans navigateurs* »), possède cinquante ans après la deuxième ville du royaume, son port le plus considérable et une place marchande des plus actives du bassin méditerranéen oriental. M. Kolodny explique cette fulgurance par une histoire catastrophique de migrations. Ce sont des réfugiés de Tinos, éprouvés par la peste, qui peuplent les premiers la crique déserte où s'étendra le port. Puis la guerre d'indépendance y jettera des groupes fuyant les régions les plus dévastées. Hermoupolis s'est ainsi nourrie par « *le regroupement massif de réfugiés sur une île qui évite les vicissitudes directes du conflit* », avant de recevoir des éléments venus des quatre coins de la diaspora hellénique, de Cargèse à Jérusalem, de Tsaritsin (Volgograd) à Benghazi. Etonnante destinée qui commencera de prendre fin, précisément, avec le tarissement de ces sources démographiques ! « *L'arrêt presque total des arrivées à partir de 1840 signale les prodromes de la future décadence.* » Cela est bien dans la ligne des géographies égéennes. Pourtant, l'île-*emporium* trouve encore le temps de se faire manufacturière : elle construit des machines navales et des navires à vapeur ; elle a des tanneries et des filatures, des minoteries et des verreries. Mais la « *Manchester grecque* » ne devait jamais sortir de ce stade pré-industriel si caractéristique de tant d'économies révolues sur les rivages de la Méditerranée. La greffe, nous dit-on, a été rejetée. Non que l'antagonisme confessionnel (Hermoupolis est peuplée de Grecs orthodoxes, le reste de l'île d'autochtones latins) ait suffi à empêcher le développement du corps étranger, mais celui-ci a bientôt manqué d'aliment pour rénover des structures industrielles rapidement périmées, pour passer de la voile à la vapeur, du temps où l'initiative hardie restait agissante à celui où la croissance eût exigé de grands moyens.

Syra a ainsi partagé le sort de toutes les îles de l'Egée, dont on peut suivre depuis un siècle le déclin relatif. L'ensemble insulaire (îles Ioniennes et Crète comprises) pèse de moins en moins lourd dans la construction hellénique tout entière. Malgré l'annexion du Dodécanèse en 1947, les îles grecques, qui rassemblent 30 % de la population de l'Etat en 1880 (sur moins de 20 % du territoire national), n'en comptent plus aujourd'hui que 15 %. L'importance des archipels égéens était en partie faite de leur position entre deux rivages peuplés de Grecs. Si ce privilège ne suffisait pas à susciter une capitale vivante, il faisait du moins de l'Egée une manière de pont. La « catastrophe » de 1922, qui chassa les Grecs d'Asie mineure, modifie radicalement toutes les proportions. « *De pont naturel entre deux rivages grecs, de traits d'union entre deux aspects d'une même civilisation, l'Egée est devenue l'appendice d'un pays soudé à la péninsule des Balkans.* »

Ce n'était pourtant là qu'une atteinte à un corps déjà blessé. La terre ferme hellénique, pauvre à l'origine et peu peuplée, s'est peu à peu imposée, au point de mettre les archipels dans sa complète dépendance. La Grèce n'est pas le seul exemple au monde de la victoire du continent sur les îles, mais elle en donne une illustration vigoureuse. A y regarder de près, plus que le continent grec, c'est Athènes qui, se nourrissant de la substance de l'Egée, la diminue et la marginalise, lui enlevant toute possibilité de regroupement régional. Athènes, dont le choix comme capitale, en 1834, est dû au seul prestige d'un nom, la ville était alors un amas de ruines ! « *Ce sont les îles qui lui ont donné les moyens d'assumer son rôle de capitale d'une contrée à vocation continentale.* » Elles ont d'abord contribué à son peuplement. Point en majorité, sans doute : les contingents les plus nombreux viendront de la péninsule elle-même et, par les réfugiés, d'Asie mineure. Mais les insulaires ont la première place par l'ancienneté et la continuité de leur migration, si bien qu'ils tendent à constituer proprement le noyau ancien de la population athénienne. Dans le même temps, Le Pirée établissait sa supériorité sur tous les établissements maritimes des archipels. L'ouverture du canal de Corinthe, en 1893, le développement rapide de la capitale, l'extension des réseaux routier et ferroviaire font converger vers le port attique des courants qui, jadis, s'enchevêtraient dans le domaine égéen. Désormais, l'île échappe à tout regroupement régional dans le cadre de l'archipel et se relie plus ou moins directement au grand organisme piréote. Quand la mer, sur les 20 milles qui séparent Icarie de Patmos, est trop mauvaise pour les caïques, il faut transiter par Le Pirée pour se rendre de l'une à l'autre, ce qui reviendrait, pour aller de Fos à Marseille, à faire un crochet — en bateau — par Lyon : témoignage de « *la désagrégation des hiérarchies égéennes* » et de « *la sujétion absolue du monde insulaire* ».

.˙.

Que reste-t-il à celui-ci, qu'un potentiel humain limité et dispersé condamne à la dépendance ? Les îles, mal desservies (il y en a de proprement « perdues »), ne peuvent profiter de la voracité croissante d'Athènes : l'oléiculture et l'élevage pour l'usage local redeviennent les pièces essentielles de l'exploitation agricole. Le tourisme est une aubaine incertaine et de courte portée. La pêche ne dispose ni d'eaux poissonneuses ni de débouchés assurés. La navigation marchande ouvre de meilleures perspectives, et les archipels participent aux fortunes maritimes de la Grèce, mais ce n'est plus sous les formes d'autrefois : c'en est fini des *emporia* insulaires, et même des grands centres d'armement, qui ont malaisément franchi, ou n'ont point franchi du tout, le passage de la voile à la vapeur. Si une part considérable — entre la moitié et les deux tiers — de la flotte grecque totale (comprenant également les unités sous pavillon étranger) est concentrée entre les mains d'armateurs d'origine insulaire (Andros, Chios, Inoussae...), les sièges des entreprises n'ont plus grand-chose à voir avec les îles. En 1970 les ports d'attache des archipels n'immatriculent que 10 % du tonnage sur pavillon hellénique, 4,5 % du tonnage global possédé par des Grecs. Le reste s'attache au Pirée, à Londres, à New-York, à San-Francisco. La fonction maritime des îles se limite aujourd'hui au recrutement des équipages. Encore ne profite-t-elle pas complètement à l'île natale, les officiers d'origine insulaire prenant volontiers domicile — et retraite — à Athènes ou au Pirée. Quelques rares unités (Chios, Syra, Andros...) résistent encore à l'emprise athénienne, mais le monde cycladien dans son ensemble tend à devenir une simple zone d'enrôlement, et partiellement de résidence, d'un prolétariat de navigants.

Du moins l'embauche maritime épargne-t-elle à ces îles d'avoir recours aux formes les plus douteuses de l'émigration. « *Le candidat au départ dans les îles de navigateurs répugne visiblement à prendre la route des usines allemandes.* » Mais les îles terriennes de l'Egée ne peuvent avoir les mêmes délicatesses. Elles suivent désormais la voie tracée par la Macédoine et envoient beaucoup de monde à Tübingen ou à Stuttgart. Tel est le cas de la rugueuse Samothrace, peu fertile, mais dont le littoral escarpé fait une île de paysans, organisme fragile qui, depuis le quinzième siècle, fut deux fois vidé de tous ses hommes. Elle se vide aujourd'hui moins catastrophiquement, mais avec une grande sûreté. Robuste encore en 1950, elle perd depuis lors cent dix ou cent vingt individus par an, et un habitant sur quatre l'a abandonnée. Les naissances de Samothraciens tendent à se reporter sur des registres wurtembergeois, cependant que le taux de mortalité, sur place, s'élève, que le taux de natalité s'abaisse et que l'excédent naturel de cette île naguère prolifique s'est réduit des deux tiers.

Toute l'Egée n'en est pas là, mais Emile Y. Kolodny ne lui voit point d'avenir rassurant. Quelle déchéance de l'homme-habitant à travers toutes ces îles parées de séductions ! Déjà dévorée par l'hydre athénienne, voici l'humanité insulaire irrésistiblement appelée au cœur du continent européen et au service d'une croissance étrangère. Mais cette Grèce en miettes n'est sans doute qu'un exemple : nous avons ici une illustration accentuée d'une évolution qui est bien celle de l'Europe entière : polarisations, déracinements, déséquilibres, tout y est.

(1) Emile Y. Kolodny, la Population des îles de la Grèce, essai de géographie insulaire en Méditerranée orientale, 3 volumes in-8° (dont un atlas), Edisud, Aix-en-Provence, 1974.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Conformisme social

EN 1951, un psychologue américain, J.E. Asch, a réalisé une série d'expériences (1) très significatives sur le conformisme. Il montrait à six sujets une ligne de longueur donnée et leur demandait de trouver son équivalente parmi trois autres lignes. En réalité, tous les sujets du groupe, à l'exception d'un seul, avaient secrètement reçu comme instruction de choisir une ligne « fausse » à chaque test ou dans un certain pourcentage de tests. Le sujet « naïf », véritable objet de l'expérience, était placé de façon à pouvoir entendre les réponses des autres membres du groupe avant de donner la sienne.

Asch observa alors que la plupart des sujets exposés à cette forme de pression sociale se rangeaient à l'avis du groupe plutôt que d'accepter le témoignage irréfutable de leurs yeux.

En outre, une fois « mis dans le coup », les sujets furent unanimes à sous-estimer l'influence que le groupe avait exercée sur leur jugement. Ils affirmaient que la pression sociale était un facteur très secondaire et s'efforçaient de faire croire que seule leur volonté avait joué, et cela même lorsqu'ils avaient cédé à la pression du groupe dans chacun des tests. S'ils avaient commis des erreurs de jugement, ils les revendiquaient avec insistance, les imputant à leur manque de discernement ou d'appréciation. Tous minimisèrent la pression du groupe dans leur décision.

.˙.

Cette tendance humaine à adopter des erreurs collectives, note le grand psychiatre américain Thomas Szasz, semble faire partie intégrante de la nature sociale de l'homme. Ainsi, quand l'homme est mis en présence d'importantes croyances de masse — comme celles ayant trait aux sorcières, aux dangers de la masturbation ou de la drogue, à la maladie mentale, etc., — il est d'emblée plus intéressé par la préservation d'explications coutumières et populaires, qui tendent à consolider le groupe, qu'aux critiques qui tendent à le diviser, voire à le disloquer. C'est pourquoi la plupart des hommes n'accordent de crédit qu'aux observations qui confirment les théories en cours et rejettent les autres.

.˙.

Nietzsche : « Combien de vérité supporte, combien de vérité ose un esprit ? C'est ce qui est devenu pour moi, de plus en plus, la véritable mesure des valeurs. L'erreur (...) n'est pas de l'aveuglement, l'erreur est de la lâcheté... Chaque conquête, chaque pas en avant dans la connaissance découle du courage, de la dureté envers soi, de la propreté envers soi. »

.˙.

Comment ne pas admettre avec le psychologue Sandor Ferenczi qu'il y a deux sortes de savants et deux sortes de sciences ? La première recherche la vérité et s'efforce d'éveiller l'humanité somnolente, l'autre évite autant que possible de troubler la quiétude du monde assoupi et tend même à l'endormir encore plus profondément. La science est toujours partisane.

ROLAND JACCARD.

(1) J.E. Asch : *Effects of Group Pressure upon the Modification and Distorsion of Judgment*, dans « *Groups, Leadership and Men* », publié sous la direction de H. Guetzkow, Carnegie Press, 1951.

Point de vue

AFFAIRES D'HOMMES

« CE n'est pas un problème de femme », aurait jeté un député réformateur à Mme Simone Veil lorsqu'elle présenta à la commission des affaires sociales de l'Assemblée le projet de loi relatif à l'interruption de grossesse. Si l'on avait pu entendre par là que ce projet serait examiné par une Assemblée comprenant neuf femmes sur quatre cent quatre-vingt-dix députés, l'apostrophe aurait été compréhensible. Hélas ! Tout porte à croire que son auteur entendait réellement affirmer que l'avortement n'est qu'une affaire d'hommes.

Le propos n'inclinerait qu'à rire — ou à pleurer s'il n'atteignait les centaines de milliers de femmes qui interrompent, chaque année, une grossesse dans la clandestinité — si l'on ne devait y voir la mâle expression d'une certitude inconsciente mais largement implantée dans la moitié masculine de la population : les problèmes des femmes sont des affaires d'hommes.

Affaire d'hommes, bien évidemment, que le blocage durant des années des textes relatifs à la contraception. Affaire d'hommes aussi, bien sûr, que l'écart entre salaires masculins et féminins : réjouissons-nous que cet écart de 38 % (toutes catégories) en 1966 ne soit plus — d'après les indications récemment fournies par Mme Françoise Giroud — que de 33,7 % ! Moins d'un cinquième des chefs d'entreprise étant des femmes, c'est bien évidemment grâce aux hommes que s'est amenuisé cet écart. Affaire d'hommes que l'augmentation fulgurante du nombre des crèches, passé de 484 en 1964 à 630 en 1970... alors que l'on sait fort bien que le taux d'activité des femmes mariées, globalement en progression, croît proportionnellement davantage chez les femmes ayant un ou deux enfants à charge, multipliant ainsi le nombre de ces enfants qui devraient pouvoir trouver place dans les crèches. Et l'on s'étonne néanmoins de la chute actuelle du taux de natalité...

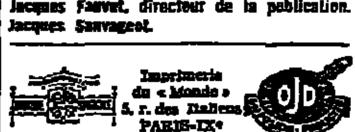
Inconscience ou égoïsme des responsables politiques, des dirigeants d'entreprise ? Ce serait trop simple : le mal est partout répandu. Il atteint en tout cas les représentants des salariés (élus sur présentation syndicale dans la majorité des cas) au sein des comités d'entreprise, ainsi que l'attestent les résultats d'une récente enquête (1). Dotés de fonds souvent substantiels puisqu'ils représentent fréquemment — du moins dans les entreprises importantes — de 2 à 4 % de la masse des salaires, ces comités peuvent créer et gérer librement les œuvres sociales de leur choix. D'un sondage réalisé en 1964 (2), il ressortait que 10 % seulement des comités avaient organisé des crèches ou des garderies : une enquête similaire effectuée cette année révèle que moins de 8 % des comités interrogés gèrent actuellement une œuvre de ce type. Des sommes relativement importantes sont, en revanche, toujours consacrées à l'arbre de Noël et aux équipes de football...

L'organisation d'une crèche, dira-t-on, n'est pas chose facile, car la réglementation sanitaire est, à juste titre, fort stricte. Sans doute. Mais comment penser que la difficulté ne pourrait être surmontée, par la voie d'accords entre les comités et les municipalités par exemple ? Pourquoi, si la contrainte s'avère être le seul recours, ne pas imposer aux comités des entreprises occupant un nombre minimum de femmes de consacrer un certain pourcentage de leur dotation (quelle qu'elle soit) au financement de crèches ou de garderies (propres à l'entreprise ou inter-entreprises) ? De telles suggestions seraient sans objet si cette question de garde des enfants, qui pèse si souvent sur la vie quotidienne des femmes qui travaillent, intéressait davantage les hommes, et en particulier ceux qui composent la majorité au sein des comités d'entreprise. Si les problèmes des femmes sont des affaires d'hommes, constatons avec regret que ceux-ci ne les gèrent ni avec beaucoup d'imagination ni avec générosité.

NICOLE CATALA.

(1) *Liaisons sociales*, numéro spécial de décembre 1974.
(2) Par *Liaisons sociales*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



CORRESPONDANCE

La vieillesse et l'enfance

Après avoir lu la chronique « Au fil de la semaine », intitulée « La vieillesse et l'enfance » (le Monde du 29-30 décembre 1974), une lectrice nous adresse le témoignage que voici :

Lorsque je suis née, mon père avait cinquante-neuf ans. Et jusque dans sa soixante-dix-huitième année, où nous avons ensemble vécu, il n'avait pas, à mes yeux et aux yeux de chacun de mes frères et sœurs aînés, il n'avait pas vieilli. Non, il n'avait pas vieilli, notre père. Toujours les mêmes traits, le même visage paisible : une beauté physique, alerte, lucide comme son esprit et que nous pouvions lire facilement dans son regard limpide et doux.

Son petit-fils — deux ans deux ans et demi — (mon père avait alors soixante-dix sept ans) allait souvent se caler entre les jambes de son grand-père assis. L'enfant, les deux bras tendus, posés sur les cuisses de l'aïeul, donnait le sentiment très net de trouver là confort, refuge et assurance.

Lorsque le grand-père lui contait quelque histoire, les mots, les images dansant sur ses cordes vocales, comme les notes de musique sur un instrument bien accordé, nous pouvions voir l'enfant relever lentement la tête : un face-à-face où l'un contemplait l'autre, transportés tous les deux par la même rêverie, le merveilleux, l'enchantement ; les yeux dans les yeux, une même complicité et une même innocence.

Il arrivait aussi que le grand-père n'ait rien à dire. Le silence, alors, les enveloppait tous deux et se faisait pour eux, à cette heure, leur complice chaleureux.

Ce qui me revient, et de ce père âgé et de ce petit-neveu, la mémoire me restituant, intacte, cette vision première, c'est l'attirance irrésistible de l'enfant, encore à ses balbutiements, vers ce vieillard paisible dont il semblait pressentir, entendre, capter la parfaite harmonie.

Il est vrai, que de la personnalité de mon père il émanait une force, une sagesse, une paix, un refuge sûr, un accueil toujours disponible. Mais il est heureux que l'enfant, aujourd'hui bon fils, bon époux et bon père, en fût si subtilement averti.

SOCIETE

CHRONIQUE

Vices et vertus de l'administration française

EN rappelant quels devaient être les rapports entre l'Etat et la nation, M. Giscard d'Estaing a remis à l'honneur le thème de la fonction publique. L'équipe du Centre de sociologie des organisations que dirige Michel Crozier vient de livrer au public le fruit de plusieurs années de recherches empiriques sous le titre : Où va l'administration française ? (1). *Deux bons points dès l'entrée : l'ouvrage est court — ce qui est rare dans le genre — et il est clair. Le jargon vient certes ici ou là faire zigzaguer l'attention, mais le découpage classique en trois volets : «* Les ornières du passé *»,* « les zones de rupture *»,* « vraies ou fausses ouvertures » *permet de se repérer aisément.*

Beaucoup de choses avaient déjà été dites, et par les mêmes, sur les vices profonds du secteur public de notre pays, mais c'est précisément pourquoi un travail d'épuration était nécessaire. Il est accompli par six spécialistes, chacun ayant choisi un axe de réflexion.

Dans l'article de départ sur la Centralisation, *Michel Crozier n'insiste pas sur ses découvertes maintenant passées dans le bagage commun (peur du face-à-face, de l'engagement, hiatus entre l'information et la décision, sommet englué dans la gestion) et s'emploie à répondre à la question : comment un tel système peut-il subsister ? La réponse est simple : il secrète des «* pouvoirs parallèles *», des arrangements plus ou moins secrets, combines, rapports personnels où les cabinets jouent un grand rôle.*

A partir de ses analyses en profondeur sur le cas des ponts et chaussées (2), J.-C. Thoenig évoque les caractéristiques de la stratification, *autre verrue du secteur public découpé en « corps » de fonctionnaires, la contrepartie des inconvénients bien connus étant que les fonctionnaires peuvent mieux ainsi se prémunir contre les conséquences de l'autorité hiérarchique.*

Catherine Grémion nous parle ensuite du Système de décision *et constate que l'information administrative est à la fois surabondante et peu opératoire pour les actions « synthétiques », que le devoir de réserve des hauts fonctionnaires à l'égard de l'extérieur détient sur les positions prises au cœur même de leur action, que les fins sont définies en fonction des moyens proposés et non l'inverse. Que le processus de décision soit pris en charge totalement par l'administration ou que les « décideurs » court-circuitent les structures administratives, les constantes du système sont les suivantes : faibles rôle des instances de représentation et système fermé des « acteurs »*

C'est au monde de l'administration territoriale que Pierre Grémion consacre ensuite sa réflexion, étudiant notamment le rôle stratégique de la commune rurale, l'articulation du niveau communal et départemental, et le « modèle urbain » qui a détruit « l'harmonie rurale », « l'enjeu de la décennie 70 » *étant* « l'organisation d'un type de démocratie communale urbaine ».

L'étude d'Erhard Friedberg Administration et entreprises *oppose à l'ancien modèle de rapports entre l'administration de tutelle et les syndicats professionnels le nouveau style de relations où l'Etat devient véritablement « entrepreneur », choisissant le développement de certains pôles et privilégiant comme interlocuteurs quelques grandes firmes.*

Les limites de la « rationalité », et notamment la faiblesse des résultats de l'introduction des études de type R.C.B. (rendement et coût budgétaire), sont soulignée ensuite par J.-C. Thoenig. Dès 1969, l'Elysée freinait plutôt les initiatives en ce sens, craignant qu'elles n'aboutissent à renforcer l'influence déjà considérable du ministère des finances.

Autre échec : celui de la concertation analysé par Pierre Grémion. Transformer les relations de tutelle entre l'administration et les groupes sociaux en rapports de coopération était un objectif séduisant, longtemps caressé, on le sait, par M Bloch-Lainé Mais la tentative a buté sur une série d'obstacles : rétention de l'information, faiblesse de l'autonomie de l'administration du fait des réseaux de tutelle, absence de *« légitimité »* de la formule, etc

Dans les deux derniers chapitres, Jean-Pierre Worms et Michel Crozier élèvent le débat. Le premier insiste sur le fait que la France devenant un pays sur-administré est corrélativement sous-gouverné. Le second cherchant les voies d'une « meilleure *gestion du tissu collectif », note fort justement que* « c'est à travers le plus grand développement de la liberté de choix que la pression collective est la plus pénétrante ».

C'est tout à la fin de ce livre seulement que le titre est justifié, nos deux auteurs ne s'avancent au reste qu'avec une prudence de sioux sur le sentier de la prospective. Scénario conservateur ? Scénario révolutionnaire ? Crispation autoritaire ? Chanrelles du système ? Ce sont vers les hypothèses intermédiaires que l'on penche : réorientation générale des che : réorientation générale des modes de gestion à travers les crises et recherche d'une série de contre-poids au pouvoir présidentiel.

*

Les réflexions sur l'administration que poursuivent Robert Catherine et Guy Thuillier sous le titre Conscience et pouvoir *(3) sont d'une tout autre veine. Nous baignons cette fois dans le domaine de l'éthique. En un temps où la suprême valeur paraît être celle de l'efficacité, où les « technocrates » en arrivent à confondre avec une b o n n e conscience effarante les moyens et les fins, de telles pages sont à lire et à diffuser largement dans ces allées du pouvoir bordées de bureaux.*

C'est sur une sorte de « traité des vertus *» de l'administrateur que l'on nous demande de méditer. En tête, les auteurs en placent quatre : le goût de la vérité, le bon sens, l'obéissance, le désintéressement, et décortiquent de manière fort cartésienne chacune d'entre elles. Ainsi, telle une poupée gigogne, «* trois sens font le bon sens *» : le sens de l'évidence, le sens politique, le sens de la mesure. De même existe-t-il plusieurs niveaux et des limites à l'obéissance.*

Après les vertus cardinales, voici celles qui sont plus spécialement tournées vers l'action : la sincérité, la « sériosité » (mot ressuscité avec la bénédiction de Vaugelas et de Balzac), la volonté, le courage, l'espérance.

Comme tout pouvoir appelle en permanence quelque autocontrôle propre à le maintenir dans de nécessaires limites, voici e n f i n des développement sur trois autres valeurs morales : sentiment de la justice, modestie et modération.

Ce déferlement des vertus nécessaires au fonctionnaire aurait une... vertu plutôt décourageante, si les auteurs, dans la dernière partie de leur livre, ne remettaient les pieds sur cette terre administrative et décrivaient ces « habitudes, contraintes, déviations *» portant à la «* confusion des valeurs, à l'incertitude du devoir, à la discontinuité de l'attention morale *». En jalonnant ainsi la réalité de la vie professionnelle — et l'on retrouve maints des vices du système décrit par Crozier et les siens, — en rappelant les contingences, MM. Catherine et Thuillier montrent qu'il n'y a pas plus de « portrait-robot » du parfait fonctionnaire que d'organisation idéale. Les hommes ont l'Etat qu'ils méritent.*

PIERRE DROUIN.

(1) Les Editions d'organisation. Paris. 225 pages.

(2) Voir le *Monde* du 4-5 février 1973.

(3) Editions Montchrestien. Science administrative. Coll. « Université nouvelle ». 25 F.

HUMEUR

Comment s'enrichir grâce à la crise pétrolière

IL y a une chose que la T.V. nous a appris ces temps-ci : un chauffage bien réglé, c'est la clé de l'économie. La délégation à l'information insiste là-dessus et parle d'un bénéfice de 20 %.

Eh bien ! une fois de plus, le gouvernement est trahi dans ses intentions. On minimise les objectifs. Une économie rationnelle de nos énergies fera accéder la France au rang envié *des pays* producteurs. Voici comment.

Comme il ne s'agit pas d'égarer l'attention du public dans des considérations compliquées et fumeuses et qu'un bon exemple vaudra toujours mieux qu'une longue théorie, partons d'un cas concret.

Le Français moyen habite une maison. Il consomme pour sa saison de chauffe 5 000 litres de mazout. *Sur* cette *donnée* de base, il suffit de faire fonctionner son intelligence, la logique, l'esprit de déduction, davantage que le chauffage central : demander plus aux statistiques et moins au calorifère.

Depuis 1954, *le Français moyen* se chauffe plus et plus longtemps : 22 °C pendant deux cent quarante jours. En revenant aux 17 °C et aux cent soixante-dix *jours d'il y a vingt ans, on réalisera* une économie de 60 %, disent les spécialistes. Sur les 5 000 litres annuels, voilà déjà 3 000 litres qui sont gagnés.

Les techniciens du chauffage dénoncent d'autre part, et fort justement, le gaspillage que représentent les calories qui partent en fumée parce que les appareils sont mal réglés. Un meilleur rendement de ces appareils, et c'est un tiers de l'énergie qui ne sera plus gaspillée, c'est-à-dire, en gros, pour notre pavillon, 1 500 litres qui, ajoutés aux 3 000 déjà épargnés, en feront 4 500.

Mais il ne suffit pas de produire des calories de la façon la *plus économique.* Il faut ensuite éviter de les perdre. Le poète qui demandait qu'une porte soit ouverte ou fermée eût fait un piètre chauffagiste. Il faut ouvrir une *porte le plus rarement possible.*

De même, les Français jettent littéralement les calories par la fenêtre. En supprimant les vents coulis (4 %), par la chasse aux croisées désaccordées (2 %), le doublage des vitres, l'installation de tentures (3 %) et la fermeture des volets pleins (5 %), c'est 750 litres de mazout que vous brûlerez en moins.

A ajouter aux 4 500 litres précédemment dégagés, soit 5 250 litres.

Ce n'est pas tout.

Si, là-dessus, vous faites intervenir l'homme de l'art, qui appartient maintenant au groupement des installateurs de génie climatique, sa technique vous réservera d'agréables surprises. Le nettoyage du brûleur, le réglage de l'admission d'air, une amélioration des échanges caloriques auront pour résultat un rendement amélioré de 10 %, *soit encore* 500 litres.

Nous voici à 5.750 litres.

Sans tomber dans la gadgeture, divers appareils judicieusement *posés sur votre installation auront* des effets encore plus bénéfiques. Un récupérateur de chaleur (10 %), un moduleur de circulation (20 %) *et des thermostats sur* les radiateurs (10 %) et, comme disent les prospectus, « sans rien sacrifier du confort », vous portez votre économie à 7.750 litres.

Il y a maintenant le problème, trop négligé, de l'eau sanitaire. Vous faites chauffer l'eau de votre bain à 70° C, puis, quand vous remplissez la baignoire, vous met*tez de l'eau froide. C'est idiot !* C'est comme si vous faisiez bouillir votre whisky avant d'y mettre un glaçon. Ramenez votre eau chaude à 50° C et vous économi*serez encore 10 % du fuel.*

Nous en sommes alors à 8 250 litres.

Nous allons maintenant nous attaquer à la perte des calories par rayonnement, en sachant qu'une installation totalement calorifugée — un chauffage central placé dans une marmite norvégienne — économiserait autant de mazout qu'elle en consommerait. Il y a tout de même un point limite à ne pas dépasser : ne pas aller jusqu'à calorifuger les radiateurs. *Mais raisonnablement,* avec un bon calorifugeage, c'est 1 000 litres de mazout que nous économiserons.

Notez donc : 9 250 litres !

Il faut enfin en finir avec le défaut de toutes les installations : l'air chaud s'accumule dans le haut. Si nous réussissions à vivre au plafond, la tête en bas, le problème serait tout à fait simplifié. Les entomologistes n'ont jamais signalé que les mouches fussent préoccupées par cette question de l'énergie, ce qui prouve à l'évidence qu'elles l'ont résolue.

A tout le moins, nous empêche*rons la fuite des calories par le* haut. Car la déperdition des combles, c'est le comble des déperditions. L'isolation thermique des greniers, si elle peut corres*pondre à une évasion fiscale avec* un dégrèvement d'impôts, assurera au surplus une économie de *750 litres* qui *arrondissent* notre économie annuelle à 10 000 litres de mazout.

En *clair,* un pavillon qui consommait initialement 5 000 litres en économisera deux fois plus. *C'est-à-dire que dix millions de* Français *économes produiront tous* ensemble 100 millions de tonnes de fuel chaque année.

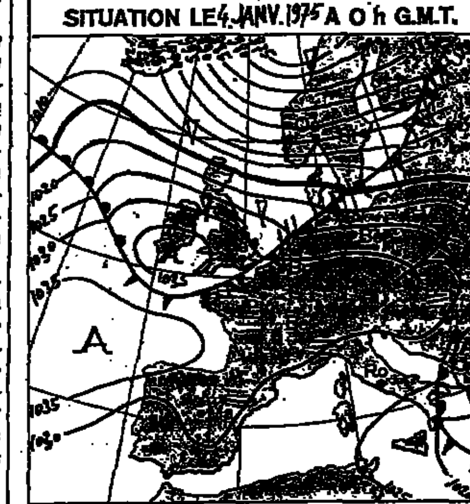
Une nécessaire reorganisation *du réseau de distribution suivra. Tous les trimestres, le marchand* de fuel passera avec un camion pour pomper les excédents dégagés. Ces surplus seront stockés *à côté des raffineries et,* par un système d'alternateurs sur les oléoducs, ils seront renvoyés aux ports d'embarquement pour être chargés sur les pétroliers qui s'assureront de la sorte d'un fret de retour vers les pays producteurs.

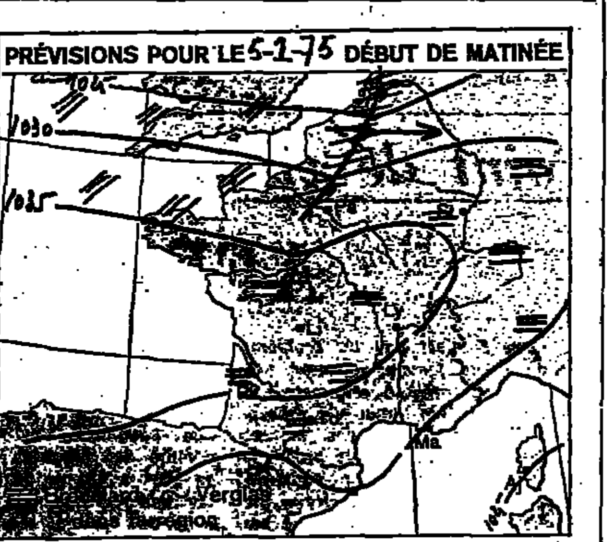
Nous disposerons dès lors d'un *élément favorable lié à la hausse* des prix : plus le pétrole coûtera cher, plus nos économies nous enrichirons. Il y a là une solution à exploiter pour tous les pays non *producteurs. Elle consacrera,* en tout cas, l'importance que sont appelés à jouer les fumistes dans l'économie.

HENRI DELIGNY.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ☈ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 janvier à 0 heure et le dimanche 5 janvier à 24 heures.

La France restera dans une zone de hautes pressions, qui la protégera de la partie active du courant perturbé atlantique. L'air maritime de ce courant apportera un temps relativement doux sur nos régions septentrionales

Dimanche, le temps sera relativement doux, surtout au voisinage des côtes, *sur les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée* au nord du Bassin parisien et aux frontières du Nord et du Nord-Est. Quelques bruines tomberont, surtout près des côtes.

Sur le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, qui bénéficieront d'assez belles éclaircies, le temps sera frais le matin puis assez doux.

Sur le reste de la France, le temps sera frais et souvent très brumeux. Les brouillards, assez nombreux le matin, seront parfois givrants ; du verglas ou quelques flocons de neige seront à craindre sur les hauteurs à basse altitude, à la limite de l'air plus doux. Dans la journée, les formations brumeuses, moins denses, seront assez persistantes dans les vallées, mais des éclaircies locales seront également probables. De faibles gelées sont à prévoir dans les premières heures de la matinée.

Samedi 4 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 034,8 millibars, soit 776,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 janvier, le second le minimum de la nuit du 3 au 4 janvier) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 2 ; Bordeaux, 12 et 4 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 8 et 7 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 9 et 0 ; Dijon, 1 et —1 ; Grenoble, 1 et —2 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 1 et —1 ; Marseille, 13 et —2 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 4 et 3 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et 4 ; Pau, 12 et —1 ; Perpignan, 16 et 2 ; Pointe-à-Pitre, *24 et 19* ; Rennes, 5 et 4 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 5 et 4 ; Toulouse, 8 et *—1*.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et 4 degrés ; Athènes, 8 et 7 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 5 et 3 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 19 et 10 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 12 et —2 ; Moscou, —1 et —1 ; New-York, 6 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et —1 ; Rome, 12 et 1 ; *Stockholm, 7 et 3 ; Téhéran, 4 et 2.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 042

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III			■						
IV							■		
V					■				
VI		■		■	■	■			
VII					■				
VIII	■					■		■	
IX									
X							■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Dans sa fuite rapide, elle abandonne derrière elle ses fils promis aux chaînes. — II. Ont beaucoup plus de devoirs que de droits. — III. Quotient ; Que l'on n'a pas eu à acquérir. — IV. Amenée au bord de l'abîme ; Possessif. — V. Déchet ; D'un auxiliaire. — VI. S'oppose à la face. — VII. Manqua nettement d'orientation ; Raccourcit une robe ou une jupe. — VIII. Appartient à l'histoire. — *IX. Ne dure donc qu'un temps.* — X. Introduisit dans un ensemble ; Interjection. — XI. Ponctuels dans leurs visites, ils sont très irréguliers dans leur manière d'être ; Quoi de plus normal que de considérer leurs pensionnaires comme des bêtes curieuses !

VERTICALEMENT

1. Son palais devait être humide ! ; Suit une œuvre, à l'occasion. — 2. Le plus souvent voué à une tâche homicide ; Agréable à la vue. — 3. Lettres d'invitation ; De nos jours, se passe fort bien de plateaux. — 4. Ensemble de membres généralement délicats ; Permettent de mouiller. — 5. Vaisseau ; Traverse le lac de Thoune. — 6. Commune, en Algérie ; Fuit sans se faire voir. — 7. Finit par se perdre dans la nuit des temps ; Personne hautement respectable. — 8. Figure mythologique ; Sans doute roulé par Périclès, au temps de sa prime jeunesse. — 9. A qui le souffle est venu à manquer (pluriel).

Solution du problème n° 1 041

Horizontalement

I. Collée ; Enflures. — II. Apnée ; Où ; II. — III. Massif ; Sûr ; Stuc. — IV. Olé ! Ee ; Ruait (cf « canon »). — V. Reliure ; Imprévu. — VI. Lô ; Mu ; Oc. — VII. Usé ; Dégraissera. — VIII. Eor ; Aréole ; Tuas. — *IX.* Nla ; ND ; Niepce. — X. Agénésie ; Atrée. — XI. Cieux ; Oen. — XII. Aviso ; Rébus ; Ma. — XIII. Rosario ; Ré ; Pus. — XIV. Etain ; Blessures. — XV. S.A.R. ; Insistera.

Verticalement

1. Morgue ; Avares. — 2. Orale ; Song ; Vota. — 3. Sellerie ; Isar. — 4. Las ; Io ; Ansai. — 5. Epieu ; Da ; Ecorne. — 6. Enfermer ; Si. 7. Eugénie ; Obi. — 8. Ees ; Rôdeur ; LN. — 9. Urinal ; Xérès. — *10* Forum ; Iéna ; Bési. — 11. Lu ; Apis ; Itou ; SS. — 12. Sir ; Stères ; Ut. — 13. Ritte ; Eupen ; Pré. — 14. Elu ; Vorace ; Muer. — 15. Caucase ; Massa.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Visites, conférences

LUNDI 6 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. : 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris) — 15 h. : Parvis de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, M. Pierre Sadron : « Cycle alchimique, Saint-Gervais Saint-Protais » (Connaissance de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45 : Institut de France, quai Conti, M. le bâtonnier Albert Brunois : « Avenir des professions libérales ». — 20 h 30 : Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. G.-J. Wiarda : « Le juge face aux normes juridiques imprécises ». — 20 h. 45 : Centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ». — 15 h. : Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, M. Fochier-Henrion : « La faïence du Midi ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 janvier 1975 :

DES LOIS

● Portant création du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

● Relative à la lutte contre la rage.

● *Portant diverses améliorations* et simplifications en matière de pensions ou allocations des conjoints survivants, des mères de famille et des personnes âgées.

● Modifiant la loi n° 72-10 du 3 janvier 1972, relative à la prévention et à la répression des infractions en matière de chèques (1).

● Relative aux licenciements pour cause économique.

● Portant diverses mesures de protection *sociale de la mère* et de la famille.

UN DECRET

● Relatif aux rejets d'effluents radioactifs liquides provenant *d'installations nucléaires* (1).

UNE INSTRUCTION

● Relative à la délivrance de la carte d'identité de représentant (1).

DES LISTES

● D'admission à l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (section des sciences, options mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles).

● Complémentaire d'aptitude B *aux fonctions de chef* de travaux des universités-assistant des hôpitaux dans les centres hospitaliers et universitaires.

● D'aptitude à l'enseignement supérieur (sciences).

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant (sciences).

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences (sciences).

(1) Ces textes feront ultérieurement l'objet d'une publication en fascicules séparés.

JUSTICE

UN MILITANT BRETON EST INCARCÉRÉ A LA SANTÉ

M. Corentin Puillandre, militant autonomiste breton récemment déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du samedi 4 janvier), a été écroué, vendredi 3 janvier, à la prison de la Santé. Il a été inculpé par M. Guillery, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, de destruction volontaire d'édifice par substance explosive, infraction en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat. M. Puillandre est accusé d'avoir participé à la préparation d'un attentat commis le 26 juin à 0 h. 45 contre la caserne de gendarmerie de l'Arteloir, à Brest. Les dix autres personnes interpellées, comme lui, lundi 30 décembre, dans le Finistère, avaient été relâchées.

D'autre part, la sous-préfecture de Châteaulin (Finistère-Sud) a reçu, vendredi 3 janvier, un message signé du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne) disant seulement : *« Ils sont arrêtés, mais la lutte continue. Vive le F.L.B. »*, et signé *« Strollad Léon »*. Le message, qui avait été posté à Morlaix (Finistère-Nord), avait l'apparence d'une lettre piégée : une poudre inoffensive avait été mise dans l'enveloppe, de laquelle dépassait un fil métallique de quelques dizaines de centimètres.

● *L'attentat à l'explosif* — non revendiqué jusqu'à présent — commis, dans la nuit du 2 au 3 janvier, contre l'arsenal de Brest aurait été perpétré, selon les premières constatations des enquêteurs, par un commando de six ou sept personnes arrivé par la mer, seul accès possible. La charge de plastic, placée dans le garage principal de l'arsenal, a explosé vers 1 h. 45 et a complètement détruit un autocar et endommagé cinq autres véhicules ainsi qu'une partie du bâtiment.

CATASTROPHES

APRÈS LE SÉISME DU PAKISTAN

Soixante-dix mille sinistrés ont un besoin urgent de tentes et de maisons préfabriquées

Rawalpindi *(A.P.)*. — Soixante-dix mille sinistrés ont besoin de toute urgence de tentes et de maisons préfabriquées. Depuis le tremblement de terre du 28 décembre, la population des hautes vallées de Swat et d'Hazara, frappées par le désastre, vivent en effet dehors, sous des vents glacés. Mais les routes ont été coupées par des éboulements consécutifs au séisme et la violence du vent rend les transports par hélicoptère très difficiles.

Pour le moment, le bilan du tremblement de terre est toujours de cinq mille deux cents tués et de seize mille blessés. Toutefois, on ignore encore le sort de villages isolés. La liste des victimes pourrait donc encore s'allonger lorsqu'on connaîtra la situation de ces agglomérations lointaines.

Des avions chargés de couvertures, de vivres et de médicaments apportent, à Islamabad, les contributions étrangères destinées aux sinistrés. Pour les dons en espèces, 54 millions de francs ont été promis au Pakistan (dont 10 millions de francs par la seule Arabie Saoudite).

***

● *Le Secours populaire français* a effectué vendredi 3 janvier par Air-Pakistan un deuxième envoi de 1 tonne de marchandises de première nécessité : médicaments, et en particulier antibiotiques, pansements, etc., pour les blessés et sinistrés de Patan. Les besoins sont immenses.

★ On peut souscrire au Secours populaire français, 9, rue Froissart, Paris (3e), C.C.P. 654-37 Paris, en précisant Solidarité Pakistan.

● *Le drame de Liévin.* — La commission de la Communauté économique européenne a décidé d'accorder une aide financière aux familles des victimes de la catastrophe minière de Liévin, dont le montant — remis intégralement aux familles par l'intermédiaire des Houillères — sera d'environ 6 150 francs pour chaque veuve, 2 460 francs pour chaque orphelin, 3 690 francs à la famille des célibataires. — *(A.F.P.)*

FAITS DIVERS

Agressions en série dans la région parisienne

Echec aux malfaiteurs, vendredi 3 janvier, à Paris et dans la Seine-Saint-Denis.

Dans le seizième arrondissement, une tentative de hold-up, perpétrée, vers 12 h. 40, contre une agence de la banque Worms, 64, rue des Vignes, a tourné court : le vigile de l'établissement a mis en fuite les deux inconnus, armés de pistolets, qui essayaient de pénétrer dans l'agence par une porte de service. Après avoir surpris les deux hommes, le vigile s'élançait à leur poursuite : les malfaiteurs réussissaient à s'échapper par les toits de l'immeuble, après avoir tiré deux coups de feu dans la direction du garde. Ce dernier n'était pas atteint par les balles mais était cependant légèrement blessé à l'épaule par une barre de fer qu'un des gangsters lui avait lancée.

La direction de cette agence de la banque Worms se tenait sur ses gardes depuis le matin : en effet, un inconnu avait demandé au vigile de l'établissement à quelle heure celui-ci terminait son service... Les recherches entreprises par la police pour retrouver les deux gangsters n'ont pas abouti.

En revanche, huit arrestations ont été opérées par la 11e brigade territoriale, en fin de matinée, dans un immeuble de Clichy-sous-Bois, situé 3, allée Albert-Camus : une bande de jeunes malfaiteurs y avait trouvé refuge chez la mère de l'un d'eux après avoir commis, quelques instants plus tôt, trois agressions à main armée contre deux librairies et un bijouterie à Tremblay-lès-Gonesse et à Bondy. Ils avaient été assez facilement repérés, grâce à la voiture utilisée pour commettre ces hold-up — une 504 blanche volée — et grâce aussi à leur inexpérience : ils avaient semé des pièces de leur butin derrière eux... La plus grande partie de l'argent et des bijoux volés a, du reste, été récupérée.

CARNET

Naissances

— Louis-André, Cathy et Karine Doncieux sont heureux d'annoncer la naissance de
Frédéric,
le 31 décembre 1974.

— Nous laissons à Jocelyn la joie de faire part de la naissance de sa sœur
Géraldine,
à Caen, le 24 décembre 1974.
Docteur Dubois et Mme.
3, clos du Parthuis, Lebisey,
14200 Hérouville.

— Philippe-Emmanuel et Jean-Régis ont la joie de faire part de la naissance de leur frère
Paul-Edouard,
le 26 décembre 1974.
Chez Gérard et Michèle-Laure Paulhac-Rassat, 6, place de la Sorbonne, 75005 Paris.

— Henry et Catherine Jacolin,
Eric, Mathieu et Jean-Etienne sont heureux d'annoncer la naissance de
Sophie.
Addis-Abeba, le 1er janvier 1975.
Ambassade de France en Ethiopie.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Lucien ALPHONSE-DAUDET,
née Marie-Thérèse Benoit,
survenu le 31 décembre 1974.
Une messe d'enterrement sera célébrée le lundi 6 janvier 1975, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Honoré-d'Eylau, place Victor-Hugo, chapelle de la Vierge.
Ni fleurs, ni couronnes.
L'inhumation aura lieu à Dax.
De la part de Mlle Renée Benoit, sa sœur.
11, boulevard Flandrin, 75116 Paris.
« La Pelouse »,
Avenue Pierre-Benoit,
40990 Saint-Paul-lès-Dax.

[Née Marie-Thérèse Benoit, Mme Lucien Daudet était la sœur de l'académicien Pierre Benoit et la belle-fille d'Alphonse Daudet. Elle avait épousé le fils de ce dernier, Lucien Daudet, qui fut un familier de l'impératrice Eugénie de Montijo et entretint une correspondance très suivie avec M. Marcel Proust. Lucien Daudet, qui a écrit une vie d'Alphonse Daudet en 1941, était le frère de Léon Daudet, mort en 1942, l'un des animateurs de « l'Action française ».]

— Le colonel Coulet,
Mme Louis Fromont,
Le colonel et Mme Michel Barthelemy,
M. et Mme Guy Fromont et leurs enfants,
M. Claude Fromont et ses filles,
Le contrôleur des armées et Mme Jacques Barthelemy et leurs enfants,
M. et Mme Alain Barthelemy et leur fille,
Les familles Grisel, Merlin, Natta,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée,
Mme Joseph COULET,
née Laurence Flandrin,
décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 15 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-treizième année.
20, boulevard Foch, 83100 Toulon.
453, avenue du 15e-Corps,
83200 Toulon.
91, boulevard Murat, 75016 Paris.

— Mlle P. Decrombecque, sa fille,
Mme Auguste Tersen, sa sœur,
Et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Eugène DECROMBECQUE,
survenu le vendredi 3 janvier.
Les obsèques seront célébrées le mardi 7 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital.
24, rue Campo-Formio, Paris-13e.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul DELIGNY,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire - croix de guerre
commandeur du Mérite sportif,
ancien commissaire général
de l'UFOLEP,
survenu le 30 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de
Mme Paul Deligny, née Escaig,
M. Paul Berthault,
M. et Mme Jean-Claude Berthault,
M. Roger Benmebarek et Mme, née Berthault.
La cérémonie religieuse aura lieu lundi 6 janvier, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
3, rue George-Sand, Paris (16e).

— L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré font part du décès de
M. Paul DELIGNY,
co-fondateur de l'UFOLEP,
ancien président de l'UFOLEP
et de l'USEP de 1950 à 1961,
ancien trésorier général
de la Ligue française
de l'enseignement.
Obsèques lundi 6 janvier, 13 h. 45, église d'Auteuil.

— Vimoutiers, Paris, Lisieux.
Habere Lullin.
M. et Mme Michel Le Galcher-Baron,
M. et Mme Roger Didelot,
M. et Mme Gilbert Anne,
M. et Mme Jacques Duret,
M. et Mme Daniel Hebert,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Cardinal, Lebouc, Quesnel, Lecarpentier, Senard, Le Pont, Bicant, David, Canuet, Saussey, Lecoffre, Lefillatre,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Joseph LE GALCHER-BARON
née Marie-Anne Lebouc,
décédée le 2 janvier dans sa soixante-quatorzième année et vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vimoutiers, le lundi 6 janvier à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Route de Gacé,
61120 Vimoutiers.

— Mme Jean Semichon, sa fille et M. Jean Semichon, son gendre,
Mme veuve Jacques Granel, sa belle-fille,
M. et Mme Gérard Granel et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Petel et leurs fils,
M. et Mme Gilles Verdier et leurs fils,
M. et Mme Guy Poirson et leurs fils,
M. et Mme Régis Brau et leurs fils,
M. et Mme Jacques Wagner et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Granel et leurs fils,
M. et Mme Pascal Granel et leur fille,
M. Renaud Granel,
Ses dix-sept petits-enfants et ses vingt-deux arrière-petits-enfants,
Mlle Marie Semichon,
Mlle Marguerite Lescot,
Les sœurs de la Providence,
Les familles Grandclément, de la Fournières, Debeney, Sans, Bru, Dambrin, Gilon, Lachartre, Baratoux, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Aimé GRANEL,
née Renée Grandclément,
rappelée à Dieu, le 3 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 7 janvier 1975, en l'église de Neuville-aux-Bois, 45170, à 10 heures.
L'inhumation aura lieu l'après-midi, à 15 heures, à Paris, au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.
Le Bignon, 45170 Neuville-aux-Bois.
59, boulevard Murat, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Grenoble.
M. et Mme Jean Larguier,
M. et Mme Jacques Fremondeau,
Les familles Fremondeau, Dou, Jullien-Paletier, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marguerite LARGUIER,
née Fremondeau,
survenu le 30 décembre 1974, à l'âge de soixante et onze ans. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Hermine Létang, son épouse,
M. Alexandre Létang, son fils,
M. Maurice Létang, son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Marc LETANG,
survenu le 31 décembre 1974 dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 janvier, à 16 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Cherbourg.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le directeur et le personnel du Centre de recherches pétrographiques et géochimiques à Vandœuvre ont la tristesse de faire part du décès de
M. Friedrich LEUTWEIN,
ancien recteur
de l'académie de Freiberg,
directeur de recherches au C.N.R.S.,
survenu le 28 décembre 1974, dans sa soixante-quatrième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 3 janvier à 13 h. 45, en l'église Saint-Mélaine à Vandœuvre, dans l'intimité.

[Né en 1911 à Berlin, Friedrich Leutwein étudia à l'université de Giessen et à l'université de Fribourg, où il obtint l'agrégation et un doctorat ès sciences. Il entra au service des mines en 1939 et dirigea les laboratoires centraux des mines Erzgebirge, de 1943 à 1947. Puis il entreprit une carrière universitaire, en étant d'abord professeur de minéralogie à l'Ecole des mines de Freiberg, puis recteur de cette école et ensuite professeur à l'université de Hambourg. A partir de 1960, il dirigea le centre de recherches de Nancy pour la géochimie et la pétrographie.]

— On apprend la mort de
Georges MENAIS,
décédé à l'âge de soixante-huit ans.
[Georges Menais avait animé, avant la dernière guerre, le journal « le Pingouin », publié en Afrique du Nord, et avait ensuite collaboré à divers périodiques économiques.]

— Mme Michel Rey, née Dervieux,
M. et Mme Jean-Louis Rey et leurs enfants,
M. et Mme Robert Rey et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Dacher et leurs enfants,
M. Alain Rey,
Les familles Dervieux, Camaïte, Vidal, Luque, Mauger, Redon, Berne et Dacher,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel REY,
survenu à Amiens, le 28 décembre 1974.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 31 décembre 1974, à Amiens.
141, rue Charles-Dubois,
80000 Amiens.

— Mme Didier Suzor,
M. et Mme Gérard Duroyon et leurs enfants,
M. Marc Suzor,
M. et Mme Thierry Boisnier et leurs enfants,
M. et Mme Yves Suzor,
M. et Mme Noël Bouffard et leurs enfants,
Mlle Marie-Blondine Suzor,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Suzor, leurs enfants et petits-enfants,
Mme François Bazin, ses enfants et petits-enfants,
Sœur Marie-Suzanne de la Trinité,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Didier SUZOR,
rappelé à Dieu, le 27 décembre 1974.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 2 janvier 1975, dans la plus stricte intimité, selon le désir du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Vicol,
Ses enfants, ses petits-enfants,
M. et Mme Raichman et leur fils,
Mme veuve Goldemberg, ses enfants, ses petits-enfants,
Mme veuve Boghen, ses enfants, ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Charles Grupper et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles VICOL,
survenu le 3 janvier, dans sa soixante-dix-neuvième année, à son domicile, 9, rue de Montyon, Paris-9e.
Les obsèques auront lieu le lundi 6 janvier 1975, au cimetière parisien de Bagneux, à 16 heures, porte Principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M. Adrien GIUDICELLI
Et sa famille,
dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui se sont associés à leur peine, les prient de croire à leur profonde gratitude.

Messes anniversaires

— La messe anniversaire à la mémoire de
Henri
LECLERC DE HAUTECLOCQUE
et de tous ses compagnons tombés dans les rangs de la 2e Division blindée sera célébrée à Saint-Louis-des-Invalides, le mardi 7 janvier, à 18 h. 30.

Anniversaires

Simra LELLOUCH
21 mars 1956 - 5 janvier 1970.

— A ceux qui ont connu et aimé
Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,
une prière ou une pensée est demandée le 5 janvier 1975, douzième anniversaire de sa mort.

Cérémonies religieuses

— Les cérémonies religieuses à la mémoire de
M. Félix AMIOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
décédé le 21 décembre 1974, seront célébrées
A Cherbourg : le jeudi 9 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Vœu.
A Paris : le mardi 14 janvier, à 18 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.
2, rue Georges-Leygues,
75016 Paris.

Communications diverses

— M. Jean-Claude Dischamp, directeur de l'Enseignement supérieur, prendra la parole, le lundi 6 janvier, à 19 heures, au Club International du droit et de l'économie, 38 bis, rue Fabert, Paris-7e (Esplanade des Invalides), sur les problèmes actuels de l'Université.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Bohème (sam., 19 h. 30).
Opéra-Studio : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).
Comédie-Française : l'Impromptu de Marigny (sam., 20 h 30 ; dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Petit Odéon : Monsieur Teste (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de Quat' Sous (sam., 20 h 30 et dim., 15 h).
Théâtre de la Ville : les Colombaioni (sam., 18 h. 30)

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30)
Atelier : Avron et Evrard (sam., 21 h. et dim., 15 h).
Athénée : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : le Coït interrompu (sam., 20 h 30 et dim., 16 h) ; Atelier de l'Epée-de-Bois : le Chevalier à la charrette (sam., 20 h. 45) ; Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Dzi croquettes (sam., 20 h. 45 ; dim. 18 h. 30 et 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. et dim. 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Cour des Miracles : la Terrine du chef (sam., 16 h. et 18 h. 30) ; Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ? (sam., 20 h. 15).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45
Dix-Heures : les Autres. Jean Bois (sam., 20 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.)
Essaïon : Victor ou les enfants au pouvoir (sam., 20 h. 30) ; salle II : la Haute Colline (sam., 20 h. 30) ; Voyage autour de ma marmite (sam., 22 h. 30, et dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Dr. Hero (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (sam et dim.) : Buffet-Bontems (20 h. 30) ; les Larbins (22 h.) ; Plaisir des dieux (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Nouveautés : la Chambre mandarine (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Nouvelle-Comédie : Zalmen ou la Folie de Dieu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h.).
Olympic : MM. Maggie Moon (sam., 22 h).
Le Palace (sam.) : le Cadavre exquis (16 h et 20 h. 30) ; le Moustique dithyrambique (22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Patatrapp : Coup de pompe (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Récamier : Sudd (sam. et dim., 20 h. 30).

Samedi 4 janvier - Dimanche 5 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés.)

Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Divertissement ; le Carnaval des animaux (sam. 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : Grimm (sam., 20 h.) ; grande salle : la Danse macabre (sam., 21 h. ; dim. 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.)
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : l'Ile de raison (sam., 20 h. 45, et dim., 15 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h 30 et dim., 17 h.).
Théâtre 13 : le Procès de Jean-Baptiste M... (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45, et dim. 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, Théâtre : les Frères Jacques (sam., 15 h. et 20 h., et dim. 15 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre : l'Homme au sable (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Hamlet (sam., 21 h., et dim., 15 h.).

Le music-hall

Biothéâtre : Chants, percussions et danses de l'Inde du Sud (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bobino : Serge et Stéphane Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Elysée-Montmartre : Oh ! Calcutta (sam., 17 h. et 21 h.)
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam., 21 h. 15 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 15 ; le groupe Crèche (dim. 18).
Palais des Congrès : Liza Minelli (sam., 21 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h.).
Henri-Varna-Mogador : la Révolution française (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 et 17 h. 45).

La danse

Palais des sports : Chœurs et danses de l'armée soviétique (sam., 15 h 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 18 h.).

Les concerts

Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escuve, piano, et le trio Revival (Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : W. Viljoen, orgue (Bach, Bruhno).

Jazz et pop

Cour des Miracles, sam., 22 h. : Steve Lacy Sextet
Mouffetard, sam., 22 h. : groupe Fuel.
Maison de la Radio, sam., 18 h. : J. Thollot quartette, groupe Perception.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

[illegible]

Les exclusivités

[illegible]

LA CITE DU SOLEIL (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE COIN DES VIERGES (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr.) v.f., relief : Méry, 17e (522-59-54).

[illegible]

FENDER L'INDIEN (A., v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA MA RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
GATSBY LE MAGNIFIQUE : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

ZIG ZIG, film français de Laszlo Szabo, avec Catherine Deneuve et Bernadette Lafont. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta (797-02-74) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; [illegible]

[illegible]

Les festivals

[illegible]

Les séances spéciales

[illegible]

Les grandes reprises

[illegible]





« Une merveille »
J. de Baroncelli.

Cinéma

« Banana Split », de Busby Berkeley

Tourné en 1943, resté, depuis, inédit en France, Banana Split (« The gang all's here ») était une comédie musicale, un divertissement destiné à soutenir le moral de l'Amérique en guerre, comme les studios hollywoodiens en produisaient beaucoup à l'époque. On y trouve donc un scénario rattaché à la convention du genre : une girl de revue (c'est Alice Faye, vedette de la Fox depuis 1936 et qui devait se retirer peu après, pour être remplacée par Betty Grable) s'éprend d'un sergent d'infanterie en permission (James Ellison). Il va se distinguer sur les champs de bataille du Pacifique, elle va devenir la vedette d'une revue, montée chez des gens riches pour lancer une souscription aux *bons de la défense*. Un petit malentendu sentimental agrémente cette action et Carmen Miranda, chanteuse et danseuse « crazy », reine de l'extravagance vestimentaire, est la *principale attraction des tableaux de music-hall*. L'animateur de radio Phil Baker, le musicien et chef d'orchestre Benny Goodman, le danseur Tony de Marco, jouent leurs *propres personnages*. Eugène Pallette, Edward Everett Horton et la désopilante Charlotte Greenwood assurent les rôles comiques. *Banana Split* est un film typique d'une époque et d'un état d'esprit. Mais c'est surtout un film de Busby Berkeley.

Au début, Carmen Miranda, « la bombe brésilienne », descend d'un bateau sur le port de New-York, où la foule se presse pour l'accueillir. Elle est coiffée d'une sorte de compotier garni de fruits exotiques, se déhanche et chante. On croit vraiment à l'arrivée d'une star sud-américaine jusqu'au moment où la caméra se déplace pour montrer que tout ceci n'était qu'un tableau de revue sur la scène d'un cabaret à la mode. Cette séquence, c'est tout l'art de la mise en scène chez Busby Berkeley. Berkeley construit, défait et reconstruit l'espace à sa guise, avec ses mouvements de caméra. Monde réel ou décors peints, studio de cinéma ou scène de théâtre, pour lui, c'est la même chose : l'univers du spectacle cinématographique. Jusque dans les scènes simplement jouées, toutes les conventions du scénario deviennent des artifices de l'imagination créatrice.

Berkeley fait manœuvrer ses girls blondes et toutes semblables comme à l'époque de *Chercheuses d'or* et de *Footlight Parade*, et le kaléidoscope final — caméra à la verticale, jeux de miroirs gigantesques transformant le mouvement, les corps des danseuses, les couleurs du technicolor en pures impressions visuelles, — plonge le spectateur dans le ravissement. Mais enfin, prendre cela pour l'apothéose du kitsch hollywoodien dans les années 40, c'est faire un contresens. Berkeley, metteur en scène qui pensait, voyait, réalisait *en chorégraphe*, s'est servi de la technique cinématographique comme d'un instrument magique pour fixer dans ces images qui bougent, qui dansent et qui chantent, un certain état esthétique du music-hall américain du service de l'effort de guerre.

Film « historique », *Banana Split* conserve l'exhibition phénoménale de Carmen Miranda, défi érotique lancé aux « pin-up girls » du moment. Elle a un grand nez, une bouche *en cratère de volcan, des pyramides* de fruits, de fleurs et de pompons sur la tête, des robes insensées, ouvertes en triangle sur l'estomac. Reine d'un paradis des mers du Sud, où il y a de vrais singes et des bananiers superbement faux, elle joue du xylophone sur des bananes géantes. C'est, pour les cinéphiles, un grand moment !

JACQUES SICLIER.

★ Action République (v.o.).

Théâtre

« L'HOMME AU SABLE »

d'après Hoffmann

Posé sur une table ronde, pareil à un bibelot démesuré, un jeune homme, bizarrement vêtu d'une robe de nuit blanche, se parle à lui-même. Il s'appelle Nathanaël et il se souvient. La visite d'un *marchand de lorgnettes* fait resurgir la terrifiante histoire que lui racontaient ses parents pour l'envoyer dormir : « *Si tu ne dors pas quand passe l'homme au sable, il prendra tes yeux pour en nourrir ses enfants.* » Il identifiait alors ce croquemitaine mythique à un ami de la famille, Coppelius, qu'il tenait pour responsable de tous les malheurs. *Coppelius obsède Nathanaël, le* détourne du réel, de sa fiancée Clara, en le rendant fou amoureux d'une image vue à travers une lorgnette, celle d'une poupée.

Hoffmann, dans ce conte, reprend le thème de *Coppélia* : l'amour impossible, la solitude du poète, la folie. C'est la marche vers une « folie » que montrent l'adaptation de Geneviève Schwoebel et la mise en scène de Jacques Roch. Nathanaël fait vivre ses terreurs, en nourrit ses refus, les utilise pour se défendre contre tout ce qui n'est pas lui. Il se ferme aux paroles des autres, leur superpose des cris d'oiseaux, des crissements d'insectes, des chants disloqués. Il superpose à leur présence des masques effrayants. Il s'enferme dans un cercle noir, entouré de panneaux opaques et luisants, doux et lisses comme l'inaccessible mère.

Autour de Nathanaël, lové dans son nid narcissique, troublé par le plaisir de la peur, les personnages du passé et du présent se confondent, se dédoublent, se transforment, se déforment, comme vus à travers une lorgnette déréglée. Le mode d'interprétation, la construction du spectacle, dont un élément essentiel est l'admirable musique d'Aperghis, rappellent *Vendredi ou la vie sauvage*, qu'Antoine Vitez avait mis en scène au Théâtre national de Chaillot, d'après le roman de Michel Tournier. Devant ces visions détraquées, ces refus du dialogue représentés sur scène, on peut aussi penser à des questions angoissées sur le théâtre.

Mais il n'est pas nécessaire d'être sensibilisé à ces problèmes, ni de chercher des références chez d'autres metteurs en scène, ni de connaître Hoffmann et Freud pour se laisser entraîner sur le chemin haletant d'une folie. La réussite de Geneviève Schwœbel et de Jacques Roch vient de ce qu'ils ont su donner une lecture psychanalytique du conte, et en sauvegarder la force poétique.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Paul-Eluard, Choisy-le-Roi. Ce samedi, 21 heures; dimanche, 16 heures.

■ *Les rencontres internationales* Film et Jeunesse se sont terminées le 2 janvier au Palais des festivals de Cannes. Le Grand Prix du jury (présidé par M. René Thévenet) a été attribué au film « le Voyage d'Amélie », de Daniel Duval (France). « Le Troisième Cri », d'Igaal Naddan (Suisse), et « Non ho tempo », d'Ansano Giannarelli (Italie), ont reçu, de leur côté, le Prix spécial du jury. Dans la catégorie court métrage, le Grand Prix a été décerné à « Waiting », d'Amir Naderi (Iran).

■ La générale de la pièce « Crime et Châtiment », mise en scène par Robert Hossein, aura lieu comme prévu le 7 janvier, à 21 heures, à la Maison des arts et de la culture de Créteil, et non le 16 janvier, comme il a été indiqué par erreur dans « le Monde » du 1er janvier.

« L'ILE DE LA RAISON »

Deux femmes et six hommes de classes sociales différentes sont soudain miniaturisés. C'est une punition, mais aussi une chance : pour recouvrer leur gabarit normal, ils doivent faire leur autocritique, la confession publique de leurs méfaits ou défauts.

Afin d'égayer un peu cette parabole de la réhabilitation, qu'il avait montrée déjà dans *l'Ile des esclaves* mais d'une façon moins abstraite, Marivaux entrecroise un second thème : dans l'îlot où ces malheureux en réduction provisoire ont été déportés, dans ce lieu de révolution culturelle, ce sont les femmes qui draguent les hommes, non l'inverse.

Les deux arguments de cette pièce, celui de l'autocritique comme celui du sexisme à l'envers, sont ambigus. Par le premier, Marivaux ébauche une critique sociale, mais il frôle une approbation des pratiques inquisitoriales, qu'elles soient religieuses ou policières. Par le second, il ébauche une analyse du comportement amoureux, mais son féminisme apparent frôle une misogynie violente.

L'Ile de la raison est une pièce bizarre, fuyante, difficile. Il faut, pour la mettre en scène et la jouer, beaucoup de pénétration. Elle présente aussi quelques difficultés d'optique (la miniaturisation) que les travailleurs des Chemins de fer avaient très bien résolues, lorsqu'ils avaient interprété cette œuvre à la gare d'Austerlitz en 1950 : oui, un quart de siècle déjà, et c'était mis en scène avec un tel à-propos, un tel bonheur, que les spectateurs ont encore cette soirée dans la tête.

N'en disons pas autant du spectacle que propose maintenant le Théâtre Paris-Nord. Mise en scène et direction d'acteurs sont nettement insuffisantes. Un coup pour rien.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Paris Nord, 20 h. 45.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

M. Michel Guy donne des précisions sur les subventions du Festival de Nancy

De notre correspondant

Nancy. — M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, vient de répondre à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député (réf.) de Meurthe-et-Moselle, qui l'interrogeait sur l'avenir du Festival mondial du théâtre de Nancy (*le Monde* du 27 décembre 1974). Le secrétaire d'État évoque en premier la question des tournées des troupes après le Festival de Nancy :

« *Je ne peux que vous confirmer l'intérêt que je porte à cette manifestation. C'est pour cette raison que j'ai effectivement envisagé, au titre de la diffusion, de consacrer un crédit important, et sans précédent, pouvant aller jusqu'à 500 000 F. Ces moyens devraient permettre de présenter les spectacles les plus intéressants, sélectionnés sur proposition de la commission d'aide aux compagnies dramatiques, au public le plus large. Il ne s'agit pas uniquement d'organiser la diffusion de ces spectacles à Paris, qui a déjà l'habitude de les recevoir, mais principalement dans de nombreuses villes de province. Cette mesure, qui implique des dépenses relevant du seul secrétariat d'État, me paraît tout à fait conforme à une véritable politique de décentralisation à laquelle j'ai maintes fois affirmé mon attachement : elle est de nature à assurer un rayonnement plus large et plus efficace au Festival de Nancy. Elle représente enfin une aide appréciable pour les compagnies qui se rendront au Festival et qui, après s'être produites à Nancy, peuvent ainsi prolonger leur séjour en France et s'y faire mieux connaître.* »

M. Michel Guy précise, d'autre part : « *Il va de soi qu'une aide à la diffusion n'a de sens que s'il y a réalisation préalable, ce qui pose le problème de la subvention au Festival.* »

A ce sujet, il déclare son intention de le doter de moyens accrus : « *J'ai prévu un effort particulier de mon département. Mais il ne s'agit plus là d'une décision relevant de ma seule autorité. Pour Nancy comme pour les autres festivals, aucune décision financière du secrétariat d'État n'est encore définitivement arrêtée : elle est liée en effet à une négociation avec les collectivités locales intéressées et le montant global du financement sera fixé d'un commun accord avec elles. Je tiens à vous informer que je me propose, dans le cas de Nancy, d'ouvrir ces négociations dans les plus brefs délais.* »

Les organisateurs du Festival de Nancy, s'ils se déclarent satisfaits, se posent cependant de nombreuses questions : « *La lettre du secrétariat d'État prête à plus d'interrogations que de certitudes* », disent-ils. Ils s'étonnent en premier lieu que le montant consacré à la diffusion (tournées) soit donné avant celui de la création (Festival de Nancy), et ajoutent : « *Comment seront utilisés les 500 000 F ? A qui l'argent sera-t-il attribué ? Qui préparera les tournées ? Quelles garanties obtiendront les troupes ? La lettre de M. Guy laisse toutes ces questions dans l'ombre.* »

Les organisateurs signalent enfin qu'aucun chiffre n'est avancé pour la subvention : « *Pourquoi entamer à quatre mois du Festival une discussion avec la mairie de Nancy ? Une somme (1,5 million de francs) a été promise. Il suffirait de la confirmer et de la verser... Ce genre de méthode prouve une curieuse conception de la gestion d'un Festival et de l'utilisation des deniers publics.* »

CLAUDE LEVY.

Le « Journal officiel » publie la loi pour la création du centre Georges-Pompidou

La loi portant création du « Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou », qui a été adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat (*le Monde* du 12 décembre 1974) est publiée dans le *Journal officiel* du 4 janvier 1975.

Le texte précise que ce centre (dont l'édifice est en cours de construction sur le plateau Beaubourg) est un « *établissement public national à caractère culturel doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière* ».

Il « *favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit ; il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.* »

En ce qui concerne son fonctionnement, « *l'établissement public peut accomplir tous actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées* ».

Le centre Georges-Pompidou est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction qui en vote le budget ; tandis qu'un conseil d'orientation consultatif « *donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les lignes générales de son action culturelle* ». Enfin, il est placé sous la tutelle du « *ministre chargé des affaires culturelles, qui contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget* ».

Musique

MAITREYI ET GOPALKRISHNAN AU BIOTHÉATRE

Dans la petite salle du Biothéâtre, où brille seule une sculpture hindoue, les artistes émergent peu à peu de l'ombre, mais tout près de nous, dans cette proximité et cette atmosphère servantes qui conviennent si bien à la musique indienne. Comme l'été dernier (le Monde du 21 juillet), *Kumari Maitreyi fait une belle démonstration de bharata-natyam dont on ne perd rien : les yeux roulent, étincellent, palpitent, le cou s'allonge, les pieds frappent rudement le sol, faisant bruire les sonnailles, le corps fouette la brillante robe entravée, les bras récitent des poèmes, les doigts égrènent les symboles ; on saisit au vol maintes paraboles souvent énigmatiques, parfois toutes claires, images de la flèche, du cheval, du monde, de l'horizon, don de l'amour, offrande de la fleur. Maitreyi est une belle danseuse, plus robuste que gracieuse, mais conteuse pleine de charme des mystères de Shiva et de Muruga.*

Alternant avec elle, Gopalkrishnan chante et improvise très classiquement, d'une voix jeune, aisée et charnue, sans atteindre cependant à une très haute intensité musicale, dans des variations rythmiques, brillantes certes, mais qui ont quelque peine à s'arracher de terre.

C'est surtout un étincelant virtuose du mridangam, le long tambour à deux faces, dont il exploite toutes les sonorités métalliques, creuses, sourdes, qui semblent sortir des entrailles du monde, dans une improvisation endiablée aux violentes décharges et aux inépuisables tambourinements sans cesse renouvelés par ses doigts palpitants, tantôt comme une pluie d'orage, parfois comme une ondée bienfaisante. — J. L.

J. L.

★ Tous les soirs (le dimanche en matinée seulement) jusqu'au 7 janvier, au Biothéâtre, 4, rue Marie-Stuart, Paris-2e.

■ Le concert que devait donner l'ensemble Venans Fortuna au Théâtre du Lucernaire le lundi 6 janvier, à 20 h. 30, est reporté à une date ultérieure par suite d'indispositions de ses membres.

■ L'Institut culturel italien donnera, en souvenir du pianiste Dino Ciani, disparu à Rome ce printemps, un concert avec Florence Delaage, pianiste, et Nazareno Cicoria, violoncelliste, le mercredi 15 janvier à 21 heures, en l'hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris-7e (Vivaldi, Boccherini, Beethoven, Chopin, Liszt, Schumann).

RADIO-TÉLÉVISION

La direction et le personnel d'Europe 1 signent une « déclaration commune » pour garantir l'indépendance de la station

Une « déclaration commune » constituant pour les signataires un « engagement solennel et réciproque » a été signée le 3 janvier au poste radiophonique Europe 1. Ce texte, que nous avons publié intégralement dans nos dernières éditions de vendredi (datées 4 janvier), vise à « garantir la liberté de l'information » et « l'indépendance de la station » et est consécutif « la crise qui avait éclaté au moment où M. Maurice Siegel avait été relevé de ses fonctions de directeur général de la station (« le Monde » du 25 octobre).

Les représentants de la direction d'Europe 1 et ceux des personnels, « *dans l'esprit du protocole signé le 30 octobre (...)* », affirment :

— Que la présente déclaration doit garantir la liberté de l'information, l'indépendance de la station et du personnel de l'entreprise à l'égard des pouvoirs et des groupes de pression ;

— Que cette déclaration a été élaborée en vue de poursuivre et renforcer la coopération permanente entre la direction et les services (...).

Une stricte exactitude dans le compte rendu des faits et une totale liberté dans leur analyse et leur commentaire sont et demeurent les bases de l'information sur Europe 1.

En conséquence et d'une manière générale, toutes les informations, opinions et commentaires diffusés sur l'antenne d'Europe 1 et ceux qui les expriment doivent n'obéir qu'aux seuls critères professionnels et demeurent libres vis-à-vis de l'État, des partis et des groupes de pression divers.

Une ...stance paritaire d. recours est créée. Elle a pour mission de trancher en cas de violation des principes énoncés dans l'article premier.

Enfin, « la déclaration constitue pour les parties signataires un engagement solennel et réciproque ».

Com:::entant la signature de cette déclaration, *l'Humanité* du samedi 4 janvier écrit au sujet de la résistance aux pressions diverses :

« *Ce serait beau si c'était vrai.*

» *Malheureusement, Europe 1, qui appartient pour partie à des capitaux privés, pour partie à l'État giscardien, n'échappe pas, ne peut pas échapper, à la formidable pression des puissances d'argent et du pouvoir qui exprime leur politique.* »

Le Figaro [illegible] pour sa part « *C'est la première fois, à notre connaissance, aussi bien dans la presse écrite qu'audiovisuelle qu'une commission d'arbitrage est spécialement instituée pour garantir contre toute tentative de pression ceux qui ont la charge d'informer le public.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

APRÈS LA REPRISE AUX ATELIERS DE VILLEFRANCHE

Vers une réouverture prochaine des usines Titan-Coder de Marseille et Maubeuge

De notre correspondant régional

Marseille — *Après quatre mois de négociations stériles qui ont fait alterner espoirs et déceptions, des solutions industrielles viables semblent enfin avoir été mises au point pour le redémarrage des usines Titan-Coder de Marseille et de Maubeuge. Dans un cas comme dans l'autre, une société d'économie mixte rachèterait les actifs immobiliers de l'établissement puis louerait ceux-ci à une société d'exploitation qui relancerait progressivement les activités de production antérieures. La reprise de l'usine de Maubeuge par la filiale du constructeur américain Fruehauf paraît désormais acquise. Des accords de sous-traitance seraient d'autre part passés pour la fabrication de matériels routiers entre l'usine de Marseille et l'établissement de Villefranche-sur-Saône, que ses nouveaux dirigeants, MM. Daniel Phelippeau et Louis Bobet, remettent officiellement en route lundi 6 janvier.*

Sauf imprévu, après l'insuccès de solutions purement locales qu'ont présentées tour à tour MM. Maurice Genoyer et Yves Gensollen, le schéma de reprise de l'usine de Marseille devrait assez rapidement se concrétiser. La société d'économie mixte qui rachètera les terrains et bâtiments sera animée par la ville de Marseille, laquelle aura pour partenaire le département des Bouches-du-Rhône, la chambre de commerce de Marseille ainsi que des filiales de la Caisse des dépôts et consignation, et probablement l'établissement public régional de Provence-Côte d'Azur (1). La société d'exploitation qui prendra ensuite possession de l'usine par la voie d'une concession d'usage ou d'un bail, sera créée sous la forme d'une S.A.R.L. au capital de 3 millions de francs, dont 400 000 francs apportés par des industriels de la réparation ferroviaire à titre personnel, et le reste par des industriels marseillais.

Un homme de grande expérience, M. Henri Belleville, a accepté de la diriger. Ingénieur des arts et manufactures de formation, M. Belleville, qui est âgé de soixante ans, a fait toute sa carrière dans l'industrie de matériel ferroviaire, à la C.I.M.T. (Compagnie industrielle de matériel de transport), puis aux établissements Cadoux dont il fut le directeur général jusqu'en 1970. Il préside le syndicat des réparateurs de matériel ferroviaire.

Le potentiel de production de l'usine de Marseille sera reconstitué par étapes, la première étant, dès le 1er février, la réouverture des ateliers de réparation ferroviaire. En fonction d'un contingent de cent mille heures de travail allouées par la S.N.C.F., quatre à cinq cents salariés pourraient être réembauchés dans de brefs délais.

Le plan de redémarrage que M. Belleville devait soumettre ce samedi 4 janvier à la direction des Industries mécaniques prévoit ensuite la reprise de la fabrication des matériels d'armement et enfin celle des [illegible] routiers — plateaux et citernes — dans le cadre d'une sous-traitance à définir avec MM. Phelippeau et Bobet, auxquels appartient la marque Titan-Coder. M. Belleville envisage aussi de rechercher d'autres sous-traitances dans la région marseillaise, en particulier auprès des entreprises de construction navale. Le comité de restructuration industrielle examinera le dossier et fixera les modalités de l'intervention de l'État dans les prochains jours. Un prêt du F.D.E.S. de l'ordre de 7 à 8 millions de francs pourrait notamment être accordé à la société d'exploitation.

Une solution de même type serait mise en œuvre à Maubeuge sous l'égide de la chambre de commerce locale. La société Fruehauf reprendrait les activités précédentes de l'usine (fabrication de conteneurs et construction de semi-remorques) en ne garantissant toutefois pour le moment que l'emploi de quatre cents salariés sur huit cent quarante. Les syndicats ne se sont pas encore prononcés sur ces solutions, mais ils ont déjà eu des contacts apparemment positifs avec les industriels intéressés.

GUY PORTE.

(1) Les actifs immobiliers et le fonds CODER avaient été rachetés par FRANGECO en avril 1974 pour 15,5 millions de francs, avancés par le F.D.E.S., le pool bancaire de FRANGECO et la société de développement régional Nord-Pas-de-Calais.

CONDITIONS DE TRAVAIL

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE C.N.P.F. ET LES SYNDICATS SE POURSUIVENT LENTEMENT

Les négociations sur les conditions de travail ont repris, le 3 janvier, entre les représentants du C.N.P.F., de ceux de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C.

Les syndicalistes ont formulé leurs observations sur le projet patronal présenté en juin 1974 concernant l'organisation, l'aménagement du temps de travail, les salaires au rendement. Ils ont réclamé une extension des droits des salariés en matière d'information, de contrôle et de possibilités réelles d'intervention, ainsi que la réduction de la durée du travail. La C.G.T. a insisté sur les cadences, réclamant une revalorisation des salaires minimaux pour mettre les travailleurs « *à l'abri des exigences abusives de rendement* », une garantie de leurs rémunérations en cas de mutations, la limitation du travail « posté ».

Elle reproche au texte patronal de ne prévoir aucune disposition contraignante à l'égard des employeurs. Cette critique est notamment reprise par la C.F.D.T. Il n'y a rien « *d'opérationnel ou de concret* », estime-t-elle.

La réunion prévue le 7 janvier a été annulée, deux autres étant fixées le 27 janvier et le 3 février.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **LES ÉTABLISSEMENTS PIRON SONT MIS EN FAILLITE.** — Le tribunal de commerce de l'Aigle vient de prononcer la faillite (et de désigner un syndic) de l'entreprise métallurgique Piron, à Bretoncelles (Orne), où, il y a trois semaines, les quatre-vingt-six salariés avaient chassé de l'établissement MM. Piron, père et fils, qu'ils accusaient d'incapacité notoire. Un comité de lutte avait essayé de poursuivre l'exploitation de l'affaire ; puis le tribunal désigna un administrateur provisoire, solution que les salariés repoussèrent par 42 voix contre 27 et 13 abstentions. La préfecture de l'Orne s'emploie à assurer le reclassement des ouvriers. — (*Corresp.*)

● **LA FIRME BRITANNIQUE DUNLOP**, septième producteur mondial de pneumatiques, dément formellement les rumeurs faisant état de graves difficultés financières qui avaient circulé vendredi dans la City et entraîné une baisse de 15 % du cours des actions en Bourse. La société a tout de même décidé, en raison de la crise qui sévit dans l'industrie automobile, de réduire sa production de 12,5 % jusqu'à fin janvier en limitant à quatre jours la semaine de travail dans son usine de Fort. Mille deux cent cinquante ouvriers sont touchés par cette mesure. La filiale anglaise de Goodyear, qui emploie mille deux cents personnes, a pris une mesure similaire.

Agriculture

● **DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN PLACE** des instances régionales de l'Office de la viande. — Les jeunes agriculteurs du Massif Central sont mécontents de ne pas être représentés à la commission régionale de l'ONIBEV. Le président du C.R.J.A. a fait savoir qu'une entrevue serait demandée à ce sujet au préfet de région, et qu'un représentant, invité ou non, sera délégué à la prochaine réunion de la commission. En outre, une session ayant pour thème l'étude des carcasses et de la découpe va être organisée afin « *de prouver jusqu'où on peut aller dans la découpe pour mieux valoriser les races régionales* ». — (*Corresp.*)

Économies étrangères

● **LES TARIFS DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX ALLEMANDS augmenteront** en moyenne de 8,9 % à partir du 16 février. Les tarifs voyageurs pour longue distance seront moins majorés que ceux des parcours de faible kilométrage. Les abonnements professionnels pour un parcours fixe seront relevés de 10,5 % et les abonnements mensuels pour écoliers de 19,7 %. — (*A.F.P.*)

Monnaie

● **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION DES COMORES** s'est réuni pour la première fois à Paris le 2 janvier, sous la présidence de M. Ahmed Dahalani, ancien ministre des affaires économiques du territoire. Créé le 1er janvier 1975 pour assurer l'émission du franc C.F.A. dans le territoire, à la place de la Banque de Madagascar et des Comores, l'Institut remplira les fonctions d'une banque centrale. Le conseil d'administration se réunira deux fois par an.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Les Français sont moins nombreux à prévoir la poursuite de l'inflation

Le pessimisme des chefs d'entreprise français est exagéré. Il ne se trouve en tous les cas pas complètement justifié par le comportement prévisible des ménages, tel qu'il ressort d'une enquête menée par l'I.N.S.E.E. entre le 25 octobre et le 15 novembre. D'après cette enquête, effectuée auprès de huit mille trois cent soixante et onze personnes, si la consommation des Français doit être modérée au cours des prochains mois, aucun effondrement de la demande intérieure n'est à redouter.

Certes, la proportion des ménages interrogés déclarant que « *leur situation financière* » se dégrade a beaucoup augmenté, revenant au niveau enregistré en novembre 1967. Mais cette détérioration s'explique pour une part importante par le cas des agriculteurs dont le niveau de vie a, comme on sait, nettement baissé. De même, 54 % des ménages précisent qu'au cours des prochains *mois* « le niveau de vie des Français » va se dégrader, contre 35,5 % un an plus tôt.

Mais la proportion des personnes interrogées croyant à une hausse des prix a diminué pour la première fois depuis mai 1973. Le retournement est uniforme dans toutes les catégories socio-professionnelles. C'est un facteur important.

Cette moindre crainte de l'inflation, la peur du chômage, une situation financière moins brillante, expliquent que les personnes interrogées aient été moins nombreuses que lors des précédentes enquêtes (51,5 % contre 58 % en mai et 61,5 % en janvier) à déclarer que « *le moment était favorable* » pour faire des achats importants. Mais comme la préférence pour l'épargne ne s'accroît pas nettement, on peut en déduire que la consommation restera assez soutenue.

Il est à peu près exclu que les consommateurs modifient nettement leur comportement et leurs habitudes d'achats au cours des prochains mois.

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ONT CONTINUÉ DE BAISSER EN NOVEMBRE

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont continué de baisser en novembre, mais au cours duquel ils se sont situés à un niveau inférieur de 3 % à celui d'octobre. En un an (novembre 1974 comparé à novembre 1973), la baisse est de 6 %.

● LES PRIX DES MATIERES ALIMENTAIRES ont baissé de 3,8 % en un mois mais ont augmenté de 22 % en un an (denrées diverses : + 12,6 %; oléagineux : 27,2 %).

● LES PRIX DES MATIERES PREMIERES INDUSTRIELLES ont baissé de 2,2 % en un mois et de 21,6 % en un an.

Les non-ferreux ont baissé de 0,6 % en un mois et de 17 % en un an. Les textiles ont baissé de 3,8 % en un mois et de 25,8 % en un an. Enfin, pour le caoutchouc, les baisses ont été de 11,5% et 40,8 %.

DEUX ENQUÊTES DE L'INSEE CONFIRMENT L'IMPORTANCE DU RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le fléchissement de l'activité enregistré dans l'industrie depuis l'été se traduit par une nette atténuation des tensions dans la production. Selon la dernière enquête de l'I. N. S. E.E. auprès des chefs d'entreprise, 25 % des industriels interrogés se déclarent empêchés de produire davantage (faute de personnel ou d'équipement) contre 39 % en juin. Le manque d'équipement est cité par 19 % des industriels, tandis que le manque de personnel limite la production dans 8 % des entreprises.

De même, les industriels ont-ils déclaré à l'I. N. S. E. E. que la hausse des prix à la production était revenue à un rythme de 0,6 % par mois (contre 1,6 % par mois entre fin mars et fin mai).

***

Une autre enquête de l'I. N. S. E. E. menée en octobre 1974 auprès des chefs d'entreprise du bâtiment de la région parisienne fait état d'un pessimisme jamais atteint pour l'activité des six mois à venir : à peine 20 % des chefs d'entreprise l'espèrent « normale », alors que 80 % l'appréhendent « faible ». Le volume des carnets de commandes est en baisse très nette, de 15 à 20 % suivant les types d'activité.

Les préoccupations se traduisent par une tendance marquée à la baisse des effectifs et un recul très net des prévisions d'investissements (55. % des chefs d'entreprise les envisagent plus faibles que les années précédentes).

JOURNÉE D'ACTION DU CID-UNATI LE 13 JANVIER

Le bureau national du CID-Unati annonce, dans un communiqué, qu'il organisera, le 13 janvier, une journée revendicative ayant pour objectifs les élections aux chambres des métiers (qui doivent avoir lieu le 20 janvier) et la patente.

Arguant du fait que les travailleurs indépendants doivent payer patente pour jouir du droit au travail, ce qui les expose à des « *contrôles fiscaux abusifs avec souvent des perquisitions jusque dans l'intimité des domiciles privés, comme dans la loi sur le banditisme* », le CID-Unati, dans le même communiqué, demande « *pour les commerçants et artisans de France les mêmes avantages que les condamnés de droit commun, et plus particulièrement le droit à l'allocation chômage* ».

Il pose la question de savoir si, pour obtenir ces droits, ils doivent eux aussi aller en prison.

● QUATRE RESPONSABLES DE LA FEDERATION DES SYNDICATS AGRICOLES DU MORBIHAN ont été inculpés, vendredi 3 janvier, par le juge d'instruction du parquet de Vannes, à la suite des actions revendicatives menées à Vannes en juillet (déprédations à l'abattoir) et à Muzillac, en novembre (occupation de la direction départementale de l'agriculture). Il s'agit de MM. Guénantel, Monnier, Le Cam et Bodiguel, qui ont été laissés en liberté. — *(A.F.P.)*

Sauternes, vin hérétique

De notre envoyé spécial

Sauternes. — *C'était une journée comme en rêvent les vignerons du Sauternais. Brouillards pâles et tièdes le matin, à midi grand soleil. Une alternance de brumes humides et de ciel bleu, indispensable au développement d'un curieux champignon de la vigne appelé* botrytis cinerea, *lequel couvre les grappes d'une croûte blanchâtre et fait qu'on obtient par ici le vin blanc le plus somptueux du monde : le sauternes. Ce vin qu'on dit être aux autres breuvages ce qu'est l'érotisme à la sexualité. Sous les remparts crénelés de Château-Yquem, d'où l'on embrassait d'un regard en cette fin d'année le plateau rose et gris du vignoble, le comte Alexandre de Lur-Saluces maugréa :* « Si nous avions eu ce temps pour les vendanges !... Pendant deux mois il n'a fait que pleuvoir. Je crains que nous ne produisions aucune bouteille d'Yquem 1974. »

Fichue année !

Sauternes, vin hérétique. Au lieu de vendanger à la fin de septembre des grappes saines, les vignerons d'ici attendent l'attaque du botrytis cinerea, *lequel ne se répand que lentement, grain après grain, si bien qu'il faut des semaines pour que tous les raisins en soient contaminés. Ainsi la récolte commencée sur le tard se poursuit-elle parfois jusqu'à la mi-novembre. Les vendangeurs procèdent par tries successives ne récoltant à chaque passage — il y en eut parfois jusqu'à onze à Yquem — que les raisins chiffonnés couverts de pourritures nobles. Pareille méthode donne les bonnes années des moûts d'une exceptionnelle richesse : 14° d'alcool et 5° à 6° de liqueur. Seulement, quand il ne cesse comme en 1974 de pleuvoir, à trop attendre l'apparition de la pourriture noble celle-ci est gagnée de vitesse par la pourriture grise, maladie commune à tous les vignobles, qui gâche irrémédiablement tout ou partie de la récolte. C'est ce qui est arrivé cette année.* « A la fin de septembre nous misions sur 600 barriques, *commente M. de Lur-Saluce.* Nous en avons récolté 259, parmi lesquelles nous en éliminerons sûrement au moins les deux tiers, sans être assurés de sauver les autres. »

A Yquem, comme dans la plupart des autres propriétés, le vin des dernières vendanges exige pour sa stabilisation des quantités anormales de soufre. Fichue année, année fichue ! Avec toute l'eau qui est tombée diluant la richesse de la récolte, avec tous les ennuis de vinification qui en ont découlé, ce sera miracle de trouver un sauternes 1974 de qualité correcte. Honnêtement, il faudrait déclasser en vins ordinaires voire envoyer à la vinaigrerie les trois quarts du volume vendangé. « Impossible, *opine un responsable viticole,* nous avions seulement lancé l'idée de réduire cette année le rendement de 25 à 15 hectolitres à l'hectare. Nous avons été aussitôt assaillis de réclamations. Les femmes des vignerons défilaient en s'écriant : « Alors, vous voulez » nous ruiner complètement ? » *C'est vrai qu'ici beaucoup de gens tirent le diable par la queue. Or pour pratiquer la vertu, il faut, en viticulture comme ailleurs, disposer d'un minimum de ressources.*

A valeur égale, une propriété du Sauternais rapporte dix fois moins qu'un château du Médoc ou de Saint-Emilion. Parce que les vendanges y sont plus longues, plus délicates, donc deux fois plus coûteuses. Parce que le rendement de la vigne y est facilement trois ou quatre fois moins élevé. Parce que, de surcroît, on y sacrifie chaque année tout ou partie de la récolte, à cause de la pourriture grise. Autant de charges particulières qui justifieraient pour les sauternes de qualité des prix exceptionnels comme ce fut d'ailleurs longtemps le cas quand ce vin enchantait les cours impériales de Russie et du Japon. On cite toujours la foucade du grand-duc Constantin, frère du tsar, qui, en 1859, arracha pour 20 000 F or un tonneau de 900 litres d'Yquem 1847. Plus modestement, aux lendemains de la seconde guerre, un sauternes valait deux fois plus cher qu'une bonne appellation médoc — un pauillac par exemple, — laquelle maintenant l'emporte de 50 %.

La pommade

Pourquoi cette décadence ? Question de mode, assurément : le rouge est de mise sur toutes les tables, tandis qu'on donne en exemple tel restaurateur fameux obligé, pour liquider ses sauternes, d'inventer une recette les utilisant. Seules les vieilles dames, dans le trouble de leur veuvage, témoigneraient encore d'un penchant pour les vins blancs liquoreux. Entre vêpres et grand-messe. Ainsi, les autocars sur la route... de Lourdes fourniraient-ils le gros de la clientèle du stand ouvert par la coopérative de Barsac-Sauternes. A quoi s'ajoutent, bien sûr, les Anglais : le seul ennui est qu'ils consomment dix fois plus de sauternes chez eux qu'ils n'en ont importé de France La fraude est si patente qu'un de leurs négociants axe toute sa publicité sur le fait qu'il vend, lui, « du sauternes de Sauternes ».

La précision vaut-elle garantie ? Sur les chemins buissonniers du truquage, les vignerons français ont toujours précédé les marchands anglais. Pour le sauternes, on plaidera les circonstances atténuantes : des frais exceptionnels, un faible rendement limité par la loi et, en contrepartie, exactement le même prix de vente des vins en 1971 qu'en... 1961. Dès lors, de deux choses l'une pour le vigneron, s'il veut s'en sortir sans faillite : ou il prend des libertés avec les usages et les droits, ou il jouit de revenus extérieurs à sa propriété.

Le premier cas reste le plus courant et voici, à gros traits, comment il se pratique pour le plus grand malheur du sauternes : le viticulteur pousse le rendement de ses vignes, vendange au plus vite, réduit le nombre des tries donc l'importance des risques et pertes. Il récolte ainsi 35, 40 hectolitres à l'hectare au lieu de 25, rendement maximal de l'appellation. Le vin est quelconque, presque toujours trop pauvre en sucre et alcools pour faire naturellement un sauternes honorable. Qu'importe ! Les quantités en surplus seront aussitôt vendues en bordeaux secs ou liquoreux.

Ensuite les 25 hectolitres par hectare donnant droit à l'appellation seront remontés par apport de sucre jusqu'à ce qu'ils aient une vraie mine de sauternes. La loi autorise une chaptalisation de 2 degrés. Mais, allègrement, on « *pommade* », *on monte jusqu'à 5, 6, 7, 8 degrés quitte à devoir ensuite stabiliser le vin ainsi déséquilibré par des doses carabinées de soufre. Tant pis pour l'estomac du consommateur.* « C'est la faute aux » *courtiers, qui réclament bon an mal an du sauternes* « *15 + 5* » *: 15 degrés d'alcool et 5 de liqueur. Si la nature ne suit pas les exigences du marché, dame il faut bien la suppléer ! Pas vu, pas pris. Au cours du sucre (même aujourd'hui), c'est tout bénéfice. Après avoir vendu ses excédents en bordeaux supérieur, le viticulteur commercialise donc son contingent de sauternes. Deux recettes au lieu d'une. C'est la première manière d'échapper au marasme et même de s'en sortir fort bien : nous avons rencontré à Barsac un vigneron exploitant seul 5 hectares et qui en tire, l'an dernier, 110 000 F de bénéfices nets (après impôts).* « Ça pourrait aller plus mal », *répétait-il avec un œil malin.*

Ça va mal pour d'autres, et au premier rang de ceux-ci, curieusement, la plupart des grands châteaux. Trop de frais de personnel aux vendanges, une réputation à défendre qui limite le recours aux combines, donc réduit les possibilités déguisées de recettes. 1968, 1972, 1974 : pour eux, les années pluvieuses et déficitaires se suivent et s'additionnent. A échéance régulière, des crus classés du Sauternais sont mis en vente. Les rachètent des négociants, des médecins, des viticulteurs fortunés du Médoc, bref toutes gens jouissant d'autres revenus, qui s'offrent pour quelques temps une danseuse. Puis la roue tourne...

Le turbot sauce mousseline

Yquem, pourtant — et une poignée d'autres châteaux souvent tenus par des familles nobles, — échappe à la loterie et à la décadence. Yquem, sa colline inspirée, ses 85 hectares de vignes adossés à la forêt landaise. Yquem, si longtemps le vin le plus cher du monde, qui se vend encore aujourd'hui 100 F la bouteille, départ propriété, sans pour autant « rapporter plus qu'un placement de caisse d'épargne », *tant ses méthodes de production sont merveilleusement désuètes : vendanges jusqu'aux premiers jours de décembre, fouloir à rouleau de buis, pressoirs verticaux, fermentations en barriques neuves de merrains de chêne,* « jamais une pincée de sucre, un point c'est tout », *et ce rendement incroyable d'un verre de vin par... pied de vigne.*

Yquem, dont les Lur-Saluces, « depuis 1592 », *surveillent l'authenticité avec la fermeté et parfois les mines d'un bouledogue.* « Je n'accepterai pas qu'on galvaude le nom que je porte et qui est attaché à ce château. Je ne m'appelle pas Durand-Dupont », *tranche le comte Alexandre, actuel responsable du domaine, mandé par sa famille pour cette tâche. Yquem, vin extravagant, aberrant, dont le plus grave défaut, lorsqu'on le boit après une vingtaine d'années de bouteille, est qu'il écrase de son ampleur voluptueuse les mets et boissons qui le suivent.* « Buvez le donc sur le turbot sauce mousseline ! », *répliquait toujours le marquis de Lur-Saluces, responsable précédent de la propriété, qui, de ce fait, imposait quasiment la présence de ce plat dans les banquets vignerons à la préparation desquels il était mêlé.* « Yquem, je maintiendrai », *martèle le comte Alexandre. Certes, mais à quoi sert le grand mât quand le galion sauternes se pourrit par les flancs ?*

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

GRÈVES ET REVENDICATIONS

Conflit au centre de tri d'Avignon

UN MALAISE PERSISTANT

Sauf accord de dernière heure, le centre de tri postal d'Avignon-gare sera touché par un mouvement de grève du mardi 7 janvier, à 20 heures, au samedi 11 janvier à 6 heures. Un préavis a été déposé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui proposent à chaque brigade de tri un arrêt de travail de quarante-huit heures. Ces deux organisations syndicales s'étonnent de l'intérêt national suscité par leur mouvement, qu'elles disent inspiré par des raisons strictement locales. Il faut pourtant que celles-ci soient impérieuses pour motiver un arrêt de travail un mois après la fin de la « grande grève » d'octobre-novembre 1974.

Tout est parti du contrôle de gestion mis en place dans les P.T.T. depuis quelques années pour accroître les performances du service. A partir de 1972, ce contrôle a constaté qu'Avignon-gare perdait pied malgré les efforts de ses deux cents employés et qu'il n'était pas rare qu'une partie des deux cent soixante mille objets arrivés chaque jour ne puissent être expédiés en temps voulu, faute de bras.

Cette dégradation a été analysée en juin 1974, et l'étude menée par la direction régionale de Marseille a conclu à la nécessité de renforcer les effectifs : six nouveaux postes vont être prochainement créés au centre de tri d'Avignon.

« *Là où le bât blesse*, explique M. Paul Rabouillat, directeur des postes du département du Vaucluse, *c'est que nous avons dû tenir compte d'une pointe de trafic en début de nuit.* » En effet, 70 % du courrier est traité entre 18 heures et 21 heures ; à 21 h. 15, les sacs expédiés par train ou avion vers soixante-dix-huit départements doivent être prêts. « *Il nous faut donc créer une brigade supplémentaire de 17 heures à 24 heures, à cheval sur la brigade de jour (13 heures-20 heures) et sur celle de nuit (20 heures-6 heures)*, dit M. Rabouillat. *Nous avons diminué d edeux unités les postes de nuit, mais nous nous retrouvons en fin de compte avec une augmentation d'horaires de travail nocturne grâce à l'apport de la « 17-24 », dite « brigade mondaine.* »

De « la nuit » à « la mondaine »

Le directeur départemental, qui affirme avoir pratiqué la concertation avec les organisations syndicales s'étonne du dépôt d'un préavis de grève : « *Nous n'avons pas touché aux situations acquises et aucun agent n'a été contraint de descendre de « la nuit » à « la mondaine ». En fait, les syndicats estiment que celle-ci leur mettra le doigt dans l'engrenage et que nous diminuerons encore les brigades de nuit. C'est totalement faux.* » Crainte explicable par le fait que l'heure de nuit est payée depuis le 1er janvier 1975 2,65 F en supplément, soit 300 F de plus par mois.

Le syndicat Force ouvrière reste à l'écart de ce branle-bas de grève : « *La grève est une arme trop importante pour être employée à tort et à travers*, disent ses délégués. *Nous voulons d'abord épuiser toutes les possibilités de concertation.* » Ils jugent justifiée la création de la mondaine, « *mais à condition qu'on ne touche pas à la brigade de nuit dont les effectifs actuels permettent juste de faire face à la deuxième pointe de trafic, celle du courrier « arrivée » qui nous parvient par avion vers 3 heures du matin. Si l'administration vient de nous donner six postes supplémentaires c'est que nous en avions vraiment besoin, car elle fait toujours la sourde oreille. Nous souhaitons le maintien des effectifs de nuit, et nous sommes disposés à en discuter* ».

La position de la C.G.T. et de la C.F.D.T. est autrement virulente : « *Personne ne s'est porté volontaire pour la mondaine, car c'est un service impossible. On ne voit plus sa famille ; on ne peut participer à la vie d'aucune association, puisqu'on travaille tous les soirs ; alors que dans les brigades de nuit, on n'est présent que deux jours sur quatre. En échange, on est payé moins cher. On vous charge du maximum de travail et on ne trouve, à minuit, aucun moyen de transport pour rentrer chez soi.* »

C.G.T. et C.F.D.T. affirment qu'il faudrait étaler la pointe du trafic, ce qui suppose notamment que tous les bureaux du Vaucluse effectuent un premier tri, qui faciliterait la tâche d'Avignon-gare : « *Mais ils n'ont pas les effectifs pour cela*, déplorent les deux syndicats, *et nous sommes engorgés. Nous refusons de supporter les conséquences des fautes de prévision qui se sont accumulées depuis des années. Les six postes créés chez nous ne sont pas un cadeau mais un dû ; nous évaluons à plus de vingt-cinq mille heures les congés et les repos compensateurs que le personnel d'Avignon-gare n'a pas pu prendre en 1974, faute d'effectifs suffisants.* »

A travers ces doléances syndicales, on perçoit tous les relents de la dernière grève mal éteinte par le gouvernement. Il y a d'abord le triptyque classique « *rémunérations - effectifs - conditions de travail* ». On y retrouve aussi les procès d'intention que les maladresses ministérielles et administratives ont rendu permanents. Enfin, l'amertume née des retenues sur les salaires pour fait de grève est évidente ; la C.G.T. et la C.F.D.T. ont posé, le 27 décembre, à leurs troupes, la question suivante : « *Quel est le mode d'action que tu prévois pour imposer les vingt-trois positions de travail de nuit : motion, pétition, délégation des masses, grève de vingt-quatre heures, grève de quarante-huit heures ?* »

Les feuilles de pays de décembre venaient d'arriver, amputées d'un tiers ; pourtant les trieurs de nuit ont voté à 75 % por la forme d'action la plus dure, à la surprise des syndicats qui vont répétant : « *On n'est pas des « gréviculteurs » — on sort d'en prendre, — mais il faut que l'administration négocie sur nos revendications.* »

Locales, les revendications des postiers avignonnais ? Moins qu'il n'y paraît et surtout moins qu'on ne le dit.

ALAIN FAUJAS.

APRÈS DEUX MOIS D'OCCUPATION

Aucune solution n'est en vue pour relancer l'usine Manuest (Vosges)

De notre correspondant .

Nancy. — Depuis plus de deux mois, isolés dans la plaine vosgienne, trois cents salariés — sur cinq cent soixante-six au départ — de Manuest, à Châtenois, tentent avec détermination de sauver leur emploi : ils occupent leur usine, produisent des meubles et vendent à Nancy, à Epinay, à Bar-le-Duc, et bientôt à Besançon. Les « Lip » ont passé une commande importante. Toutefois, aucune solution ne se profile à l'horizon. A l'entrée de l'entreprise, une pancarte a été affichée : « Usine occupée depuis le 31 octobre. Patrons disparus depuis le 30 octobre. »

A la veille de Noël, les salariés ont eu la visite de Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié. Vendredi 3 janvier M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, secrétaire national du parti socialiste, s'est rendu à Châtenois pour apporter le soutien de son parti. Le député de Belfort a discuté durant une heure avec les ouvriers rassemblés dans le réfectoire.

« *Il est inadmissible qu'on vous licencie sans vous offrir une solution de remplacement*, a déclaré M. Chevènement. *Il faut trouver une issue. Vous avez créé un rapport de forces pour contraindre les pouvoirs publics à résoudre le problème. A présent, il s'agit de faire connaître nationalement votre lutte afin de sortir de l'isolement dans lequel le pouvoir désire vous enfermer. Pour la vente, le réseau du parti socialiste est à votre disposition.*

M. Jean-Pierre Chevènement a également précisé qu'il a interpellé le gouvernement au sujet de Manuest il y a deux mois : « *Je n'ai obtenu aucune réponse. Les autorités multiplient les promesses. En fait, leur stratégie est celle du pourrissement.* »

Il a ajouté : « *Le gouvernement prépare à grand fracas le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises, mais ce n'est qu'aux actes que l'on peut juger. Manuest représente un cas concret. Qu'on le résolve en premier lieu.* »

Après deux mois de conflit, une certaine anxiété perce chez les occupants : « *On a produit et vendu. Que faire à présent ? On nous oppose la technique de l'usure.* »

En effet, la création d'une coopérative paraît bien compromise : « *Nous pensions que les pouvoirs publics préfèrent s'orienter vers une solution industrielle* », dit-on à Manuest. Existe-t-il une chance réelle d'aboutir ? La DATAR a pris des contacts. Le 2 janvier, un industriel est venu visiter l'usine. Sans aucun engagement pour l'instant.

En attendant, les salariés de Manuest vont peut-être fournir le mobilier pour le nouveau local du parti socialiste à Paris. Ils ont aussi envisagé une exposition au congrès de Pau du parti socialiste. Et ils participeront le 17 janvier au Salon du meuble à Paris : « *Comme nous n'avons pas d'existence juridique, nous ne pourrons peut-être pas exposer officiellement, mais nous irons de toute façon...* »

CLAUDE LEVY.

SUR LES MARCHES DES CHANG

Recul du dollar — Baisse de l'

صورة عن الأصل

NDICATIONS

centre de tri d'Avigno...

MOIS D'OCCUPATION

...tion n'est en vue ... l'usine Manuest (Vosges)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Recul du dollar — Baisse de l'or

Comme la dernière semaine de 1974, la première semaine de 1975 a été marquée par une baisse du DOLLAR, dont le cours est tombé en dessous de 2,40 DEUTSCHEMARKS à Francfort et de 4,45 FRANCS FRANÇAIS à Paris.

En repli lundi, le DOLLAR s'était pourtant redressé pendant les deux séances suivantes, mais cette reprise fut effacée, et au-delà, par la baisse sensible qui s'est produite à la veille du week-end.

Ce nouvel accès de faiblesse de la devise américaine doit être rapproché des déclarations de M. Gruenewald, porte-parole du gouvernement fédéral allemand, affirmant que ce dernier ne s'opposerait pas à une hausse du DEUTSCHEMARK. On s'est beaucoup interrogé dans les milieux cambistes sur le sens de ces propos. Certains en ont déduit que la Bundesbank ne soutiendrait plus le dollar. D'autres y ont vu l'annonce d'une prochaine réévaluation du DEUTSCHEMARK, opération qui est, rappelons-le, recommandée par bon nombre d'instituts économiques d'outre-Rhin.

Quoi qu'il en soit, cette déclaration n'était pas faite pour soutenir un DOLLAR assez affaibli, tant par l'évolution de la situation économique américaine — l'inflation est forte outre-Atlantique, et le chômage augmente — que par les ventes des pays producteurs de pétrole, qui, payés en dollars, entendent diversifier leurs avoirs. On notera cependant que la devise américaine n'a pas fléchi vis-à-vis du FRANC SUISSE, qui avait été très recherché ces dernières semaines. Est-ce la crainte de voir les autorités helvétiques prendre d'autres mesures de rétorsion pour endiguer un nouvel afflux de capitaux ? Peut-être.

Signalons que six des douze banques fédérales américaines abaisseront de 7,75 % à 7,25 % leur taux d'escompte à compter de lundi et que la First National City Bank a décidé de relever de 10 % à 10,25 % son taux de base. Cette dernière décision, apparemment paradoxale, s'explique, d'après les spécialistes, par les conditions particulières du marché du crédit new-yorkais vers lequel s'orientent d'une façon croissante les demandes de prêts des entreprises.

Difficile pour le DOLLAR, la semaine l'a également été pour la LIVRE STERLING, dont la baisse a été limitée par les interventions de la Banque d'Angleterre. « *Le problème*, disait un cambiste, *est de savoir pendant combien de temps la Banque d'Angleterre va soutenir un sterling qui, à l'évidence, est beaucoup trop cher aux prix actuels compte tenu de l'inflation qui sévit au Royaume-Uni et de la situation catastrophique de bon nombre d'entreprises britanniques.* » On ne saurait mieux résumer la situation.

A l'inverse, le DEUTSCHEMARK — pour les raisons évoquées plus haut — et le FRANC FRANÇAIS, qui continue de bénéficier du dénouement d'opérations spéculatives faites l'année passée et des emprunts effectués à l'étranger, ont bien commencé l'année.

Signalons enfin l'excellente tenue du FLORIN, ce qui ne surprendra pas... et de la LIRE ITALIENNE, ce qui est plus étonnant.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, qui avait atteint lundi 30 décembre 198 dollars, son plus haut niveau historique, est retombé en fin de semaine à 174 dollars (contre 195 dollars vendredi dernier). Les opérateurs, qui avaient joué une « ruée » des citoyens américains dès la levée de l'interdiction d'acquérir du métal précieux qui leur était faite depuis mars 1934, auront donc été désagréablement surpris, et nul doute que des « ventes de déception » n'aient pesé sur le cours...

On ne saurait cependant tirer de conclusions définitives de ces quelques séances. Le 6 janvier, le Trésor américain doit mettre aux enchères de l'or... On y verra sans aucun doute plus clair après.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,8223	1,5194	5,6114		2,3430	10,3853	5,9043
	5,9022	1,5309	5,6783		2,3445	10,4388	5,8964
New-York ..	40,2414	0,1542	41,7536	2,3430		22,5686	39,6825
	39,7219	0,1531	41,2881	2,3445		22,4592	39,7614
Paris	178,37	6,8350	185,07	10,3853	4,4325		175,89
	176,86	6,8185	183,83	10,4388	4,4525		177,03
Zurich	101,4084	3,8858	105,2192	5,9043	2,5200	56,8537	
	99,9006	3,8514	103,8398	5,8964	2,5150	56,4876	
Francfort ..	96,3782	3,6931		5,6114	2,3950	54,0336	95,0396
	96,2065	3,7090		5,6783	2,4220	54,3980	96,3021

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	27 déc.	31 déc.*
Indice général	74,3	74,3
Assurances	108,2	110,7
Banq. et sociétés financ.	60,9	61,5
Sociétés foncières	80,1	80,5
Sociétés investiss. portef.	80,6	80
Agriculture	78,1	77,7
Aliment., brasseries, distil.	80,7	80,9
Autom., cycles et l. équip.	42,4	41,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	65	63,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,2	63,4
Carrières salines, charbon	77	77,7
Constr. mécan. et navales	69,8	70,8
Hôtels, casinos, thermal.	87,7	86,7
Imprimeries, pap., cartons	76,4	77,5
Magas., compt. d'exportat.	58,7	57,7
Matériel électrique	63,9	64,4
Métall., com. des pr. métal	101,8	101
Mines métalliques	107,6	108,1
Pétroles et carburants	65,5	64,9
Prod. chimiq. et di.-mét.	97,7	96,9
Services publics et transp.	83	82,9
Textiles	63,5	62,6
Divers	77	76,6
Valeurs étrangères	77,3	72,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	104,9	104,8
Rentes perpétuelles	72,9	73,6
Rentes amort., fonds gar.	139,4	138
Sect. indust. publ. à r. fixe	90	90
Sect. ind. publ. à rev. ind.	131,8	132,1
Secteur libre	92,8	93

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,8	183,6
Val. franç. à rev. variable	515	515
Valeurs étrangères	545	538

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

		3 janv.
Indice général	59	59,7
Produits de base	45,8	46,3
Construction	66,4	65,6
Biens d'équipement	48,3	58,9
Biens de consom. durables	61	60,5
Biens de cons. non durabl.	57,1	58,9
Biens de consom. aliment.	78,9	79,8
Services	87,3	88,7
Sociétés financières	72,8	73,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	114	115,7
Valeurs industrielles	51,8	52,4

(*) Les indices du 3 janvier n'ont pas été calculés.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 27/12	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	28400	25500
— (kilo en lingot)	28320	26100
Pièce française (20 fr.)	297 90	279 90
Pièce française (10 fr.)	208 80	190
Pièce suisse (20 fr.)	292 90	280 70
Union latine (20 fr.)	274 90	264 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	209 10	203
Souverain	287 20	285 50
● Souverain Elizabeth II	305	301 50
● Demi-souverain	236	238
Pièce de 20 dollars	1391 60	1298
— 10 dollars	729 80	675
— 5 dollars	510	480
— 50 pesos	1180	1078
● — 20 marks	368	359 80
— 10 florins	275 90	249
● — 5 roubles	183	179 50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 déc.	31 déc.	1er janv.	2 janv.	3 janv.
Terme	67 985 314	63 922 366	—	48 355 417	73 352 449
Comptant :					
R. et obl.	53 228 703	98 907 865	—	28 586 159	39 048 695
Actions	41 070 059	92 739 831	—	17 380 041	97 219 760
Total	162 294 076	255 570 062	—	94 321 617	209 620 904

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs :					
Franç.	71	70,9	—	99,7 *	101,3 *
Etrang.	71,4	70,7	—	100,4 *	101,2 *

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	59,2	59	—	59,1	59,7

★ Base 100 : 31 décembre 1974.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 30 DECEMBRE AU 3 JANVIER

Forte baisse de l'or Reprise en fin de semaine

LES années se suivent mais ne débutent pas nécessairement de la même façon à la Bourse de Paris. Les premiers jours de 1974 avaient été marqués par une hausse vertigineuse de l'or et un repli assez prononcé des valeurs françaises. C'est l'inverse ou presque qui s'est produit cette première semaine de 1975, réduite à quatre séances. Le métal jaune, après avoir « flambé », a amorcé une des plus fortes baisses de son histoire, et les valeurs françaises, qui avaient très légèrement fléchi, après le galop d'essai effectué au lendemain des fêtes de Noël, ont repris leur avance.

Paris, qui comme Londres, caressait l'espoir que la reprise des transactions sur l'or aux Etats-Unis le 31 décembre après quarante et un ans d'interdiction, favoriserait une nouvelle hausse des cours, a dû déchanter. Découragés par la campagne de dissuasion intensive menée par les grandes banques, les taxes élevées frappant les achats d'or et la vente lundi 6 janvier de 2 millions d'onces de métal par la Trésorerie, les Américains, loin de se ruer sur l'or comme l'on s'y attendait, l'ont au contraire dédaigné. Résultat : d'importantes ventes bénéficiaires ont eu lieu à Londres et Paris a suivi dans la foulée. En quatre séances-jours, le lingot revenait de 28 320 F à 26 100 F (— 7,8 %), le kilo en barre de 28 400 F à 25 500 F (— 10 %) et le napoléon de 297,90 F à 279,90 F (— 6 %). Par le jeu de l'indexation, la rente 4 1/2 % baissait de 5,8 %. Autant dire que la séance, qui s'est déroulée vendredi dans les sous-sols du palais Brongniart a plutôt ressemblé à une veillée funèbre. Les professionnels, cependant, au contraire de la clientèle particulière, ne paraissaient pas autrement inquiets. « Les Américains ont gagné la première manche en détraquant les mécanismes du marché, affirmaient nombre d'entre eux. Rien ne prouve qu'ils gagneront la seconde. »

Sur le marché des valeurs, un calme plat a régné durant les deux premières séances, à tel point que, la veille du Jour de l'an, le volume des transactions à terme tombait à son plus bas niveau historique (13 millions de francs). Il devait en résulter un peu d'effritement... et une folle animation. Leurs carnets presque vides, les commis et les employés de la chambre syndicale se sont en effet efforcés d'enterrer joyeusement une année, qui ne laissera aucun regret. Chapeaux pointus multicolores, fraises en papier, masques grotesques, serpentins, mirlitons, confettis, trompettes, poil à gratter, boules puantes : rien ne manquait au tableau. Mieux encore : pour la première fois, des fusées sillonnèrent le marché en tout sens, des feux d'artifice crépitèrent sur tous les groupes et, tandis que l'écho répercutait longuement le bruit causé par les explosions en cascade des pétards, un orchestre de jazz-band faisait éclater ses cuivres au premier étage. Ce fut une belle cérémonie...

Jeudi 2 janvier, à la reprise des cotations, la Bourse, toujours aussi désœuvrée, tournait un peu en rond et la tendance était assez irrégulière, mais sans écarts de cours très prononcés. Tout laissait à penser que la semaine se terminerait comme elle avait commencé. Il n'en fut rien. A la veille du week-end, une assez vive reprise se produisait et en clôture l'on dénombrait près d'une cinquantaine de hausses s'échelonnant de 2 % à 5 %. Bref, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont monté de 1,5 %.

Est-ce l'amorce de la hausse de janvier pronostiquée par certains experts et appelée par les boursiers de tous leurs vœux ? Il serait prématuré de l'affirmer. En tout cas, le « sentiment était meilleur » autour de la corbeille. Wall Street se porte mieux, la baisse des taux d'intérêt se poursuit, la hausse des prix en novembre est tombée, pour la première fois depuis un an, au-dessous de 1 %, et selon toute probabilité il en sera de même en décembre ; enfin, la croissance économique devrait être en 1975 plus soutenue en France que dans les autres pays industrialisés. Autant de facteurs qui, sans inciter à un optimisme hors de saison, permettent cependant de ne plus broyer du noir.

Aux valeurs étrangères, raffermissement des américaines et des allemandes. Irrégularité des pétroles internationaux. Malgré une reprise en fin de semaine, les mines d'or ont subi de lourdes pertes. — A. D.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	3 janv.	Diff.		3 janv.	Diff.
Nouv. Galeries	93,50	+ 13,3	Locafrance	122	+ 7,3
Bail-Invest.	156,40	+ 9,8	Primagaz	249,90	+ 7,2
B.S.N. Gerv. Dan.	400	+ 9,3	Mumm	455	+ 7
Bail-Equip.	139	+ 8,6	Babcock-Fives	76	+ 6,4
Paris-France	118	+ 8,2	Méci	36,50	+ 6,1
Poclain	317	+ 7,8	Prétabail	222	+ 5,9
La Hénin	346	+ 7,4	Dollfus-Mieg	58,50	+ 5,4

Baisses (%)

Marine-Firminy	130	— 12,8	4 1/2 % 1973	541,60	— 5,8
Génér. de Fonderie	135	— 6,4	Viniprix	585	— 5,2

VALEURS ETRANGERES

Hausses (%)

I.T.T.	67,30	+ 12,3*	Internation. Nickel	97,50	+ 6,5
Chase Manhattan	124,50	+ 8,7	Exxon	298	+ 6,4

(*) Compte tenu du coupon de 1,45 F.

Baisses (%)

East Rand	69,50	— 14,4	Buffelsfontein	115	— 10,1
Harmony	40,90	— 13,9	Goldsfields	21,30	— 10,1
Randfontein	178	— 11	Amgold	202	— 9,8

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Détente

Grâce à l'intervention de la Banque de France, l'échéance de fin de mois s'est effectuée sans la moindre difficulté. L'Institut d'émission a, en effet, procédé à retardement à l'achat des deuxième et troisième périodes d'effets de première catégorie pour la dernière soumission du 27 décembre 1974 et s'est, en outre, porté acquéreur d'effets de première et de deuxième catégorie du 2 au 6 janvier 1975. Conséquence : les taux d'intérêt au jour le jour se sont détendus pour revenir de 12 % à 11 5/8 %.

Le loyer de l'argent à terme a suivi une évolution identique. Ainsi, le « un mois » est tombé de 11 3/4 % à 11 1/2 %.

Le Trésor public a, d'autre part, renoncé à ses deux dernières adjudications décadaires de bons.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	187 200	104 949 020
Carrefour	3 610	5 192 830
Cie bancaire	11 350	3 994 232
L'Air liquide	11 425	3 549 541
Schlumberger	6 775	3 252 339
P.U.K.	26 300	3 123 692

Bourses étrangères

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street a tiré un trait cette semaine sur l'année écoulée, qui comptera parmi une des plus mauvaises de son histoire. Après avoir baissé presque sans interruption depuis la mi-octobre, le marché s'est vigoureusement redressé et a monté de plus de 5 % en quatre séances, la majeure partie de cette hausse a été acquise le 31 décembre et le 2 janvier.

Les achats effectués par les grands investisseurs à la veille du Jour de l'an pour rehausser le montant de leurs portefeuilles-titres en vue de l'établissement des bilans expliquent pour l'essentiel la première poussée de hausse. La seconde a été due en grande partie au désintérêt manifesté par le public américain pour les achats d'or. Du coup, de nombreux operateurs ont prêté une oreille attentive aux rumeurs qui faisaient état d'une possible réduction des impôts en 1975 et que le président Ford pourrait confirmer le 20 janvier dans son discours sur l'état de l'Union. Autre facteur positif : les déclarations de dirigeants saoudiens sur le prix du pétrole, qui, à leur avis, ne devrait pas être majoré avant 1976. Bref, l'optimisme a été de rigueur et n'a guère été entamé par la montée du chômage (voir d'autre part).

A l'exception des mines d'or, qui ont légèrement fléchi, tous les compartiments ont monté.

L'activité s'est fortement accélérée, notamment mardi (plus de 20 millions de titres ont changé de mains) et a porté sur 69,56 millions d'actions contre 52,45 millions.

Indices Dow Jones du 3 janvier : industrielles, 634,54 (contre 602,16) ; transports, 146,84 (contre 140,90) ; services publics, 74,39 (contre 66,53).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Alcoa	29 3/8	29 7/8
A.T.T.	44 1/8	46 1/8
Boeing	15 1/2	16 3/8
Chase Man. Bank	25 3/4	28 1/4
Du Pont de Nem.	90 1/2	95
Eastman Kodak	61	64 1/4
Exxon	63 3/8	67 1/4
Ford	33 1/2	34 3/8
General Electric	32 3/8	32 5/8
General Foods	17 3/8	19 1/8
General Motors	30 3/4	33 5/8
Goodyear	12 1/2	13 7/8
I.B.M.	162 1/4	167 1/2
I.T.T.	13 7/8	15
Kennecott	36	36
Mobil Oil	35 3/8	37 1/4
Pfizer	31	32 5/8
Schlumberger	105 1/2	110 1/4
Texaco	20 7/8	23
U.A.L. Inc.	13 1/2	14 7/8
Union Carbide	41 1/4	40 3/4
U.S. Steel	37 3/4	39 5/8
Westinghouse	8 3/4	9 7/8
Xerox corp.	49 7/8	51 1/4

LONDRES

Semaine noire

La Bourse de Londres a été une des rares places financières à n'avoir pas monté cette semaine. Pire, elle a baissé de 6 % pour retomber à son plus bas niveau depuis vingt et un ans, et même depuis trente-neuf ans en livres constantes. Les graves difficultés financières de la compagnie pétrolière Burmah Oil et du constructeur de poids lourds Fodens ont encore ajouté au pessimisme des investisseurs que la dégradation globale de la situation économique inquiète déjà passablement.

Recul des banques, des pétroles et des industrielles. Forte baisse des mines d'or. Les Fonds d'Etat sont retombés au plus bas de toujours.

Indices F.T. du 3 janvier : industrielles, 150,5 (contre 159,6) ; mines d'or, 344,2 (contre 388,4) ; Fonds d'Etat, 49,18 (contre 50,32).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Bowater	71	63
Brit Petroleum	216	193
Charter	93	88
Courtaulds	55	53 1/2
De Beers	181	176
Free State Geduld	26	25
Gt Univ Stores	91	88
Imp Chemical	122	117
Shell	127	119
Vickers	66 1/2	64
War Loan	20 3/4	20 1/8

ALLEMAGNE

Plus 4 %

L'année 1975 a bien commencé sur les marchés allemands, qui ont monté de 4 % en moyenne. Les prévisions encourageantes des banques, l'optimisme affiché par la Bundesbank et les milieux gouvernementaux ont fait bonne impression et encouragé les professionnels et la clientèle particulière à s'engager.

Tous les secteurs industriels susceptibles d'intéresser les investisseurs arabes ont été favorisés au premier chef : les banques, la construction électrique, les chantiers navals, la construction mécanique. Hausse également des magasins.

Fermeté des valeurs à revenu fixe, l'attention se concentrant sur les emprunts offrant un intérêt de 10 %, dans la mesure où l'on s'attend à une prochaine détente du loyer de l'argent.

Indice de la Commerzbank du 3 janvier : 586,6 (contre 564).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
A.E.G	54,50	58,80
B.A.S.F.	125	129,90
Bayer	102,50	106,50
Commerzbank	155,50	164,90
Hoechst	110,50	116
Mannesman	199	210,50
Siemens	215,50	222,80
Volkswagen	73	75,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et de l'argent

METAUX. — *Amorcée depuis la mi-novembre, la baisse se poursuit sur les cours du cuivre qui reviennent au Metal Exchange de Londres à leur plus bas niveau depuis février 1973. Plusieurs producteurs américains ont réduit le prix de leur métal raffiné de 5 cents par livre en le ramenant à 68 cents, niveau encore supérieur aux cours du marché. Les stocks britanniques de métal atteignent 135 900 tonnes, en augmentation de 4 300 tonnes sur ceux de la semaine précédente.*

Sur le marché libre de Londres, l'aluminium se traite à 290-305 livres la tonne, soit à 20 % de moins que le prix officiel des producteurs. Pour les onze premiers mois de l'année écoulée, la production des pays membres de l'Institut international de l'aluminium, exception faite de l'Europe orientale, de l'U.R.S.S., de la Turquie, de la Yougoslavie et de la Chine, s'est élevée à 9 987 000 tonnes contre 9 150 000 tonnes pour la période correspondante de l'année précédente. A fin octobre, les stocks mondiaux atteignaient 3 257 000 tonnes, supérieurs de 200 000 tonnes à ceux d'il y a un an.

Nouvelle baisse des cours du zinc à Londres, qui touchent leur niveau le plus bas depuis juillet 1973. Ils sont inférieurs de 18 % au prix des producteurs européens majoré en septembre 1974 à 360 livres la tonne, prix déprécié depuis avec la chute du sterling d'au moins 30 livres par tonne.

La chute des prix de l'or a provoqué un sensible repli des cours de l'argent à Londres ; le disponible fléchit à 186 pence l'once troy contre 199,95 cents et le trois mois à 192 cents contre 206,35 cents.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours de la laine sur les divers marchés à terme. La tonte de la saison 1974-1975 est évaluée par le Bureau australien de la laine à 776,8 millions de kilos contre 803,1 millions, soit une diminution de 10,5 %. Durant les quatre premières semaine de cette année, les offres seront réduites de 20 % pour les ventes aux enchères australiennes.*

DENREES. — *Effritement des cours du sucre sur les places commerciales. Une firme privée britannique estime la récolte mondiale pour la campagne en cours à 78 747 000 tonnes contre 79 771 000 tonnes pour la précédente. Celle de betterave à sucre atteindrait 30 009 000 tonnes contre 32 159 000. En revanche, la récolte de canne à sucre sera plus importante : 48 738 000 tonnes contre 47 612 000.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 3 janvier 1975

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 518 (533) ; à trois mois, 539 (556) ; étain comptant, 3 080 (3 030) ; à trois mois, 2 920 (3 010) ; plomb, 229,50 (228,50) ; zinc, 319 (322). New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 52,90 (57,20) ; aluminium (lingots), inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (220-230). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (930).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 38,45 (36,90) ; mai, 39,15 (37,65) ; laine suint, mars, inch. (102) ; mai, 105 (108). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, 160 (161,50) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, 243 (238). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, janv., 18 (18,10). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 455 (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 23,25-25 (24,50-26,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 124,50-125,50 (129-130).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 62,85 (67,50) ; mai, 56,85 (62,30) ; sucre disp., 45,50 (46,35) ; mars, 45,05 (45,72). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 457 (467) ; mai, 434 (445) ; café, janv., 459 (470,50) ; mai, 465,50 (474) ; cacao, mars, 676 (718) ; mai, 628 (648). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 740 1/2 (790) ; mai, 730 (769,50) ; café, mars, 541 (544) ; mai, 545 (550) ; sucre (en francs par tonne), mars, inch. (5 800) ; mai, 5 850 (5 750).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 458 (456 3/4) ; mai, 455 1/2 (454) ; maïs, mars, 346 1/2 (340) ; mai, 349 (341 1/2).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 à 16

LIRE ÉGALEMENT

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans « le Monde » de *lundi (daté 7 janvier)*.

- DEUX ENTRETIENS sur l'avenir de la société industrielle :
  — M. Daniel Bell ;
  — M. Robert Jungk.
- UN DOSSIER sur le contrôle des banques.
- UN ARTICLE d'Hubert Beuve-Méry : « Pour mieux faire connaître l'Europe ».

Ce supplément est préparé en collaboration avec *La Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

Rompant un silence de trois mois

Le général Spinola lance un appel au socialisme démocratique et dénonce les risques d'une « dictature de gauche » au Portugal

Lisbonne. — Rompant le silence qu'il observait depuis sa démission de la présidence de la République, *le 30 septembre*, le général Antonio Spinola a accordé une interview à l'hebdomadaire *Expresso*, dans laquelle il lance un appel au socialisme démocratique et réitère ses avertissements voilés contre le *« danger d'une dictature de gauche »*. Il exprime l'espoir que *« les Portugais commencent à se rendre compte du risque qu'ils courent de retomber au pouvoir de nouvelles minorités avides de s'approprier les efforts et les sacrifices du peuple »*.

Il déclare avoir renoncé à la présidence, car, dit-il, *« j'ai refusé de collaborer à la préparation de nouveaux régimes autocratiques »*. Le général Spinola estime que *« le rôle du mouvement des forces armées, en tant que garant de la liberté et de la démocratie, est incompatible avec la présence d'une petite élite militaire aux commandes du pouvoir politique »*.

Le général, qui laisse prévoir son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, qui pourrait avoir lieu en 1975, affirme encore que *« certaines forces essaient de freiner la démocratisation du pays en prétendant que le peuple n'est pas suffisamment préparé et n'est pas politiquement conscient »*. Faisant allusion aux déclarations du parti communiste, qui estime que les élections de mars ne seront pas équitables, l'ancien chef d'État fait remarquer que de tels arguments *« étaient utilisés par l'ancien régime »*. *« Cela*, ajoute-t-il, *reviendrait à passer d'une dictature à une autre. »* L'ancien président accuse encore le gouvernement de masquer la gravité de la situation économique du pays. *« Si le peuple opte pour la construction d'un socialisme portugais et démocratique, alors nous aurons fait un Portugal nouveau et libre. »*

Dans le même numéro d'*Expresso*, le général de Carvalho, commandant adjoint du COPCON, la force d'intervention des forces armées, accuse le général Spinola d'être hanté par la peur du communisme et d'avoir voulu, en septembre dernier, éliminer le chef du gouvernement, le général Vasco Gonçalves, ainsi que tous les leaders du Mouvement des forces armées.

« CONFÉRENCE DE PRESSE » DE SOLJENITSYNE

On attendait une conférence de presse. Ce ne fut qu'une sorte de cocktail. Par dizaines, des journalistes étaient venus aux éditions du Seuil pour rencontrer enfin Soljenitsyne. Ils l'ont aperçu. L'écrivain confirma qu'il était à Paris pour recueillir documents *et témoignages sur le début du* siècle, prendre contact avec des survivants de l'armée tsariste et aussi surveiller le lancement de « Voix sous les décombres », ouvrage collectif auquel il a collaboré.

Il répéta ce qu'il a maintes fois dit : il espère toujours rentrer en Russie. Mais quand ? Personne ne le sait. Devant la caméra de la deuxième chaîne de télévision, il affirma que l'art était mieux armé que la science pour saisir la vérité. Léon Zitrone, lui, ne réussit pas à obtenir pour la première chaîne les déclarations qu'il souhaitait. Il eut au moins l'avantage de recueillir de la bouche de Soljenitsyne le mot de la fin : il est impossible « de parler de choses sérieuses dans une atmosphère peu sérieuse ».

La cérémonie devait durer une heure un quart. Elle fut expédiée en moins d'une demi-heure. Longtemps encore on guetta une dernière apparition de l'écrivain. En vain... il s'était esquivé par une porte dérobée.

APRÈS LA PROLONGATION DE LA TRÊVE

Les extrémistes protestants condamnent la « politique de démission » du gouvernement britannique en Ulster

L'annonce de la prolongation de la trêve, appliquée par l'IRA provisoire depuis le 23 décembre, a provoqué de vives réactions chez les *« ultras »* protestants d'Irlande du Nord. Dans un communiqué publié vendredi 3 janvier, le mouvement paramilitaire Association pour la défense de l'Ulster (U.D.A.) déclare que, si le gouvernement de Londres poursuit en Irlande du Nord *« sa politique de démission, il portera la responsabilité d'une escalade de la violence sans précédent »*. *« Les loyalistes de l'Ulster n'accepteront pas une paix achetée au prix d'un compromis et d'une capitulation »*, poursuit le communiqué de l'U.D.A.

En revanche, les protestants modérés ont accueilli assez favorablement la prolongation de la trêve, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient mis en garde le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, contre les *dangers d'accepter un « ultimatum »* de l'IRA provisoire.

A Londres, le climat d'inquiétude provoqué par les récents attentats à la bombe imputés à l'IRA a permis à un malfaiteur d'extorquer plus de 50 000 livres (550 000 F) à un grand magasin, John Lewis, sur Oxford-Street. Un inconnu a téléphoné pour annoncer que neuf engins incendiaires placés dans le magasin, bondé à l'occasion des soldes, allaient exploser au bout d'une heure. Il proposait d'en révéler l'emplacement si on lui remettait la recette de la journée. Vingt minutes plus tard, vêtu d'un imperméable de type militaire et de lunettes noires — image classique du militant de l'IRA vu par les caricaturistes, — il se faisait remettre une sacoche de billets de banque avant de repartir tranquillement en taxi. Quelques instants après, le gérant du magasin alerta la police, qui fouilla les lieux et ne découvrit aucun engin suspect. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Au Mexique du 28 au 31 décembre

PREMIÈRE SESSION DU CONCILE DES JEUNES DE TAIZÉ

La première célébration latino-américaine du concile des jeunes s'est déroulée au Mexique du 28 au 31 décembre en présence du Frère Roger, prieur de Taizé. Elle fait suite à l'ouverture du concile des jeunes qui s'est tenu à Taizé le 30 août (« le Monde » des 1er, 2 et 3 septembre). Cette célébration, qui a eu lieu à Guadalajara dans un quartier pauvre, avait été préparée depuis deux ans par les cinquante communautés chrétiennes du quartier.

Ce sont ces familles, vivant souvent dans une seule pièce, qui ont accueilli les jeunes venus des autres régions du Mexique, de tous les pays d'Amérique centrale et de plusieurs pays d'Amérique du sud des États-Unis, du Canada et d'Europe.

EN VISITE OFFICIELLE

M. Whitlam, premier ministre australien est attendu lundi à Paris

Le premier ministre australien, M. Whitlam, qu'accompagnent notamment sa femme et sa fille, ainsi que M. Bowen, ministre délégué auprès du premier ministre, M. McKay, secrétaire général du ministère du commerce extérieur, et Sir Lennox Hewitt, secrétaire général du ministère des mines et de l'énergie, est attendu à Paris lundi 6 janvier en fin de matinée, venant de La Haye.

Après avoir posé la première pierre de la nouvelle ambassade d'Australie, quai Branly, il aura un entretien avec M. Jacques Chirac, auquel se joindront, après un tête-à-tête, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et M. d'Ornano, ministre de l'industrie. Dans la soirée de lundi, M. Chirac offrira un dîner au Quai d'Orsay en l'honneur de la délégation australienne.

Mardi matin, le premier ministre australien recevra M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., puis déposera une gerbe à l'Arc de triomphe et sera reçu à l'Hôtel de Ville.

A 13 heures, M. Giscard d'Estaing donnera en son honneur un déjeuner, qui sera suivi d'un entretien en tête à tête. Après une conférence de presse, M. Whitlam offrira à son tour un dîner à l'ambassade d'Australie en l'honneur de M. Chirac. Il doit quitter Paris pour Rome mercredi matin.

La visite à Paris du premier ministre australien doit marquer le rétablissement entre les deux pays de bonnes relations, qui avaient été altérées ces dernières années par le problème des expériences nucléaires françaises dans le Pacifique. On paraît déterminé de part et d'autre à considérer désormais cette question comme classée — fût-ce au prix de quelques équivoques — et à explorer les possibilités offertes par des échanges accrus.

Du côté français, on pense que les conversations avec M. Whitlam permettront de définir les principaux domaines de coopération entre la France et l'Australie, parmi lesquels : les minerais (plomb, zinc, aluminium et uranium), le pétrole et le gaz naturel, les constructions mécaniques et aéronautiques, l'exploitation des lignes aériennes et enfin l'enrichissement de l'uranium.

A ce propos, des conversations s'étaient déroulées avec la France en 1972, mais la crise franco-australienne y avait rapidement mis un terme. Depuis, l'Australie poursuit des négociations avec le Japon, qui pourrait apporter des capitaux et financer, en partie, la réalisation d'une usine d'enrichissement, l'Australie fournissant l'uranium naturel et la France peut-être la technologie. Le dialogue pourrait reprendre à ce sujet avec Paris.

Les problèmes de l'énergie ne seront pas seulement abordés sur le plan technique, mais aussi sur le plan politique, notamment au cours du tour d'horizon international auquel se livreront MM. Giscard d'Estaing et Whitlam. L'Australie, comme la France, n'a pas adhéré à l'Agence internationale de l'énergie, créée sous l'égide américaine. En revanche, l'Australie serait favorable au projet de M. Giscard d'Estaing d'une conférence trilatérale sur l'énergie. M. Whitlam ne l'a pas encore annoncé officiellement. Peut-être se réserve-t-il de le faire pendant son séjour à Paris.

M. D.

Soumis à des pressions américaines

LE MEXIQUE RENONCERAIT A ADHÉRER A L'OPEP

« Le Mexique ne demandera pas à être membre de l'OPEP », a déclaré, le vendredi 3 janvier à Mexico, le nouveau ministre mexicain des ressources nationales, M. Javier Alejo. *« Nous devons*, a-t-il dit, *rester proches des pays de l'OPEP, en consultation permanente avec eux mais sans faire partie de l'Organisation, car le Mexique est propriétaire de toutes ses richesses pétrolières et sa politique sur ce sujet a des caractéristiques propres. »*

M. Javier Alejo a fait cette déclaration alors qu'il venait de succéder au poste de ministre des ressources nationales à M. Horacio Flores de La Pena. Ce dernier, considéré comme l'une des personnalités de gauche du gouvernement Echeverria, avait remis sa démission, jeudi, sans en indiquer les motifs. On estime, dans les milieux bien informés, que le remplacement de M. Horacio Flores de La Pena par M. Javier Alejo à un poste-clé, au moment où le Mexique vient de découvrir d'importants et nouveaux gisements de pétrole, est sans doute une conséquence des fortes pressions exercées ces derniers mois par les États-Unis sur le Mexique. On affirme dans ces milieux que les États-Unis souhaitaient *obtenir* ce pétrole mexicain au meilleur prix. L'adhésion du Mexique à l'OPEP, envisagée par M. Flores de La Pena, aurait donc suscité les plus vives réserves du gouvernement de Washington.

Les réserves monétaires des pays exportateurs de pétrole ont augmenté de 9,6 % en novembre

Les réserves officielles de change des neuf principaux pays exportateurs de pétrole — Algérie, Equateur, Indonésie, Iran, Koweït, Libye, Nigéria, Arabie Saoudite, Venezuela — atteignaient 39 361 millions de dollars à la fin du mois de novembre, en augmentation de 9,6 % par rapport au mois d'octobre. L'Irak n'est pas comptabilisé dans ces statistiques éditées par le Fonds monétaire international, les chiffres n'ayant pas été communiqués à temps par le gouvernement de Bagdad.

Trois pays — l'Algérie, la Libye et l'Indonésie — ont enregistré une légère baisse de leurs réserves. L'Arabie Saoudite, en revanche, a vu les siennes progresser de 2 100 millions de dollars, par rapport au mois d'octobre et atteindre 12 732 millions de dollars. Ce pays devient ainsi le quatrième détenteur mondial de réserves, non loin du Japon (13 738 millions de dollars), mais encore à bonne distance des États-Unis (15 845 millions de dollars), et surtout de l'Allemagne fédérale (32 865 millions de dollars). Il faut noter que ces statistiques sont établies avec un cours de l'or comptabilisé à 42 dollars l'once.

● *Le parti communiste consacrera au « scandale pétrolier »* le quart d'heure télévisé dont il disposera jeudi 9 janvier, dans le cadre de la nouvelle émission Tribune libre. MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., Georges Gosnat, député du Val-de-Marne, membre du comité central, et Louis Odru, député de la Seine-Saint-Denis, participeront à cette émission. — *(A.F.P.)*

La publication de l'annuaire pontifical

LES POUVOIRS DU CARDINAL VILLOT SONT RENFORCÉS

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — L'annuaire pontifical pour 1975 a été présenté à Paul VI le 2 janvier par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'État. Celui-ci, âgé de soixante-neuf ans, se voit renforcé dans ses fonctions.

Camerlingue de l'Église, c'est-à-dire chargé de l'administration des affaires pendant l'absence du pape ou la vacance du Siège apostolique, depuis 1970, il a été promu en décembre dernier de la dignité de cardinal-prêtre à celle de cardinal-évêque par Paul VI.

D'autre part, le 4 avril prochain, le doyen du Sacré-Collège, le vice-doyen et un troisième cardinal ayant franchi la limite d'âge des quatre-vingts ans, ne seront plus admis au conclave, et le cardinal Villot deviendra le plus ancien des quatre cardinaux-évêques restants. A ce titre, il prendra donc, le cas échéant, la présidence des assemblées cardinalices pendant le conclave, et son influence pèserait évidemment sur l'élection pontificale.

L'annuaire pontifical précise, enfin, que le Sacré-Collège comprend aujourd'hui cent trente cardinaux (dont cent sept susceptibles d'entrer au conclave). En 1974, l'Église a compté deux mille deux cent dix-neuf archevêchés et évêchés, soit vingt et un de plus que l'année précédente.

Cent soixante-treize archevêques et évêques ont été nommés par Paul VI en 1974. Cinq cardinaux et soixante-quatorze prélats sont décédés.

LA LOI AMÉLIORANT LES GARANTIES EN CAS DE LICENCIEMENTS « ÉCONOMIQUES » EST PUBLIÉE AU « JOURNAL OFFICIEL ».

La loi relative aux licenciements pour cause économique, définitivement adoptée par le Parlement le 20 décembre 1974, est publiée au *Journal officiel* du 4 janvier.

Voici les principales modifications apportées au code du travail : tous les cas de licenciements individuels ou collectifs envisagés *pour raison économique sont subordonnés* à l'autorisation préalable de l'inspection du travail qui dispose d'un mois pour se prononcer. Lorsque la mesure concerne au moins dix personnes en un mois, l'employeur doit saisir le comité d'entreprise (à défaut les délégués du personnel) pour les en informer avec précision, en donnant les motifs et les projets de reclassement.

En cas de liquidation, le syndic doit informer l'inspection. Les lettres de licenciement ne peuvent être envoyées avant que l'administration ait fait connaître son avis, (ou que soit écoulé le délai qui lui est imparti). En cas d'infraction, l'amende peut être de 1 000 à 3 000 francs. Indépendamment des indemnités prévues par les lois et conventions, le travailleur licencié a droit à des dommages et intérêts pour rupture de contrat.

Le Parlement a écarté la disposition qui instituait une taxe payable par l'employeur pour chaque salarié licencié. En revanche, un article prévoit l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel. Par convention, l'État pourra prendre en charge une partie des indemnités.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Soufflet*, ministre de la défense, se rendra le mercredi 8 janvier, avec les ministres de la défense de Belgique, du Danemark, de Norvège et des Pays-Bas, au centre d'essais des usines Dassault pour assister à la présentation en vol de l'avion de combat Mirage F 1-M 53, concurrent des avions américains YF 16 et YF 17 et du Viggen suédois pour le remplacement des Starfighters dans l'armée de l'air des quatre pays concernés. Les ministres seront accueillis à Istres par M. Jean-Laurens Delpech, délégué ministériel pour l'armement.

● *Le pèlerinage annuel des Comoriens* à La Mecque s'est soldé cette année par une tragédie, a-t-on appris, vendredi 3 janvier, à Tananarive. Sur cinq cent quarante-huit musulmans partis par avion de Moroni pour Djeddah, douze sont morts de faim et de soif et quatre autres ont disparu. Ces précisions ont été fournies par le chef du groupe à son retour à Moroni. Il a précisé que ces décès et ces disparitions étaient sans doute la conséquence des difficultés de langage entre musulmans d'origine différente, et surtout de la pauvreté des pèlerins comoriens. — *(A.F.P.)*

● *Un avion de chasse F-14 Tomcat* de la marine américaine s'est abîmé en mer au large des Philippines le jeudi 2 janvier. L'équipage de deux hommes a été récupéré par un hélicoptère du porte-avions *Coral-Sea*.

Selon le porte-parole de la *marine américaine, c'est le* premier appareil de ce type, conçu par la société Gruman, dont on ait à déplorer la perte depuis qu'il a été rendu opérationnel, en septembre 1973.

● *Accident d'avion en Roumanie : trente-trois morts.* — Avec cinq jours de retard, l'agence Agerpress a annoncé, le samedi 4 janvier, qu'un avion de la compagnie roumaine Tarom, assurant la ligne intérieure Oradea-Bucarest, s'était écrasé, le 29 décembre, en survolant les monts Lotrou. Trente-trois personnes ont trouvé la mort dans l'accident, déclare l'agence, qui ajoute, sans donner d'autres détails, qu'une enquête a été ouverte. — *(A.P.)*

● *Six détenus n'ont pas réintégré leurs établissements* à la fin de la permission qui leur avait été accordée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Deux d'entre eux étaient incarcérés à la prison de Varces (Isère) et devaient, l'un être libéré en mars 1976, l'autre le 14 février. Quatre autres étaient incarcérés à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, où quarante-sept permissions avaient été accordées au total.

L'U.R.S.S. PROPOSE A LA NASA DE PARTICIPER A DES EXPÉRIENCES DE BIOLOGIE SPATIALE

Au cours d'une réunion d'experts en biologie spatiale, qui s'est tenue à Tachkent, l'Union soviétique a proposé aux États-Unis de placer des appareils d'expérience à bord d'un satellite Cosmos qui sera lancé à la fin de l'année 1975.

L'Union soviétique lance régulièrement des satellites Cosmos destinés à des études de biologie spatiale. Récemment, elle a lancé les Cosmos 605 et 690, qui ont abrité des animaux pendant trois semaines avant de revenir sur Terre. Ces Cosmos sont en réalité des modèles des premières cabines habitées soviétiques Vostok et offrent un grand volume. Ils sont dotés d'une centrifugeuse qui permet de simuler la gravité à bord. Les Américains sont intéressés par cette collaboration et proposent de faire voler à bord de futurs Cosmos des embryons et des plantes pour faire des études tissulaires.

Collaboratrice de l'abbé Breuil

MARY BOYLE EST DÉCÉDÉE

Miss Mary Boyle, collaboratrice de l'abbé Breuil, vient de mourir à Crosne (Essonne) à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

[Mary Boyle était connue de tous les préhistoriens pour avoir été, de 1925 à 1961 (date de la mort de l'abbé Breuil), la collaboratrice de ce dernier. Pendant trente-six ans, elle a aidé l'abbé Breuil, avec un grand dévouement et une grande fidélité. Faisant preuve d'une vitalité fantastique, elle a su, en pleine guerre, amener l'abbé Breuil du Portugal en Afrique du Sud et, à plus de soixante ans, elle l'a aidé à faire, en pleine brousse, des relevés de dessins rupestres en Rhodésie et dans le Sud-Ouest Africain.

Mary Boyle a traduit en anglais les ouvrages de l'abbé Breuil, notamment *Quatre cents ans d'art pariétal*. Elle a aussi collaboré à l'étude des dessins gravés sur les mégalithes bretons. Elle-même a écrit plusieurs livres de vulgarisation sur la préhistoire et a fait des recherches sur les monuments laissés par les Pictes.]

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1975 a été tiré à 539 069 exemplaires.

